



**HAL**  
open science

# Composition des dépenses publiques et impacts sur la croissance économique : analyses théoriques et empiriques sur des panels de pays développés, émergents et en voie de développement

Léon-Amath Dione

## ► To cite this version:

Léon-Amath Dione. Composition des dépenses publiques et impacts sur la croissance économique : analyses théoriques et empiriques sur des panels de pays développés, émergents et en voie de développement. Economies et finances. Université de Bourgogne, 2016. Français. NNT : 2016DIJ0E004 . tel-01557695

**HAL Id: tel-01557695**

**<https://theses.hal.science/tel-01557695>**

Submitted on 6 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UFR Droit, sciences économiques et politiques

## **THÈSE**

Pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Bourgogne Franche-Comté

Discipline : Sciences Économiques

par

**Léon-Amath Dione**

28 Septembre 2016

**COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES ET IMPACTS SUR LA  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE : ANALYSES THÉORIQUES ET  
EMPIRIQUES SUR DES PANELS DE PAYS DÉVELOPPÉS,  
ÉMERGENTS ET EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**

### **Jury**

- Berthomieu Claude, Professeur d'économie à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, directeur de recherche
- Bradley Xavier, Maitre de conférences HDR en économie à l'Université de Bourgogne Franche-Comté (co-directeur de thèse)
- Combes Jean Louis, Professeur d'économie à l'Université de Clermont-Ferrand (rapporteur)
- Ehrhart Christophe, Maitre de conférences HDR à l'Université de Rennes 2 (rapporteur)
- Refait-Alexandre Catherine, Professeur d'économie à l'Université de Bourgogne Franche-Comté
- Llorca Matthieu, Maitre de conférences en économie à l'Université de Bourgogne Franche-Comté (co-directeur de thèse)

L'Université de Bourgogne Franche-Comté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Celles-ci doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## Remerciement

À travers cette petite note, je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui m'ont aidé à réaliser ce travail de recherche.

Je souhaiterais exprimer ma gratitude à Messieurs Matthieu Llorca et Xavier Bradley pour la confiance qu'ils m'ont accordé en acceptant l'encadrement de cette thèse.

J'exprime tous mes remerciements aux professeurs Jean-Louis Combes, Claude Berthomieu et Catherine Refait-Alexandre sans oublier Monsieur Christophe Ehrhart pour avoir bien voulu participer à ce jury.

Je tiens également à remercier Nicole Diouf, Thérèse Dione, Joseph Kama et Blizand Sehi pour leur soutien et aide durant ce processus.

Merci à vous tous !

## Liste des Abréviations

BCE : Banque Centrale Européenne

*BRICS* : *Brasil, Russia, India, China, South Africa*

*BRL* : *Brazilian Real* (Real brésilien)

CEPAL : Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

*COFOG*: *Classification of the Functions of Government* (Classification par fonction des dépenses du gouvernement)

*CW* : *Collected Writings* (écrits complets)

*ELR* : *Employer of Last Resort* (Employeur en dernier ressort)

IS-LM : (*Investment /Saving*)-(*Liquidity preference /Money-supply*)

MCO : Moindres Carrés Ordinaires

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PIB/tête : Produit Intérieur Brut par tête

G20 : Groupe des Vingt

*GMM* : *Generalized Method of Moments* (Méthode des moments généralisés)

*LIML* : *Limited Information Maximum Likelihood* (Méthode du maximum de vraisemblance limitée)

*2SLS*: *Two Stages Least Squares* (Méthode des doubles moindres carrés)

NAK : Nouvelle théorie Antikeynésienne

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

UPI : Unités de Production Informelles

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

R-D : Recherche et Développement

SCN : Système de comptabilité nationale des Nations-Unies

SIPRI : *Stockholm International Peace Research Institute* (Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm)

NMC : Nouvelle Macroéconomie Classique

n.c.a : « non référencé par ailleurs » ou autres dépenses

FMI : Fonds Monétaire International

WDI : *World Development Indicators* (indicateurs de développement dans le monde)

WEO : *World Economic Outlook* (perspectives économiques mondiales)

# SOMMAIRE

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>8</b>
<b>1 ANALYSES THÉORIQUES DU RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT .....</b>	<b>17</b>
1.1 CONCEPTION DE L'ÉTAT COMME AGENT CONSOMMATEUR ET IMPRODUCTIF.....	18
1.2 MODÈLE KEYNÉSIEEN : L'ÉTAT, AGENT ÉCONOMIQUE PRODUCTIF .....	55
1.3 PENSÉE DE LA SYNTHÈSE : SYMBIOSE ENTRE L'ÉTAT ET LE MARCHÉ .....	84
CONCLUSION PARTIELLE .....	102
<b>2 COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES ET NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>104</b>
2.1 COMPOSANTES DE L'ÉTAT ET CLASSIFICATION DE SES DÉPENSES.....	104
2.2 OSSATURE DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS : CAS DE L'OCDE .....	112
2.3 COMPOSITION DES DÉPENSES DANS LES PAYS ÉMERGENTS : CAS DES BRICS .....	128
2.4 COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : CAS DE L'UEMOA ....	152
CONCLUSION PARTIELLE .....	169
<b>3 ÉTUDE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.....</b>	<b>171</b>
3.1 CONTROVERSES EMPIRIQUES RELATIVES À L'IMPACT DES DÉPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE .....	172
3.2 DONNÉES ET ANALYSE DESCRIPTIVE .....	181
3.3 ESTIMATION ÉCONOMÉTRIQUE : TESTS ET RÉSULTATS EMPIRIQUES SUR DONNÉES DE PANEL .....	196
CONCLUSION PARTIELLE .....	225
<b>4 TAILLE OPTIMALE DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUIVANT LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>227</b>
4.1 DIMENSION DES PAYS, TAILLE DU GOUVERNEMENT ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE .....	229
4.2 LITTÉRATURES THÉORIQUE ET EMPIRIQUE SUR LA TAILLE OPTIMALE DE L'ÉTAT .....	236
4.3 ANALYSE EMPIRIQUE DE LA TAILLE OPTIMALE DU GOUVERNEMENT .....	242
CONCLUSION PARTIELLE .....	248
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>250</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>259</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>292</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>318</b>

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La place de la politique budgétaire, en tant qu'outil de politique macroéconomique de stabilisation de l'activité économique, a fait l'objet de nombreux débats entre les économistes d'obédiences diverses particulièrement à la suite de la grande dépression des années trente. En effet, les finances publiques servaient spécialement à la prise en charge des services publics et les dépenses publiques n'étaient pas considérées comme une variable pouvant influencer la situation économique. Les difficultés économiques de l'époque ont favorisé l'éclosion de nouvelles conceptions théoriques en particulier la « révolution keynésienne ». Cette cristallisation théorique d'éléments de pensée encore épars et surtout d'expériences jusque-là pragmatiques comme le New Deal s'est concrétisée par la parution en 1936 de l'ouvrage emblématique de John M Keynes dans lequel l'auteur met en avant le rôle primordial de l'État à travers la relance de la demande globale pour sortir l'économie de l'impasse en cas de récession. Ce livre bien qu'ayant peu développé sur le thème la politique budgétaire, a été le fer de lance de nombreux débats relatifs au rôle de la politique budgétaire chez les intellectuels de cette révolution au lendemain de la grande dépression<sup>1</sup>.

Cette révolution est à l'origine d'une multitude de questions politico-économiques et spécifiquement des interrogations relatives à l'efficacité de la politique budgétaire, à tel enseigne qu'il semble opportun d'approfondir ses domaines d'applications. Ces domaines concernent entre autres les dépenses publiques, les prélèvements fiscaux, l'endettement public et les politiques sociales. Certains d'entre eux tels que les dépenses publiques renvoient à un système économique et social mais également à des décisions politiques<sup>2</sup> et occupent une place prépondérante dans la politique budgétaire. La meilleure manière d'appréhender son importance est de parcourir les différentes controverses théoriques y afférentes. Ces dernières peuvent être saisies suivant l'horizon temporel (soit le court ou le long terme) et en termes financiers (la finance saine ou la finance fonctionnelle). Ainsi le thème des politiques budgétaires conjoncturelles est grandement évoqué par les keynésiens alors que la problématique du financement du budget et la nécessité de l'équilibre budgétaire (désendettement) sont évoquées depuis le 18<sup>ème</sup> siècle par les principaux fondateurs de l'école classique (Smith, 1776 ; Ricardo, 1821 ; Say, 1803 ; etc.).

---

<sup>1</sup> Rollings N. (1988, p. 283)

<sup>2</sup> Barbier-Gauchard A. (2008, p. 11)



La préconisation keynésienne de politiques budgétaires conjoncturelles est née de la crise de 1929 et de la situation de chômage massif de la période. Selon Keynes, les crises économiques et/ou financières sont globalement dues à une insuffisance de la demande globale d'où la nécessité d'augmenter les dépenses publiques quitte à creuser momentanément les déficits afin de faire repartir efficacement la machine économique. De surcroît, Keynes ne croit pas que les mécanismes « classiques » de rééquilibrage automatique fonctionnent correctement. De ce point de vue, il défend l'existence de phénomènes qui bloquent le retour au plein-emploi. Par exemple la dépression cumulative provoquée par les baisses de salaires nominaux alors que les « classiques » attendaient de ces baisses, une diminution du coût relatif du travail et donc une reprise de l'embauche. C'est également cette perspective de blocage des mécanismes qui conduit Keynes à rejeter la politique monétaire et à lui préférer la politique budgétaire : la baisse des taux d'intérêt peut s'avérer impuissante à relancer l'investissement si l'efficacité marginale du capital baisse parallèlement aux taux d'intérêt ou dans le cas d'une trappe à liquidité soutient-il.

Ce mécanisme de transmission des politiques budgétaires keynésiennes peut se réaliser suivant deux mécanismes :

- soit à travers des effets directs venant d'une hausse des dépenses publiques (elles-mêmes) ou d'une augmentation des dépenses privées des citoyens à la suite des baisses d'impôts ;
- soit via des effets indirects tirés de l'accroissement des dépenses de consommation grâce à la hausse des revenus et ainsi que d'un effet d'accélération émanant d'une expansion des dépenses d'investissement due à la hausse de la demande globale<sup>3</sup>.

Dans une période récente, le camp du plus d'Etat est incarné par des économistes renommés tels que Blanchard, Fitoussi, Stiglitz qui s'insurgent contre les politiques d'austérité car estimant que ces dernières ne sauraient sortir nos économies de la dépression<sup>4</sup>.

Toutefois, les politiques keynésiennes qui prédominaient à partir des années trente ne faisaient plus l'unanimité au début des années soixante-dix. Divers arguments tels que les principes d'anticipations adaptatives, d'anticipations rationnelles, d'équivalence ricardienne, d'incohérence temporelle, d'intérêts individuels mais également la question des groupes de pression, des cycles politiques ont été avancés pour pourfendre le recours aux politiques

---

<sup>3</sup> Sheikh M-A., Grady P., Lapointe P-H. (1980)

<sup>4</sup> Bouthevillain C., Dufrenot G., Frouté P., Paul L. (2013, p. 18)

budgétaires expansionnistes dans un objectif de stabilisation conjoncturelle en supposant l'État comme un agent improductif. Ainsi, les monétaristes ont mis en avant l'effet d'éviction en soulignant que toute intervention conjoncturelle des pouvoirs politiques, bien que pouvant réduire temporairement le chômage à cause du phénomène d'illusion monétaire des agents, n'engendrera en fin de compte qu'une aggravation des perturbations économiques à travers l'effet d'éviction plutôt que de les atténuer. Néanmoins, cet effet de court terme est rejeté par les nouveaux classiques. Selon eux, il n'existe pas, comme le pense Friedman, de laps de temps pendant lequel la politique de relance réduirait le chômage. À en croire ce courant, dès que les pouvoirs publics effectuent des politiques de relance de la demande, les agents s'attendent à ce que les prix augmentent et réclament alors une hausse des salaires nominaux pour conserver leur pouvoir d'achat. D'où l'inutilité de ces politiques publiques qui ne sont pas empiriquement fondées malgré leur prépondérance dans la théorie macroéconomique<sup>5</sup>. Cette offensive s'est poursuivie via la nouvelle théorie antikeynésienne du début des années quatre-vingt-dix qui estime la politique budgétaire inutile pour deux raisons principales :

- d'une part, les autorités étatiques utilisent la politique budgétaire d'une manière non efficiente, et à des fins électoralistes à la place de la régulation ;
- d'autre part, les déficits budgétaires sont nuisibles à la production, car produisant une hausse des taux d'intérêt par le déclin de la demande privée.

En dépit de l'antinomie paroxysmique entre ces deux courants, des économistes se sont néanmoins attelés à façonner une voie médiane connue sous le nom de «synthèse néo-classique» dont le chef de file est Samuelson. Celui-ci ambitionne (à l'instar de Hicks, 1937, Mundell, Flemming, 1967) de réattribuer à la discipline une certaine cohésion sine qua none afin d'éluder les controverses fatales à sa crédibilité<sup>6</sup> via un mixte d'hypothèses néo-classiques et keynésiennes. Au même titre que les oppositions théoriques, le clivage entre politiques keynésiennes et politiques classiques se constate dans la pratique par l'interlude des politiques d'ajustement. Ces dernières peuvent être appréhendées suivant une kyrielle de déclinaisons à savoir : une accentuation de la baisse des dépenses courantes et de la restriction des dépenses sociales, une hausse des impôts afin de stabiliser les ratios de dette publique/PIB et une

---

<sup>5</sup> Solow R. (2002)

<sup>6</sup> Daniel J-M. (2010, p. 303)

réduction des déficits<sup>7</sup>. En effet, durant les années 1970, les banques des pays industrialisés n'avaient cessé d'octroyer des crédits aux pays en développement dans l'espoir de relancer les exportations des pays développés touchés par un ralentissement économique et par une flambée des prix du pétrole. Malheureusement, ces prêts « faciles » n'ont pas été utilisés d'une manière appropriée et efficace par les autorités publiques des pays emprunteurs<sup>8</sup>. Il s'en est alors suivi un alourdissement de la dette voire une insolvabilité de ces pays. Pour faire face à cette situation désastreuse, les pays touchés ont été contraints d'appliquer des politiques d'ajustement structurel (PAS)<sup>9</sup>, préconisées au début des années quatre-vingt, par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale au regard de la perte de vitesse des politiques keynésiennes au début des années soixante-dix. La contrepartie de l'exécution de ces politiques d'ajustement était des « prêts d'ajustement structurel » qui devaient servir à restaurer leurs déficits courants à des niveaux acceptables via une réforme profonde des institutions et des politiques menées dans les pays concernés sans pour autant omettre la question du développement économique.

Ces politiques d'ajustement peuvent être classées en deux classes :

- primo, les politiques d'orientation purement orthodoxe exhortant entre autres à une réduction des déficits budgétaires mais également à une restriction des dépenses publiques destinées aux subventions des biens de première nécessité, une surveillance de la masse monétaire et une large ouverture de ces pays accompagnée d'une importante dévaluation monétaire afin de relancer leurs exportations<sup>10</sup> ;
- secundo, les politiques d'ajustement alternatives proposant des mesures telles que la redistribution des revenus, le gel des prix et des salaires en raison de l'inefficacité du mécanisme de marché.

Malheureusement, ces types de politiques n'ont pas donné les effets escomptés causant plutôt une profonde crise dans ces pays à travers une désindustrialisation, une hyperinflation galopante, un appauvrissement des plus pauvres et un non règlement des intérêts de la dette

---

<sup>7</sup> Guichard S., Kennedy M, Wurzel E., André C. (2007)

<sup>8</sup> Duruflé G. (1988)

<sup>9</sup> L'ajustement structurel se caractérise par une modification de la structure de l'économie (des recours récurrents aux capitaux extérieurs) afin d'équilibrer la balance des paiements (voir Philippe H., Guillaumont P., 1986).

<sup>10</sup> Salama P. (1989)

publique<sup>11</sup>. Les politiques d'austérité ont perduré jusqu'à une période récente (2007-2008) et particulièrement dans certains pays occidentaux (Grèce, Portugal, Italie, Espagne) suite aux directives de la Troïka (FMI, BCE et Commission européenne). Toutefois, face à la crise économique mondiale et aux problèmes de finances publiques qui perduraient, les politiques d'austérité utilisées à cet effet ont été désapprouvées dans les pays développés et émergents en faveur d'un renouveau de la politique budgétaire d'inspiration keynésienne au regard des conséquences économiques et sociales de ces politiques de rationnement budgétaire. Les gouvernements étaient redevenus «keynésiens» et n'avaient pas hésité à utiliser la politique budgétaire expansionniste pour soutenir la demande globale et lutter contre la hausse du chômage (le grand emprunt national français en 2009<sup>12</sup>, la relance américaine de 2009<sup>13</sup>, le plan de relance européen de 2008 etc.<sup>14</sup>). Le point fort de ce « moment keynésien » fut atteint lors du sommet du G20 de Washington de novembre 2008 avec la formation d'un consensus pour instaurer une croissance durable en ayant recours à l'instrument budgétaire. Les mesures prônées étaient entre autres : l'utilisation d'instruments budgétaires permettant de stimuler la demande interne tout en veillant à la soutenabilité budgétaire, aux économies émergentes et en développement de pouvoir accéder plus aisément aux ressources financières en allégeant leurs conditions de financement, de demander à la Banque Mondiale et aux autres banques de développement de nouvelles facilités de financement d'infrastructures<sup>15</sup>.

Toutefois, ce retour aux politiques budgétaires de type « keynésien » fut très bref car à la sortie de cette situation de récession de l'économie mondiale, les préoccupations d'assainissement des finances publiques avaient repris le dessus et furent proclamées lors du sommet du G20 de Toronto de juin 2010. Pour garantir une croissance « robuste », « durable » et « équilibrée », ce sommet préconise :

- des finances publiques saines essentielles à la reprise économique ;
- d'épargner aux générations futures des déficits et dettes abyssaux en héritage ;

---

<sup>11</sup> La Côte d'Ivoire n'a pas su se redresser via les politiques d'ajustement ; le Sénégal est resté sous injection des institutions internationales (telles que la Banque Mondiale et le FMI) ; il s'est ensuivi une dévaluation en 1994 dans la zone UEMOA, une progression de la malnutrition, une dégradation de leurs services sociaux de base (santé, éducation) et un appauvrissement accentué d'une partie de la population (voir Duruflé G., 1988, p. 5).

<sup>12</sup> Giraud G. (2009)

<sup>13</sup> Chavagneux C. (2009)

<sup>14</sup> Mével J.-J. (2008)

<sup>15</sup> G20 (2008)

- la mise en place des plans budgétaires dont l'objectif est de réduire les déficits publics à moitié et les ratios de la dette publique en 2016<sup>16</sup>.

Néanmoins, au regard de la persistance de la crise, les acteurs politiques et économiques se sont rendus compte qu'une telle stratégie de politique de consolidation exclusive devient suicidaire étant donné que l'État occupe une fonction fondamentale dans les stratégies de croissance dans la majorité des pays. Ce rôle est encore plus important dans les pays émergents et en développement qui font face à des challenges futurs divers et variés en matière de progrès. Ces défis nécessitent un rôle accru de l'État en matière de financement d'infrastructures, de santé, d'éducation ou encore de lutte contre les inégalités et les dégradations environnementales<sup>17</sup>. Ce faisant, l'intervention de l'État devient une nécessité au regard des besoins de soutien de l'activité via des politiques expansionnistes en situation de crise et en même temps de l'importance du rééquilibrage budgétaire afin de faire face à des situations de vulnérabilité budgétaire comme une hausse de la dette publique et aussi, la réalisation d'objectifs de long terme (tels que la croissance économique et la lutte contre la pauvreté).

Dès lors, la problématique ne doit plus être est-ce que la politique budgétaire est-elle utile à l'activité économique, mais plutôt parmi tant d'autres questions : quel doit être le niveau idéal de dépenses publiques ? Comment les différentes composantes de dépenses publiques doivent-elles être réparties ? Quels sont leurs niveaux optimaux pour une meilleure efficacité de l'intervention publique au regard des contraintes budgétaires ? Autrement dit, quelles sont les catégories des dépenses de l'État (santé, éducation, militaire, subventions et transferts, investissement public, consommation, paiements d'intérêt sur la dette) «porteuses de croissance» qui ne devraient pas être réduites en période d'austérité ? Toutefois, au regard des spécificités des pays en termes de développement (niveau de revenu par tête) et des besoins, la question connexe est de savoir si l'effet de chaque type de dépenses publiques est-il indépendant du niveau de développement ? Ou bien encore, les types de dépenses à favoriser ou à réduire dépendent-ils du niveau de développement (pays à haut revenu, pays à revenu intermédiaire et pays à faible revenu) ?

Il existe diverses raisons incitant à un réexamen du sujet des dépenses publiques et de leurs composantes suivant le niveau de développement :

---

<sup>16</sup> G20 (2010)

<sup>17</sup> FMI (2012), World Economic Outlook: Coping with High Debt and Sluggish Growth International

- la majorité des articles se focalisent sur une composante des dépenses publiques prises individuellement ;
- les différents papiers sur la composition des dépenses publiques procèdent rarement à une comparaison des composantes des dépenses publiques suivant le niveau de développement ;
- un outil pour les gouvernants publics de se faire une idée sur la contribution des différentes composantes des dépenses de l'État. En d'autres termes, le but recherché est de mettre en évidence, les catégories de dépenses publiques (santé, éducation, défense, infrastructure) qu'il faudrait réduire ou prioriser afin de soutenir la croissance ou stabiliser les finances publiques ;
- un enjeu lié à la réduction des dettes publiques pour sortir du dictat des marchés financiers sans pénaliser les économies en question ;
- une meilleure répartition des dépenses publiques peut constituer un atout non négligeable pour stimuler davantage l'économie et en faire bénéficier aux populations les plus démunies dans les pays émergents et en développement ;
- en outre, le fait de dresser un état des lieux des différents débats théoriques relatifs à la politique budgétaire peut aider les gouvernements, les institutions internationales dans leurs prises de décision car ils se basent sur des prescriptions théoriques fortes pour mieux motiver leurs décisions.

Fort de ces raisons, il est important de s'intéresser aux effets des dépenses publiques et de leurs composantes sur l'activité économique en tenant compte du niveau de développement des pays.

La poursuite de cet objectif se fait à travers une étude comparative de l'évolution de la structure des dépenses publiques et celle de la croissance dans les pays à haut revenu, à revenu intermédiaire et à faible revenu.

Ce choix de procéder à une étude comparative sur ces pays se justifie par le fait que l'écart de niveau de vie entre ces trois groupes de pays tarde à se résorber (disparité du revenu par tête et de conditions sociales). En effet, les pays de l'OCDE et assimilés sont caractérisés par des conditions de vie confortables, des taux d'imposition substantiels, des dépenses publiques notables particulièrement des dépenses sociales alors que la situation des pays en développement n'est pas semblable (ces derniers se singularisent majoritairement par des difficultés de collecte de l'impôt, des dépenses sociales quasi-inexistantes, une mauvaise gouvernance notoire). Les pays émergents, quant à eux, se distinguent par une forte croissance

économique, d'importants marchés intérieurs ; une part de plus en plus importante dans le commerce international et une ouverture importante aux investissements étrangers, un intérêt en crescendo sur la recherche et l'innovation et un optimisme inébranlable sur l'avenir<sup>18</sup>. Toutefois, le système de protection sociale n'est pas aussi performant et les inégalités demeurent criantes dans ces pays émergents à l'instar des pays en développement. D'où la nécessité de s'intéresser, de plus près, à la manière dont les composantes des dépenses publiques sont réparties dans chaque groupe de pays et d'analyser leur évolution sur la période allant de 1995 à 2013.

Pour arriver à cette fin, ce travail de recherche est structuré en quatre chapitres.

Le premier chapitre traitera les bases théoriques à propos de l'efficacité des dépenses publiques sur l'activité économique.

Dans la première section, nous explorerons les développements (les idées) des « partisans de la consolidation budgétaire » ou d'un minimum d'État à savoir les classiques et leurs héritiers qui estiment que l'État est un agent consommateur improductif. La deuxième section mettra en évidence les apports de la théorie keynésienne sur l'intervention publique où l'État est considéré, contrairement aux « classiques », comme un agent économique productif. Dans la troisième section, nous discuterons des travaux des économistes de la synthèse dont l'ambition est de concilier (ou de réaliser une symbiose) les théories keynésienne et classique.

Dans le second chapitre, il s'agira de procéder d'abord à l'analyse des différents types de classification des dépenses publiques (première section) et puis, d'effectuer une étude descriptive du budget de l'État (dépenses et recettes publiques) et des composantes des dépenses publiques des différents groupes de pays représentatifs de nos panels (OCDE, BRICS, UEMOA)<sup>19</sup>.

L'étude économétrique comparative de l'impact des dépenses publiques et de leurs composantes sur la croissance économique à travers les trois panels cités précédemment fera l'objet du troisième chapitre. La première section sera consacrée à une brève revue des études

---

<sup>18</sup> La puissance des BRICS peut également être appréhendée via leur poids dans l'économie mondiale. Ce groupe de pays représente 18% du PIB mondial soit 14 000 milliards de dollars, 40% de la population mondiale, 40% des réserves monétaires mondiales, 15% du commerce mondial et 30% de la croissance mondiale (voir Lafargue F., 2012).

<sup>19</sup> Avec OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique (trente-quatre pays) ; BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud (cinq pays) et UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (huit pays).

empiriques sur le lien entre les dépenses publiques et la croissance économique. Dans la deuxième section, nous analyserons statistiquement les dépenses publiques et leurs composantes (en % du PIB et en % dépenses totales) dans trois groupes de pays. La troisième section sera dédiée à l'étude économétrique (le type de modèles, les tests statistiques, l'estimation et l'interprétation) en supposant une relation linéaire entre les dépenses publiques et leurs composantes et le revenu par tête selon le groupe de pays

Enfin dans le dernier chapitre, nous nous concentrerons sur la taille optimale du gouvernement (les dépenses publiques et leurs composantes). La première section mettra en exergue les liens existants entre la dimension des pays, la taille du gouvernement et la performance économique. La seconde section s'attellera à une brève revue de la littérature théorique et celle empirique sur la taille optimale du gouvernement. La troisième section sera consacrée à une étude économétrique sur la taille optimale de l'État en supposant une relation non linéaire entre dépenses publiques et leurs composantes par rapport au revenu par tête suivant le groupe de pays.



# 1 ANALYSES THÉORIQUES DU RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT

La visée de ce chapitre est d'examiner les questions relatives au rôle économique de la puissance publique à travers les principales approches théoriques s'y rattachant. Pour atteindre cet objectif, nous procédons à une revue des différentes conceptions concernant l'impact économique de l'État via le concept de productivité par nature de l'État, en tant qu'agent économique.

Cette analyse théorique se décline en trois grands blocs d'idées :

- les adeptes d'un minimum d'État (celui-ci doit se limiter aux fonctions régaliennes) considèrent globalement que l'État est un agent consommateur source de distorsion. Ces économistes préconisent de ce fait, une baisse des dépenses publiques afin de dégager des excédents budgétaires ou au minimum d'équilibrer les finances publiques<sup>20</sup> ;
- les partisans de l'interventionnisme public. Les économistes de cette approche définissent l'État en tant qu'agent économique productif qui est censé produire les biens et services non rentables pour les entreprises privées mais indispensables à un bon fonctionnement des affaires et de l'activité économique. Leur message est que l'État doit jouer un rôle significatif dans la quête de développement des pays en difficultés économiques<sup>21</sup> ;
- à mi-chemin de ces deux visions opposées se trouvent les économistes de la « synthèse » (dont les chefs de file sont Samuelson et Hicks). Ils épousent certaines idées soutenues par les partisans d'un minimum d'État et d'un équilibre budgétaire (une flexibilité des prix et un parfait fonctionnement du mécanisme de la main invisible une fois la croissance revenue dans le long terme). Par ailleurs, certains économistes de la « synthèse » considèrent qu'en raison des imperfections du système économique à court terme, l'État devrait intervenir pour soutenir l'activité.

---

<sup>20</sup> Parmi les défenseurs d'une telle conception on retrouve, les économistes de l'école « classique » et néo-classique, de la nouvelle macroéconomie classique (NMC), les monétaristes, les théoriciens des choix publics et des cycles politiques, ceux de la nouvelle théorie antikeynésienne (NAK) des finances publiques, les théoriciens de l'offre...).

<sup>21</sup> Ces économistes sont principalement Keynes et les Keynésiens ; les postkeynésiens, des structuralistes et des néo-structuralistes.

## 1.1 Conception de l'État comme agent consommateur et improductif

Les diverses pensées sur le rôle de stabilisateur macroéconomique de l'État ont connu de nombreux bouleversements au fil des années. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la vision libérale a guidé les politiques mises en œuvre jusqu'à ce que la crise de 1929 vienne bouleverser la pensée dominante. De fait, les années cinquante et soixante ont été marquées par une forte croyance à l'efficacité des politiques de stabilisation (à travers l'utilisation des dépenses publiques et de l'impôt) caractérisées par une croissance économique vigoureuse. Cependant, cette tendance favorable s'est nettement ralentie dans les années soixante-dix et quatre-vingt et a provoqué un discrédit sur ces politiques budgétaires expansionnistes. Cette disgrâce a balisé le chemin aux partisans de la contraction budgétaire au regard des déficits exorbitants de par le monde<sup>22</sup>. Cette section a pour objectif de décrire le point de vue « classique » sur le rôle de l'État depuis Smith.

### 1.1.1 La primauté du marché de concurrence et de l'individualisme

L'apport de Smith sur le rôle de l'État est fondamental bien que ce dernier ne soit pas le premier à s'intéresser à cette question. Le point de départ de son analyse de l'État est la primauté du marché concurrentiel. Il estime que la meilleure façon, d'assurer le bien-être de tous et d'augmenter l'efficacité de l'économie, est de favoriser la recherche de l'intérêt individuel à travers le marché qui tend naturellement à s'autoréguler. Dans son ouvrage « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) », Smith stipule que « *chaque individu s'investit de toutes ses forces à chercher, pour tout le capital dont il peut disposer, l'emploi le plus avantageux. Il est évident que c'est son propre bénéfice qu'il recherche; mais les soins qu'il se donne pour arriver à ce gain personnel le conduit naturellement ou plutôt nécessairement, à préférer exactement ce genre d'emploi même qui se trouve le plus avantageux à la société et sans que cela soit son objectif à accroître le bien être de la société[...]. En dirigeant cette industrie de telle sorte que son produit ait le plus de valeur possible, il ne prévoit qu'à son propre intérêt, ainsi il est guidé par une main invisible à satisfaire une fin qui n'entre nullement dans ses intentions; et ce n'est pas toujours ce qu'il y a plus de mal pour la société, que cette fin ne rentre nullement dans ses intentions. Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille continuellement d'une manière bien plus*

---

<sup>22</sup> Dullien S. (2012)

*efficace au profit de la société qu'il en avait véritablement pour objectif* »<sup>23</sup>. D'après Smith, l'économie n'a pas besoin d'une main visible (celle de l'État) car les mécanismes de marché suffisent pour concilier l'intérêt individuel à l'intérêt commun. Raison pour laquelle, a priori il ne reste guère de place à l'État. Il rejette l'interventionnisme de l'État car c'est un système qui risque d'influer sur le cours de la liberté naturelle, l'initiative individuel. Il conclut qu'un système basé sur la liberté d'entreprendre est plus efficace qu'un système dans lequel l'État est important à travers ses dépenses et ses ponctions. Dans le même ordre d'idées de la main invisible, Ricardo (1821) suppose que l'État n'a pas à s'interférer sur le fonctionnement du marché du travail et que le salaire devrait être déterminé d'une manière équitable par la libre concurrence. Dès lors, l'intervention publique via les aides aux pauvres («*Poor laws*») est néfaste dans la mesure où ces dernières n'améliorent guère les conditions des pauvres mais pire, elles détériorent la situation des riches<sup>24</sup>. La détérioration de la situation économique de ceux-ci pour des raisons fiscales conduit certains d'entre eux (riches) à tenter de se soustraire à cette charge en déplaçant leur capital et leur personne dans d'autres pays malgré la répulsion naturelle de tout être humain à s'éloigner de ses terres natales. Say (1805) évoque également le thème de l'assistanat. Il considère que les dépenses relatives aux établissements de bienfaisance ou encore les aides sociales (les hôpitaux pour les malades, les hospices pour les personnes âgées et les enfants) en faveur des pauvres les poussent à se multiplier et à se contenter de salaires un peu plus bas comme ce fut le cas en Angleterre via les «*Poor Laws*». Les aides les plus efficaces sont donc celles qui ne favorisent pas la propagation de nombres de décafé assistés (sourds-muets, aveugles de naissance, militaires souffrant d'une infirmité)<sup>25</sup>. Il pense également qu'il ne sert à rien de doter un État de satellites, d'un espionnage actif et de nombreux prisons si les injustices, les exactions demeurent au regard du coût social des prisons, des soldats ou des espions. Un État efficient est celui qui simplifie les rouages de l'administration, qui limite les postes et les paye au mérite mais aussi évite de pourvoir des postes répondant au clientélisme politique. Dès lors, les dépenses militaires ne servent pas à grand-chose à l'exception d'alimenter la guerre dont la finalité est de détruire les produits déjà créés par les hommes. Toutefois, Say recommande la construction d'infrastructures publiques telles que des routes, des ponts et des canaux d'évacuation car les gains retirés par les populations dépassent les frais

---

<sup>23</sup> Smith A. (1776, Tome. 2, p. 42-43)

<sup>24</sup> Ricardo D. (1821, Chap. V)

<sup>25</sup> Say (1805, livre III, chap. VII)

nécessaires à leur réalisation et leur entretien<sup>26</sup>. Néanmoins certaines bâtisses publiques sont sans utilité et ne servent qu'à nourrir la vanité d'un peuple ou d'un prince : palais fastueux, les arcs de triomphe, les architectures monumentales. Il résulte de cette gabegie un niveau accru de la dette publique<sup>27</sup>.

À propos de celle-ci, Say affirme dans le livre III, chap. XI, que les emprunts des gouvernements sont des valeurs consommées et perdues (possibilité de profits anéantie pour la société) auxquels se rajoutent les intérêts du capital de l'emprunt public. Cet intérêt de la dette est payé via un autre revenu qui transite du citoyen contributeur au rentier prêteur. L'idée de Say est qu'avant l'emprunt public, il existait deux revenus ; celui du prêteur et celui du contributeur tiré de son revenu. Après l'emprunt de ces deux montants, il n'en demeure qu'un, à savoir celui dont le citoyen est privé d'utilisation via l'imposition. Ce faisant, seul le contribuable perd alors que le rentier garde intacte sa part de ressources<sup>28</sup>. Cette idée d'un État envahissant dans la sphère économique se retrouve également dans les écrits de certains libéraux comme Hayek (1945, 1948) à travers les notions de planification, de liberté individuelle et de responsabilité individuelle.

Hayek oriente sa réflexion sur l'importance de la liberté dans une économie de marché où l'État a tendance à outrepasser ses prérogatives de monopole de coercition. L'idée est que l'information n'est pas « réservée à un seul esprit » et tout un chacun doit être libre d'utiliser les informations dont il dispose dans son environnement car le marché se trouve supérieur à n'importe quelle autre forme d'organisation sociale<sup>29</sup>. Les fonctions gouvernementales devraient se limiter à la mise en application des lois civiles et criminelles (qui doivent être) en phase avec « les principes de l'individualisme »<sup>30</sup>. Il met en avant la nocivité de la planification économique émanant de l'autorité publique en période de paix. Autrement dit, un système socialiste basé sur la planification centralisée ne saurait donner de bons résultats. Il se base sur la notion d'« impossibilité du calcul socialiste » laquelle énonce que les planificateurs soient

---

<sup>26</sup> Selon Ricardo (1821), la dépense annuelle de tout établissement est répartie comme suit : de la perte du public du loyer du terrain, de l'intérêt du capital nécessaire à sa mise en œuvre et des coûts annuels de l'entretien du bien.

<sup>27</sup> Say (1803) distingue deux types de dettes: d'une part la dette publique flottante dont l'acquittement s'effectue soit par les receveurs des contributions, soit par de nouveaux billets émis par le Trésor public et d'autre part la dette publique consolidée dont seule la rente est admise par la législature et dont le fonds n'est pas exigible (livre III, Chap. VI, p, 93).

<sup>28</sup> Pour plus de détails voir Say (1803, livre III, Chap. VI, p, 92).

<sup>29</sup> Hayek F. (1945)

<sup>30</sup> Hayek F. (1948, p. 21)

incapables d'estimer les besoins de la population en matière de voitures, de fournitures scolaires, de docteurs, d'édifices. En effet, seul le système de marché, dont les prix reflètent le niveau réel de l'offre et de la demande de l'économie grâce aux informations diffusées sur celui-ci, peut permettre une bonne allocation des ressources productives. En outre, le moment adéquat de production et l'affectation aux bons endroits sont des écueils supplémentaires. Pour se défendre, les planificateurs estiment qu'il n'est pas nécessaire de connaître les détails mais plutôt les éléments globaux pour réduire les mécanismes sociaux inintelligibles via des agrégats statistiques. Hayek leur rétorque qu'il s'agit d'une « illusion synoptique » semblable à la comparaison du monde réel en trois dimensions à une carte géographique en deux dimensions. Planifier le monde par des cartes et agrégats statistiques est tout simplement irréaliste<sup>31</sup>.

Hayek considère que la société et les institutions telles que le marché ne sont aucunement l'œuvre de la raison humaine et vouloir y intervenir en prétextant que tout ce que la pensée humaine a conçu peut être réfuté, modifié ou supprimé par cette même pensée n'est pas recevable. Ainsi, la conception grecque divisant le monde en deux catégories à savoir l'artificiel et le naturel est un amalgame intellectuel préjudiciable. Il présume que les échanges économiques émanent de l'expérience accumulée par certains hommes ayant eu à faire face aux difficultés de la nature et d'événements sociaux particuliers. Les échanges volontaires de biens et de services des agents permettent la découverte et l'intégration de nouvelles informations pour faciliter la coordination. Et ce sont ces expériences humaines qui ont permis aux hommes de découvrir le mode de satisfaction des nombreux besoins des citoyens. Au regard de l'impossibilité d'une intelligibilité totale du marché (en raison d'influences et de circonstances diverses), les résultats de l'expérience constituent un outil de référence des actions que l'intellection humaine ne saurait saisir. Il est donc inutile pour tout homme de tenter d'appréhender les situations qui génèrent les principes qui administrent l'économie à savoir l'ordre spontané<sup>32</sup>. Ce faisant, l'intervention publique ne fera que résumer la complexité des relations humaines à ce que les hommes, qui les mettent en œuvre, peuvent comprendre. L'ordre spontané est la base de l'argumentaire de Hayek à propos du libre marché. Il admet que les activités contradictoires des agents pris individuellement sont coordonnables avec des effets positifs grâce à la libre circulation des informations contenues dans les prix et orientant les

---

<sup>31</sup> Hayek F. (2006)

<sup>32</sup> Les règles favorisant le jaillissement d'un niveau de collaboration plus riche et plus complexe que celui mis en œuvre par des individus imaginatifs.

divers types d'activité sans l'assistance de l'autorité publique. La décentralisation des décisions et des ressources entre des individus et des institutions en concurrence favorise la maximisation du profit individuel. Ce mode de concurrence est appelé par Hayek «la procédure de découverte».

Hayek pense que l'économie progresse grâce à l'interaction inextricable entre les règles diachroniques qui résultent de l'expérience cumulée des apprentissages humains et l'activité suscitée par l'envie et l'habileté des individus. En revanche, dans le système centralisé, les actions (décisions) sont menées exclusivement sur la base de l'information détenue par les autorités dirigeantes et de surcroît les autorités ignorent «le problème du pluralisme inévitable des valeurs» (nécessité de la diversité des buts pour mettre à profit les aptitudes et savoirs des individus).

À en croire Hayek, l'État doit faire respecter les règles inhérentes à l'évolution que les bureaucrates souhaitent remplacer par leurs dispositions basées sur un «faux raisonnement constructiviste» car aucun planificateur, aussi rationnel et ingénieux soit-il, ne saurait façonner de nouvelles institutions susceptibles de produire des résultats supérieurs à ceux générés par l'expérience humaine engrangée. En effet, les informations dont disposent les bureaucrates ou planificateurs sont inévitablement parcellaires et incomplètes. En outre, il est impossible pour tout homme de disposer des connaissances indispensables aux planificateurs pour diriger, contrôler et coordonner les actions d'une économie (appréhension et satisfaction des souhaits et besoins des hommes). Cette incapacité des représentants de l'État à saisir et à satisfaire les aspirations des citoyens est évoquée également en termes de coûts économiques de cette intervention. L'État est considéré comme une entreprise susceptible de produire des biens et services.

### **1.1.2 Coût économique de l'intervention publique**

Say dans le livre I, chap. XVIII de son « traité d'économie politique » de 1803, est plus radical et aborde l'État en tant que producteur de richesse comme tous les autres agents économiques. Il indique que si une entreprise publique n'arrive pas à se soutenir elle-même, à payer ses frais d'activité, alors le coût qui en résultera sera payé par les contribuables et impliquant une perte réelle pour toute la nation (agents, ouvriers etc...).

D'autre part, la volonté des entreprises publiques de fabriquer des produits est défavorable à l'économie. En effet, elle est préjudiciable à l'activité des producteurs concurrents, non pas à

ses sous-traitants qui sont protégés. L'État est un entrepreneur qui dispose exagérément de ressources et n'est vraiment pas préoccupé par le rayonnement de ses entreprises industrielles. Il peut vendre des produits en dessous du prix coûtant vu que le déficit qui en ressort ne sera pas subi par la personne qui conduit l'opération. C'est pourquoi selon Say, les gouvernants devraient confier la fourniture des biens aux services de l'État à des entreprises privées. Le coût économique émanant de l'ingérence des pouvoirs publics est également mis en exergue par Coase (1960) sous l'angle des coûts externes.

Coase (1960), en prenant l'exemple de la pollution, estime que la volonté de réduire les divergences entre coûts privés et coûts sociaux (coûts externes) ne légitime pas l'intervention publique via une taxe. L'organisation par l'État d'une transaction entre les deux parties<sup>33</sup> implique un coût administratif élevé en particulier si plusieurs activités sont concernées. Selon lui, les pertes sont réciproques entre les différentes parties et par conséquent les coûts externes devraient être partagés entre les partenaires responsables de l'externalité (pollueurs) et impactés (pollués) pour amoindrir les coûts et rendre l'opération plus efficace. Autrement dit, les coûts devraient être internalisés pour atteindre les conditions d'allocation optimale des ressources. La régulation administrative de l'État n'améliore guère l'efficacité économique. Ce rejet exacerbé de l'immixtion de l'autorité publique chez les libéraux peut être observé via l'évocation de l'impôt et du système d'imposition.

### 1.1.3 L'improductivité de l'État via ses impôts

Smith (1776) préconise un impôt proportionnel au revenu par conséquent non progressif. D'après lui, le montant de l'impôt ne doit pas être arbitraire et le recouvrement doit se faire à des conditions (dates et modalités) qui ne gênent pas les contribuables. Ainsi, il se dresse contre l'impôt en ces termes « *l'impôt peut entraver l'industrie du peuple en décourageant ce dernier à s'adonner à certaines branches de commerce ou de travail, qui fournissent de l'occupation et des moyens de subsistance à beaucoup de monde* »<sup>34</sup>.

Ricardo aborde également l'impôt à travers la question de la neutralité de la politique de relance par les dépenses publiques en soulignant que toute augmentation de la dette publique dans le présent est synonyme d'une hausse des impôts futurs pour le paiement du capital et des intérêts

---

<sup>33</sup> Les deux parties sont d'une part le(s) auteur(s) de l'externalité et d'autre part le(s) impacté(s).

<sup>34</sup> Smith (1776, livre.5, Chap. II, Sect.2, «Des impôts»).

de cette dette. Une augmentation des dépenses de l'État financée par une taxe supplémentaire ne saurait favoriser une hausse de la production mais au contraire une baisse de la consommation des ménages. En effet, un impôt sur tout type de biens ou de services, qu'ils soient de luxe ou non impliquera toujours une hausse de la valeur du bien tout au moins à la hauteur à celle de l'impôt tant que la valeur de la monnaie est constante. Si le producteur décidait de ne pas augmenter, d'un montant identique à l'impôt, son prix de vente alors son profit baisserait et il devrait utiliser son capital sur d'autres emplois. En fin de compte, toute hausse ne permettrait ni une augmentation des salaires encore moins une chute des profits, mais se répercuterait toujours sur le consommateur.

L'impact de la ponction dépend également de la situation économique. Si l'économie est en phase d'expansion alors les taxes se répercuteront sur les revenus des citoyens mais la richesse nationale restera inchangée (absence de l'effet escompté par les autorités publiques). Mais si cette hausse coïncide avec une période de vache maigre ou de baisse des dépenses de consommation de la part de la population alors les taxes causeront une baisse de la richesse nationale et un délabrement des fonds alloués à la production « productive »<sup>35</sup>. Contrairement au point de vue que défendront plus tard les keynésiens, Ricardo souligne qu'il n'y a pas de différence entre les trois modes de financement d'une hausse des dépenses publiques : par l'impôt ou par l'emprunt remboursable financé par une hausse des impôts (principal et charges d'intérêt) ou par une émission monétaire non remboursable financée par les impôts (charges d'intérêt). Il prend pour exemple le financement d'une guerre revenant à la nation vingt millions de livres chaque année. Il suppose que payer d'un seul coup les vingt millions de livres dégagés des impôts ou s'acquitter d'un million par an pour les intérêts de l'emprunt ont exactement la même valeur en fin de compte car la somme ponctionnée sur les uns pour payer les intérêts de l'emprunt revient dans les mains des créanciers de l'État : la dette de l'État est synonyme de la dette de la main droite à la main gauche sans affaiblir le corps. La nation ne sera ni plus riche ni moins riche si les intérêts n'arrivaient pas à être payés. La dépense réelle demeure donc les vingt millions et non les intérêts de l'emprunt à transférer entre agents. Ces dépenses financées par l'impôt sont des capitaux ôtés à l'industrie productive en faveur d'agents improductifs. Par

---

<sup>35</sup> Ricardo D. (1821, Chap. VIII)



conséquent, toute épargne sur ce type de dépenses serait positive sur le revenu des agents contributeurs<sup>36</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Say (1803) affirme qu'il est totalement erroné de penser que les impôts payés par les contribuables pour les services publics leur sont rendus sous d'autres formes. Cette valeur est fournie et donnée gratuitement au gouvernement qui s'en sert pour se procurer des objets de consommation, des produits et pour acheter du travail et non pour les redistribuer car «*un achat n'est pas une restitution*». Ce faisant l'État est un usurpateur car dépensant ou consommant des biens qui ne lui appartiennent pas et devrait se limiter à son rôle d'administrateur de la richesse publique car n'étant pas propriétaire de celle-ci. À moins qu'il soit une bonne administration capable de veiller à ce que l'avantage émanant de la dépense publique soit supérieur aux attentes et à l'étendue des sacrifices des citoyens. Une bonne administration rime avec une simplification des ressorts de l'administration afin d'éviter de faire payer aux populations des services non essentiels pour le maintien de l'ordre. Dans le chapitre. IV du livre III, Say juge que lever un impôt sur la société n'est rien d'autre que faire du tort aux populations du moment qu'on ne lui rend pas une valeur équivalente en échange. Ainsi, à l'exemple des dépenses de consommation qui ne sauraient être favorables à la production, l'impôt nuit à la production car le montant prélevé est utilisé sous forme de dépenses de consommation par les gouvernants. De même, bien que certaines personnes profitent de l'impôt, il est injuste de soutirer aux producteurs une partie du fruit de leur production, lorsqu'ils ne reçoivent rien en retour. Ce faisant, cette imposition n'incite pas à la création et au développement des entreprises lorsque que les producteurs ont l'impression de travailler en partie pour autrui (facteur désincitatif de l'impôt).

L'impôt est aussi préjudiciable du moment où il favorise la hausse des prix des produits (hausse des frais de production), réduit la consommation (en raison de la baisse des pouvoirs d'achat) et par conséquent baisse la demande des consommateurs. Nocif, est aussi l'impôt car freinant l'épargne à partir de laquelle se forment les capitaux nécessaires à la production.

Le seul bienfait de l'impôt est, en augmentant les coûts de production, de contraindre les producteurs à être plus effaces et plus prompts. Les meilleurs impôts sont ceux qui répondent aux critères suivants :

---

<sup>36</sup> Ricardo D. (1817, p. 5)

- les moins confiscatoires possibles (que le citoyen ne se sente pas privé de sa richesse) ;
- les moins lourds possibles et sans profiter au Trésor public ;
- ceux dont le poids se partage équitablement (nécessité d'une progressivité de l'impôt) ;
- ceux qui freinent le moins la reproduction (par exemple les impôts sur la succession, sur l'industrie et ceux sur les mutations nuisent à l'accumulation des capitaux productifs) ;
- ceux qui vont dans le sens de consolider les habitudes utiles à la nation (les impôts excessifs incitent à la fraude).

À la différence de Say qui considère l'État comme tout autre agent producteur, Walras (1874) pense que l'État ne peut être considéré comme un entrepreneur car il ne monnaie pas ses services sur le marché à travers le postulat de la libre concurrence ou du monopole ; il les échange souvent à perte ou les donne sans contrepartie. Toutefois, ce fonctionnement de l'État doit être financé. Il trouve deux manières de financement : soit en faisant participer l'État au même titre que l'individu dans le partage des « richesses sociales de la propriété » (biens durables et fongibles) ; soit il ponctionne sur le revenu des citoyens par l'impôt. Il trouve que les capitaux (source de la richesse nationale) ne doivent nullement être détruits par l'État par l'intermédiaire de la consommation publique. Les terres, « les facultés personnelles » et les capitaux constituent le fonds de la production. Les profits, les rentes et les travaux composent le fonds de consommation et c'est sur ces derniers (revenus imposables)<sup>37</sup> que doit spécifiquement s'appliquer l'impôt. De cette manière, la rente de la terre, le travail des facultés personnelles, le profit des capitaux proprement dits serviront parfois à des services consommables ou de temps à autre à des services producteurs pour donner le produit (revenus et capitaux). Walras pense que l'impôt ne doit être tiré que sur les revenus mais non sur tous les revenus comme il est pratiqué par les gouvernants. C'est une erreur de penser imposer les travailleurs et laisser de côté les « oisifs en tant que propriétaires de facultés personnelles »<sup>38</sup>.

Il distingue l'impôt indirect contre les services consommables s'adressant aux entrepreneurs qui se feront rembourser en les répercutant sur les prix de vente des produits et l'impôt direct contre les produits appliqués aux fermages (propriétaires fonciers), aux salaires (travailleurs) et

---

<sup>37</sup> Walras intègre dans les revenus imposables : les revenus personnels des individus ne travaillant pas, les revenus fonciers des propriétaires ne louant pas leurs terres, les revenus mobiliers (actions, obligations, titres de créances...) des capitalistes ne prêtant pas leurs capitaux.

<sup>38</sup> Walras L. (1874, Sect. VIII, p. 449-451)

aux intérêts (capitalistes). À en croire Walras, l'impôt direct sur les salaires est une spoliation d'une tranche spécifique du revenu personnel des employés par l'État<sup>39</sup>. L'impôt sur les fermages permet à la puissance publique de s'attribuer une portion du revenu foncier (terres susceptibles d'être achetées et vendues) et d'une partie correspondante du capital foncier des propriétaires (valeur de la terre et de la rente augmente constamment)<sup>40</sup>. L'impôt sur « espèces d'intérêts » est grandement « un impôt de consommation » car il vivifie la consommation et dissuade la capitalisation et contrecarre le progrès technique<sup>41</sup>.

Concernant l'impôt sur le fonds de production, Walras pense que les individus ne vivent pas comme entrepreneurs mais en tant que consommateurs (propriétaires fonciers, travailleurs ou capitalistes). Dès lors, l'État ne saurait leur faire payer des impôts en tant qu'entrepreneurs mais plutôt en tant que consommateurs<sup>42</sup>.

En fin de compte, Walras considère que l'incidence de l'impôt sur les biens de consommation est complexe et son effet sur chaque produit est différent et pèse en partie sur les consommateurs des produits imposés et en partie sur les propriétaires des services producteurs (atteints plus ou moins suivant le type de bien) utilisés dans leur production<sup>43</sup>.

Les discussions relatives à la place des impôts dans l'activité peuvent être interprétées suivant la notion de niveau optimal des impôts.

#### 1.1.4 Le niveau optimal des impôts

L'un des premiers économistes à évoquer la notion de taxation optimale fut Dupuit (1844). Dupuit suggère la division des taxes car en réalité « *l'utilité perdue est proportionnelle au carré de la taxe* ». Par exemple, la taxe d'un montant de 10 euros d'un objet fait perdre 100 fois plus d'utilité que la taxe d'un montant égal à un euro de 10 objets. Autrement dit, il vaut mieux taxer 10 objets à 1 euro qu'un à 10 euros pour éviter une perte d'utilité de 90 %. Par ailleurs, le produit de l'impôt n'est pas proportionnel à la taxe. Dès lors, l'impôt de 10 euros ne fournira pas 10 fois le produit de l'impôt d'un euro. Il en arrive à la question de la taxation optimale. Dupuit (1844, p. 89) définit le niveau optimal de taxation en ces termes « *Si on augmente*

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 452.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 458.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 462.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 451.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 464.

*graduellement un impôt depuis 0 jusqu'au chiffre qui équivaut à une prohibition, son produit commence par être nul, puis croît insensiblement, atteint un maximum, décroît ensuite successivement, puis devient nul* ». L'État a donc la possibilité de choisir entre une taxe en dessous de celle qui maximise la production et une autre au-dessus de ce niveau optimal. A l'instar de l'utilité substantielle perdue entre les deux méthodes de taxation du produit, cela est aussi valable pour la taxe qui maximise la production. De la sorte, l'État devrait fixer le niveau de taxation en tenant compte de l'utilité et de la nécessité de maximisation du produit.

Plus tard (début du 20<sup>e</sup> siècle), certains économistes tels que Ramsey (1927) se sont attelés à développer la question de la taille optimale de la taxation en adoptant une méthode comparative selon les spécificités des biens. Ramsey propose la mise en place d'une taxe proportionnelle (*flat tax*) et cette dernière devrait être appliquée suivant le cas :

- si deux produits sont complémentaires, l'impôt devrait être fixé de manière à baisser dans la même proportion la production de chaque bien taxé.
- par contre, si des biens sont indépendants par la demande et requièrent précisément les mêmes ressources pour leur production alors les biens, dont l'élasticité de leur demande est moins élevée, devraient être davantage taxés
- dans le cas où une marchandise est produite selon différentes méthodes ou différentes places avec une mobilité très réduite des ressources, alors il sera plus avantageux de procéder à une discrimination entre les biens. L'État devrait davantage taxer les sources d'approvisionnement qui sont moins élastiques. Cela sera nécessaire, à condition que l'État veuille maintenir inchangée la proportion de production entre les deux sources.
- concernant la taxation de biens rivaux (vin, bière) ou complémentaires (sucre, thé) par la demande, la règle à observer est que l'impôt devrait être fixé de telle sorte que les proportions consommées des différents biens restent inchangées<sup>44</sup>.

Sur une période plus récente, certains théoriciens de l'offre dont Laffer et Seymour (1979)<sup>45</sup> ont repris l'idée de Dupuit (1844). Leur objectif était de développer une théorie des dépenses publiques et du taux d'imposition optimal. Ils affirment que l'omniprésence de l'État à travers

---

<sup>44</sup> Ramsey F-P. (1927, p. 58-60).

<sup>45</sup> On peut également y intégrer Wanniski Jude à travers des éditoriaux dans *Wall Street Journal* durant cette période.

un niveau important de dépenses produit différents effets à savoir une pression fiscale accrue (désincitatif pour les travailleurs et entrepreneurs) et un creusement des déficits budgétaires.

L'économie de l'offre préconise d'accroître le potentiel de croissance via une baisse des charges fiscales supportées par les administrés et entreprises.

Une réduction du taux d'imposition provoquerait un effet économique lié à l'action incitative sur le travail, sur la production et l'emploi. En effet, l'allégement fiscal peut favoriser l'offre d'épargne nécessaire pour stimuler l'activité économique et augmenter les recettes fiscales alors qu'une hausse du taux d'imposition provoquerait une contraction de la base d'imposition (en raison du découragement des investisseurs et des consommateurs dans leurs entreprises). La conséquence serait une baisse des recettes fiscales. Dès lors, à partir d'un certain seuil d'imposition, l'augmentation du taux d'imposition provoquerait une baisse de l'activité économique et des recettes fiscales. Ce niveau d'imposition optimal maximise les revenus fiscaux et correspond au niveau de taxation désiré par les électeurs (taux incitatif à la production).

Si le taux d'imposition des facteurs de production et celui sur le revenu sont inférieurs ou égaux au taux normal alors les recettes fiscales hausseront. Dans le cas où l'un ou les deux des taux d'imposition est (sont) prohibitif(s) alors les recettes fiscales baisseront<sup>46</sup>.

Ces politiques d'allègements fiscaux ou niches fiscales ont été pratiquées dans beaucoup de pays en occident et d'autres pays de par le monde et celles-ci peuvent prendre des formes différentes.

Aux États-Unis sous l'ère de Reagan, le taux marginal d'imposition sur les revenus a été baissé de 25% sur une période de trois ans suite à la signature de l'« *Economic Recovery Tax Act* » de 1981, et le taux d'imposition sur les gains en capitaux de 28% à 20%<sup>47</sup>. Les États-Unis ont poursuivi cette politique de réduction des taux marginaux d'imposition sur les revenus, ceux des tranches les plus élevées du barème (États-Unis 46,85% à 41,7 % entre 1990 et 2010 et dans la zone Euro de 49% à 41,8%<sup>48</sup>). Ces mesures avaient pour objectif d'encourager le travail des personnes à la productivité élevée et l'investissement productif. En 1980, plus de 49 pays tablaient sur des taux d'imposition avoisinant les 60% mais en 2000, ce fort niveau d'imposition

---

<sup>46</sup> Canto V-A., Joines D-H., Laffer A-B. (2014, Chap. I)

<sup>47</sup> Joint Economic Committee (1996)

<sup>48</sup> Commission Européenne (2010)

n'existait que dans trois pays (Cameroun, République Démocratique du Congo et la Belgique)<sup>49</sup>.

Également, Auerbach (1985) étudie la question du niveau optimal des impôts en utilisant l'approche marshallienne. Le niveau optimal est atteint si une hausse supplémentaire de la taxation implique une variation de recettes fiscales supérieure à la variation du surplus des consommateurs et des producteurs. En effet, une hausse de l'impôt cause une perte de surplus pour le consommateur, baisse celui du producteur et permet à l'État de collecter un surplus de revenu représentant la différence entre les deux taux d'imposition appliqués à la quantité achetée par les ménages. En conséquence, l'optimum de Pareto n'est plus respecté (lequel correspond à la taxation optimale) car le surplus du producteur et du consommateur baisse à la suite d'une hausse supplémentaire de l'impôt<sup>50</sup>. Ce risque de baisse de surplus à la suite d'une taxation excessive entre en ligne directe avec le thème de l'effet vicieux de l'intervention publique dans l'activité économique.

### 1.1.5 La planification, un cercle vicieux

Hayek explique l'origine des crises par le surinvestissement ; dès lors une augmentation de la part de l'épargne serait salutaire : d'où la nécessité de réduire l'intervention publique grâce à des politiques d'austérité. Cette compréhension des origines des crises et mécanismes de résorption est diamétralement opposée aux préconisations keynésiennes. Hayek trouve dans les politiques keynésiennes (augmentation de la masse monétaire ; importants travaux publics) les causes de l'inflation et de la stagnation économique dans le long terme. À ses yeux, la Théorie Générale de Keynes ne présente que des propositions d'une grande légèreté, reflétant les inquiétudes de ce temps. Il considère que la possibilité de réaliser des interventions ciblées dans l'économie suite à des diagnostics soignés des problèmes du marché n'est qu'illusion. En effet, les différences entre les offres et demandes et les prix qui en découlent représentent un ensemble de vases communicants ; et toute tentative de substituer une partie de cette chaîne par des informations erronées (informations que les décideurs publics jugent convenable et en contradiction à celles recommandées par l'action des individus) est nuisible. Cette intervention va finir en fin de compte par défaire le réseau dans le long terme et entraîner une intervention

---

<sup>49</sup> Gwartney J., Lawson R (2003)

<sup>50</sup> Auerbach A-J. (1985, p. 68)

publique en crescendo dans la sphère économique. C'est pourquoi, l'intervention publique peut être dans ce sens un cercle vicieux : une ingérence même limitée au début favoriserait une tendance à l'immixtion de plus en plus marquée des autorités publiques. Hayek illustre son propos en prenant l'exemple d'un gouvernement qui décide que les enfants devraient boire davantage de lait pour leur santé. Pour arriver à cette ambition noble à laquelle adhèrent les citoyens, l'État intervient en plafonnant le prix du lait à un niveau inférieur à celui du marché. Cette décision aura deux effets opposés à savoir d'une part une hausse de la demande de lait ; et d'autre part, la mise en faillite des producteurs en difficulté à ce prix du marché. La mort de ces exploitations impliquera une chute de la production globale. À ce stade, l'État peut soit laisser faire le marché via la confrontation de l'offre et de la demande de lait; soit décider d'intervenir à nouveau via un allègement du coût de production en baissant le prix des vaches, de leur nourriture et celui des terres ou tout bonnement subventionner le prix du lait en faveur des producteurs par l'intermédiaire des deniers publics ou encore exiger des producteurs de lait de vendre à perte ou sans profits. Chacune de ces mesures prises individuellement aura des conséquences néfastes (la demande de subventions par d'autres secteurs considérés importants pour la santé nationale ; retrait des fournisseurs d'équipements et de produits agricoles). Cette perturbation du système économique continuera sous forme de cercle vicieux tant que l'État s'entêtera à intervenir.

Contrairement à divers auteurs « classiques » qui estiment que l'État doit être neutre et veiller sur l'intérêt collectif et les intérêts individuels qui s'affrontent (laisser faire, laisser passer), Marx et ses disciples analysent le rôle de l'État sous l'angle d'une organisation à base idéologique au service de la classe dominante et qui est appelé à disparaître.

### **1.1.6 L'État, moyen de lutte des classes**

Marx voit l'État comme un moyen de répression de la classe en situation de force. De cette manière, la bourgeoisie s'approprie et utilise l'État comme un moyen d'assujettissement économique des ouvriers. Dès lors, il prend la démocratie non plus comme une vérité en soi mais la dénonce comme une représentation idéologique. Marx pense qu'il ne naît d'État libre à condition que celui-ci soit un corps totalement subordonné à la société. Autrement dit, un État est plus ou moins libre ou totalement sous le joug d'une entité ou groupe suivant que la « liberté d'État » est plus ou moins limitée. L'État doit s'enraciner dans la société et non être considéré comme une structure de souveraineté caractérisée par des spécificités intellectuelles, morales

et indépendantes. Et malheureusement poursuit-il, en dépit de leur diversité de formes, les États demeurent une construction se basant sur le fondement de la société bourgeoise. C'est la raison pour laquelle, ces deux entités ont en commun une multitude de points essentiels<sup>51</sup>.

Concernant les domaines d'intervention, Marx considère qu'« une éducation du peuple par l'État » n'est absolument pas souhaitable mais au contraire c'est l'État qui devrait être instruit par le peuple. L'État ne doit aucunement influencer l'école. Toutefois, la puissance publique doit définir, par une loi globale, les dotations des écoles primaires, les matières dispensées, les critères de choix des enseignants. À propos de la gratuité de l'instruction scolaire pour tous suggérée par le programme de Gotha et d'Erfurt<sup>52</sup>, Marx affirme que rendre libre l'accès (sans frais) des établissements d'enseignement supérieur revient à prendre en charge les dépenses scolaires des classes supérieures<sup>53</sup>.

La justice criminelle peut être sans frais mais la gratuité de la justice civile est problématique car sa principale fonction est de régler les problèmes de propriété qui concernent généralement la bourgeoisie.

L'État doit également veiller au respect des conditions de travail dans les fabriques, les ateliers et à domicile par des inspecteurs de l'État. En cas de manquement de ces derniers à leur devoir de surveillance, les ouvriers devraient pouvoir les traduire devant la justice. À propos des revendications des socialistes d'une réglementation du travail en prison, Marx pense qu'il ne saurait être question de retirer aux prisonniers, pour des raisons de concurrence aux ouvriers, la seule et unique voie d'amélioration ou de repentance (travail productif) qui leur reste<sup>54</sup>.

Par ailleurs, la revendication du programme de Gotha et d'Erfurt - préconisant la suppression des impôts indirects et leur remplacement par un impôt direct unique et progressif sur le revenu et sur l'héritage - n'est pas recevable dans la mesure où l'existence de l'impôt sur le revenu exige des classes sociales hétérogènes et dont les sources de revenu sont différentes<sup>55</sup>. Et l'impôt n'est rien d'autre que le fondement économique de la mécanique gouvernementale.

---

<sup>51</sup> Marx K., Engels F. (1875, p. 43-44)

<sup>52</sup> Programme initial du parti social démocratique allemand accepté en accord commun entre adeptes de Lassalle (pionnier du socialisme allemand) et Marx.

<sup>53</sup> Notons que cet argument n'est pas forcément valable dans notre société contemporaine car justement la gratuité de l'université va dans le sens d'amoinrir les inégalités scolaires liées aux moyens des familles.

<sup>54</sup> Marx K., Engels F. (1875, p. 49)

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 47



Les sociétés coopératives n'ont de valeur qu'à la condition qu'elles ne soient pas sous le joug de l'État ou sous sa protection mais plutôt qu'elles soient l'œuvre de travailleurs indépendants. L'État est une « institution temporaire » dont le prolétariat ou la bourgeoisie mettent à leur disposition dans la lutte des classes. On ne se sert absolument pas de l'État pour la liberté mais plutôt pour empêcher la restauration de l'idéologie de l'ennemi (État ne rime pas avec liberté) grâce à l'accaparement des instruments de production ou des leviers économiques, du choix du personnel administratif et politique<sup>56</sup>. À en croire Marx, l'État est une « fiction » et est appelé à disparaître de lui-même suite à « l'instauration d'un régime social socialiste ». Autrement dit, Marx prévoit le passage d'un État au sens propre du terme au service de la bourgeoisie à un État du type de transition en faveur de la dictature prolétarienne (période de transition entre l'État et le non État). Ce dernier finira par dépérir suite à l'instauration d'une société communiste : c'est la théorie marxienne du « dépérissement de l'État ». Il s'insurge contre le « démocratisme » caractérisé par des limites ou coercitions fixées par la police et rejetées par la logique<sup>57</sup>. Cette position exacerbée de Marx contre l'État est moins marquée chez certains de ses disciples (marxistes).

Ainsi, O'Connor (1973) pense que le point de vue de Marx selon lequel l'État est au service de la classe dominante est un peu simpliste. Il affirme que l'État opère comme une entité séparée. L'économie capitaliste est divisée en trois grands secteurs : les secteurs monopolistique ; compétitif et public. Le premier secteur est dominant dans le système capitaliste car étant source d'innovations et de croissance et les salaires y sont beaucoup plus importants par rapport à ceux des deux autres secteurs. Le second secteur est comparé à une armée de réserve ou secteur de seconde classe et les salariés sont payés au salaire de subsistance. Il est peu probable qu'il y ait une amélioration technologique ou de l'accumulation de capital. Quant au secteur public, il joue deux principaux rôles à savoir soutenir l'accumulation du capital et promouvoir la légitimation de la société capitaliste. Ce secteur ne crée pas de la plus-value mais contribue indirectement à la création de celle-ci en encourageant le processus d'accumulation. Les activités de l'État se divisent en deux : le capital social et les dépenses sociales. Le capital social comprend l'investissement social dont l'objectif est de hausser la productivité (investissements sur les routes, parc industriel, capital humain) et la consommation sociale résultant des dépenses

---

<sup>56</sup> Selon Marx, la démocratie et la liberté ne sont pas identiques au contraire, la démocratie ostracise la liberté.

<sup>57</sup> Op.cit., p. 119-126

publiques pour réduire les coûts de travail du capital privé (à travers des écoles publiques, la sécurité sociale, les services de garde). Quant aux dépenses sociales, on y retrouve l'achat des surplus de production du système capitaliste (politique de la demande globale), l'amélioration de l'harmonie sociale du système capitaliste (allant du bien être à l'aide étrangère). Ce faisant, au regard des besoins crescendo de financement pour soutenir ses dépenses, l'État court le risque d'une crise budgétaire caractérisée par un creusement des déficits publics (obligé de s'endetter). En effet, ce manque de recettes est dû entre autre à la résistance du secteur monopolistique à payer des impôts et taxes et le risque de stabilisation du système encouru en taxant le secteur compétitif. Globalement, l'État ne peut être totalement indépendant dans un système capitaliste au regard de ses liens avec le secteur monopolistique (favoriser l'accumulation du capital ; légitimer le système capitaliste)<sup>58</sup>.

Poulantzas (1976) va dans le même sens en développant une théorie de l'État capitaliste comme un État de crise dans son livre de 1976 et republié en 2013. Selon l'auteur, l'État capitaliste est naturellement associé à la genèse des crises et à la solution aux crises. Contrairement, à Marx qui suppose péremptoirement que l'État est au service de la classe dominante, Poulantzas estime que l'État capitaliste<sup>59</sup> est « relativement » indépendant de la classe dominante (l'État capitaliste est autonome vis-à-vis des privilèges de la classe bourgeoise mais d'une manière limitée). En effet, l'indépendance relative de l'État capitaliste s'explique par deux raisons à savoir l'hétérogénéité des classes dominantes (qui elles-mêmes sont diverses) et la division du travail qui touche l'ensemble des couches de la société y compris les classes dominantes. Par conséquent, l'autonomie partielle de l'État est intrinsèquement liée à la pluralité et à la différenciation dans les classes dominantes. Cette relative indépendance pourrait s'expliquer par la difficulté des classes dominantes à défendre leurs propres intérêts en faisant un arbitrage de court terme au détriment d'une vision de long terme. Justement, l'État est appelé à juguler cette erreur d'arbitrage des classes dominantes en favorisant l'intérêt de long terme de celles-ci quitte à leur priver de réaliser leurs souhaits immédiats (quand l'État fonctionne correctement). La crise de l'État est précisément liée à son incapacité à imposer une organisation efficiente et pérenne reflétant la suprématie de la classe dominante<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> O'Connor J. (1973)

<sup>59</sup> État capitaliste ne veut pas dire que ses dirigeants sont issus de la classe dominante mais est lié à la fonction qu'il exerce.

<sup>60</sup> Poulantzas N. (2013)

Par ailleurs, l'autoritarisme étatique n'est pas souhaitable car impliquant un gonflement de la bureaucratie lequel ne favorise pas une gestion harmonieuse des intérêts des classes dominantes. Ainsi, l'administration se transforme en un lieu de compromission entre capitalistes et classes subalternes au regard du manque de dynamisme de la bureaucratie. Plus le capitalisme se développe et plus l'État capitaliste aura tendance à s'interférer dans les différents compartiments de l'activité économique. Dès lors, en cas de crise, l'État se trouve au début et à la fin de celle-ci pour cause en essayant de l'enrayer, il peut l'aggraver. C'est le cas quand l'État décide de subventionner des branches ou entreprises peu productives en difficulté ou en les obligeant à payer des indemnités chômage affectant de fait leurs budgets et le taux d'intérêt futur.

En somme pour Marx, l'État n'est rien d'autre qu'un moyen pour certains citoyens d'asseoir leur domination (ou satisfaire leurs besoins) et cette vision de manque d'altruisme des hommes politiques est entièrement partagée par les économistes du *Public Choice* qui mettent en exergue la défaillance de l'État via les comportements des hommes politiques, de la bureaucratie et des groupes de pression.

### **1.1.7 Défaillance de l'action politique : Intérêt individuel et groupes de pression**

Contrairement à certains libéraux qui se focalisent principalement sur le fonctionnement du marché, d'autres auteurs de cette famille (*Public Choice Theory*) trouvent comme substance principale de recherche, l'étude des actions politiques des citoyens (politiciens, bureaucrates, électeurs, groupes de pression) dont l'objectif n'est pas l'intérêt général mais l'intérêt personnel (réélection, profiter de subventions). Toutefois, cette nouvelle économie politique se base sur les principes fondamentaux de la théorie néo-classique pour étudier le comportement des citoyens<sup>61</sup>.

Downs (1957, p. 143) à travers le modèle Hotteling-Downs étudie les stratégies adoptées par les élus (partis politiques) pour maximiser leur chance de gagner les élections et par conséquent accéder aux pouvoirs de décision. Pour attirer les électeurs (ayant tendance à choisir d'une manière idéologique en raison d'un manque d'informations et d'un souhait d'amoinrir les coûts liés au choix d'un candidat), les partis politiques inventent une idéologie pour attirer le vote des citoyens dubitatifs. Toutefois, ce raisonnement ne saurait dire que le parti en question

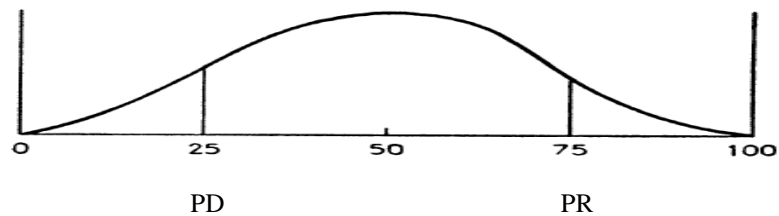
---

<sup>61</sup> Nordhaus W. (1975)

change d'idéologie mais se déguise tout simplement afin d'attirer les récalcitrants tout en évitant de paraître malhonnête et peu fiable. En fin de compte, chaque parti met en œuvre une stratégie de différenciation subtile de son offre politique dans le but d'attirer les électeurs rivaux lors du scrutin au regard des imitations adverses.

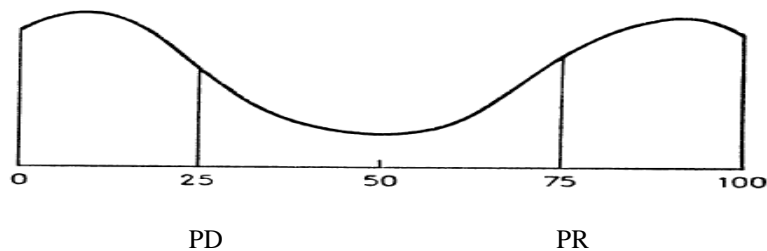
Suivant Downs, l'hypothèse de Hotelling (1929) selon laquelle dans un système démocratique à deux partis (exemple PR : Parti Républicain et PD : Parti Démocratique), ces derniers convergent inévitablement vers le centre et le gagnant sera le parti qui aura réussi à glaner plus d'électeurs sur les 50% du centre, n'est pas forcément vraie. Cette hypothèse n'est vraie que si les votants sont distribués tout au long de l'échelle (voir Graphique I.1).

**Graphique I.1**



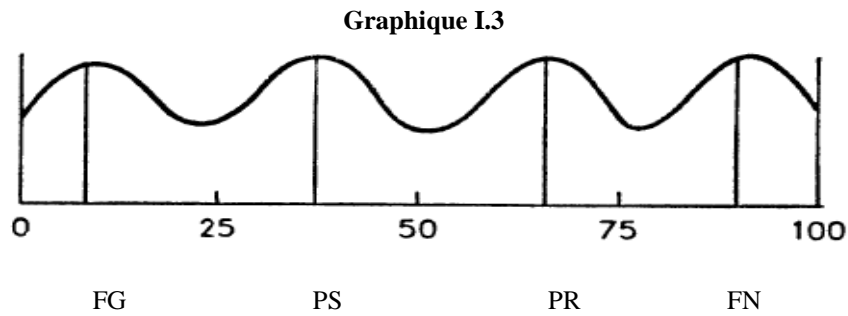
En revanche, si le parti démocratique se situe à la position 25 et le parti républicain se trouve à la position 75 dans un pays à électorat polarisé. Les deux partis se déplaceront tout au long des 50 restants (voir Graphique I.2).

**Graphique I.2**



Chacun des partis peut gagner plus d'électeurs au centre qu'il peut en perdre à son extrême à cause de l'abstention. Chacun gagnerait plus de votants en se déplaçant vers sa position extrême qu'il en perdrait au centre. Cette situation est aussi valable dans système multipartite (Graphique I.3)<sup>62</sup>.

<sup>62</sup> Graphique I.1, I.2, I.3 sont basés sur ceux de Downs A. (1957).



Chaque parti politique<sup>63</sup> cherche à garder ses spécificités et se donne les chances d'être une alternative à ses voisins immédiats. Si un parti glisse « idéologiquement » vers sa gauche alors il gagne des voix alors qu'il en perd lorsqu'il se déplace vers sa droite (les radicaux du parti s'abstiennent) et vice versa<sup>64</sup>.

En définitif, le parti gagnant sera celui qui aura proposé un programme plus en phase avec l'aspiration du votant médian. Cela peut avoir comme conséquence un candidat élu et dont les convictions sont loin d'être en phase avec celles des personnes qui ont eu à voter pour lui. De fait, le risque d'imposture du politique et la recherche de l'intérêt personnel des partis est mis en exergue par Downs et repris par d'autres auteurs tels que Buchanan et Tullock qui sont considérés comme étant les chefs de file de l'école du *Public Choice* grâce à leur livre intitulé « The Calculus of Consent » de 1962.

Suivant ces auteurs, l'État était souvent considéré, dans la théorie économique, comme un « dictateur bienveillant » au pouvoir immense. Cette posture, lui donnait la légitimité de mener des politiques économiques en phase avec l'intérêt général. A l'opposé de cette conception, l'école du *Public Choice* suppose que l'intérêt individuel est grandement reconnu comme étant la grande force de motivation de toute activité humaine. Si l'action humaine n'est pas freinée par des contraintes éthiques ou morales, alors l'individu privilégiera sa promotion individuelle ou son intérêt personnel au détriment de la collectivité. Par analogie, les hommes politiques et les partis politiques s'investissent aux élections dans l'optique de bénéficier des positions de pouvoir ou des privilèges financiers par l'intermédiaire des budgets publics. Il est donc illogique de penser qu'un individu, qui se comporte d'une manière rationnelle et égoïste comme on l'affirme souvent à propos de la vie économique, puisse devenir désintéressé une fois qu'il

<sup>63</sup> Exemple pris en référence au paysage politique français en 2015 (FG : Front gauche, PS : Parti Socialiste, PR : les républicains, FN : Front National).

<sup>64</sup> Downs A. (1957, pp. 142-144)

accède au pouvoir. Avant tout, à l'instar des agents économiques rationnels, les hommes politiques et les fonctionnaires cherchent à maximiser leur utilité personnelle et non l'intérêt général<sup>65</sup>. De ce fait, les entreprises publiques sont souvent inefficaces en raison des jeux politiques et des groupes de pression<sup>66</sup>.

Abordant ces derniers, Olson (1965) se penche sur leur comportement dans une perspective d'une théorie de choix rationnel. Dans son livre *The logic of Collective Action*, il récuse fondamentalement le point de vue conventionnel selon lequel, le domaine politique est un marché semblable aux autres lieux d'échange car chaque acteur cherche avant tout son intérêt personnel. Olson admet que les groupes d'intérêt organisés, tendent à évoluer et œuvrent pour obtenir des avantages en faveur du public mais leurs efforts sont souvent érodés par le phénomène du « passager clandestin ». Cette situation peut influencer négativement le fonctionnement de l'économie de marché. La capacité d'action d'un groupe d'intérêt peut être considérable dans un pays où le secteur public est très important. Dans ce cas, les décisions de production seront effectives au regard de l'activisme des groupes de pression<sup>67</sup> et de l'inertie des contribuables et/ou de la neutralité des autres groupes d'intérêt. Ainsi, plus les groupes de pression fleurissent, et plus la croissance sera faible. De surcroît, le secteur public a d'autant plus intérêt à cette situation que ces groupes serviront de clientèles électorales. Dès lors, la démocratie tend à être un marché entre les groupes de pression et les partis politiques dénués de toute objectivité économique et la conséquence risque d'être un coût social<sup>68</sup> énorme.

Niskanen (1971) explore le sujet des groupes de pression via le problème de la maximisation du profit des bureaucrates<sup>69</sup>. Suivant son entendement, les problèmes de fourniture de services publics par la bureaucratie (c'est-à-dire la difficulté de définir le champ de la production) sont liés au fait que les objectifs des fonctionnaires ne sont pas complètement compatibles avec ceux de l'organisation collective. Dans le cas d'une compatibilité des objectifs, alors la production réelle de la collectivité sera proche de celle désirée en dépit des difficultés. Cependant, dans le

---

<sup>65</sup> Buchanan J-M., Tullock G. (1962)

<sup>66</sup> Ils comprennent les organisations patronales, ouvrières, les associations de consommateurs, de travailleurs, de fonctionnaires, de contribuables.

<sup>67</sup> Becker G-S. (1983)

<sup>68</sup> C'est le coût supporté par les agents qui n'ont pas participé aux transactions ou échanges donnant naissance à l'activité concernée et n'ayant pas été indemnisés à ce titre.

<sup>69</sup> Le terme bureaucrate fait référence aux fonctionnaires et leurs relations avec leur environnement. Parfois ce mot fait référence aussi à une structure organisationnelle, à des caractéristiques comportementales d'agents publics ou à des méthodes dans la fonction publique (Niskanen W-A., 1971, p. 23).

cas d'une incompatibilité des objectifs, les difficultés d'informer des bureaucrates et les écarts de délimitation du champ de la production conduisent systématiquement à un écart important entre production désirée et celle effective. Dès lors, la concurrence entre les entreprises privées et structures publiques est le meilleur moyen de rendre performant des services tels que la distribution des courriers, le transport scolaire. Plus la place de la bureaucratie est importante, plus l'utilisation des ressources publiques et le risque de vouloir tirer un bénéfice privé sur les entreprises par certains fonctionnaires gagnent du terrain. Le secteur public est moins efficace que le secteur privé car le premier manque de compétitivité. En effet, le manque de compétitivité de l'administration (bureaucratie) s'explique par le caractère monopolistique de l'administration publique sur la production de certains services (demande ne pouvant être satisfaite par une offre privée) entraînant une inflation de leurs coûts de production et par conséquent une hausse des dépenses publiques.

Buchanan (1975), quant à lui, pense que la forte présence des groupes de pression peut rendre inefficace l'intervention de l'État dans l'activité économique en raison d'un probable détournement de ressources publiques vers un emploi improductif (une utilisation qui leur convient mieux en tant que votant et consommateurs). C'est pour cette raison que Buchanan préconise « un État minimum » qui respecte les règles institutionnelles qui sont en conformité avec les opinions du peuple car l'unanimité devrait être le soubassement de toute décision publique. La réélection du politique est censée dépendre de la sélection d'un programme électoral désiré par l'électorat. Les bureaucrates exercent un véritable pouvoir discrétionnaire dans la sélection et l'exécution des politiques proposées et cherchent à maximiser leur utilité. La différence de comportement entre les deux groupes est que les actions des hommes politiques peuvent être contraintes dans une certaine mesure par les menaces de défaite électorale alors que les bureaucrates n'ont pas ce problème de sanction électorale. D'autre part, l'utilisation d'un système politique à majorité annihile l'expression correcte de la démocratie et dynamise le clientélisme politique et des groupes de pression<sup>70</sup>.

Par ailleurs, Brennan et Buchanan (1980) traitent de la nature de la taxation à travers l'impact d'une forte imposition et les implications en termes de comportement du gouvernement au regard de la capacité financière en sa possession issue de cette taxation. Ils préconisent la

---

<sup>70</sup> Brennan G., Buchanan J-M. (1980)

logique des restrictions institutionnelles suivant lesquelles les citoyens caractérisés par « le voile de l'ignorance »<sup>71</sup> devraient décider des attributions à déléguer aux gouvernants quant à la conduite des affaires du pays et sans possibilité de déroger à des contraintes. Et ces contraintes s'articulent autour de règles budgétaires (limitation des recettes via le niveau d'imposition) et des règles non budgétaires (définition de franchise, vote de lois, pouvoir législatif et judiciaire). Cependant, ils supposent que l'assertion selon laquelle le processus électoral est suffisant pour servir de contraintes au gouvernement est extrêmement vulnérable. Il est à noter que cette conception de contraintes constitutionnelles vis-à-vis de l'État est à l'antipode de la conception hobbesienne, selon laquelle l'État a le monopole de la coercition et le gouvernement est par nature illimité et est le seul rempart contre le chaos anarchique.

Globalement, les politiques et les groupes de pression sont supposés être des agents ralentissant la machine économique au regard des calculs politiques et la mise en avant le souhait des groupes de pression au détriment de l'intérêt collectif<sup>72</sup>.

Dans le même registre, divers auteurs promeuvent le lien entre actions politiques et croissance économique en considérant l'action du politique comme une variable endogène<sup>73</sup>.

### 1.1.8 Cycle politique et croissance économique

La littérature sur la théorie du « cycle politique » (lien entre motivations politiques, nature des politiques macroéconomiques menées et cycle économique) a connu une floraison au milieu des années soixante-dix et reparties en plusieurs approches. Une première approche table sur l'idée que les dirigeants politiques (variables endogènes) sont guidés par des motivations d'opportunisme ou de pouvoir (maximalisation du vote) alors que les votants qui s'intéressent aux résultats politiques sont supposés irrationnels (ils jugent les politiques rétrospectivement et n'anticipent pas le futur)<sup>74</sup>. Pour Nordhaus (1975, 1989) dans le cadre d'un système politique démocratique (caractérisé par un arbitrage du court et long terme), les hommes politiques prennent très souvent des décisions préjudiciables aux générations futures. De surcroît, les

---

<sup>71</sup> C'est-à-dire que les décisions devraient être prises par des agents économiques qui ignorent tout sur l'histoire de développement du pays, leur propre niveau d'éducation, leur propre classe sociale, leur situation future dans la société. Ce faisant, toutes les décisions préconisées par ces personnes seront globalement universelles et objectives en raison de l'absence de toute possibilité ou tentation de chercher leur intérêt personnel. (Rawls J., 1970).

<sup>72</sup> Toutefois, cette conception négative sur les groupes de pression n'est pas totalement partagée car certains y voient une forme de pluralisme et un moyen de faire entendre les oubliés (Grefe X., 1994).

<sup>73</sup> Beauvallet M-B., Montoussé M. (2004)

<sup>74</sup> Nordhaus W. (1989, p. 3)



politiques appliquées sont toujours devinables allant d'une politique d'austérité ou d'une politique anti-inflationniste en début de législature pour finir par une politique de relance à l'approche des élections. Il prend comme exemple dans son analyse, le choix entre dépenses d'investissement et consommation. L'augmentation des investissements implique une baisse de la consommation par le truchement de l'inflation ou des impôts pour espérer augmenter la consommation après l'élection future. Comme Nordhaus, Lindbeck (1976) suppose l'offre politique comme une variable endogène à l'économie. Il pense que les fluctuations macroéconomiques ne résultent pas majoritairement de la demande globale et de l'instabilité des comportements sur le marché mais d'une manière significative, des interactions complexes entre les forces du marché et le comportement du gouvernement (système politique). À l'idée répandue selon laquelle les autorités publiques ont pour mission de parer aux fluctuations macroéconomiques, Lindbeck estime au contraire que les hommes politiques y contribuent. Il croit que la gestion de la demande globale bien qu'importante n'est pas suffisante pour réussir une politique de stabilisation. Il propose diverses politiques potentielles de stabilisation : les politiques visant à influencer les prix relatifs, celles ayant pour but de favoriser la mobilité et l'efficacité du marché, la gestion de l'offre et de la demande sélective. Ces politiques pourraient faciliter la refonte de la structure du système économique. Or, les actions des gouvernants participent aux fluctuations économiques d'où la nécessité d'une réorganisation du système politique national et international afin d'améliorer la stabilité macroéconomique.

La seconde approche considère que les partis politiques effectuent un arbitrage entre le niveau de chômage et celui de l'inflation. Celle-ci part du postulat que les partis politiques sont guidés par l'idéologie dans leur décision politique et que les votants sont irrationnels. Hibbs (1977) à travers une étude sur douze pays, trouve que les nations régulièrement gouvernées par la gauche sont caractérisées par un faible taux de chômage et une inflation élevée alors que les pays dominés par un gouvernement de droite et du centre se différencient par une faible inflation et un taux de chômage élevé. À travers des séries temporelles sur les États-Unis et la Grande Bretagne, il montre que les démocrates et les travaillistes ont eu à baisser le taux de chômage alors que les gouvernements républicains et les conservateurs l'ont augmenté. Globalement, Hibbs estime que les gouvernements poursuivent des politiques macroéconomiques généralement en concordance avec un intérêt économique objectif et ont une préférence subjective définie par leur groupe politique. D'autres économistes tels que McCallum (1978) analyse ce lien à travers l'hypothèse que les électeurs sont ultra-rationnels. Selon lui, les votants

ont accès aux mêmes informations que les partis politiques. En outre, les électeurs sont tournés vers l'avenir (anticipent le futur) et ne sont aucunement victimes d'un trou de mémoire. De cette manière, les électeurs ne pourront jamais être trompés par les hommes politiques par le biais des politiques de maximisation de votants. Dans le même registre, Alesina, Roubini et Cohen (1997, 1992) pensent que l'explication via l'approche de la situation économique favorable avant élection est simpliste. Ils pensent que la meilleure perspective est de s'intéresser à la relation entre les politiques macroéconomiques, les périodes d'élection, l'orientation idéologique des différents gouvernements, la compétition entre les partis politiques, les lois électorales, la structure des partis, le degré d'indépendance de la Banque Centrale. Ils trouvent que l'approche des élections n'influence pas grandement le niveau de chômage ni le taux de croissance. Toutefois, le taux d'inflation et le déficit par rapport à la production tend à augmenter après les élections en raison de questions d'opportunisme et de maximisation du nombre d'électeurs.

Cette vision d'inefficacité des gouvernants via la politique économique est partagée par les économistes adeptes du principe des « anticipations adaptatives » et celui des « anticipations rationnelles » des agents.

### **1.1.9 Politiques économiques et phénomène d'anticipations**

Les effets de l'intervention publique sur l'activité économique sont également abordés sous l'angle du concept d'anticipations adaptatives (les monétaristes) et du principe d'anticipations rationnelles (nouvelle macroéconomie classique).

Les monétaristes arguent que l'État, par les règles qu'il impose sur les différents marchés et par le non-respect de la discipline monétaire<sup>75</sup>, trouble le fonctionnement parfait du système économique. Toute intervention conjoncturelle des pouvoirs politiques n'engendrera qu'une accentuation des perturbations économiques à travers l'effet d'éviction (voir encadré, ci-dessous.) plutôt que de les atténuer. Pour Friedman, « la liberté est essentielle pour le bon fonctionnement des relations entre les individus, et pour la sauvegarder, il est nécessaire de restreindre le rôle du gouvernement et accorder une importance primordiale à la propriété

---

<sup>75</sup> Friedman M. (1968)

privée, ou au libre marché<sup>76</sup> ». Dès lors, l'intervention étatique est improductive pour deux principales raisons :

Premièrement, en raison des retards dans l'identification d'un problème conjoncturel, toute politique économique sera confrontée à des incertitudes. Les données, même temporaires, demandent un certain délai pour être à la disposition des autorités publiques, elles sont sujettes à des révisions permanentes et les informations disponibles sont souvent divergentes. Les autorités publiques sont souvent confrontées à une grande indétermination quand elles doivent effectuer un diagnostic sur la conjoncture. En raison des retards probables, l'efficacité d'une politique de relance commence à se faire sentir qu'à la fin du cycle de ralentissement, et le résultat risque d'être des tensions inflationnistes lors de la reprise de l'économie. Inversement, en situation de tensions inflationnistes, une politique restrictive ne commence à prendre effet qu'au moment du retournement cyclique, ce qui accentue l'importance d'une récession naissante (créer un chômage cyclique inutile).

Par exemple une baisse des demandeurs de travail sur un mois signifie-t-elle impérativement une reprise de l'activité économique ou d'une variation transitoire susceptible de changer le mois suivant ? Difficile d'y répondre au moment de l'estimation. Il faudrait du temps pour appréhender les raisons de cette évolution avant que l'État puisse passer à l'action.

Les retards sont problématiques vu que les experts économiques des États ne peuvent réaliser des prévisions précises. Les décideurs politiques courent, de ce fait, le risque de mener de mauvaises politiques face à une situation conjoncturelle donnée. La situation est d'autant plus périlleuse que l'État connaît à peine avec exactitude la valeur des prévisions passées. Pour Friedman, les retards liés au délai d'application d'une politique économique sont longs et variables, ce qui rend le choix d'une politique donnée aventureuse.

Deuxièmement, à l'approche des élections, les autorités publiques s'attellent à rendre l'économie en bonne santé. Ils tentent ainsi d'augmenter les dépenses publiques pour stimuler l'activité, ce qui met l'économie dans une situation de surchauffe pendant les périodes électorales. Le résultat serait des gains en matière d'embauche, cependant les coûts en termes d'inflation pourraient être importants après les élections. Dès lors pour les monétaristes, l'inflation émane des pouvoirs politiques.

---

<sup>76</sup> Friedman M. (1976)

Les politiques keynésiennes, selon Friedman, peuvent améliorer la situation de l'emploi à court terme, mais elles sont inefficaces dans le long terme et même néfastes puisqu'elles n'améliorent pas la situation du chômage en abaissant celui-ci au-dessous de son niveau naturel et au prix d'une hausse de l'inflation. Il préconise des politiques économiques basées sur des règles simples plutôt que sur des interventions discrétionnaires de l'État<sup>77</sup>.

En somme suivant le courant monétariste, l'État est un agent exogène à l'économie dont l'intervention ne fera que perturber les lois naturelles de l'économie. Il est la cause principale des problèmes économiques tels que l'inflation, le chômage, les dilapidations des deniers publics. Aussi les politiques économiques peuvent être efficaces à court terme mais inefficaces à long terme. Cependant, cette illusion monétaire de court terme admise par Friedman est rejetée par la nouvelle école classique. La caractéristique essentielle du raisonnement de ces auteurs de la nouvelle macroéconomie classique (NMC) repose sur l'hypothèse des anticipations rationnelles. Ce qui suppose que les agents économiques ne sont nullement victimes d'une illusion monétaire. Ce faisant, l'illusion monétaire de court terme admise par Friedman et constituant la base de la courbe de Phillips<sup>78</sup> est rejetée par les nouveaux classiques. Il n'existe pas un laps de temps pendant lequel la politique de relance réduirait le chômage. Selon ce courant, dès que les pouvoirs publics effectuent des politiques de relance de la demande, les agents s'attendent à ce que les prix flambent et revendiquent alors une hausse des salaires nominaux pour conserver leur pouvoir d'achat. L'indexation des salaires à l'inflation est supposée ici totale. Ainsi, en dépit d'une hausse de l'inflation, le coût du travail reste le même ( $W/P$  reste constant avec  $W$  le salaire nominal et  $P$  le niveau général des prix) et le taux de chômage reste toujours à son niveau naturel.

Globalement suivant ce principe des anticipations rationnelles, les politiques économiques dont les effets sont pleinement anticipés par les agents économiques sont non seulement inefficaces, mais nuisibles car elles accélèrent l'inflation sans diminuer le chômage.

Lucas (1972), Sargent et Wallace (1981) abordent dans le même sens en énonçant le principe d'invariance (ou d'inefficience). Celui-ci stipule que toute politique monétaire ou budgétaire est inefficace. Seules les variables aléatoires, donc non anticipables de la masse monétaire,

---

<sup>77</sup> Barro R., Gordon D. (1983) et Rogoff K. (1985)

<sup>78</sup> Phillips W. (1956), « The Relation between Unemployment and the Rate of Change of Money Wage Rates in the United Kingdom, 1861-1957 », *Economica*, New Series, Vol. 25, No. 100, pp. 283-299.

peuvent affecter le revenu et l'emploi, car elles seules peuvent tromper les agents économiques. Ils préconisent la mise en œuvre de politiques structurelles agissant sur l'offre et la demande de travail ainsi que sur un meilleur appariement de ces deux variables.

D'autres auteurs abordent le concept d'anticipation sous l'angle de la crédibilité des politiques annoncées. Kydland et Prescott. (1977) mettent en évidence les phénomènes d'incohérence temporelle ainsi que ses conséquences en termes de crédibilité de la politique économique. En effet, la politique économique annoncée à un moment donné, est décidée en fonction de la situation présente et des prévisions, et paraît a priori optimale. Cependant, vu les délais de mise en œuvre de cette dernière, un retournement de conjoncture peut s'opérer à tel point que cette politique précédemment décidée devienne inadaptée à la nouvelle situation, et que les autorités monétaires estiment devoir revenir sur leurs engagements. Cela affecte leur crédibilité. L'écart entre optimalité à priori et sous-optimalité à posteriori est nommé incohérence temporelle. Par exemple, si les agents doutent de la réelle volonté des autorités monétaires à lutter contre l'inflation, alors ils ne changeront pas leurs anticipations. Des écarts répétés entre objectifs annoncés et politiques menées par les autorités monétaires affectent leur crédibilité<sup>79</sup>.

Un autre exemple est le cas de la construction d'une digue de protection. Considérons qu'il n'existe pas de mesures publiques claires prohibant la construction de maisons dans la zone inondable. Les agents rationnels bien conscients du manque de volonté du gouvernement à construire des digues et barrières de protection bâtiront leurs maisons dans la zone à risque. Cela s'explique par le fait que les citoyens savent qu'une fois leurs demeures construites l'État reviendra sur sa décision et construira les digues et barrières de protection dont ils ont besoin<sup>80</sup>.

Ils préconisent diverses solutions. Par exemple, le respect des règles d'inflation intangibles en phase avec les promesses pour éviter un niveau d'inflation important (les changements de politiques économiques impliquent une modification de comportement des agents rationnels). Il est préférable que les gouvernants suivent des règles préétablies (assurer la crédibilité) plutôt qu'une politique discrétionnaire (problème d'incohérence temporelle).

Globalement, l'étude de la place de l'État en termes d'anticipation conduit chez les monétaristes et les nouveaux classiques à l'inefficacité des politiques publiques dans la sphère économique.

---

<sup>79</sup> Kydland F-E., Prescott E-C. (1977, p. 474)

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 477

En effet, les monétaristes supposent que les politiques économiques sont inefficaces dans le long terme bien qu'elles puissent l'être dans le court terme (illusion monétaire). Toutefois, la nouvelle macroéconomie classique considère qu'il n'existe aucunement un laps de temps pendant lequel la politique publique est efficace. L'intervention de l'État ne fera qu'entraver la bonne marche de l'activité d'entrepreneuriat. À en croire les « classiques » dans leur ensemble, l'intervention publique massive en plus de son impact négatif sur les entreprises et les citoyens via les impôts entraîne également une hausse des déficits publics et la dette publique.

### Encadré I.1

**L'effet d'éviction** désigne un phénomène suivant lequel l'ingérence des pouvoirs publics dans l'activité économique provoque un élargissement du secteur public au détriment du secteur privé.

L'interprétation des effets d'éviction englobe plusieurs phénomènes sans rapport direct les uns les autres.

Le processus le plus courant de l'éviction directe à court terme est celui correspondant à une conjoncture de plein-emploi. Toute tendance à la hausse des dépenses publiques dans une situation de plein-emploi des ressources ne pourra s'effectuer qu'au prix d'une baisse des dépenses privées et à l'issue d'un mécanisme inflationniste entraînant un rationnement inéluctable.

Mais, vu que cette situation de plein-emploi n'est quasiment jamais réalisée, les mouvements par un surplus de dépenses publiques ne deviennent pertinents qu'en situation de sous-emploi. Barro (1989), avec l'hypothèse d'ultra-rationalité a essayé de justifier l'effet d'éviction. Il suppose que les agents considèrent que les dépenses publiques participent au bien-être, à la même enseigne que les dépenses privées, et par conséquent, répondront à l'augmentation des dépenses de l'État par une baisse automatique et dans une même proportion de leurs dépenses : c'est le principe de l'équivalence ricardienne.

À côté de ces mécanismes directs, on peut noter des canaux indirects<sup>81</sup> :

---

<sup>81</sup> Greffe X. (1991)

- l'éviction par le rationnement quantitatif : toute augmentation des dépenses publiques financées par des emprunts publics se traduirait par la chute de l'offre de fonds prêtables destinés aux usages privés.

- l'éviction par le prix ou le taux d'intérêt : toute expansion du déficit public se manifesterait par une surenchère sur le taux d'intérêt, quelques projets privés ne seraient pas financés et la demande diminuerait d'autant. La conséquence pourrait être, à moyen terme, une augmentation des prix et des salaires qui risquerait d'accentuer le chômage.

L'éviction à moyen terme est associée aux effets néfastes du déficit de l'équilibre extérieur. La relance via les dépenses publiques occasionnerait une dégradation du solde des échanges extérieurs en raison de la structure de l'offre des économies (nombre d'entreprises, capacité exportatrice de l'économie...). Dès lors, l'effet positif escompté de l'emploi risquerait d'être compensé ou dépassé par l'effet négatif lié à la hausse des importations et à la répartition désavantageuse entre offre intérieure et offre extérieure.

À long terme, l'éviction se matérialiserait par l'importance des échanges extérieurs. Si l'efficacité d'un pays dépend de l'importance de la population active dans le secteur productif et si l'emploi public est tenu a priori comme ne participant pas au relèvement de la capacité productive, toute hausse du ratio de dépenses publiques dans le PIB est supposée évoluer au même rythme que la capacité exportatrice du pays.

Néanmoins, on peut remarquer que toute augmentation des dépenses publiques ne se concrétise pas nécessairement par une hausse de l'emploi public ; et même s'il en est ainsi rien n'indique que l'emploi public est improductif.

Keynes et des auteurs tels que Eisner ont vigoureusement contesté cette thèse de l'effet d'éviction :

Eisner (1989), faisant référence à l'économie américaine souligne que le déficit public n'est pas synonyme de désépargne et que l'unique déficit précis est celui qui se manifeste par une augmentation de l'endettement<sup>82</sup>.

---

<sup>82</sup> Eisner suppose que la mesure doit se focaliser sur le flux de revenu courant et éviter la comptabilisation économiquement absurde des ventes réelles ou financières comme des recettes et les achats d'actifs financiers comme une production. De tels ventes et achats sont essentiellement des changements de portefeuille et n'ont aucun effet de premier ordre sur la dette nette ou les capitaux propres de l'État ou le secteur privé.

Gramlich (1995) récuse l'équivalence ricardienne en soulignant que rien n'indique que les dépenses publiques soient responsables de la désépargne privée et par conséquent de la baisse à long terme de l'intensité capitaliste dans l'économie et du niveau de vie standard. Les consommateurs choisissent délibérément de diminuer leur épargne d'une part et de permettre à l'État, par le truchement des élections, d'augmenter ses dépenses.

### 1.1.10 Fardeau de la dette et déficit

La question des déficits et dettes publics a traversé la science économique et nombreux sont les économistes « classiques » qui s'y sont intéressés d'Adam Smith à nos jours.

Smith suggère que le budget de l'État soit toujours équilibré afin d'éviter l'inflation, de limiter l'endettement des États et de surcroît servir de moyen de contrôle de l'action gouvernementale<sup>83</sup>.

Ricardo, quant à lui, pense que l'abondance de dépenses de l'État et des citoyens paupérise la nation et toute action visant à inciter à une réduction des dépenses du gouvernement et par conséquent à équilibrer le budget, rétablirait la situation périlleuse de l'État. Ricardo aborde la question de la neutralité de la politique de relance par les dépenses publiques en soulignant que toute augmentation de la dette publique dans le présent est synonyme d'une hausse des impôts futurs pour le paiement du capital et des intérêts de cette dette. Aussi, Ricardo souligne qu'il n'y a pas de différence entre les trois modes de financement du déficit à savoir par l'impôt, par l'emprunt remboursable financé par une hausse des impôts (principal et charges d'intérêt) ou encore par une émission monétaire non remboursable financée par les impôts (charges d'intérêt). Ce principe a été également repris plus tard, par Barro sous le nom de principe d'équivalence ricardienne via les hypothèses suivantes<sup>84</sup> :

- le fardeau de la dette est transmis dans le temps (générations futures), il subsiste une analogie entre dette publique et celle privée, il n'existe pas une différence importante entre dette publique externe et celle interne, les titres publics constituent des outils de couverture contre les impôts à venir ;

---

<sup>83</sup> Smith (1776, livre.5, Chap. II, Sect.2, « Des impôts »).

<sup>84</sup> Barro R-J (1974)



- les impôts sont forfaitaires (pas de distorsion, ni d'effets de richesse encore moins d'effets de substitution entre les consommations) et les agents anticipent parfaitement les impôts futurs à payer suite à une émission de dette publique (les agents ne sont aucunement victimes d'une illusion sur l'avenir.

-chaque génération est constituée d'un nombre fini de personnes et se soucie de la génération future et les individus sont supposés avoir exactement les mêmes comportements (même goûts du risque, même productivité, homogène) ;

- l'économie est caractérisée par une situation de concurrence pure et parfaite sans incertitude, les marchés des capitaux sont parfaits (il n'existe pas de frictions, d'asymétrie d'information, ou de contrainte de liquidité) ;

- la technologie est statique au fil du temps et le progrès technique inexistant ;

- le niveau des dépenses publiques est donné et constant ; les finances publiques sont solvables et dès lors l'État peut se financer par émission monétaire ou par impôt ;

- les impôts sont forfaitaires

Barro (1974, 1989) met en évidence le fait que l'effet des dépenses publiques soit indépendant de la manière dont celles-ci sont financées. En cas de financement par emprunt, les ménages anticiperont une hausse des impôts futurs pour le paiement des intérêts de la dette et le remboursement du capital. Pour se protéger, les contribuables épargneront davantage en achetant des titres publics pour se préparer à la hausse future des impôts atténuant ainsi l'effet du multiplicateur keynésien. Si le financement s'effectue par voie monétaire<sup>85</sup>, celui-ci devra être compensé ultérieurement par des impôts mais ces derniers n'auront pas à payer des intérêts liés à la dette. Cependant, aux yeux des ménages, cette émission de monnaie est une perte de pouvoir d'achat futur. Ainsi, ils anticiperont des émissions récurrentes de monnaie et s'attendront rationnellement à une dégradation de leur pouvoir d'achat en raison de l'inflation et épargneront davantage pour garder leur niveau d'encaisses réelles inchangées. Les autorités publiques, en remplaçant l'impôt par la dette, ne modifient nullement le revenu permanent<sup>86</sup> des ménages. Par ailleurs, Barro explique que les individus effectuent un arbitrage rationnel

---

<sup>85</sup> Il s'agit d'actifs monétaires non rémunérés ou d'avances de la Banque centrale au budget ou encore il s'agit en pratique principalement de titres à court terme émis par le trésor et détenus par les banques ou les fonds d'investissement.

<sup>86</sup> C'est le revenu que le ménage juge comme étant de nature durable (Friedman M., 1957).

entre la consommation et l'épargne en raison de l'altruisme intergénérationnelle. Il raisonne sur un horizon temporel infini vu que la génération actuelle est préoccupée par le bien être des générations futures. Dès lors, en cas de baisse des impôts, les ménages épargneront davantage afin de laisser à leurs descendants un héritage pour que ces derniers puissent s'acquitter des prélèvements supplémentaires ultérieurs. En somme, pour Barro, que les dépenses publiques soient financées par émission de dette, par création monétaire ou par la hausse des taxes, l'effet sur la consommation est identique. Il en conclut que le multiplicateur fiscal est nul. Cependant cette thèse est sujette à discussion sous certaines conditions <sup>87</sup> :

- horizons différents pour le consommateur et pour l'État : si les consommateurs adoptent une perspective de court terme et si les dépenses publiques sont financées par des impôts fixés sur une période plus longue ou portant sur des revenus gagnés sur une période plus longue alors la hausse des dépenses n'affectera pas la consommation des ménages.

- taux d'intérêt payés par l'État et ceux reçus par les consommateurs différents. À titre illustratif, si le coût de l'endettement de l'État est supérieur au taux d'intérêt du placement des ménages, par exemple en raison des commissions des intermédiaires financiers, les ménages n'ont pas beaucoup d'intérêt à épargner pour payer des impôts futurs car leur épargne est moins rémunérée que n'augmentent les impôts requis dans le temps.

Dans ce cadre, Buchanan (1958) aborde le sujet à travers la notion de « nouvelle orthodoxie de la dette publique » basée sur trois hypothèses<sup>88</sup> diamétralement opposées à celles de Barro (1974,1989) :

- la création de la dette publique n'implique pas un transfert du fardeau réel aux générations futures ;

- l'analogie entre dette individuelle ou privée et emprunt public est fallacieuse pour l'essentiel. Dans le cas de la dette publique, les individus sont moins concernés alors que dans le cas de celle privée, les individus savent qu'ils devront impérativement payer et même à leur décès leurs parents payeront<sup>89</sup> ;

---

<sup>87</sup> Artus P. (1996, p.15)

<sup>88</sup> Buchanan (1958, pp. 7)

<sup>89</sup> Buchanan J-M., Wagner R-E. (1977, p. 19)

- il existe une forte et importante différence entre dette intérieure et celle extérieure. Quand il s'agit de la dette publique interne, les créanciers sont exactement les contribuables qui devront payer à eux-mêmes et il n'y a pas de sorties de ressources. En effet, ce ne sont pas nécessairement les mêmes individus : les contribuables ; les créanciers peuvent être des personnes différentes mais comme ce sont tous des résidents, l'effet net, global au niveau de la nation, est neutre. Dans le cas de la dette extérieure, les citoyens devront payer les intérêts à l'étranger ce qui représente une perte de ressources pour la nation.

Par conséquent, la règle budgétaire devrait être fixée de telle sorte que le niveau des dépenses publiques ne dépasse pas la somme des taxes et de la dette interne. Il considère que la dette publique externe peut être le signal d'une « irresponsabilité budgétaire » et devrait être évitée quand c'est possible<sup>90</sup>

L'effet négatif du déficit est également évoqué par certains monétaristes. Brunner et Meltzer (1972, p. 20) affirment que le déficit budgétaire financé par l'émission de titres publics à chaque période implique une hausse continue des prix des actifs et des taux d'intérêt. D'autre part, Brunner (1986) considère que les ultimes instruments budgétaires affectant l'économie sont entre autres le niveau des dépenses publiques en biens et services, le système de taxation effective (incluant aussi bien les taxes positives et les taxes négatives), la valeur réelle des obligations publiques, et celle des actifs publics. Il préconise aussi la suppression de la composante cyclique dans les dépenses et les revenus budgétaires dans une analyse de long terme de la politique budgétaire car celle-ci augmenterait le niveau du déficit. Le surplus d'inflation représente ainsi le taux de taxation supplémentaire accroissant le revenu de l'État suite à une dépréciation réelle de la dette publique nominale. De tels ajustements sont inévitables pour obtenir des effets économiquement significatifs. Aussi, le déficit affecte probablement le taux d'intérêt à travers ses conséquences sur la dette consolidée (stock de dette) et sur le risque de portefeuille émanant de l'incidence de l'incertitude des impôts futurs (épargne). En outre, une hausse permanente d'un large déficit implique un accroissement persistant du stock de dette réelle par tête. Cet accroissement implique non seulement une hausse du taux d'intérêt nominal mais initie également une tendance à la hausse des taux d'intérêt réel<sup>91</sup>. Donc, il est impossible de faire coexister une politique monétaire non

---

<sup>90</sup> Buchanan (1958, pp. 10)

<sup>91</sup> Brunner K. (1986, p. 714-717)

inflationniste et une politique de déficit permanent dans le long terme. Par conséquent, il est nécessaire de contrôler le déficit pour espérer une croissance stable.

La nouvelle théorie anti-keynésienne (NAK) des finances publiques traite également la question du déficit sous l'angle de l'inefficacité des politiques budgétaires de stabilisation pour deux raisons principales<sup>92</sup> :

- d'abord, les autorités étatiques utilisent la politique budgétaire d'une manière non efficiente et à des fins électoralistes en lieu et place de la régulation. En outre, les États ne font pas l'effort nécessaire en période de bonne conjoncture d'où une hausse récurrente des déficits publics conduisant à une accumulation de dettes publiques ;

- ensuite, les déficits budgétaires sont nuisibles à la production, car étant la source de la hausse des taux d'intérêt et celle-ci engendre alors le déclin de la demande privée (car les ménages anticipent une hausse des impôts) entraînant de fait ainsi une baisse de l'offre.

Donc une diminution du niveau de dépenses publiques (baisse du déficit public) évite l'effet d'éviction à travers une baisse anticipée des taux d'intérêt de court et long terme ; ce qui est favorable à l'investissement. Ce faible niveau de taux d'intérêt peut provenir d'un faible risque de défaut de paiement de la dette publique ou de l'anticipation qu'un faible niveau de dette publique est synonyme d'un taux d'inflation plus bas.

Toutefois, malgré leur croyance sans faille au laissez faire et au laissez-passer, nombreux sont les économistes « classiques » qui ne pas totalement opposés à un minimum d'intervention de l'État afin de remplir des fonctions régaliennes irréalisables par le système de marché.

### **1.1.11 L'État régulateur économique et social**

Smith aborde la place de l'État à travers certaines fonctions. Il pense que les fonctions essentielles à une bonne organisation de l'économie de marché peuvent ne pas être garanties de manière spontanée et il convient alors de faire intervenir l'État. L'action régulatrice de l'État est primordiale au fonctionnement harmonieux de la société. Cette action doit permettre que l'intérêt individuel ne soit pas détrôné par l'intérêt particulier d'une catégorie sociale, d'une corporation de manufacturiers ou d'un individu dont les ambitions sont, le plus souvent, de s'offrir des avantages. Smith préconise une conception de l'État à mi-chemin de la thèse de

---

<sup>92</sup> Creel J., Ducoudré B., Mathieu C., Sterdyniak H. (2005)

Hobbes (pour qui l'État est un dispositif organique qui protège l'homme contre ses semblables) et l'idée de Marx (l'étiollement de l'État dans une société ayant dépassé la lutte des classes et ayant atteint le stade du communisme). Il prône ainsi l'idée d'un État, régulateur social et économique, qui veille sur l'intérêt individuel et qui résiste aux intérêts particuliers. Le souverain doit effectuer des dépenses de sécurité (défense nationale, police, justice) pour une protection aussi efficace que possible de chaque citoyen contre l'oppression et l'injustice de tout autre membre de la société<sup>93</sup>.

En sus, pour favoriser l'accumulation et la production de richesses, l'État doit réaliser et entretenir des infrastructures publiques que les entreprises privées ne souhaitent produire<sup>94</sup>. Les entreprises peuvent trouver que la production des biens collectifs est sous-optimale pour elles en raison des défaillances du système de marché. Dès lors, seul l'État acceptera la production et la fourniture de ces biens collectifs et souvent à perte pour l'intérêt général en espérant pouvoir compenser ce manque à gagner par des prélèvements fiscaux. Suivant les circonstances, Smith conçoit deux types de biens ou services publics :

- les biens collectifs<sup>95</sup> dont les conditions de marché ne permettent pas leur fourniture ;
- ceux dont la production est réalisable par le secteur privé mais en raison du problème du passager clandestin, les individus préféreront ne pas participer au financement du bien collectif nonobstant qu'il y soit de leur intérêt (école publique, route)<sup>96</sup>.

Dans le même ordre d'idées, Say (1803) pense que l'intervention publique peut être nécessaire afin de favoriser la production des entreprises privées par la construction d'infrastructures (routes, ponts, communication). Le moyen le plus efficace pour soutenir la production est d'assurer la sûreté des personnes (sécurité, application des lois, liberté).

De même, Walras (1874, Sect. VIII) considère qu'aucune économie ne fonctionnerait sans l'intervention d'une autorité publique chargée de la sécurité des citoyens, du territoire.

---

<sup>93</sup> Smith A. (1965, p. 215 et 219)

<sup>94</sup> Smith A. (1965, p. 321)

<sup>95</sup> Un bien collectif peut être défini comme un bien non rival et non exclusif : la consommation du bien par un individu n'empêche en rien l'utilisation de celui-ci par un autre consommateur et il est impossible d'exclure un citoyen de l'usage du bien par le système des prix (exemple de la lumière fournie par un réverbère dans une rue). Un bien collectif devient un bien public si en raison de la défaillance du marché, l'État se charge de la production de ce bien. Il est à noter que tout bien collectif n'est pas forcément un bien public et vice versa.

<sup>96</sup> Il suggère aussi la mise en place d'un salaire de subsistance par la puissance publique pour des raisons économiques et d'éthique.

Smith A. (1776, Tome. I, p. 139-213)

Malgré son penchant sans équivoque pour le libéralisme, Pigou (1921) préconise l'intervention de l'État en situation de guerre en effectuant des dépenses d'urgence telles que les dépenses militaires, de nourritures mais également aider les industries à se développer et assister les cultivateurs via les subventions. Par ailleurs, il prône l'intervention des autorités publiques dans le domaine environnemental afin d'amoindrir les éventuelles divergences entre coûts privés et sociaux (par exemple la nuisance sonore, la détérioration du paysage, la pollution de l'eau etc.). Pigou suppose que lorsque l'activité économique est source de coûts externes, alors l'État doit s'autosaisir en faisant supporter un coût financier (taxe) aux pollueurs correspondant aux dommages infligés à la société : c'est « le principe du pollueur-payeur ». Cette taxe est nécessaire car les acteurs économiques omettent souvent l'impact social de leur activité économique.

Hayek lui, ne préconise pas une absence totale de l'État dans le système économique mais seulement les activités où cela conduirait à un dysfonctionnement des signaux gouvernant le marché. Par exemple, l'État n'a pas à s'interférer dans le mécanisme de fixation du salaire<sup>97</sup>.

Globalement, les économistes libéraux, toutes obédiences confondues supposent que l'État à travers ses dépenses est improductif et inefficace. Il n'a pas à occuper une place importante dans l'activité économique et doit se contenter tout simplement des tâches régaliennes nécessaires à la liberté individuelle d'entreprendre. Toutefois, cette conception à connotation négative du rôle économique de l'État ne fait pas l'unanimité dans le concert des économistes. En effet, durant la période de la crise des années trente, la théorie économique existante peinait à expliquer les causes de l'effondrement de l'économie mondiale ou à proposer des politiques publiques idoines pour relancer promptement la production et l'emploi. C'est dans ces circonstances que Keynes a tenté d'apporter une alternative en affirmant que la demande globale<sup>98</sup> est la force motrice la plus importante pour endiguer les difficultés économiques. Keynes pense que l'État, à travers les politiques publiques, peut soutenir l'économie à assurer le plein-emploi et la stabilité des prix<sup>99</sup>. Ce point de vue a été perpétué par divers adeptes de la théorie keynésienne.

---

<sup>97</sup> Hayek F. (2006)

<sup>98</sup> Consommation des ménages, dépenses de l'État, investissement et exportation nette.

<sup>99</sup> Jahan S., Mahmud A-S., Papageorgiou C. (2014)

## 1.2 Modèle keynésien : L'État, agent économique productif

À la différence de la préconisation orthodoxe d'un État minimal par le principe de la main invisible, les hétérodoxes (keynésiens) pensent que le fonctionnement « spontané » du système économique est inefficace et ne permet pas d'éviter les crises économiques, d'où l'importance de l'intervention étatique pour remédier à la défaillance du marché. En outre, l'action publique est souhaitable au regard de l'insuffisance de la demande globale, facteur de hausse du chômage (invalidation de la loi de Say quant à l'impossibilité d'une crise de surproduction). Cette intervention de la puissance publique peut s'accomplir via les dépenses publiques (contribution par la hausse de la demande globale) ou par l'intermédiaire des prélèvements sur le secteur privé (individus et sociétés). Dans cette sous-section, il s'agit de mettre en évidence les auteurs keynésiens qui se sont attelés à montrer l'impact positif de l'action publique par le biais des différentes fonctions de l'État et ses domaines d'intervention. Ils ont également tenté de montrer le caractère erroné d'une idée répandue dans l'analyse classique sur le déficit et la dette publique à savoir le principe de la finance saine.

### 1.2.1 Les dépenses publiques, leurs composantes et leurs effets sur l'emploi

L'analyse des effets budgétaires sur l'emploi a été introduite dans la littérature des finances publiques au milieu des années trente grâce à la Théorie Générale de Keynes de 1936 qui a profondément bouleversé le thème central de la théorie budgétaire. Le sujet de discussion est passé de l'analyse des variations des ressources utilisées à leurs effets sur le niveau global de l'activité. L'emploi est de fait vu comme dépendant de la demande agrégée et de la politique budgétaire (une contributrice directe à l'emploi). La politique budgétaire devenait un déterminant crucial du niveau d'emploi<sup>100</sup>. La place de l'État est fortement présente chez Keynes, et mérite des éclaircissements puisqu'elle se démarque fortement de la conception traditionnelle.

En effet, dès février 1930, Keynes proposa au Comité Macmillan sept remèdes pour sortir de la crise de 1929, parmi lesquels<sup>101</sup> des dépenses d'investissement public (politique de travaux

---

<sup>100</sup> Musgrave R. (1985, p. 46)

<sup>101</sup> Les sept remèdes soumis par Keynes le 28 février 1930 au comité Macmillan ((le rapport est publié en juin 1931) sont (par ordre croissant d'intérêt et d'efficacité) :

(i) la dévaluation (utilisable seulement en dernière extrémité),

publics) financées par emprunt<sup>102</sup>. Il affirme ainsi que : « *l'investissement réalisé par l'État brisera le cercle vicieux. Si on peut arriver à appliquer cette politique pendant une paire d'années, cela aura comme effet, si mon diagnostic est exact, de restaurer les profits des entreprises à un niveau normal, et l'entreprise privée repartira...* » (CW XX, p. 120). Ce mécanisme de relance se fait via le mécanisme du multiplicateur sous l'hypothèse d'un certain degré de myopie des ménages.

Il rejette par la même occasion les critiques évoquées par le Trésor public (*Treasury view*) d'effet d'éviction<sup>103</sup> puisque selon lui, les dépenses nouvelles provenant de cet investissement public contribueront à créer de l'activité<sup>104</sup>, donc à diminuer les dépenses imputables au chômage et à restaurer les marges de profit des entreprises. Ce faisant, les sommes générées permettront le remboursement de l'emprunt.

Toutefois, le traitement de la question des composantes des dépenses publiques reste moins explicite puisqu'il n'évoque que les dépenses sur fonds d'emprunt, même « *quand elles sont inutiles* » (c'est-à-dire, quand elles ne contribuent pas directement à l'augmentation de la richesse), peuvent enrichir la communauté. Keynes note en effet, avec une certaine ironie que l'opinion publique (dont les hommes politiques et les banquiers) préfère souvent des dépenses sur fond d'emprunt totalement inutiles, à des dépenses partiellement inutiles qui, n'étant pas totalement dépourvues d'utilité, sont jugées au regard de critères strictement économiques<sup>105</sup>.

- 
- (ii) une réduction générale des revenus nominaux qui s'appliquerait à tous les salaires, rémunérations et émoluments de quelque nature qu'ils soient,
  - (iii) des subventions aux entreprises en général ou à certains secteurs en particulier ;
  - (iv) la rationalisation de l'industrie en cas de capacités de production excédentaires ;
  - (v) le retour à un certain protectionnisme ;
  - (vi) la politique de travaux publics financés par emprunt ;
  - (vii) la concertation entre les grandes banques centrales, essentiellement pour stopper la baisse des prix mondiaux (Keynes, 1981, CW, XX, pp. 71-75).

<sup>102</sup>C'est d'ailleurs la première fois (et pour beaucoup aussi la dernière fois car dans la Théorie Générale, l'analyse de l'investissement public est à peu près passée sous silence) que l'analyse de l'investissement public est aussi approfondie dans l'œuvre de Keynes. Toutefois il faut signaler que dès 1928, Keynes, qui a pris la position d'économiste officiel du parti libéral, écrit avec Henderson « *Can Lloyd George Do It ?* » un texte destiné à soutenir le programme libéral de lutte contre le chômage, construit essentiellement autour de la politique de grands travaux.

<sup>103</sup> « *Le Trésor public refuse certaines mesures sous prétexte que ça va coûter de l'argent sans s'occuper de ce qu'il peut récupérer en allocations-chômage ou grâce à l'augmentation des revenus. C'est un cercle vicieux, on n'entreprend rien parce qu'on n'a pas d'argent, mais c'est précisément parce qu'on n'entreprend rien qu'on n'a pas l'argent* » (Keynes, 1981, CW, XX, p. 120).

<sup>104</sup> « *Les dépenses sur fonds d'emprunt sont commodes pour désigner les emprunts nets de toutes sortes des autorités publiques, tant pour le compte capital que pour couvrir le déficit budgétaire. Les dépenses sur fonds d'emprunt de la première sorte agissent en accroissant la propension à consommer* » (Keynes, 1939, CW, VII, p. 147).

<sup>105</sup> Llorca M. (2016)



Il en arrive ainsi à considérer que « *la solution la plus acceptable de toutes les solutions consiste à creuser dans le sol des trous connus sous le nom de mines d'or, solution qui non seulement ne saurait ajouter quoi que ce soit à la richesse réelle du monde mais qui encore engendre du travail inutile* » (Keynes, 1939, CW VII, p. 148).

Keynes évoque également la composition des dépenses publiques dans les « *Treasury Memoranda* » publiés durant la seconde guerre mondiale (en 1943-44) et qui constituent pour reprendre l'expression de J. Kregel ses « *propositions politiques à long terme* ». Keynes montre ainsi dans ses notes destinées au Trésor qu'il préfère nettement une action gouvernementale en faveur des dépenses d'investissement à des mesures destinées à la relance de la consommation<sup>106</sup> (telle qu'une réduction de l'impôt sur le revenu des contribuables ayant la propension marginale à consommer la plus forte ; une mesure préconisée par Meade J.A.). Le premier type de politique budgétaire est, selon lui, d'une efficacité beaucoup plus grande afin d'atteindre le plein-emploi (même s'il fait une exception à une proposition de Meade concernant la mesure d'allègement des charges sociales réalisée de façon contra-cyclique<sup>107</sup>).

En outre, Keynes affirme que le programme de socialisation<sup>108</sup> devrait être compris entre 7,5 % et 20 % du produit national brut (PNB). Il devrait combler les lacunes de l'investissement privé, c'est-à-dire son incapacité à assurer seul le plein-emploi ; il est donc déterminé par la différence entre le montant de l'investissement privé et celui de l'épargne qui serait disponible pour un niveau de revenu et d'emploi correspondant au plein-emploi. La question de l'impact des dépenses publiques et leur répartition sur l'activité, et plus précisément sur l'emploi, est un sujet de préoccupations majeures chez des économistes tels que Kalecki.

---

<sup>106</sup> « *En premier lieu...une diminution de la pression fiscale sur laquelle les gens ne penseraient pouvoir compter que durant une période courte et non définie peut très bien n'avoir que des effets limités sur la stimulation de leur consommation. Et, si cela marche, il serait extrêmement difficile d'un point de vue politique de revenir à la pression fiscale antérieure lorsque la situation du chômage se sera améliorée...En second lieu, il n'est pratiquement pas plus facile politiquement de faire accepter à l'homme de la rue les incitations à la consommation en période difficile que celles visant la dépense en capital* » (Keynes J-M., 1980, CW, p. 319).

<sup>107</sup> « *A ce sujet, Monsieur Meade va faire une proposition, qui, je pense, mérite d'être considérée, à savoir que le montant des contributions employeurs et salariés au Fonds de Sécurité Sociale devrait varier en fonction de la situation de l'emploi, augmentant lorsque le chômage passe en-dessous d'un niveau critique et diminuant quand il passe au-dessus. Il souligne que l'avantage de cette mesure est qu'elle n'est pas sujette au phénomène d'effet retard qui s'applique à la fiscalité directe, mais qu'elle peut être appliquée et avoir un effet très rapide* » (Keynes J-M., 1980, CW, p. 278).

<sup>108</sup> Ibid., CW 27, p. 323

Suivant Kalecki, l'État à travers un accroissement de ses dépenses peut accroître directement et indirectement le niveau d'emploi. En effet, si l'État entreprend des dépenses d'investissement (construire des écoles, d'hôpitaux, des routes) ou subventionne la consommation de masse (allocations familiales, réduction des taxes indirectes, subventionner les biens de première nécessité) et de surcroît si les dépenses publiques sont financées par emprunt et non par taxation (qui pourrait impacter la consommation et l'investissement privés) alors la demande effective de biens et services pourrait hausser jusqu'à permettre la réalisation de l'objectif de plein-emploi. Les dépenses publiques, à travers la hausse de la production et de l'emploi, bénéficient non seulement aux travailleurs mais favorisent également l'accroissement des profits des entrepreneurs<sup>109</sup> et d'autant qu'elles n'entraînent pas d'impôts supplémentaires<sup>110</sup>.

Kalecki expose l'importance des titres publics en réfutant l'idée selon laquelle les titres publics émis par l'État et achetés par les ménages freinent la consommation et l'investissement (l'effet d'éviction). Si l'État effectue des dépenses pour payer ses fournisseurs par exemple ; ces derniers en général n'épargneront pas cette somme mais la mettront en circulation via l'investissement ou par le biais de l'achat de biens et services. Finalement, les titres publics vont participer à l'enrichissement des personnes et des firmes et les détenteurs d'actifs bénéficieront des rendements de leurs avoirs. Si les citoyens ne souhaitent pas acheter l'ensemble des obligataires d'État, alors les autorités publiques se tourneront vers la Banque Centrale pour obtenir des liquidités. Si la banque accepte le prêt, alors le taux d'intérêt restera maintenu. Par contre, si la banque rejette ou refuse de racheter les titres publics, alors la valeur de ces derniers risque de chuter causant une hausse des taux d'intérêt et incitant en conséquence le public à détenir des obligations publiques. Pour Kalecki le niveau du taux d'intérêt dépend de l'attitude de la Banque Centrale<sup>111</sup>.

---

<sup>109</sup> Kalecki ne comprenait pas le refus catégorique de grandes puissances telles que les États-Unis, la France, l'Allemagne d'utiliser la politique des dépenses publiques lors de la Grande Dépression des années trente. Il l'explique entre autres par :

(i) le soubassement de la doctrine de la « finance saine » qui imagine que le niveau d'emploi dépend de l'État de confiance ;  
(ii) l'effet d'éviction sur l'investissement privé de la hausse des dépenses publiques ;  
(iii) raisons politiques (la maintenance du plein emploi via les dépenses publiques pourrait créer des changements sociaux et politiques et en outre cette doctrine trouve normale la subsistance du chômage dans un système capitaliste) (Kalecki M., 1943, p. 3).

<sup>110</sup> Kalecki M. (1943, p. 1-2)

<sup>111</sup> Op.cit., p. 2.

Par ailleurs, Kalecki s'intéresse à l'impact du déficit public sur le profit des entrepreneurs à travers un modèle statique du type  $P = C_k + I - S_w + (G - T) + (X - M)$  avec  $P$  le profit total perçu par les capitalistes,  $C_k$  la consommation des capitalistes,  $S_w = W - C_w$  l'épargne nette des travailleurs,  $(G - T)$ , le déficit public (solde budgétaire),  $(X - M)$  l'excédent commercial (solde extérieur).

Dans le cas d'une économie fermée, l'équation devient  $P = C_k + I$  ; c'est-à-dire que les salariés dépensent ce qu'ils gagnent et les capitalistes gagnent ce qu'ils dépensent. À partir de cette équation, il détermine l'impact du déficit budgétaire et de l'excédent de la balance commerciale sur le profit total des entrepreneurs. Dès lors, un déficit budgétaire et un excédent commercial permettent aux capitalistes de percevoir des profits supérieurs à leur consommation de luxe et à leur investissement. L'effet positif de l'excédent commercial est dû à un gain de revenu national par rapport aux dépenses intérieures à cause du surplus d'exportations par rapport aux importations. De la même manière, un déficit public correspond à un excédent du secteur privé sur le gouvernement. En effet, le surplus de profits émane d'un gain de ressources sur les dépenses du secteur privé. Ces dernières seront financées en partie, grâce aux prêts de l'État induisant une hausse de la dette publique. Les achats publics peuvent ainsi être comparés à des exportations nettes entraînant l'obtention de créances nettes de la part des agents résidents non publics ; de même, le déficit budgétaire peut être considéré comme un excès d'exportation bien qu'artificiel<sup>112</sup>. Parmi les différentes méthodes de financement de ce déficit public, la monnaie y joue un rôle central dans la théorie keynésienne.

### 1.2.2 L'importance de l'État à travers la monnaie

Dans la théorie « classique », la monnaie ne joue aucun rôle dans la sphère réelle de l'économie (la monnaie est neutre). Keynes, en revanche, avance que la monnaie joue un rôle central dans l'activité économique car elle est créée au début (lors de la production) et détruite à la fin (lors du processus de consommation). Elle n'est pas seulement un intermédiaire dans les échanges et par conséquent elle ne saurait être neutre (endogénéité de la monnaie<sup>113</sup>). En outre, elle est demandée pour des motifs de précaution au regard des incertitudes liées à l'avenir et pour des motifs de spéculation pour profiter d'opportunités suite aux fluctuations de prix.

---

<sup>112</sup> Kalecki (1990, 1991) dans Blecker R-A. (1999, p.119)

<sup>113</sup> Pour en savoir davantage sur la question de l'endogénéité on peut se référer à Minsky, H-P. (1990) et les postkeynésiens [Lavoie (1986), Kaldor (1970), Moore (1979)]

Keynes trouve dans la monnaie un facteur de relance de l'activité économique si elle est utilisée pour la consommation et l'investissement. En revanche, si la monnaie est destinée à la spéculation, alors le résultat risque d'être le déclenchement d'une crise économique. C'est pourquoi, la politique monétaire a pour objectif de baisser les taux d'intérêt afin d'éviter la spéculation et d'encourager l'investissement. Néanmoins, lorsque la crise surgit, la politique monétaire devient inadéquate car la baisse du taux d'intérêt devient insatisfaisante comparée à la chute de l'efficacité marginale du capital<sup>114</sup>. Il l'affirme en ces termes « *Concernant les flux d'investissement, il est peu vraisemblable que l'effet de la politique bancaire sur le taux d'intérêt suffise à l'amener à sa valeur optimum* »<sup>115</sup>. Dès lors, par « la pompe ou l'injection de liquidités » via l'action de la Banque Centrale, l'État peut favoriser l'instauration d'un taux d'intérêt compatible à la fois au maintien de la valeur de l'unité monétaire et aux besoins d'investissement.

La Banque Centrale doit surveiller attentivement le comportement des banquiers et les modes d'octroi des crédits. En effet, l'État doit intervenir en amont pour enrayer les probables crises en freinant la spéculation. Une taxation lourde sur les transactions financières pourrait s'avérer être la meilleure façon d'enrayer la spéculation sur les entreprises. En outre, elle doit veiller aussi sur les marchés financiers. On peut noter que cette préoccupation de Keynes dans les années 1936 est plus que jamais d'actualité en raison de la spéculation de plus en plus grandissante sur les marchés financiers et les crises qui en découlent<sup>116</sup>. À la suite de Keynes, Kaldor a également évoqué l'intérêt de la monnaie à travers le rôle des autorités monétaires.

Kaldor pense que l'État via les autorités monétaires peut réguler l'activité en arbitrant entre la croissance et la stabilité économique. Au cas où l'objectif des autorités publiques est de maintenir l'activité économique à un niveau satisfaisant, alors les autorités monétaires garderont le niveau des taux d'intérêt de court terme à un niveau suffisamment faible pour permettre un investissement substantiel dans le long terme. Si toutefois, l'objectif de l'État est de stabiliser l'économie via la politique monétaire, alors les autorités monétaires sacrifieront

---

<sup>114</sup> C'est les rendements escomptés du capital. Suivant Keynes, la décision d'investissement dépend du niveau d'efficacité marginal du capital par rapport au taux d'intérêt du marché. Si l'efficacité marginale du capital est supérieure au taux d'intérêt alors l'entreprise investit dans le capital. Par contre, si elle est plus faible que le taux d'intérêt alors l'entrepreneur préférera ne pas investir ou placera son argent sur les marchés financiers pour gagner des plus-values.

<sup>115</sup> Keynes (1936, p. 371)

<sup>116</sup> Cette question de taxation des transactions financières a été vivement mise en avant suite la crise financière de 2008 mais finalement celle-ci n'a jamais été appliquée.

un peu d'emplois afin de faciliter une remontée suffisante des taux d'intérêt de court terme. Ces deux objectifs de la politique monétaire à savoir garantir un niveau satisfaisant de revenu et garantir un niveau d'activité stable sont complètement incompatibles. À supposer que les autorités monétaires aient comme objectif principal de sécuriser la croissance économique alors le mécanisme du taux bancaire comme instrument de politique économique deviendrait de plus en plus inefficace. En effet, le taux d'intérêt serait de plus en plus inefficace pour faire face aux ravages de la déflation en raison de l'accroissement du revenu réel, de la hausse de l'épargne et de la rareté des opportunités d'investissement<sup>117</sup>.

En substance, Keynes met l'État au centre de son analyse pour résorber les dysfonctionnements des différents marchés. C'est dans ce cadre que s'inscrivent divers économistes tels que Kaldor, et ce dans une perspective de clarification de sa pensée et d'utilisation de la Théorie Générale comme outil d'analyse de problèmes spécifiques (Robinson, Hansen<sup>118</sup>, Lerner...)<sup>119</sup>. Dans leur majorité, ces économistes suggèrent que l'État doit être au cœur de l'activité économique et par conséquent un certain degré de centralisation est nécessaire à l'activité économique.

### 1.2.3 Centralisation partielle de l'économie

Dans une perspective de défense de la Théorie Générale, J.Robinson (1949) aborde le thème de l'emploi et la nécessité d'une économie partiellement centralisée pour lutter contre le chômage<sup>120</sup>, c'est-à-dire une économie caractérisée par un mixage entre le secteur public et le secteur privé au regard de l'incapacité du second à résoudre, à lui seul, le problème du maintien du plein-emploi. À cet effet, il est nécessaire que l'État puisse contrôler le taux d'investissement. Pour ce faire, ce dernier devrait maîtriser les grands projets d'investissement tels que le logement, le transport (les chemins de fer, les routes), les services publics (l'électricité, le gaz, la distribution d'eau). Ces nationalisations sont motivées par le fait que la mise en place des entreprises publiques non rentables pour contrôler chacun de ces grands secteurs faciliterait chaque plan d'investissement de long terme. Elles ont également pour but de faciliter l'ajustement à l'offre de travail disponible afin de permettre une progression stable du taux d'investissement qui est insuffisant et volatile sous un système non planifié. La

---

<sup>117</sup> Kaldor N. (1939, p. 27)

<sup>118</sup> C'est dans une perspective de faciliter l'intelligibilité de la théorie générale de Keynes aux étudiants que Hansen publia en 1953 le livre, *A Guide to Keynes*, New York : McGraw-Hill, p.237.

<sup>119</sup> Dietelerlen P. Kurihara (Kenneth K) (1957)

<sup>120</sup> Robinson J. (1949, p. 21)

fourniture de biens d'équipement (construction) et l'industrie peuvent être libéralisées mais la demande de biens d'équipement doit être contrôlée justement pour réguler le niveau d'investissement. Toutefois, l'ensemble des entreprises au-dessus d'une certaine taille devraient divulguer leurs plans d'investissement futurs, de renouvellement de leurs équipements. L'autorité centrale pourrait trouver une main d'œuvre importante, disponible et délivrer en conséquence, des permis d'exécution des projets d'investissement. J.Robinson (1949) préconise un système d'assurance sociale pour combattre la pauvreté par diverses modalités :

- en utilisant la méthode de distribution des revenus suivant les classes de salariés sur l'ensemble de la population
- en appelant à contribution les individus à ressources élevées en faisant jouer le principe du coût-avantage de l'imposition<sup>121</sup>.

Cette lutte peut se faire en fournissant des services de santé, d'éducation, des allocations et d'autres services sociaux par le biais de l'impôt des classes moyenne et supérieure. Toutefois, la redistribution de ressources doit avoir des limites afin d'éviter la révolte des plus fortunés une fois atteint un certain niveau de ponction<sup>122</sup>. Elle préconise également un contrôle des prix à un niveau couvrant les coûts de production réels dans le dessein de réduire l'écart entre les prix et les salaires, d'accroître la part de la main d'œuvre dans la production industrielle et de favoriser en conséquence un accroissement du pouvoir d'achat réel. Néanmoins, elle reconnaît que cette visée de planification partielle risque de rencontrer des écueils tels que la propriété privée, la puissance et l'indépendance des hommes d'affaire, l'hostilité de certaines catégories sociales à la distribution (baisse de leurs revenus) et au contrôle des prix (ce dernier gêne la liberté de pouvoir engranger des profits importants)<sup>123</sup>.

Le contrôle du système bancaire (particulièrement le crédit octroyé par les banques) est essentiel dans un système partiellement planifié afin de mieux contrôler la politique d'investissement national, les taux d'intérêt et la dette<sup>124</sup>.

---

<sup>121</sup> Procédure permettant de déterminer les avantages et les conséquences d'un projet ou d'une politique.

<sup>122</sup> Robinson J. (1949, p. 22)

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p. 26.

Dans la période actuelle, la centralisation est souvent considérée comme un facteur de frein au développement économique en raison de l'inefficacité de l'expansion budgétaire. En outre, cette présence accrue de l'État dans l'activité économique se répercuterait sur le niveau de la dette publique. Ce qui nous ramène au thème du déficit public et du fardeau de la dette.

#### 1.2.4 Déficit public et fardeau de la dette

La question de la soutenabilité de la dette a été abordée par Keynes et a été également sujette à discussion chez ses successeurs.

Selon lui, la socialisation de l'investissement aboutit à un surcroît d'activité, qui augmente les recettes publiques et favorise la réduction du déficit budgétaire. En effet, Keynes considère que le budget ordinaire (destiné aux affaires courantes) doit être en excédent, et serait transféré au budget en capital, « remplaçant ainsi graduellement une dette qui est un véritable poids mort par une dette productive ou semi-productive »<sup>125</sup>. Il affirme que la dette pour la consommation est « morte » alors que celle pour l'investissement est bien « vivante ». « *Le budget en capital pourra être déficitaire à court terme, et les dépenses en capital ont une vertu que l'on a déjà identifiée. Elles sont capables d'autofinancement puisqu'elles génèrent des rentrées de ressources dans les caisses de l'État par l'augmentation des recettes fiscales dues à l'accroissement de l'activité ; elles n'entraînent donc pas l'accroissement régulier des problèmes budgétaires* »<sup>126</sup>. Autrement dit, selon Keynes, la meilleure façon pour lutter contre les déficits publics est l'investissement public<sup>127</sup>.

---

<sup>125</sup> Keynes J-M. (1980, CW, p. 277)

<sup>126</sup> Ibid., CW, p. 320)

<sup>127</sup> Keynes écrit ainsi le 14 février 1944 dans les conclusions des travaux du Comité chargé de l'organisation de la reconstruction auquel il participe assez souvent « *Il y a quelques confusions dans le paragraphe concernant les questions budgétaires... Mais la dernière partie de l'argumentation, qui tend à suggérer que les propositions (de socialisation de l'investissement) entraîneraient une déstabilisation du budget de l'État est sens dessus dessous (ni queue ni tête). Ce serait un échec que d'adopter un remède contre le redoutable chômage cyclique qui aurait cet effet. Personne n'entrevoit que les mesures destinées à stabiliser le revenu national sont ipso facto des mesures qui stabilisent le budget de l'État. Les charges supplémentaires qui grèveraient le budget public les années à fort chômage, conséquences des propositions du comité sont, en fait, pratiquement négligeables ; alors que les effets sur les recettes provenant du maintien du revenu national devraient être évidents. Le comité donne l'impression que, puisque les mesures qu'il propose pour éradiquer le chômage sont de l'avis général nécessaires et recommandées, un prix doit être payé en contrepartie sous forme de déficit budgétaire et peut-être par une baisse sensible de la confiance internationale en nos positions. La vérité est tout le contraire. Ce serait un échec que de prendre des mesures qui déstabiliseraient inévitablement le budget et affaibliraient la confiance. Est-il supposé (c'est à dire dans ce raisonnement) que les récessions accroissent le revenu national ?* » (Keynes J-M., 1980, CW, p. 366).

Par conséquent, Keynes présente dans les « *Treasury Memoranda* », une vision utilitariste des dépenses publiques<sup>128</sup> tranchant nettement avec la pensée dominante de la finance saine qui affirme une position normative et moralisatrice, à savoir qu'il faut vivre selon ses moyens, que l'on soit un ménage ou un gouvernement. Keynes considère que les moyens d'un gouvernement ne peuvent être « comparés » à ceux d'un ménage. Il s'agit dès lors, de favoriser un programme d'investissement stable s'inscrivant dans la durée (même s'il déclare sa volonté d'affronter les problèmes liés au cycle économique). Dans cette optique, les investissements publics sont utiles et ce d'autant plus que leur financement n'accroît pas le déficit budgétaire.

Pour Keynes, la manière dont est utilisée cette monnaie n'est pas importante ; ce qui compte c'est que celle-ci soit dépensée. Dans de nombreux passages, Keynes écrit sur le besoin de plus de logements, d'hôpitaux, d'écoles et de routes. Mais, il remarque que de nombreuses personnes vont probablement s'opposer à ces dépenses dilapidatrices. Une autre approche était donc nécessaire. Si le Trésor remplit de vieilles bouteilles avec des billets de banques, les enterrant dans des mines de charbon désaffectées qui ressurgissent à la surface avec les ordures des villes, les entreprises creuseront des trous et il n'y aura plus de chômage<sup>129</sup>.

Explicitement, le message de Keynes est que l'endettement public, dès qu'il est productif<sup>130</sup> se justifie pleinement, il participe à la politique de socialisation de l'investissement<sup>131</sup>.

---

<sup>128</sup> Il faut rappeler enfin que dans les *Treasury Memoranda*, Keynes ne se cantonne pas seulement à une série de considérations théoriques sur les notions de socialisation de l'investissement ou de déficit budgétaire. Afin de bien distinguer de façon transparente entre les dépenses de fonctionnement courantes de l'État et ses dépenses d'investissement, il précise également un certain nombre d'éléments de technique budgétaire en donnant une définition précise, transparente mais aussi très complexe du budget en capital. Il se composerait en quatre sous-budgets différents, (i) budget en capital du Trésor public, (ii) budget en capital public, (iii) budget des investissements, (iv) budget résiduel (Keynes J.-M., 1980, CW, p. 279-280, p. 366, p. 406, p. 409).

<sup>129</sup> Keynes J.-M. (1936, p. 129)

<sup>130</sup> Toutefois, peut-on vraiment dire que l'exploitation des terrains billetifères est productive ? Le raisonnement de Keynes est très contestable ; il ne voit pas que les dépenses qu'il considère comme des investissements sont du gaspillage, cela revient en fait à une consommation par l'État. Si l'on construit un pont qui n'est jamais utilisé, donc qui ne sert pas pour réaliser une production, alors il s'avérera que l'on n'avait pas un investissement mais une consommation. Creuser des trous dans le sol ne sert à rien donc c'est comme si l'on consommait en pure perte. Keynes ne voit pas le problème car il confond production de biens d'investissement et achat de biens d'investissement. Dans le raisonnement du multiplicateur, l'écoulement des biens d'investissement n'est pas pris en compte et on dirait que produire des biens d'investissement définit ipso facto un investissement. L'incohérence du raisonnement devient apparente quand on constate que, dans le multiplicateur, moins un équipement est utile et plus la multiplication est importante ; la raison tient au fait que pour les biens inutiles les revenus lancés ne reviennent jamais à leur point d'origine (par l'écoulement des biens produits).

<sup>131</sup> Dans une période de marasme économique pendant laquelle les mesures fiscales en faveur de l'investissement privé deviennent insuffisantes, l'État devrait se financer par emprunt à travers un taux d'intérêt incitatif à la relance de l'investissement. Keynes s'oppose à la règle d'or budgétaire, dans une situation de récession, car il pense qu'il n'est pas fort efficient d'avoir un budget équilibré dans une économie en panne de croissance.



Il ressort ainsi des écrits de Keynes qu'il n'est pas un partisan de déficits budgétaires destinés à aider la consommation<sup>132</sup>. L'emprunt public doit, selon lui, être utilisé pour financer les dépenses d'équipement de l'État, encourager et contribuer à la politique de socialisation de l'investissement. Cette dernière correspond à une augmentation de l'investissement public destinée à endiguer de façon contra-cyclique les carences de l'investissement privé et permettre ainsi de revenir au plein-emploi. Les politiques de dépenses de l'État stabilisent le niveau global d'investissement dans l'économie nationale. Pour Keynes, l'État a besoin d'avoir des déficits et d'investir dans l'éducation, l'infrastructure, les soins de santé et cela durant les périodes de forts taux de chômage. Durant les périodes d'expansion, l'État devrait réduire ces dépenses d'investissement afin de pouvoir réaliser des excédents budgétaires. En suivant ces règles budgétaires, l'économie serait plus stable, les consommateurs et chefs d'entreprise feront face à moins d'incertitudes et ces deux agents dépenseraient plus<sup>133</sup>.

Dans ces conditions, l'État doit accepter d'investir directement, ou mettre en place un certain nombre de mesures incitatives débouchant sur un excellent climat des affaires ; ce qui dynamisera les esprits animaux du secteur privé. Autrement dit, la socialisation des investissements permettrait de réduire l'incertitude et de favoriser la formation des anticipations de deux manières :

- d'un côté, elle comblerait le vide laissé par des investisseurs privés peu enthousiastes ;
- d'un autre côté, l'investissement socialisé encouragerait l'investissement privé, l'incertitude réduite et la morosité diminuant, entraîneraient un véritable effet d'attraction (contraire à l'effet d'éviction) et les anticipations privées pourraient se reformer.

Divers keynésiens se sont également attardés sur la question du fardeau de la dette. J.Robinson affirme que la dette nationale est souvent introduite comme argument contre les dépenses

---

Pour lui, l'augmentation de la production et du revenu engendrera dans le futur, des recettes fiscales pour compenser ce déficit et rembourser la dette.

<sup>132</sup> « Il est important de souligner que cela ne rentre pas dans les attributions de l'administration des Finances, ni dans celle du Budget Public en Capital de faciliter le déficit budgétaire, autant que je puisse comprendre ce terme. Au contraire, sa tâche est d'établir une distinction tranchante entre une politique de collecte d'un volume d'impôts moins important que le montant des dépenses courantes de fonctionnement de l'État afin de stimuler la consommation, et une politique du Trésor Public influençant la dépense en capital afin de stimuler l'investissement. Il y a des occasions et des moments adaptés à chacune de ces politiques ; mais elles sont fondamentalement différentes et chacune, dans le contexte où elle est appliquée, agit comme une alternative à l'autre » (Keynes J-M., 1980, CW, p. 406).

<sup>133</sup> Pressman S. (1987, 2007)

publiques dont l'objectif est la création d'emploi<sup>134</sup>. De ce fait, selon elle, il subsiste une confusion notable entre la dette publique et la dette individuelle. En effet, un agent contractant une dette sera obligé de payer à l'échéance des intérêts et le principal à son créancier alors qu'une nation endettée payera les intérêts à ses propres citoyens s'il s'agit d'une dette intérieure<sup>135</sup> (une augmentation des prélèvements sur des contribuables pour payer les intérêts de la dette aux mêmes citoyens). Il n'existe aucunement de fardeau de la dette (dette/revenu) en prenant la nation comme un tout entier. En outre, cette dette n'aura jamais besoin d'être payée. Les titres détenus par les citoyens et arrivant à échéance pourront toujours être rachetés en masse. Si la dette est finalement remboursée ; elle le sera en dehors de la richesse des citoyens (et idem les intérêts de la dette). Il s'agira tout simplement, d'un échange de celle-ci entre les membres de la communauté nationale. Toutefois, l'objection du fardeau de la dette deviendra recevable si :

- la dette publique est très importante ;
- les titres sont majoritairement détenus par des riches rentiers ;
- la hausse d'impôts pour l'acquittement des intérêts de la dette touche la population globale.

La solution serait de garder des taux d'intérêt faibles et d'organiser le système de taxation de telle sorte que les bénéficiaires de cette rente payent eux-mêmes les prélèvements supplémentaires nécessaires à leur remboursement. Toutefois, cette préconisation de gestion de la dette n'évoque nullement une recommandation d'une politique budgétaire saine pour atteindre le plein-emploi. De surcroît, les bénéfices que pourraient en tirer les rentiers sont insignifiants en comparaison des risques de perte de richesse, de bonheur, de vie en raison du chômage. Un financement des dépenses publiques via la taxation des riches est préférable à un règlement de celles-ci par l'emprunt. Une politique du plein-emploi basée sur les règles de la finance saine est de loin moins radicale qu'une politique des déficits. Par ailleurs, préférer des dépenses publiques financées par emprunt n'est rien d'autre qu'une concession au statu quo.

Dans le même ordre d'idées que J.Robinson, Lerner. (1943) pense que « *la nouvelle théorie de la finance saine est peu novatrice et absurde* »<sup>136</sup>. Il préconise le concept de « finance

---

<sup>134</sup> Robinson J. (1949, p. 33)

<sup>135</sup> Elle considère la dette extérieure comme une dette privée et on peut remarquer que cette dernière devient de plus importante dans nos économies contemporaines.

<sup>136</sup> Lerner A-P. (1943, p. 297)

fonctionnelle ». L'idée centrale de celle-ci est que l'impact de la politique financière de l'État<sup>137</sup> ne peut être quantifiée qu'en se focalisant sur les résultats de ces actions sur l'économie ; et aucunement sur le principe de finance saine. Il l'affirme en ces termes : « *C'est ce jugement des mesures budgétaires à travers la manière dont elles fonctionnent et affectent l'économie que nous appelons finance fonctionnelle* »<sup>138</sup>. La première responsabilité financière de l'État (si personne ou aucune structure n'accepte d'accomplir un tel rôle) est d'assurer un niveau optimal de dépenses totales en biens et services permettant d'acheter, au prix courant, tous les biens susceptibles d'être produits par l'ensemble des agents économiques souhaitant travailler et sans créer une inflation par la demande. Si les dépenses totales dépassent ce seuil, alors l'économie connaîtra une situation d'inflation ; au cas où elles sont en dessous du niveau optimal alors le niveau de chômage augmentera. Pour remédier à cette hausse du chômage, l'État peut accroître les dépenses totales de l'économie par l'intermédiaire d'un accroissement de ses propres commandes ou par une modération de l'impôt afin de faire remonter le pouvoir d'achats des contribuables et inversement en cas d'inflation galopante émanant d'un excès de dépenses nationales. En adoptant ce principe, le gouvernement selon la situation, collectera plus de recettes qu'il ne dépense ou dépensera plus qu'il ne reçoit de ressources.

En cas d'excédent budgétaire, l'État épargnera ou utilisera celui-ci pour s'acquitter de la dette nationale. Si le solde budgétaire de l'État est déficitaire, alors cet écart sera financé par un emprunt ou par une émission monétaire. En aucun cas, le gouvernement ne doit se référer au solde budgétaire pour juger la situation économique (bonne ou mauvaise) ; il doit se fonder sur le niveau optimal de dépenses totales minorant le taux chômage et l'inflation.

Par ailleurs, au vu de cette première loi, la fixation de la taxation devrait tenir compte de deux effets : le contribuable a moins d'argent à dépenser alors que l'État en dispose beaucoup ; le second effet stipule qu'il est nettement plus facile d'injecter des liquidités quand le premier effet est important. De la sorte, l'impôt peut être un outil de lutte contre l'inflation effrénée en limitant les dépenses des contribuables<sup>139</sup>.

---

<sup>137</sup> La politique financière de l'État concerne entre autres : ses dépenses et taxation, ses prêts et remboursements, les questions de la création monétaire et sa destruction.

<sup>138</sup> Ibid., p. 298

<sup>139</sup> Lerner A-P. (1943, p. 298-299)

La seconde loi de la finance fonctionnelle stipule que le gouvernement devrait emprunter de l'argent à condition qu'il soit préférable de disposer de moins de monnaie en circulation et de plus d'obligations publiques. En outre, l'emprunt public peut être adéquat pour réduire le taux d'intérêt, encourager davantage l'investissement ou créer un peu d'inflation. Inversement, l'État devrait prêter de l'argent (ou payer ses dettes) pourvu qu'il soit souhaitable d'accroître la masse monétaire ou de restreindre les obligations d'État détenues par les ménages. Du moment que la taxation, les dépenses, les prêts et emprunts de l'État sont gouvernés par les principes de la finance fonctionnelle alors tout excès de dépenses totales, en l'absence de thésaurisation équivalente à ce déficit, devrait être compensé par l'impression de nouveaux billets ; et tout excès de revenus peut être détruit ou servir à réapprovisionner l'épargne. La finance fonctionnelle rejette ainsi le principe de la « finance saine » et la notion d'équilibre budgétaire. Selon Lerner, rien n'indique que les niveaux de dépenses publiques et de taxation qui permettront d'atteindre le plein-emploi et d'endiguer l'inflation correspondraient nécessairement à un équilibre budgétaire de court terme ou de long terme. Le niveau de la dette n'est pas problématique car l'État pourra toujours compléter ou réduire les dépenses totales de la nation en actionnant le levier des titres publics ou de l'émission monétaire. En outre, chaque unité de monnaie nationale dépensée par l'État créera plusieurs unités de revenus dans un ou deux ans a posteriori ; et l'État doit garder un niveau élevé de dépenses quand les paiements effectués par le secteur privé seront insuffisants pour assurer le plein-emploi<sup>140</sup>.

Répondant à ses détracteurs à propos de la nocivité des déficits publics, Lerner considère que la politique du déficit est préférable aux politiques se penchant systématiquement sur le mode de fonctionnement du secteur privé car chaque unité de monnaie dépensée par l'État peut créer plusieurs unités monétaires (revenus) une ou deux années avant l'annihilation de ses effets<sup>141</sup>. Concernant le déficit et la dette nationale, Lerner (1961) s'offusque contre la théorie du « *legs du poids de la dette réelle aux générations futures* ». Il trouve invraisemblable la définition donnée aux notions de générations présente et future par le président Eisenhower et certains économistes<sup>142</sup>. En effet, suivant Bowen., Davis et Kopf (1960) « *la génération présente (supposée être âgée en moyenne de vingt et un ans) est définie comme étant les agents qui ont eu à emprunter de l'argent pour financer leurs projets et les générations futures sont afférentes*

---

<sup>140</sup> Ibid., p. 299.

<sup>141</sup> Lerner A-P. (1943, p. 302-303)

<sup>142</sup> Bowen W-G., Davis R-G., Kopf D-H. (1960)

*aux individus devant subir les prélèvements nécessaires au remboursement du principal et des intérêts des emprunts passés. Ce remboursement se fera quarante-quatre ans après l'emprunt soit un âge de soixante-cinq ans pour la première génération partie en retraite. De ce fait, c'est la génération future âgée de vingt et un ans en activité qui aura à rembourser cette dette. Ce faisant, le poids de la dette est ainsi transféré d'une génération à une autre*». Selon Lerner, les économistes (Bowen W-G, Buchanan J-M...) tenant ce langage ont totalement tort pour la simple raison que le retard de financement<sup>143</sup> est impossible car les projets présents ont instantanément besoin des ressources nécessaires et non en amont ou en aval ; et cela est valable pour tout projet qu'il soit privé ou public<sup>144</sup>. Par ailleurs, il est faux de vouloir transposer une proposition valable pour un groupe d'individus à une nation entière. Le poids de la dette transférable par certains emprunteurs à d'autres personnes via les taxes n'autorise aucunement d'en faire une règle générale pour l'ensemble de la population<sup>145</sup>.

Hansen va dans le même sens au sujet des déficits. Il distingue dans la théorie économique deux sources du déficit :

- celui dû à un niveau de dépenses publiques au-dessus des rendements des prélèvements ;
- et le déficit imputable à une réduction des contributions en dessous du niveau des dépenses publiques.

Les niveaux des dépenses privées d'investissement et de consommation peuvent être affectés en ajustant d'une certaine manière les prélèvements et les dépenses publiques inclus dans le budget total. Sous certaines conditions (voir ci-dessus) les dépenses publiques favoriseraient une augmentation nette du revenu national et même en l'absence de déficit et de hausse du niveau des dépenses privées<sup>146</sup>.

Faisant allusion à l'équilibre budgétaire, Hansen estime que le principe de la « finance saine » n'est pas pleinement réalisable car il est impossible d'équilibrer le budget en période de récession sévère (baisse des dépenses publiques au regard de la chute des recettes fiscales plus rapide que celle du revenu national)<sup>147</sup>.

---

<sup>143</sup> Toutefois, Lerner précise cette proposition est valable tant qu'il s'agit d'un financement intérieur.

<sup>144</sup> Lerner. A-P. (1961, p. 140)

<sup>145</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>146</sup> Hansen A-H. (1945, p.387)

<sup>147</sup> Il prend comme exemple la grande récession intervenue entre 1930 et 1932 sous la présidence de Hoover pendant laquelle en dépit d'énormes efforts pour équilibrer le budget, les besoins urgents avaient fait passer les

Domar (1944) quant à lui, soutient qu'un haut niveau de déficit peut être soutenable, pourvu que l'investissement privé puisse absorber toute l'épargne d'année en année ou l'investissement fluctue autour d'une moyenne suffisamment élevée pour faire naître ailleurs un surplus en guise de compensation. Qu'est ce qui se passe si l'investissement privé est insuffisant pour absorber l'épargne globale prévue sur une période relativement longue ? Dans une situation de guerre, argue-t-il, (en tenant compte de la théorie du multiplicateur), le revenu monétaire peut être augmenté à un niveau souhaitable si la part de dépenses publiques est suffisamment élevée. Il s'est également évertué à répondre à l'idée selon laquelle le financement du déficit implique une hausse en crescendo des taxes, une destruction de l'économie dans le long terme ou aboutit à un défaut de paiement. Il rétorque que l'emprunt continu n'existe que dans le cadre d'une hausse permanente de la dette. Rien ne permet de dire que le taux de taxation et le taux d'intérêt augmenteront au même rythme. Donc le problème du poids de la dette est essentiellement lié au problème d'accroissement du revenu national, lequel impliquera à son tour un allègement de celle-ci<sup>148</sup>.

De même, certains postkeynésiens rejettent dans leur majorité les préconisations de politiques budgétaires sans déficit et la pensée associant l'État à un bon père de famille qui s'efforce à conserver un budget équilibré. Ils s'insurgent contre l'assertion suivant laquelle il existerait une relation positive entre les ratios déficit/PIB ou la dette publique/PIB et le niveau des taux d'intérêt mais aussi à toute tentative de réduction des services publics<sup>149</sup> en raison de contraintes de financement des dépenses de l'État<sup>150</sup>.

Néanmoins, Pasinetti (1997) trouve que cette situation est actuellement difficile à faire entendre car : d'une part, l'objectif de « finance saine » occupe une place prépondérante ; et d'autre part, dans une économie stationnaire<sup>151</sup>, la croissance de la dette publique est impossible et mènerait inévitablement à une situation explosive.

---

dépenses publiques de 3900 à 4600 milliards de dollars tandis que les recettes étaient passées de 3900 à 1900 milliards de dollars sur la même période (Hansen 1949, p. 175).

<sup>148</sup> Domar E-D. (1944, p. 798-799)

<sup>149</sup> Les variations du niveau de la demande agrégée peuvent être facilement compensées par la politique budgétaire. De cette manière, la politique budgétaire reste un puissant instrument de régulation du niveau de la demande agrégée. Même si les ressources économiques sont pleinement utilisées, ils supposent que l'extension de la politique budgétaire pourrait affecter durablement le stock de capital de l'économie. Ainsi, l'intervention publique via la politique macroéconomique est *sine qua non* au regard de l'imperfection des marchés pour assurer un très haut niveau de demande agrégée (Arestis P et Sawyer M., 2003a, 2003b, 2004b).

<sup>150</sup> Voir Lavoie M. (2006)

<sup>151</sup> La croissance devient nulle ou stagnation de la production.

Par contre, dans le cas d'une économie à taux de croissance positif, la dette publique peut en effet, croître indéfiniment pourvu que le taux de croissance de la dette soit inférieur à celui de la production nationale.

Si l'État souhaite maintenir un niveau stationnaire de la dette publique (rendre constant le ratio de la dette par rapport au PIB), alors il devra fixer un taux de taxation égal à la différence entre le taux d'intérêt et le taux croissance économique si ce dernier est inférieur. Cette imposition supplémentaire représente le « fardeau social » de la dette publique. Aux yeux de Passinetti (1997), cet impôt supplémentaire résulte spécifiquement de l'existence de la dette de l'État. La sous-section qui suit est justement consacrée à l'importance de l'État via ses impôts chez les keynésiens.

### 1.2.5 L'importance de l'État via les impôts

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, Keynes préconisait une hausse de la fiscalité pour financer la guerre (effort militaire) sans créer de l'inflation en augmentant l'impôt sur le revenu. À la suite, il préconisa également le remplacement de l'impôt sur le revenu par des cotisations à une caisse de sécurité sociale autonome et la mise en place d'un impôt sur la fortune.

Dans le même cadre, Kaldor (1955) a apporté également son expertise dans le domaine fiscal via des recommandations de politiques économiques auprès du gouvernement britannique de la période. Son objectif était la mise en place d'une fiscalité plus efficace, plus équitable et plus redistributive avec plus de justice sociale en ponctionnant davantage les plus riches. Il préconisa des taxes sur le capital, sur les donations, les héritages, les gains du capital et particulièrement sur les dépenses. Kaldor met en avant une idée déjà évoquée par Hobbes dans le passé, à savoir la possibilité de baser les taxes<sup>152</sup> sur les dépenses en lieu et place d'une imposition sur le revenu<sup>153</sup>. Keynes considère que cette idée est théoriquement saine mais impossible à réaliser en pratique. Le premier argument évoqué par les détracteurs de l'impôt sur le revenu tels que John Stuart Mill<sup>154</sup> est relatif au problème de la « double taxation » de l'épargne (les individus subissent une taxe supplémentaire sur un revenu net). Cette pratique risque de décourager

---

<sup>152</sup> L'auteur distingue deux types de taxe : la taxe directe qui s'abat sur les individus (entités légales telles que les entreprises ou personnes physiques) et la taxe indirecte basée sur une transaction quelconque (Kaldor 1955, Chap. I, p. 21).

<sup>153</sup> Kaldor N. (1955, p. 11)

<sup>154</sup> Mill J.-S. (1848), *Principles of Political Economy with Some of their Applications to Social Philosophy*, edited and abridged by Stephen Nathanson, Hackett Publishing Company, Inc, 2004.

l'épargne car plusieurs contribuables trouveront inéquitables cette méthode de taxation qui ne fait aucune distinction entre les ressources épargnées d'une part pour pallier les dépenses urgentes, à la retraite et d'autre part les revenus découlant de sources permanentes et sûres. Toutefois, ni Mill, ni les autres n'ont réussi à justifier pleinement l'imposition sur les dépenses en termes d'équité<sup>155</sup>. Pour Kaldor, le vrai problème du système de taxation n'est pas la comptabilisation de l'épargne dans le « revenu taxable » mais plutôt l'inadaptabilité du concept de « revenu » comme estimateur de la capacité financière taxable. Autrement dit, le système de taxation via le revenu est incapable de toucher la capacité dépensière des agents dont l'utilisation est effectuée par l'intermédiaire de la désépargne (dépenses en capital), des profits en capital et autres bénéfices de divers types. L'impôt sur le revenu introduit un biais en faveur des propriétaires de capital dont les capacités financières stables et taxables sont sous-estimées en comparaison des revenus issus du travail. Le risque de manipulation ou de transformation de revenus taxables en gains de capital par certains contribuables est non négligeable. L'État peut rendre l'impôt sur le revenu équitable en élargissant le revenu taxable par l'intégration des gains du capital, des autres ressources financières perçues et le remplacement de l'impôt sur le revenu par une taxation annuelle sur la propriété ou sur les biens. Cette dernière (taxation annuelle) aurait un effet sur l'épargne, la désépargne, la prise de risque, le découragement des salariés, le non consentement à l'impôt<sup>156</sup>. Ce système de taxation sur les dépenses offrirait de meilleurs instruments pour mieux contrôler la stabilité et la croissance économique en comparaison au système de taxation sur le revenu qui est indubitablement progressif et par conséquent conflictuel. Globalement, une taxation sur les dépenses encouragerait l'épargne qui à son tour favoriserait le progrès technologique, la croissance de la productivité, la hausse des revenus et en fin de compte une hausse plus consistante de l'épargne. Cette politique fiscale soutiendrait le secteur manufacturier en raison d'une croissance substantielle de la productivité. Cette dernière entraînerait à la suite une progression de la productivité globale et du revenu qui impliqueraient à leur tour un accroissement des biens manufacturiers et par un cercle vertueux, faciliteraient les conditions de vie<sup>157</sup>.

Dans la pratique, Kaldor avait réussi à convaincre en 1965 le gouvernement de mettre en place une taxe sur les gains en capital et un impôt sur les profits des sociétés (taux de 40 %). En 1966,

---

<sup>155</sup> Kaldor N. (1955, p. 13)

<sup>156</sup> Ibid., p. 14

<sup>157</sup> Kaldor N. (1955)



une nouvelle fiscalité a été adoptée par l'intermédiaire du « *Selective Employment Tax* » (SET)<sup>158</sup>. Cet impôt « sélectif », discriminatoire ambitionnait de taxer l'emploi dans le secteur des services qui est en sureffectif et, en contrepartie, de subventionner l'emploi dans le secteur industriel. L'objectif étant de rediriger le travail vers l'industrie, réduisant de fait les coûts de ce secteur et rendant les exportations plus compétitives (Kaldor 1980)<sup>159</sup>.

Hansen(1949), quant à lui, aborde la question de l'impact de l'impôt sur l'activité via le mode de financement. Il distingue une multitude de manière d'augmenter d'une unité le revenu national. Celui-ci peut être augmenté en faisant varier les prélèvements, les dépenses, le déficit ou encore en modifiant la structure de dépenses et/ou de revenus. Toutefois, en dépit de ses préconisations d'utilisations des dépenses publiques pour soutenir l'activité économique, Hansen mettait en garde contre la dette excessive en ces termes « *Au-delà d'une certaine limite (relative), la dette publique peut affecter la maniabilité<sup>160</sup> de l'économie* »<sup>161</sup>. Par ailleurs, Hansen attire également l'attention contre l'amalgame entre la politique budgétaire et le financement du déficit (deux termes n'ayant absolument pas la même signification)<sup>162</sup>. En effet, un accroissement des dépenses publiques tend à accroître le flux du revenu national quelle que soit la méthode de financement mais l'effet varie en fonction de la méthode de financement utilisée<sup>163</sup>. Si la hausse des dépenses publiques est financée par emprunt bancaire alors la quantité de monnaie augmentera. En admettant que le financement se réalise auprès des citoyens, alors les dépôts déjà existants seront dépensés. Dans le cas où elles sont financées par un impôt progressif (contribution plus importante chez les plus riches), alors il en résultera une baisse de l'épargne sur la richesse sans porter significativement atteinte à la consommation. Au cas où le financement se réalise via un prélèvement régressif (contribution semblable que l'on soit pauvre ou riche : TVA par exemple), alors la production pourrait augmenter du montant des dépenses engagées mais pas d'une manière exorbitante. Il va dans le même sens que Keynes qui justement pense qu'une hausse des dépenses publiques financée par un impôt progressif serait plus à même d'accroître la production et l'emploi. Toutefois, il affirme qu'en dehors d'un

---

<sup>158</sup> Appliqué en 1966, il est remplacé par la TVA en 1973.

<sup>159</sup> Llorca M. (2016)

<sup>160</sup> Dans le sens d'une allocation efficace des ressources

<sup>161</sup> Hansen A-H. (1941) dans Hansen (1945, p. 400)

<sup>162</sup> Hansen A-H. (1949, p. 167)

<sup>163</sup> Il distingue quatre méthodes de financement : emprunt auprès des banques, emprunt auprès du public, financement via un système de taxation progressive et celui via une taxation régressive (Hansen, 1949, p. 167).

financement des dépenses par une imposition progressive, une hausse des dépenses publiques financée par une taxation régressive ou financée par prêt peut être expansionniste (Hansen, 1945, p. 382)<sup>164</sup>.

Hansen (1949) estime que si le montant reçu (particulièrement les recettes fiscales) des citoyens est supérieur au montant perçu par ces derniers alors ce surplus causera une baisse des dépenses privées<sup>165</sup>. Cela sera d'autant plus vrai que l'impôt sur le revenu est largement collecté auprès des ménages à forte propension à consommer. Néanmoins, si ce surplus est utilisé pour retirer les bons du Trésor détenus par les banques commerciales alors il s'en suivra une baisse de la demande de dépôts et une restriction des offres de crédit des banques. Il critique dans le même registre le Comité pour le Développement Economique (*CED*)<sup>166</sup> qui proposait une politique budgétaire de stabilisation (« *stabilizing budget policy* »). Autrement dit, en période de boom économique, les prélèvements fiscaux devront être supérieurs aux dépenses publiques ; pendant les années de dépression, les dépenses devront excéder les impôts prélevés aux citoyens en contribuant par conséquent à la fluidité des dépenses publiques et privées. Pour lui, ce programme politique ne fera qu'augmenter le taux de chômage et précipiter drastiquement le déclin de l'activité et de l'emploi<sup>167</sup>.

Harrod (1970) aborde le principe de « *central paradox* » sur la politique budgétaire et formule qu'un accroissement du ratio déficit par rapport au PIB (politique budgétaire expansionniste) favorise le taux de croissance réel (ou effectif) mais abaisse le taux de croissance garantie<sup>168</sup>. Pour relever ce dernier, Harrod suggère l'adoption d'un fort taux de taxation pour stimuler

---

<sup>164</sup> (i) Si le taux de taxation était faible, un changement de la structure d'imposition est tel que le pouvoir d'achat de la grande masse de consommateurs soit touchée alors cela causera une forte baisse de la consommation. Par contre, si un changement de structure d'imposition touche particulièrement les hauts revenus (imposition progressive) c'est alors l'épargne qui déclinera grandement et la consommation demeurera stable. Quand le changement de structure d'imposition touche l'ensemble des deux catégories alors l'épargne et la consommation sont réduites vu que le revenu est stimulé par la profusion de dépenses publiques. (ii) Dans le cas d'un financement des dépenses publiques par prêt, l'épargne et la consommation évolue au même rythme que le revenu car le taux d'imposition reste inchangé. (iii) Si le taux d'imposition est drastiquement réduit alors du pouvoir d'achat est libéré pour la consommation et l'épargne. Ainsi les dépenses publiques, les dépenses privées et le revenu national augmentent mais c'est également le cas du déficit public. Par ailleurs, l'impact sera d'autant plus important sur la consommation que la baisse concerne les impôts régressifs alors qu'une réduction des impôts progressifs favorisera une augmentation de l'épargne (Hansen 1945, p. 384-386).

<sup>165</sup> Hansen (1949, p. 165)

<sup>166</sup> Créée en 1942, cette organisation de recherche a pour but de proposer des solutions à la nation américaine.

<sup>167</sup> Hansen (1949, p. 176-177)

<sup>168</sup> C'est le taux de croissance pour lequel l'investissement anticipé par les entrepreneurs coïncide avec le désir d'épargne des consommateurs.

l'épargne nationale et une intensification des investissements publics. Néanmoins, il reconnaît qu'un fort taux d'imposition pourrait freiner les investisseurs privés.

En outre, l'État aurait besoin de poursuivre une politique expansionniste (voire creuser ses déficits) à travers une réduction des impôts quand l'économie fait face à un excès d'épargne (détenue par les citoyens et les entreprises) et si le taux de croissance avoisine celui de plein-emploi (taux de croissance garantie proche du taux de croissance naturelle). Pour lui, le point de vue général de « l'homme de la rue » à savoir mettre un pied sur l'accélérateur (politique de relance) quand l'économie est en situation de récession et de chômage important semble naturel et plausible mais il est faux en réalité. Il faudrait mettre un pied sur l'accélérateur quand le chômage est à son minimum. L'État ne doit aucunement hésiter à creuser le déficit pour soutenir l'économie. Moudud émet des réserves sur certaines idées d'Harrod telles que concilier une hausse des impôts et augmenter les investissements ; concilier les probables effets néfastes d'un fort taux de taxation (ou d'un creusement des déficits) sur l'épargne et par conséquent sur le taux de croissance garantie d'Harrod. Le taux de croissance de long terme s'ajustera au taux de croissance garantie en baisse (quand l'épargne chute). Les effets négatifs du déficit public de long terme risquent de l'emporter sur les effets positifs de court terme de celui-ci<sup>169</sup>. J. Robinson lui rétorque que rien n'indique que le taux de croissance réel s'alignera sur le taux de croissance garantie d'Harrod<sup>170</sup>. Cet impératif d'une présence significative de l'État dans l'activité économique est également analysé sous l'angle des différentes fonctions de celui-ci.

### 1.2.6 Fonctions économiques et sociales de l'État

Traitant la théorie budgétaire, Musgrave considère que le cœur de celle-ci n'est pas de savoir si l'État doit intervenir mais plutôt comment les services publics doivent être fournis et à quel montant<sup>171</sup>.

Dans son approche de la théorie des finances publiques, Musgrave définit l'État à travers maintes fonctions : les fonctions d'allocation, de distribution et de stabilisation. Il imagine un gouvernement avec un département des affaires budgétaires composé de trois branches avec chacune remplissant une de ses trois missions. Les subdivisions du budget en plusieurs branches

---

<sup>169</sup> Moudud J-K. (2002)

<sup>170</sup> Lavoie M. (2003).

<sup>171</sup> Musgrave R. (1985, Chap. I, p. 2)

sont considérées comme faisant partie d'un système interdépendant ; alors que le budget consolidé émane d'un processus de compensation entre ces différentes branches<sup>172</sup>.

La branche service fait l'inventaire des besoins des ménages ; elle évalue le montant nécessaire pour les satisfaire et désigne les agents qui devront supporter ce coût (financement). Les dirigeants de ce service estiment qu'une distribution juste et le plein-emploi sont réalisables ; et que ces objectifs pourraient être satisfaits à travers les opérations accomplies par les deux autres branches. La question est de savoir si l'État devrait produire lui-même les biens ou les acheter sur le marché via ses ressources fiscales. À en croire Musgrave, une différence fondamentale subsiste entre ces deux procédés. Les biens et services produits par l'État pour satisfaire les besoins du marché public sont consommés d'une manière égalitaire par l'ensemble de la population alors que la production des biens et services à destination des besoins du marché privé peuvent être achetés individuellement à des montants différents. Ils sont également différents dans la mesure où les biens et services publics sont consommés dans la même proportion par les citoyens alors que leurs cotisations diffèrent (les écarts de prix naissent de la distribution des revenus). En revanche, concernant les biens et services privés, les individus consomment des quantités différentes pour un même prix. Le processus de détermination des prix n'est pas semblable. Dans le cadre d'un bien collectif, les agents ne révèlent pas leurs préférences car ayant conscience qu'ils ne peuvent être exclus de l'utilisation de celui-ci, contrairement aux biens privés dont les désirs sont exprimés sur le marché<sup>173</sup>. Dès lors, si le principe d'exclusion ne fonctionne pas et par conséquent le mécanisme de marché, alors la seule solution demeure le mécanisme de vote qui reflète davantage le véritable état de préférences des individus même s'il n'est pas optimal.

Le rôle alloué à cette branche service est l'allocation des ressources pour satisfaire le besoin du public. En effet, l'État se doit d'intervenir dans l'économie par l'allocation des ressources afin de favoriser une utilisation économiquement efficace de celles-ci et satisfaire les besoins des populations. Par exemple, l'État peut décider d'une taxation supplémentaire à certains biens nocifs à la santé collective. Autrement dit, l'État doit internaliser certaines externalités par « le principe du pollueur payeur » par l'intermédiaire du mécanisme de taxation ou de régulation.

---

<sup>172</sup> Musgrave R. 1956, p. 353)

<sup>173</sup> Ibid., p. 334.

Dans la branche distribution, le mécanisme impôts-transferts du budget public constitue, selon Musgrave, l'outil efficace de redistribution. Il l'explique en ces termes, « *la question d'une distribution équitable ne doit pas être traitée comme un simple exercice de maximisation d'utilité mais comme un problème de choix social* ». La fonction de cette branche est connexe à la fonction d'ajustement de la distribution spontanée de revenus. Cet objectif pourrait être atteint par le canal des systèmes de taxation et de transfert du budget qui constituent des outils efficaces à l'accomplissement de cette fonction redistributive. Reste à savoir, comment déterminer justement la manière dont ces réajustements doivent être faits. Pour ce faire, Musgrave trouve que le gouvernement doit être un État providence motivé par des choix sociaux basés sur le principe d'une égale redistribution des ressources au moyen d'un système de transferts qui est économiquement et socialement efficace.

Enfin, la branche stabilisation a pour objectif (en conjonction avec la politique monétaire et celle de la dette) de maintenir un niveau approprié de demande agrégée. En d'autres termes, la tâche de la branche stabilisation est de déterminer l'écart inflationniste et déflationniste en l'absence d'une action de stabilisation et de décider quels niveaux d'imposition et/ou de transfert (ses composantes) sont nécessaires pour dissiper cet écart. Le budget de cette branche de l'État est presque toujours déséquilibré et peut être utilisé pour résorber les problèmes d'inégalités soit par les dépenses publiques (transferts) soit par les taxes. Ces prélèvements ou transferts seront redistribués également suivant les préconisations de la branche distribution. Ils seront proportionnels aux revenus après ajustement de la branche distribution mais avant les prélèvements effectués par la branche service<sup>174</sup>.

Le niveau de consommation privée et les dépenses d'investissement peuvent être affectés par l'ajustement de divers types d'impôts et des dépenses publiques inclus dans le budget global. Sous certaines conditions, les dépenses publiques peuvent fournir un surplus de revenus même en l'absence de déficit et d'augmentation des dépenses privées. C'est pourquoi, ajuster le niveau des dépenses publiques par rapport aux impôts n'est qu'une approche parmi tant d'autres. Si la politique budgétaire doit fournir, pour un dollar donné, un surplus au revenu national, cela peut s'accomplir à travers une panoplie de formes budgétaires : en faisant varier les impôts, les dépenses, le déficit total ou encore les structures de dépenses et de revenus.

---

<sup>174</sup> Musgrave M. (1956, p. 337).

D'autres économistes discutent la fonction de l'État en tant qu'institution (l'approche institutionnaliste<sup>175</sup>). Ils voient l'État comme une institution importante qui peut agir pour contrer d'autres forces minant les dépenses et conduisant au chômage. Il peut également aider en créant des structures institutionnelles qui tendent à stabiliser l'économie, à protéger les droits de propriété, une Banque Centrale qui opère en tant que prêteur en dernier ressort<sup>176</sup>.

L'État peut ainsi remplir ces fonctions institutionnelles suivant divers mécanismes. Tout d'abord, l'État peut aider à convertir l'incertitude et la discontinuité en risque calculable en donnant confiance aux acteurs économiques via une visibilité sur l'avenir. L'État établit des lois nécessaires à la mise en place d'une production capitaliste mais assure également la régulation, la sécurité et la stabilité. Cette dernière comprend la stabilité monétaire, la stabilité du taux de change, les avantages de « *welfare* », les retraites et les garanties de dépôt. Les garanties des dépôts, combinées aux opérations de la Banque Centrale en tant que prêteur en dernier ressort, réduisent la probabilité de faillites bancaires et d'effondrements financiers. Les programmes de dépenses universelles (telles que les allocations familiales) et un système d'impôt progressif fondent le développement des classes moyennes dans les pays développés<sup>177</sup>.

Les politiques d'État qui promeuvent le plein-emploi et qui fournissent des filets de sécurité durant les périodes difficiles donnent confiance aux citoyens pour dépenser, car ils savent qu'ils ne mourront pas de faim en cas de chômage. Les systèmes d'État « *welfare* » (État providence) sont des institutions qui reconnaissent que le marché, le réseau familial et social ne sont pas parfois suffisants pour assurer la sécurité de l'individu. Les agents peuvent ne pas dépenser s'ils ont peur des conséquences personnelles de devenir chômeur. Un filet de sécurité viable réduirait cette préoccupation<sup>178</sup>.

Deuxièmement, l'État fournit également une ancre de sécurité pour prendre des décisions dans le secteur privé. Les entreprises peuvent avoir plus confiance dans leur propre décision d'investissement quand elles savent que le gouvernement aidera à maintenir l'investissement

---

<sup>175</sup> Ces principaux fondateurs sont Veblen T., Commons J. et Mitchell W (voir Rutherford M., 2001).

<sup>176</sup> Skidelsky R. (1989).

<sup>177</sup> Pressman S. (2007).

<sup>178</sup> Larson S. (2002).

total et le plein-emploi. Cette grande confiance générera à son tour plus d'investissements privés<sup>179</sup>.

Cet effet positif de l'intervention publique via divers mécanismes sur le marché est également évoqué à travers le développement de la périphérie par les structuralistes puis les néo-structuralistes.

### 1.2.7 Défaillance du marché et régulation publique

Les structuralistes traitent le rôle de l'État à travers sa relation avec le marché et l'impact des deux sur le développement des nations. Cette théorie structuraliste est née en Amérique Latine dans les années 40 et 50<sup>180</sup> et est influencée par le keynésianisme suivant diverses interrogations relatives à la place économique de l'autorité publique. Pourquoi l'intervention publique est-elle importante dans le développement ? Pourquoi les politiques appliquées dans les pays développés ne sont-elles pas souhaitables pour les pays de la périphérie ?

Les structuralistes estiment que l'intervention de l'État est incontournable au regard de la défaillance des mécanismes de marché pour corriger les inégalités entre le centre et la périphérie et la nécessité d'une concentration accrue sur le marché intérieur<sup>181</sup>. Les structuralistes de la CEPAL suggèrent une industrialisation par substitution des importations pour une moindre dépendance des pays développés avec une certaine dose d'intervention de l'État. Cette présence publique consiste entre autres à contrôler les mécanismes d'allocation des ressources entre les marchés intérieurs et les exportations, à répartir les ressources entre les secteurs et les branches, à mettre en œuvre des réformes agraires pour une meilleure répartition des revenus, à aider les petits producteurs par l'intermédiaire de programmes de développement, à prendre des mesures en faveur de l'emploi et du social (hausser les dépenses de logement, de santé et d'éducation)<sup>182</sup>.

Selon ces auteurs, l'économie mondiale est caractérisée par deux pôles interconnectés et à structures productives disparates. La différence de structures entre les pays développés (centre) et les pays du sud (périphérie) influe sur le caractère des échanges commerciaux et des transferts technologiques. L'écart de productivité et de développement entre ces deux blocs se creuse en

---

<sup>179</sup> Pressman S. (2007)

<sup>180</sup> Parmi les penseurs de ce courant on peut citer la CEPAL (Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes), Prebisch R., Perroux F., Myrdal (voir Hammouda H-B., 2000).

<sup>181</sup> Hammouda H-B. (2001)

<sup>182</sup> Foxley A. (1988)

raison de la rétention des résultats du progrès technique des pays avancés. De ce fait, la théorie structuraliste remarque une détérioration des termes de l'échange<sup>183</sup> en raison des déséquilibres entre les deux blocs. Elle s'oppose à la théorie des avantages comparatifs de Ricardo qui prône une spécialisation productive des nations. Pour remédier à ce processus qui maintient les pays en développement dans la pauvreté, les structuralistes proposent l'implication des pouvoirs publics dans le développement industriel afin d'améliorer les termes de l'échange et par conséquent les conditions de vie dans les pays pauvres. En effet, l'État était considéré comme l'agent qui est à même de tirer vers le haut le mécanisme endogène d'accumulation de capital et le progrès technique. L'État doit être au centre du diagnostic des problèmes structurels liés à la production et à l'emploi et à la répartition du revenu. Ainsi, l'État doit :

- favoriser l'accumulation du capital en protégeant les industries en développement face aux grandes entreprises occidentales ;
- encourager une cohérence de développement entre le secteur agricole et l'industrie afin d'améliorer la structure de production et de diluer la dépendance vis-à-vis de l'extérieur ;
- inciter le développement des infrastructures sociales et des investissements privés ;
- réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre pays du nord et pays du sud via des réformes agraires et fiscales ;
- développer le commerce entre pays du sud de la même région ;
- canaliser les ressources nationales vers des investissements réels et promouvoir la technologie<sup>184</sup>.

Toutefois, l'expérience structuraliste a eu à connaître des déboires dans beaucoup de pays d'Amérique latine permettant de ce fait, la renaissance des politiques orthodoxes vers les années soixante-dix. Le mot d'ordre étant de réduire le taux d'inflation via des changements profonds allant d'une baisse de la place de l'État à une grande ouverture économique. Malheureusement, cette expérience au Chili a à son tour échoué aux alentours de 1982 (déficit courant important et une dette extérieure explosive, détérioration de l'activité et de la situation des travailleurs)<sup>185</sup>.

---

<sup>183</sup> Détérioration que Prebisch R. et Singer H expliquent par une baisse inéluctable des prix des produits émanant du Sud en comparaison des prix des produits venant des pays du Nord.

<sup>184</sup> Berthomieu C., Chaabane A., Ghorbel A. (2004, p. 241-274)

<sup>185</sup> Romo H-G. (1994, p. 913)



C'est dans ce cadre d'échec qu'est né le néo-structuralisme. En effet, au début des années quatre-vingt-dix, le néo-structuralisme émerge et tente de faire la synthèse entre l'approche structuraliste et celle libérale concernant l'intervention publique. Il se base sur deux constats : la défaillance des politiques d'ajustement structurel (principe des avantages comparatifs) et la réussite économique en Asie du sud-est (basée sur une régulation publique)<sup>186</sup>. Selon les néo-structuralistes, l'intervention publique est primordiale dans la sphère économique afin de mettre en place une structure économique incitative et favorable à l'entreprise privée pour faire face aux distorsions endogènes sources de difficultés de développement économique dans la périphérie (relation de complémentarité entre les secteurs privé et public). Leur objectif est de promouvoir une intervention publique sélective dans des secteurs prioritaires et éviter une libéralisation tout azimut des marchés dans une perspective de recherche d'une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé. Dès lors, il ne saurait exister une dualité ou dilemme entre l'État et le marché mais plutôt une relation de symbiose entre ces deux pour appuyer un développement harmonieux des pays. Les néo-structuralistes trouvent que la principale préoccupation ne devrait pas être un arbitrage entre « plus d'État » ou « plus de marché » mais la tendance devrait être un « mieux d'État » et un marché juste et efficace<sup>187</sup>. Cette nécessité de symbiose de l'État et du marché ou encore l'indispensable régulation et accompagnement de l'activité économique est entièrement partagée par les postkeynésiens qui soulèvent l'insuffisance de la demande globale pour assurer le plein-emploi. Les postkeynésiens se basent sur une idée fondamentale de la théorie keynésienne à savoir l'existence d'un chômage involontaire émanant de l'inefficience du marché. Les politiques macroéconomiques via des contrats d'insertion professionnelle, selon eux, peuvent parer à l'incapacité du marché à s'autoréguler : c'est le concept de l'employeur en dernier ressort.

### 1.2.8 L'État employeur en dernier ressort

Une idée particulière dans le post-keynésianisme [Minsky (1965), Mitchell (1998), Wray (1997, 1998), Forstater (1998)] est la proposition d'un État employeur de dernier ressort, un projet connu sous différents noms : « *ELR (Employment of Last Ressort)* », « *Job Garantie (JG)* », « *Public Service Employment (PSE)* » ou encore « *Buffer Stock Employment (BSE)* »<sup>188</sup>.

---

<sup>186</sup> Hammouda H-B. (2001)

<sup>187</sup> Ehrhart C. (2004, p. 241-274)

<sup>188</sup> Mitchell W-F., Wray L-R. (2005).

L'idée de base est que l'État devrait assurer un emploi à toutes les personnes dépourvues de travail et prêtes à accepter un salaire assez proche du salaire minimum et au-dessus du niveau d'allocation chômage dans des projets du secteur public. Le financement d'un programme ne se fera pas par un accroissement des impôts sur le revenu mais plutôt par un accroissement du déficit<sup>189</sup>. Suivant Minsky (1965), la stratégie la plus cohérente pour contrecarrer l'instabilité macroéconomique et surtout pour lutter contre la pauvreté est de mener une politique de création d'emplois basée sur des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes<sup>190</sup>. En effet, la meilleure manière d'endiguer la pauvreté par la puissance publique est de générer des emplois à revenus adéquats pour les citoyens en situation de pauvreté. Certes, les transferts peuvent aider mais l'approche de base serait de donner un emploi à ceux disposés à travailler et ayant les aptitudes requises. Ensuite, la seconde étape (après leur avoir trouvé du travail) serait de leur proposer un programme de formation pour actualiser leur savoir-faire et non le contraire comme il se pratique<sup>191</sup>.

Mitchell (1998) traite également la question en expliquant l'augmentation et la persistance du chômage, dans les pays de l'OCDE au milieu des années soixante-dix, par la faiblesse du déficit budgétaire en comparaison à la volonté du secteur privé de respecter ses obligations fiscales, d'épargner et de détenir de la monnaie de transactions. La fonction la plus importante est plutôt de transformer un pouvoir d'achat non dépensé en une consommation (c'est-à-dire changer un pouvoir d'achat non recyclé en un revenu<sup>192</sup> en utilisant la création de capitaux nets privés par l'emprunt et la dépense publique). La priorisation de l'objectif de stabilité des prix s'est faite au détriment d'autres objectifs tels que l'emploi et la croissance. Il en découle un taux de croissance moins conséquent, entraînant de fait l'impossibilité d'absorber la main d'œuvre disponible<sup>193</sup>. Toutefois, ce programme assurant le plein-emploi et la stabilité des prix est critiqué par Sawyer (2003). Il estime que le programme *ELR* entraînerait le passage du chômage au sous-emploi (pour cause le manque de compétences et la faible productivité des individus embauchés dans l'*ERL*) et par conséquent du chômage déguisé et de l'inflation (l'inflation peut

---

<sup>189</sup> Sawyer M-C. (2003, p. 1)

<sup>190</sup> Il fustigeait la politique économique de Kennedy qui avait choisi une baisse des impôts au détriment de l'augmentation des dépenses relatives au service public et au logement social (Laguérodie S., 2005).

<sup>191</sup> Minsky H-P. (1965, p. 200)

<sup>192</sup> Un pouvoir d'achat non recyclé implique la disparition des achats, de la production et par conséquent entraîne la hausse du chômage.

<sup>193</sup> Mitchell W-F. (1998, p. 547)

s'accélérer pour un niveau de chômage en dessous du NAIRU<sup>194</sup>, le salaire de base ne garantit pas la stabilité des prix). Il existe d'autres barrières à la hausse de l'emploi en dehors de l'insuffisance de la demande comme le suggère l'*ERL* : la faiblesse des capacités productives, les barrières inflationnistes, les contraintes de la balance des paiements et celles politiques et intellectuelles. Les résultats d'amélioration de l'emploi pourraient être atteints en respectant l'équilibre budgétaire, en baissant les taxes, en stimulant l'activité par le biais de l'investissement et de la consommation<sup>195</sup>. Mitchell et Wray. (2005) apportent des réponses aux critiques citées plus haut. Pour eux, l'*ERL* devrait accroître l'emploi par la stimulation de la demande agrégée et opérerait comme toute politique budgétaire keynésienne en ciblant directement les populations les plus touchées par le chômage sans créer des pressions inflationnistes. Le principe du programme de plein-emploi garanti consiste à proposer du travail aux individus ayant perdu leurs emplois et ceux disposés à travailler particulièrement lorsque le secteur privé est en situation de récession et de licenciements massifs. Une fois la reprise économique engagée, les entreprises pourront de nouveau embaucher les employés du programme *ELR*. Par conséquent, plus le secteur privé se portera bien et moins sera important le programme *ELR*.

Toutefois, ce rôle d'employeur de dernier ressort capable d'absorber les variations cycliques du chômage dans le long terme est fustigé par certains kaleckiens. Ainsi, Kriseler et Halevi (2001) affirment que ce mécanisme d'*ELR* ne mène guère à des changements institutionnels qui assureraient le maintien du plein-emploi. Ce programme ne changera en rien les relations entre classes sous-jacentes qui sont au cœur de l'incompatibilité entre le plein-emploi et le capitalisme. Plutôt, il fait office de pansement tentant de traiter le symptôme qu'est ici le chômage.

Entre les keynésiens et les postkeynésiens qui attribuent le chômage à une pénurie de demande et à l'incapacité du marché à s'autoréguler et les libéraux qui imputent le chômage massif au manque de flexibilité des salaires et à l'intervention accrue de l'État dans le fonctionnement de l'économie se situent les économistes de la synthèse. L'objectif de ces derniers est de réconcilier ces deux approches antagonistes. Des économistes tels que Samuelson ou Hicks ont voulu faire la synthèse de ces deux conceptions en combinant des idées keynésiennes et des

---

<sup>194</sup> NAIRU: *Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment*

<sup>195</sup> Sawyer M-C. (2003, p. 37)

éléments microéconomiques, d'où le nom de synthèse néo-classique. L'enjeu étant d'épargner aux sciences économiques les débats vains en leur donnant une certaine cohérence à travers les thèmes de la croissance, de l'inflation...

### 1.3 Pensée de la synthèse : Symbiose entre l'État et le marché

L'émergence de la notion de « synthèse néo-classique »<sup>196</sup> est apparue dans les années cinquante sous l'instigation de Samuelson emboîtant le pas à Hicks (1937)<sup>197</sup> son initiateur, pour mentionner un nouveau consensus macroéconomique. Cette synthèse combine une analyse keynésienne (agrégats macroéconomiques, la demande effective, l'intervention publique...) et des concepts néo-classiques (tels que formalisation mathématique et la rigidité des prix pour certains, les éléments microéconomiques...)<sup>198</sup>. Ainsi, dans le modèle IS-LM ou celui de Phillips, les fluctuations de l'activité économique émanent des variations de la demande agrégée (hypothèse keynésienne). La politique budgétaire expansionniste supposée exogène accroît la demande globale et permet aux firmes de vendre davantage, cela stimule le revenu national, l'emploi et par l'effet du multiplicateur, la consommation car l'inflexibilité des prix des biens prévaut dans le court terme. Autrement dit, la courbe d'offre de court terme n'est pas verticale mais a une pente ascendante au regard de la rigidité temporaire des prix et d'un ajustement seulement graduel comme montré dans la spécification de la courbe de Phillips. Dans une période plus récente (dans les années 1990), l'effet de la politique budgétaire a été étudié via des modèles dynamiques à équilibre général (*DSGE*) avec des agents optimisateurs et des prix flexibles<sup>199</sup>. Ils en tirent que la politique budgétaire a un effet de richesse négatif sur la consommation privée en raison des prélèvements finançant la hausse de dépenses publiques laquelle induit à une augmentation de l'offre de travail. D'où un accroissement de la production et de l'emploi et une baisse de la consommation privée. Selon leur entendement, l'effet des politiques budgétaires sur l'emploi et la production dépend de la réponse optimale de l'offre de travail des ménages<sup>200</sup>. L'hypothèse de flexibilité des prix de court terme a marqué l'évolution

---

<sup>196</sup> Les principaux contributeurs sont Hicks, Samuelson, Modigliani, Solow, Tobin, Phillips.

<sup>197</sup> Contrairement à Keynes, Hicks (1937) suppose que le modèle keynésien est un cas particulier du modèle d'équilibre général de Walras et non le contraire.

<sup>198</sup> Blanchard O. (2006)

<sup>199</sup> Baxter M., King R-G. (1993)

<sup>200</sup> Linnemann L., Schabert A. (2003, p. 911-912)

de la synthèse néo-classique concernant les politiques budgétaires. Cette sous-section s'attelle à décrire leurs points de vue relatifs au rôle économique de l'État suivant divers thèmes.

### 1.3.1 L'État et la production de biens collectifs et privés

Samuelson (1958) s'intéresse aux dépenses publiques optimales et critique certains économistes d'envergure tel que Pigou qu'il reproche de négliger le champ des dépenses publiques en comparaison aux impôts dans son livre intitulé *The Study in Public Finance* (200 sur 280 pages consacrées aux impôts)<sup>201</sup>. Il traite les difficultés liées à la théorie des dépenses publiques et celles liées aux prises de décision politique. Son analyse se fait à travers diverses hypothèses : l'État doit s'attacher à la production des biens collectifs et à maximiser la fonction de bien-être social. Samuelson (1954) distingue explicitement deux types de biens : une multitude de biens de consommation privés ordinaires divisibles entre différents individus et les biens collectifs dont l'ensemble des agents peut jouir en commun sans rivalité car la consommation du bien public par un agent n'impacte en rien l'utilisation que pourrait en faire les autres membres de la société<sup>202</sup>. Selon lui, l'État doit prendre en charge la production de biens collectifs dont aucun agent privé ne souhaite produire par pur égoïsme. Les agents lancent de faux signaux car ils estiment avoir moins d'intérêt à la consommation de biens publics (loin sans faut) et de surcroît, le marché les produit en quantité sous optimale<sup>203</sup>. Dans le même ordre d'idées, il distingue diverses fonctions à l'État dans nos économies modernes et la manière dont puissance publique les accomplit. La première fonction est d'accroître l'efficacité par la promotion de la compétition, la maîtrise des externalités négatives et la fourniture des biens publics. La seconde mission est d'encourager l'équité par la redistribution à des groupes spécifiques en utilisant le mécanisme des dépenses publiques et des impôts. Le troisième attribut est d'aider à la stabilité macroéconomique et à la croissance économique (en réduisant le chômage, l'inflation) via la politique budgétaire et la régulation monétaire. Pour remplir pleinement ses fonctions, l'État doit opérer en obligeant les citoyens de payer des impôts, de respecter la régulation et de consommer les biens et services publics. À travers cette force coercitive, l'État accomplit les fonctions irréalisables dans une situation d'échange volontaire

---

<sup>201</sup> Samuelson P. (1958, p. 332)

<sup>202</sup> Samuelson P-A. (1954, p. 387)

<sup>203</sup> Samuelson P-A. (1954, p. 389)

en croissant la liberté et la consommation des bénéficiaires et en réduisant les revenus et les opportunités des individus taxés ou régulés<sup>204</sup>.

À la suite, divers économistes se sont intéressés à la définition de Samuelson concernant les biens publics et ses conséquences en termes d'intervention publique. Demsetz (1964) trouve qu'en plus du principe de non rivalité de Samuelson, le principe de non exclusion caractérise les biens collectifs<sup>205</sup>. Autrement dit, il est impossible de fournir un bien ou un service à un individu sans simultanément le fournir aux autres citoyens. Il fait également la différence entre biens public et collectif. Un bien collectif est un bien pour lequel il est difficile d'exclure les non payeurs de sa consommation ; alors que le bien public est défini comme un bien pour lequel une personne supplémentaire peut bénéficier de la même unité sans coût. L'idée est que l'exclusion est possible dans le cas d'un bien public<sup>206</sup>. La production privée des biens publics est faisable mais compliquée pour les biens collectifs car l'exclusion des non payeurs est irréalisable<sup>207</sup>. La conséquence immédiate de ce raisonnement est la nécessité de réduire l'action gouvernementale. C'est dans la même lignée que s'inscrit Hummel en soulignant que l'argument de la non exclusivité du bien collectif et l'hypothèse de défaillance du marché sont inopérants ou insuffisants pour justifier l'intervention publique<sup>208</sup>. On peut constater que majoritairement les pourfendeurs de l'intervention publique estiment que la production des biens publics conduit entre autres à l'accroissement du déficit et de la dette publique, et par conséquent via l'effet d'éviction, gêne la production du secteur privé. Ce point de vue est rejeté par les keynésiens qui estiment nécessaire de soutenir l'activité via l'endettement. Qu'en pensent les économistes de la synthèse ? C'est l'objet de ce qui suit.

### 1.3.2 Déficit et dette publics

S'intéressant au thème des déficits publics, Samuelson propose une autre approche en partant des trois principes de la théorie classique à savoir : (i) la gestion du budget de l'État doit être semblable à la gestion d'un budget familial ; (ii) le principe de la finance saine ou de l'équilibre budgétaire ; (iii) la considération de la dette publique comme un fardeau pour les générations futures. Il préconise de faire la distinction entre le déficit structurel correspondant à ce que l'État

---

<sup>204</sup> Samuelson P-A., Nordhaus W. (2001, Chap II, p. 36)

<sup>205</sup> Demsetz H. (1964, 1970)

<sup>206</sup> Demsetz H. (1970, p. 295)

<sup>207</sup> Ibid., p. 306

<sup>208</sup> Hummel J-R. (1990, p. 90 et 122)

doit dépenser et récolter comme impôts si l'économie suit un sentier de production potentielle et le déficit cyclique (mesurant l'impact des fluctuations cycliques sur l'impôt, sur le revenu, les dépenses et le déficit). Les politiques budgétaires devraient être jugées à l'aune du déficit structurel qui est lié aux politiques menées par les gouvernants (le niveau d'imposition, les prestations sociales). L'effet d'éviction du déficit structurel de court terme évoqué par les monétaristes n'est pas automatique. La propagation de l'effet d'éviction sur l'investissement dépend des marchés financiers, des rapports internationaux, des déterminants de l'investissement et du mode de financement du déficit. Dès lors, le déficit structurel pourrait significativement évincer l'investissement national en dehors d'une situation de récession profonde<sup>209</sup>.

Relativement au fardeau de la dette, ils estiment que l'impact dépend du type de financement. Si l'État finance ses dépenses de consommation par des emprunts externes et compte sur l'augmentation de la richesse nationale pour le remboursement du principal et des intérêts ; alors les générations futures estimeront avoir été sacrifiées pour s'acquitter des services de la dette. En revanche, dans le cadre d'un financement interne, le stock de capital ne change pas et produit des effets internes. Le fait de taxer un agent X pour payer l'agent Y et de taxer l'agent Y pour payer ce même agent implique diverses distorsions à la productivité et à l'efficacité mais n'entraîne aucunement une dette extérieure. Dès lors, si la dette publique évince le capital (préférences des titres publics à ceux privés) alors la croissance risque d'en pâtir, dans le long terme, en raison de la baisse de la consommation, de l'inefficacité et de la chute de l'accumulation du capital venant du coût des services de la dette extérieure<sup>210</sup>. Justement, à propos de l'influence de l'ouverture économique, certains économistes (Mundell et Fleming, 1962) se sont intéressés aux effets des pays étrangers sur les politiques nationales menées. Ils traitent de l'intervention publique en termes d'objectifs visés et d'instruments utilisés.

### **1.3.3 Politique économique, régime de change et ouverture**

Selon Mundell (1962), la politique économique doit être guidée par le principe de cohérence et le principe d'efficacité. Le principe de cohérence postule qu'une politique économique doit avoir au moins autant d'instruments que d'objectifs et celui de l'efficacité stipule que la

---

<sup>209</sup> Samuelson P.-A., Nordhaus W. (2001)

<sup>210</sup> Ibid., Chap. 34

politique économique doit affecter chaque instrument à l'objectif au regard duquel il est le plus efficace. Le dilemme devient : faut-il adopter un régime de change fixe ou régime de change flexible ? Ou encore quel instrument (politique monétaire et la politique budgétaire) est taillé pour quel objectif (équilibre interne et équilibre externe)<sup>211</sup> ?

Le modèle IS-LM en économie fermée ou encore le modèle « Hicks-Hansen »<sup>1</sup>, peut être défini comme le mécanisme de détermination concomitante et interdépendante du revenu national et du taux d'intérêt (IS). En d'autres termes, la courbe IS est définie comme l'ensemble des points formés par les combinaisons entre le taux d'intérêt  $i$  et le revenu  $Y$  qui assurent l'équilibre sur le marché des biens et services ou encore la courbe IS représente le lieu de combinaisons possibles de  $i$  et  $Y$  compatibles avec l'égalité de l'épargne et l'investissement. Ainsi, toute modification de comportement des entrepreneurs en matière d'investissement ou des ménages suivant leur épargne ou encore une augmentation des dépenses publiques déplace IS vers la droite. Quant à la courbe LM, elle représente une équation d'équilibre sur le marché de la monnaie permettant de déterminer la quantité de monnaie disponible dans l'économie en fonction des valeurs de  $Y$  et de  $i$ . Cette équation exprime l'ensemble des couples  $(Y, i)$  tel que l'offre de monnaie ( $L$ ) est égale à la demande de monnaie ( $M$ ). D'où le nom de la courbe LM. Dans ce modèle l'offre de monnaie est fixé par la banque centrale et indépendamment du taux d'intérêt. En associant les deux marchés, on retrouve l'équilibre général de l'économie qui est explicité par l'égalité IS-LM.

À la suite, le modèle est peaufiné en tenant compte de l'ouverture par Mundell et Flemming. (1962). Ce modèle représente une analyse de l'approche keynésienne en économie ouverte<sup>212</sup> en faisant intervenir les échanges commerciaux (exportations et importations) et financiers (entrées et sorties de capitaux) avec le reste du monde. La principale différence avec le modèle à économie fermée tient à la « fuite » induite par une croissance de la demande d'importations qui réduit l'efficacité du multiplicateur.

---

<sup>211</sup> L'équilibre interne est obtenu lorsque la demande intérieure absorbe toute l'offre globale ou encore lorsque la balance commerciale est équilibrée. Alors que l'équilibre externe concerne l'équilibre de la balance des paiements qui s'écrit :  $BP=BC+BK = X(Y) - M(Y^*) + \alpha(r - r^*) = 0$ .

<sup>212</sup> Les hypothèses du modèle : prix fixes à court terme, économie représentée de moyenne dimension ce qui signifie qu'à l'échelle internationale, cette dernière n'est pas suffisamment grande pour influencer les prix et le taux d'intérêt. Les économies nationales sont homogènes et donc un pays à lui seul ne peut affecter le taux d'intérêt ; les anticipations sont statiques c'est à dire que le présent se perpétue ; les effets de richesses ne sont pas pris en compte.



La différence du modèle IS-LM et celui d'IS-LM-BP est la prise en compte des échanges avec l'extérieur. Ce modèle explique l'importance de la politique économique suivant le régime de change (flexible ou flottant) et du degré de mobilité des capitaux (forte ou faible mobilité).

Le modèle est composé de deux pays : un pays domestique et un pays étranger dont les variables sont caractérisées par un astérisque. Il est supposé que chaque pays produit un bien spécifique échangeable à l'international et les prix sont fixes, égaux et normalisés à l'unité entre les pays. Les capitaux sont aussi supposés mobiles. Chaque économie est composée d'un marché de biens et services et d'un marché de la monnaie. L'équilibre de l'économie domestique peut être décrit de la manière suivante :

$$(1) BP = BC + BK = X(Y^*) - M(Y) + \alpha(r - r^*)$$

Avec (2)  $Y = C(Y) + I(r) + G + X(Y^*) - M(Y)$  et

$$(3) M^s = L(Y, r)$$

$Y$ , représente le produit du pays domestique ;  $G$ , les dépenses publiques ;  $L$ , la demande réelle de monnaie ;  $M^s$ , l'offre de monnaie ;  $r$ , le taux d'intérêt ;  $C$ , la consommation des ménages ;  $I$ , le niveau d'investissement ;  $X$ , les exportations et  $M$ , les importations du pays domestique. L'équation (2) représente l'équilibre du marché des biens. La demande de biens et services est une fonction croissante en tous ses arguments à l'exception du taux d'intérêt.

L'équation (3) représente l'équilibre du marché de la monnaie. La demande de monnaie est une fonction croissante du revenu et décroissante du taux d'intérêt. L'équation (1) représente la balance des paiements. Celle-ci est en équilibre lorsque  $BP = 0$ .  $BC$ , la balance commerciale, caractérise la différence entre les importations et les exportations du pays domestique.  $BK$ , la balance des capitaux, est une fonction croissante du différentiel des taux d'intérêt.  $\alpha$ , représente le degré de mobilité des capitaux.

Une politique budgétaire expansionniste du pays domestique entraîne une hausse de la demande globale. Elle a aussi pour conséquence d'augmenter le taux d'intérêt domestique. Ces deux variations ont des effets opposés sur le solde globale. La hausse du revenu entraîne une hausse des importations du pays domestique qui dégrade la balance commerciale. L'augmentation du taux d'intérêt domestique provoque une entrée de capitaux provenant du pays étranger (dont

l'importance dépend du degré de mobilité des capitaux) et cela a pour conséquence d'améliorer la balance des capitaux.

### **1.3.3.1 Régime de change fixe**

En régime de change fixe, l'impact d'une politique budgétaire dépend du degré de mobilité des capitaux.

#### **- Forte mobilité des capitaux**

Dans le cas d'un régime de change fixe et à forte mobilité des capitaux, une politique budgétaire expansionniste dégrade la balance commerciale en raison de la hausse des importations. Ce déficit commercial est compensé par l'effet positif émanant d'une forte entrée de capitaux en raison de la forte sensibilité des capitaux au différentiel du taux d'intérêt et le second effet l'emporte sur le premier. Le solde globale devient excédentaire, l'excès de demande de la monnaie domestique crée une tendance à l'appréciation de celle-ci. À court terme, le marché des biens et celui de la monnaie sont équilibrés et la balance des paiements est en déséquilibre (déséquilibre externe). L'équilibre temporaire est situé au point associé à un niveau d'*output* et de taux d'intérêt plus élevé que le niveau initial. Après une politique de stérilisation à court terme, la Banque Centrale intervient pour défendre la parité en offrant de la monnaie domestique. L'équilibre de long terme est associé à un accroissement du produit domestique (plus important que celui de l'équilibre temporaire de court terme) et du taux d'intérêt (moins important que celui de l'équilibre temporaire de court terme).

#### **- Faible mobilité des capitaux**

Dans le cadre d'un régime à taux de change fixe et à faible mobilité des capitaux, la politique budgétaire est inefficace : l'accroissement des dépenses publiques profite en partie aux biens étrangers entraînant un déficit commercial alors que les capitaux sont peu sensibles aux variations du taux d'intérêt. L'effet sur la balance commerciale l'emporte. Le solde globale devient déficitaire et il apparaît une tendance à la dépréciation. La Banque Centrale après une politique expansionniste, intervient en rachetant de la monnaie domestique. En fin de compte, le produit domestique s'accroît par rapport à la situation initiale. Néanmoins, cet accroissement est moins important que celui de l'équilibre de court terme.

Il apparaît qu'en régime de change fixe, une politique budgétaire expansionniste est d'autant plus efficace sur l'économie domestique que la mobilité des capitaux est forte.

### 1.3.3.2 En régime de change flexible

Dans ce régime de change, les effets de la politique budgétaire dépendent aussi du degré de mobilité des capitaux.

#### - Mobilité forte des capitaux

Une politique budgétaire expansive entraîne une dégradation de la balance commerciale. Cependant, les flux de capitaux entrant compensent le déficit de la balance commerciale et le second effet l'emporte sur le premier. Le solde globale devient excédentaire (excédent externe). Cet excès de demande de la monnaie domestique entraîne l'appréciation de celle-ci. Cela a pour effet de dégrader la balance commerciale. La hausse initiale de revenu s'en trouve réduite, d'où une faible efficacité de la politique budgétaire.

#### - Mobilité faible des capitaux

La politique budgétaire expansionniste déplace IS vers la droite, l'effet sur la balance commerciale l'emporte sur celui de la balance des capitaux. Il y a un déficit externe (la balance des paiements est déficitaire). La faible demande de monnaie domestique entraîne une dépréciation de la monnaie domestique (rendant les exportations plus compétitives et réduisant les importations) qui à son tour entraîne une hausse du revenu national plus importante que la hausse initiale. Dans ce cas la politique budgétaire est efficace.

En guise de conclusion, il apparaît qu'en régime de change flexible, la politique budgétaire est d'autant plus efficace que la mobilité des capitaux est faible.

Le modèle peut être résumé suivant le tableau ci-dessous :

**Tableau I.1 Efficacité de la politique budgétaire suivant le régime de change**

Régime de change	Mobilité des capitaux	Politique budgétaire
Fixe	faible	inefficace
	forte	efficace
Flexible	faible	efficace
	forte	inefficace

Cependant, cette conception des modèles IS-LM-BP, ne fait pas l'unanimité même au sein des économistes d'obédience keynésienne tels que (Romer D., 2000) qui se sont attelés à la critique de ces modèles.

Une expansion budgétaire permanente modifie l'état stationnaire de la répartition de l'emploi et de la consommation au niveau mondial dans le long terme alors que dans le court terme, la seule variable globale qui répond à un choc budgétaire est le taux d'intérêt réel : une anticipation à la baisse de la consommation mondiale dans le futur<sup>213</sup>.

En outre, une contraction budgétaire du pays étranger génère des externalités internationales augmentant ainsi le bien-être domestique. Toutefois, si cette contraction budgétaire est généralisée au niveau mondial alors le bien-être mondial en pâtira<sup>214</sup>.

Toutefois, au regard des diverses critiques adressées au modèle IS-LM de base, certains économistes<sup>215</sup> se sont évertués à l'amélioration du modèle avec de nouvelles hypothèses (analyse en termes d'inflation à la place du niveau des prix ; les banques centrales ciblent le taux d'intérêt réel et non la masse monétaire).

Afin de faire face aux différentes critiques qui sont adressées au modèle IS-LM (le manque d'universalité, l'absence de fondements microéconomiques, une politique de ciblage de la masse monétaire irréaliste)<sup>216</sup>, D.Romer propose un nouveau modèle appelé IS-MP-IA dans lequel la courbe LM est modifiée<sup>217</sup>. L'hypothèse de base est que la Banque Centrale ne cible pas la masse monétaire mais suit la règle du taux d'intérêt réel. Dans ce modèle, le taux d'intérêt nominal est remplacé par le taux d'intérêt réel, et le niveau des prix par l'inflation. Les banques centrales des pays industrialisés s'intéressent davantage aux taux d'intérêt appliqués aux prêts dans leurs politiques de court terme (par exemple la FED regarde le taux des fonds fédéraux). La politique monétaire est décrite en termes de taux d'intérêt réel ; la demande globale est représentée par la relation entre l'inflation et la production<sup>218</sup>. L'inflation détermine le taux d'intérêt réel et celui-ci régit la production.

---

<sup>213</sup> Corseti G et Pesenti P. (2001, p. 29)

<sup>214</sup> Ibid., p. 30

<sup>215</sup> Parmi ces auteurs on peut citer : D. Romer, Taylor, Abraham-Frois, Arestis-Sawyer, Woodford, Vilieu...

<sup>216</sup> Voir par exemple Abraham-Frois G. (2003)

<sup>217</sup> Dans le modèle IS-MP-IA : IS la demande globale, MP décrit dorénavant le lien entre l'offre de monnaie et le taux d'intérêt réel et IA décrit le niveau d'inflation pour un niveau d'offre donné de court terme.

<sup>218</sup> Romer D. (2000, p.150-157)

D. Romer (2012) étudie l'effet d'une politique budgétaire suivant l'ouverture internationale, l'horizon temporel et le régime de change.

**- L'effet d'une politique budgétaire dans le court terme (taux d'inflation constant)<sup>219</sup>**

En économie fermée, une politique budgétaire expansionniste accroît la production et le taux d'intérêt.

En économie ouverte à régime de change flexible, une augmentation des dépenses publiques hausse le taux d'intérêt, affecte négativement les exportations nettes et apprécie le taux de change<sup>220</sup>. La hausse des taux d'intérêt signifie que les dépenses publiques évincent l'investissement privé (le flux de capitaux baisse). Une politique protectionniste pour parer à cette situation n'aurait d'effet ni sur l'investissement, ni sur l'épargne ou encore sur les exportations nettes.

En économie ouverte à régime de change fixe, une politique budgétaire expansionniste augmente la production et le taux d'intérêt. La hausse du taux d'intérêt accroît les réserves de la Banque Centrale. Il en conclut que le désir de garder un régime de change fixe n'est pas un frein à une politique budgétaire expansionniste. Ici, une politique protectionniste visant à diminuer les importations aurait des effets macroéconomiques (une hausse des exportations nettes, une baisse des taux d'intérêt et une augmentation de la production)<sup>221</sup>.

**- L'effet d'une politique budgétaire à long terme (taux d'inflation variable)**

Dans le modèle AD-IA<sup>222</sup>, une hausse des dépenses publiques implique immédiatement une hausse de la production<sup>223</sup> alors que l'inflation ne répond pas immédiatement à la hausse de la production. L'effet immédiat d'une augmentation des dépenses publiques est donc une hausse de la production tandis que l'inflation demeure inchangée. Ce niveau de production au-dessus de son niveau naturel entraîne une hausse de l'inflation. Cette dernière implique un déplacement de la courbe IA (hausse de l'inflation) vers le haut et par conséquent le retour progressif de la production vers son niveau naturel. Ce processus se poursuivra jusqu'à ce que la production soit à son niveau naturel. L'inflation continuera à augmenter tant que la production n'aura pas atteint son niveau naturel (Graphique I.4).

---

<sup>219</sup> À court terme, il ne raisonne pas en termes de taux d'intérêt réel car l'inflation est supposée constante.

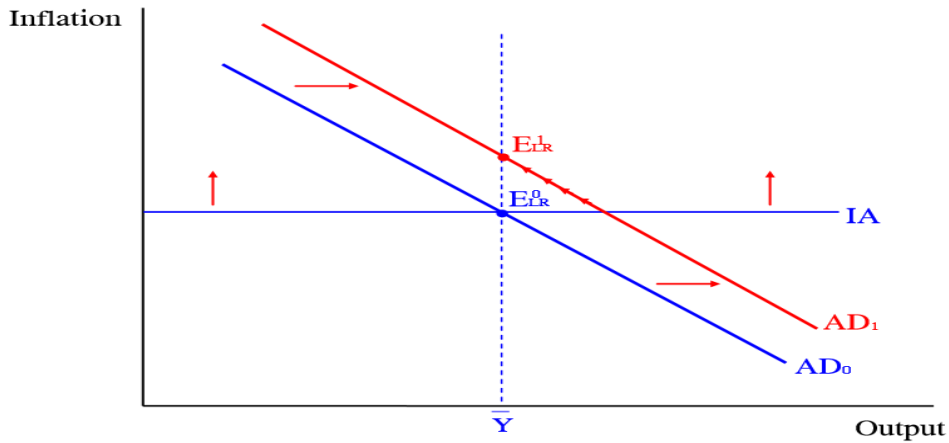
<sup>220</sup> Une politique monétaire via la hausse des taux d'intérêt de la banque centrale réduit d'abord l'investissement ensuite baisse la valeur de la monnaie et les exportations nettes.

<sup>221</sup> Ibid., p. 47

<sup>222</sup> AD : demande agrégée ; IA : niveau d'inflation.

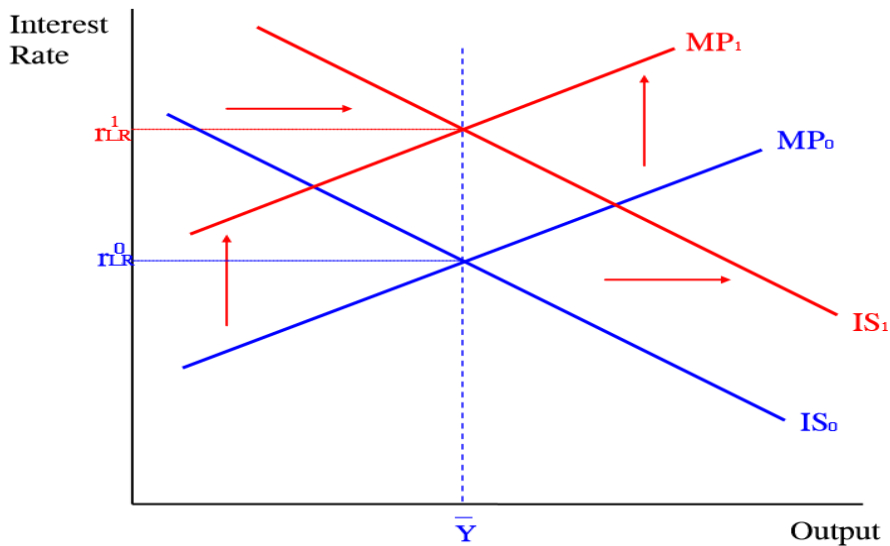
<sup>223</sup> Dans le long terme, la production est supposée être à son niveau naturel.

**Graphique I.4 Effet d'une hausse des dépenses publiques dans le long terme**



Cette hausse de l'inflation entraîne une hausse du taux d'intérêt réel (voir Graphique I.5). En fin de compte, l'accroissement des dépenses gouvernementales augmente le taux d'intérêt réel de la Banque Centrale pour un même niveau de production dans le long terme<sup>224</sup>. L'investissement baisse quand les dépenses publiques augmentent (en raison de la hausse initiale du taux d'intérêt) puis diminue davantage quand l'économie s'ajuste à son nouveau niveau d'équilibre de long terme.

**Graphique I.5 Effet d'une hausse des dépenses publiques dans le long terme sur le diagramme IS-MP**



<sup>224</sup> Romer D. (2012, p. 66)

Dans une économie à régime de change flexible, le flux de capitaux (qui est égal aux exportations nettes) est une fonction décroissante du taux d'intérêt réel. Cette chute du flux de capitaux et par conséquent des exportations nettes se produit du moment de la hausse des dépenses publiques et baisse davantage quand l'économie tend vers son nouvel niveau d'équilibre de long terme. Le taux de change s'apprécie dès l'instant que les dépenses publiques croissent et continuent à augmenter à la suite.

Globalement à l'instar de D.Romer, les économistes du nouveau consensus considèrent que les politiques budgétaires expansionnistes augmentent le taux d'inflation et le taux d'intérêt, mais elles n'ont aucun effet sur la production de long terme. De même, les politiques monétaires n'impactent aucunement sur la production mais pèsent sur le niveau d'inflation.

Ce lien entre les dépenses publiques nationales et la croissance sous l'effet des pays étrangers est également évoqué via la notion d'interdépendance budgétaire.

#### **1.3.4 Interdépendances budgétaires et croissance économique**

Le sujet des interdépendances budgétaires permet une analyse de l'effet de la composition des dépenses publiques sur des variables telles que le taux de change et le compte courant. Ganelli considère que si une politique de réduction permanente des dépenses publiques de rémunérations a pour finalité une diminution des impôts alors cela impliquerait une hausse immédiate de la consommation privée domestique. Ce résultat est principalement dû au fait que les agents anticipent de payer un impôt moins lourd dans le futur<sup>225</sup>. En revanche, si une politique de réduction des dépenses publiques de personnel est adoptée pour financer un accroissement de la consommation publique de biens, les effets macroéconomiques sont ambigus vu que les agents domestiques ne bénéficieront pas de la baisse d'impôts même si la demande globale augmente ; au contraire ce sont les pays voisins exportateurs qui en bénéficieront<sup>226</sup>.

Obstfeld et Rogoff (1995) ont étudié, à travers un modèle à deux pays, les mécanismes de transmission internationale de la politique budgétaire. Leur modèle montre que les achats permanents non anticipés des États ont pour résultat une baisse temporelle des taux d'intérêt mondiaux : quand les prix sont rigides, un choc des dépenses publiques implique un

---

<sup>225</sup> Ganelli G. (2005, p. 3).

<sup>226</sup> Ibid., p. 4.

accroissement de la production mondiale de court terme (plus important que celui de long terme) et une baisse des taux d'intérêt mondiaux car les agents pourraient tenter de maintenir leur consommation. Cette situation inciterait l'ensemble des producteurs à produire davantage.

Par ailleurs, si l'accroissement permanent des dépenses publiques est financé par des impôts prélevés sur les citoyens alors le bien-être des populations pourrait être impacté via une baisse de leur consommation et de leurs loisirs. Cette modification de la consommation domestique impliquerait une baisse des taux d'intérêt mondiaux et par conséquent une dépréciation de celle-ci par rapport à l'extérieur<sup>227</sup>.

L'accroissement transitoire des dépenses publiques implique une hausse de la production globale dans la même proportion que le montant des dépenses publiques. En effet, si une hausse transitoire des dépenses est financée par des impôts transitoires alors la baisse de la consommation qui en résulte sera minime par rapport à la hausse des dépenses publiques.

Corsetti et Pesenti (2001) vont dans le même sens en s'intéressant aux interdépendances budgétaires au niveau mondial. Leur étude montre qu'un choc de dépenses publiques dans le pays domestique à travers l'achat de biens dans le long terme est généralement favorable à l'économie nationale par rapport à son impact sur les pays étrangers (*beggar-thy-neighbor*)<sup>228</sup>. Cela implique une hausse de la demande domestique dans le court terme et par conséquent une baisse des bénéfices émanant des politiques monétaires expansionnistes. Les économistes de la croissance endogène traitent également le sujet de l'importance des dépenses publiques en considérant les dépenses publiques comme *input*.

### 1.3.5 Dépenses publiques, facteur endogène de croissance

Que fait l'État de ces recettes ? D'après certains auteurs tels que D.Romer (1986), Aschauer (1989, 1990), Barro (1990), s'il est vraisemblable qu'une partie des dépenses publiques puisse être qualifiée d'improductive, il n'en reste pas moins qu'il existe un certain nombre de fonctions des dépenses publiques qui peuvent directement ou indirectement contribuer à la productivité et à la création d'externalités. Ces fonctions sont notamment : la fourniture d'infrastructures, la

---

<sup>227</sup> Obstfeld M., Rogoff R. (1995, p. 650).

<sup>228</sup> Politique gouvernementale utilisant la dévaluation de la monnaie nationale et le protectionnisme pour augmenter ses exportations et diminuer ses importations afin de relancer l'activité économique.



contribution à la formation (éducation), à l'entretien du capital humain (santé), la garantie des droits de propriété.

Barro (1990) estime que les facteurs fournis par l'État, sources d'une croissance endogène, se manifestent sous deux formes :

- soit les dépenses publiques sont directement intégrées dans la fonction d'utilité des ménages et dans ce cas, l'éventualité d'une substitution entre dépenses publiques et privées est importante ;
- ou bien les dépenses publiques sont introduites dans la fonction de production du producteur et dans ces circonstances, elles sont complémentaires aux dépenses privées en augmentant la profitabilité marginale du capital.

Cette question de l'incorporation des dépenses publiques dans la fonction de production en tant qu'*input* est prolongée par Barro et Sala-I-Martin (1992) en distinguant trois modèles suivant le type d'*inputs*. Ces derniers sont : les biens privatifs publiquement produits qui sont rivaux et exclusifs, les biens collectifs produits par l'État qui sont non rivaux et non exclusifs et les biens sujets à congestion fournis par l'État qui sont des biens privés rivaux mais non exclusifs (les égouts, l'eau, les autoroutes, la justice)

Le premier modèle est relatif aux biens privatifs publiquement produits<sup>229</sup>. Pour un niveau de dépenses publiques optimal donné (le budget équilibré), le rendement privé égalise le rendement social de l'investissement (ou du projet) si le taux marginal d'imposition est nul. Supposé que ce taux soit positif, alors le rendement social de l'investissement devient supérieur au rendement privé. Le taux de croissance est donc faible dans une perspective sociale.

Dans le second modèle, on est en présence d'un bien collectif<sup>230</sup>. Pour atteindre un niveau optimal de dépenses publiques, il est nécessaire que l'État finance son projet par le biais d'une imposition proportionnelle de la production. Or, une taxe forfaitaire positive ne favorise pas l'obtention d'un taux de croissance qui égaliserait au minimum les rendements social et privé de l'investissement. Dans ce cadre, l'optimalité de Pareto serait atteinte si et seulement si la somme de la taxe forfaitaire baisse<sup>231</sup>.

---

<sup>229</sup> Le modèle s'écrit  $y = Ak^{1-\theta}g^\theta$  avec  $k$  le capital privé,  $g=G/n$  les achats gouvernementaux par producteur.

<sup>230</sup> Le modèle s'écrit  $y = Ak^{1-\theta}G^\theta$  avec  $k$  le capital privé,  $g=G/n$  les achats gouvernementaux par producteur

<sup>231</sup> Barro R., Sala-I-Martin X. (1992, p. 649)

Le troisième modèle concerne les biens à sujet de congestion<sup>232</sup>. L'idée est que pour un niveau de dépenses publiques donné, la quantité de biens et services publics disponible d'un producteur diminue à mesure que les autres entrepreneurs augmentent leur niveau d'usage. La décision individuelle d'accroître leurs propres *inputs* ou capitaux et par conséquent leur activité, congestionne l'équipement public pour les autres producteurs ; toutefois, ces entrepreneurs n'auront pas à s'acquitter de frais d'utilisation supplémentaire (ils payeront moins qu'un impôt forfaitaire). Cette distorsion provoque un usage excessif du bien commun (rival et non exclusif). De ce fait, le taux de rendement privé de l'investissement excède le rendement social et le taux de croissance décentralisé devient très élevé<sup>233</sup>.

Ils en concluent que le modèle de la congestion appliquée à un large éventail de dépenses publiques incluant les installations routières, les services d'utilité publique, la justice, la défense et la police serait la meilleure solution pour maximiser la production<sup>234</sup>. La question de l'endogénéité des politiques publiques est également abordée à travers l'effet incitatif de l'impôt.

King et Rebelo (1990) estiment que les politiques publiques (dépenses publiques ou taux d'impôt) peuvent exercer un impact quantitativement considérable sur le taux de croissance économique moyen dans une économie peu ouverte. Les politiques publiques impactent le système d'incitation privée à l'accumulation du capital physique et humain. Cet effet incitatif est davantage renforcé en économie ouverte au regard de l'accès aux marchés de capitaux internationaux. Donc qu'il s'agisse d'une économie ouverte ou fermée, une variation relativement faible du taux d'imposition (ou des dépenses publiques) peut précipiter l'économie dans une longue période de stagnation ou de déclin si ces politiques détruisent les incitations favorables à la croissance<sup>235</sup>. Ils en concluent que les politiques publiques à travers les effets incitatifs peuvent impliquer une large différence de taux de croissance.

Cet effet désincitatif des dépenses publiques n'est pas totalement partagé par certains néo-keynésiens (économistes de l'école du déséquilibre) et nouveaux keynésiens (D.Romer, Taylor). Ces derniers estiment, au contraire, que l'intervention publique est primordiale à

---

<sup>232</sup> Le modèle s'écrit  $y = Ak \cdot \left(\frac{G}{K}\right)^\alpha$  avec  $k$  l'*input* fourni par les producteurs individuels,  $g = G/n$  les achats gouvernementaux par producteur avec  $G$  les dépenses publiques.

<sup>233</sup> Barro R.-J., Sala-I-Martin X. (1992, p. 650)

<sup>234</sup> Ibid., p. 645

<sup>235</sup> King R., Rebelo S. (1990, p. 26)

l'activité économique en raison des rigidités en dépit de l'hypothèse des anticipations rationnelles.

### 1.3.6 L'effet des rigidités sur l'intervention publique

L'idée de rigidités est portée par des économistes tels que Stiglitz, Weiss<sup>236</sup>, Akerlof<sup>237</sup> et Azariadis<sup>238</sup>, Ball, Mankiw, Romer<sup>239</sup>. Leur objectif est d'intégrer dans l'analyse la critique de Lucas (1972) en proposant des fondements microéconomiques (agents rationnels ; anticipations rationnelles ; distinction du court et du long terme) aux modèles macroéconomiques. Ils traitent particulièrement le thème de la concurrence imparfaite caractérisée par l'existence d'asymétries d'informations (génératrices de sélection adverse<sup>240</sup> et d'aléa moral) et la question des rigidités nominales et réelles (des prix et/ou des salaires).

Dans les années soixante-dix, les nouveaux classiques interpellaient les « keynésiens » de bien vouloir expliquer les sources des rigidités dans les modèles keynésiens. Les néo-keynésiens ont répondu aux critiques en évoquant que l'existence des coûts d'ajustement émanent des contrats implicites, de la relation *insiders-outsiders* et des salaires d'efficience<sup>241</sup>. Toutefois, cette idée de coût de menu mise en avant par des néo-keynésiens, est rejetée par les nouveaux classiques qui estiment que les coûts d'ajustement sont faibles. Les nouveaux keynésiens tels que Ball, Mankiw, D.Romer sont en phase avec les nouveaux classiques en affirmant que les rigidités nominales ne sauraient être expliquées par des coûts de menu importants mais au contraire, les rigidités seraient dues aux pertes minimales en l'absence d'ajustement des prix de vente par les firmes suite à une modification des prix. Néanmoins, elles peuvent avoir des effets macroéconomiques en impactant la demande agrégée et par conséquent la production.

Une seconde série de réponses consistera d'abord à mettre en évidence l'existence de rigidités<sup>242</sup> qui expliquerait la différence entre l'équilibre macroéconomique et l'équilibre

---

<sup>236</sup> Stiglitz J et Weiss L. (1981), Shapiro C et Stiglitz J. (1984), Weiss A. (1990).

<sup>237</sup> Akerlof G. (1970) sur la sélection adverse (exemple des automobiles d'occasion).

<sup>238</sup> Azariadis C. (1975) au sujet de la théorie des contrats implicites.

<sup>239</sup> Ball L., Mankiw N-G et Romer D. (1988)

<sup>240</sup> Akerlof G et Stiglitz J. (1973), Spence M. (1973).

<sup>241</sup> Ball L., Mankiw N-G, Romer D. (1988, p. 5)

<sup>242</sup> Les rigidités sont de deux sortes : celles nominales et celles réelles. Les rigidités nominales sont celles qui affectent les salaires et les prix exprimés en valeur nominale ou en prix absolus. Les rigidités réelles concernent les quantités sur les marchés des biens, du capital et du travail. Elles touchent donc les prix relatifs. (Exemple : une forte indexation des salaires sur les prix entraîne une rigidité réelle du salaire réel). Les rigidités nominales sont dues aux imperfections des marchés. Elles sont acceptables du point de vue individuel, mais collectivement elles sont sous-optimales. Si les prix sont rigides c'est que leur modification est trop coûteuse (coût d'ajustement élevé). En concurrence pure et parfaite, le problème ne se pose pas, les entreprises sont preneuses de prix, mais en

général de Walras. Ils estiment que la politique monétaire peut être efficace compte tenu de l'existence « des rigidités nominales » à travers divers mécanismes. D'abord, les coûts d'ajustement permettent à la politique monétaire d'être efficace puisque les rigidités empêchent le retour à la valeur initiale des encaisses réelles. Ensuite, les contrats de travail de longue durée font que les salaires sont stables en termes nominaux, ce qui permet à la politique monétaire d'avoir un impact sur l'emploi. Enfin, elle peut également être efficace en agissant sur le crédit et en réduisant la fragilité financière des différents acteurs économiques. La politique monétaire rassure ainsi les banques quant aux conséquences des rigidités sur le marché des fonds prêtables.

En somme, en raison de la lenteur d'ajustement des prix : la monnaie n'est plus neutre et la politique économique retrouve son efficacité (même en cas de flexibilité des prix). L'action gouvernementale est nécessaire du fait des échecs du marché en cas de récession. Les interventions de politiques économiques sont ainsi nécessaires en cas de chocs importants de long terme car les économies de marché s'adaptent lentement.

En dehors de la question des rigidités, le programme de recherches de la nouvelle économie keynésienne s'intéresse également aux problèmes de déséquilibre ou de défaillance du marché.

### **1.3.7 Déséquilibre, défaillances et intervention publique**

Dans le dessein de répondre aux nouveaux classiques qui accusent l'intervention étatique (les politiques économiques) d'être la cause d'un certain nombre de déséquilibres, les nouveaux keynésiens mettent en avant divers événements et d'évolutions structurelles de l'économie qui se sont produits indépendamment des politiques économiques menées et qui alimentent pourtant à la fois le chômage et l'inflation. Il s'agit principalement :

- des chocs pétroliers de 1973 et 1979 qui ont constitué d'importantes sources d'inflation importée et qui ont nui à la croissance économique ;

---

concurrence imparfaite les entreprises sont faiseuses de prix et la modification de ces derniers entraîne des coûts d'ajustement. Par conséquent, il est rationnel qu'elles arbitrent entre les coûts et les avantages d'une telle modification. Les rigidités peuvent également être saisies via l'effet d'hystérèse pour expliquer la persistance du chômage (Phelps). Une période de chômage prolongée affaiblit les mécanismes concurrentiels, ainsi que l'influence du chômage sur l'évolution du salaire réel. Elle accroît les privilèges des *insiders* et la fragilité des *outsiders* et ce déséquilibre s'accroît avec le temps (Lindbeck., Snower, 1989 et Phelps, 1994). Il devient de plus en plus difficile de renverser la tendance d'un chômage qui initialement était conjoncturel et devenu structurel.

- de la tertiairisation de l'économie et le développement des services non-marchands ;
- des mutations technologiques qui posent des problèmes de reconversion aux individus et aux entreprises, et d'adaptation du système éducatif. Les secteurs en pleine expansion, faute de capacités de production, génèrent de l'inflation ; et ceux qui sont en perte de vitesse licencient, sans que les chômeurs des secteurs en déclin ne puissent être embauchés dans les secteurs en expansion.

Ils considèrent donc que les politiques publiques peuvent affecter la production en période de récession<sup>243</sup>.

Par ailleurs, Stiglitz (1994) examine le rôle de l'État sur les marchés financiers et diverses défaillances donnant raison à une intervention de l'autorité publique pour les rendre meilleurs et accroître la performance de l'activité économique. Ces défaillances décelées sur les marchés financiers sont notamment : le défaut de surveillance de l'information (dans le marché) en tant que bien public, le manque de contrôle des externalités, l'absence de surveillance des projets sélectionnés et de l'utilisation des fonds. Il subsiste également l'externalisation des perturbations du système financier (conséquences macroéconomiques telles que la faillite), l'absence et l'incomplétude des marchés (sélection adverse et aléa moral), la concurrence imparfaite, l'inexistence d'un optimum de Pareto du marché (une information complète et exogène, deux hypothèses qui font défaut sur le marché financier), un défaut d'informations des investisseurs (décisions basées sur un jugement subjectif)<sup>244</sup>.

L'État peut pallier aux défaillances des marchés financiers en menant des actions ou en s'intéressant à des objectifs. Les actions<sup>245</sup> de l'État comprennent la régulation des institutions et des marchés financiers<sup>246</sup>. L'État peut effectuer une régulation prudentielle, une intervention directe sur le crédit, s'atteler à une répression financière, mener des politiques de concurrence et évaluer les circonstances dans lesquelles les ressources émanant de la répression financière pourraient être bénéfiques<sup>247</sup>.

---

<sup>243</sup> Greenwald B., Stiglitz J-E. (1987, p.132)

<sup>244</sup> Stiglitz J. (1991, pp. 25-31).

<sup>245</sup> D'autres actions peuvent influencer intentionnellement ou non les marchés financiers à savoir tout ce qui est relatif aux impôts, la faillite, la tenue des comptes (Stiglitz J., 1994, pp. 31).

<sup>246</sup> Stiglitz J.(1994, p. 32)

<sup>247</sup> Ibid., p. 19)

Globalement, bien qu'adoptant en partie des hypothèses microéconomiques, les nouveaux keynésiens affirment qu'il est primordial que l'État intervienne pour pallier aux imperfections et défaillances du marché pour résoudre le problème de chômage. D'autres nouveaux keynésiens tels que Taylor (1993) examine l'intervention publique en termes de règles budgétaires.

### 1.3.8 Les règles budgétaires

Taylor (1993) distingue plusieurs règles en termes de politiques économiques : les règles du taux de change<sup>248</sup>, les règles monétaires<sup>249</sup> et les règles budgétaires. Ces dernières (qui nous intéressent ici) sont relatives aux variations des dépenses publiques et des impôts en raison des stabilisateurs automatiques<sup>250</sup>. De telle manière, quand le taux de chômage augmente, les transferts (allocations chômage) augmentent automatiquement et idem les recettes fiscales augmentent mais à un rythme plus lent. Il les oppose aux politiques discrétionnaires qui se rapportent aux variations des dépenses et des impôts venant de l'initiative des autorités publiques<sup>251</sup>.

Selon Taylor (2000), l'impact global des variations effectives des dépenses et des taxes dues aux stabilisateurs automatiques est globalement plus important que l'effet découlant des changements discrétionnaires de politiques budgétaires proposées. Les deux mécanismes de dépenses et de taxes affectent la demande globale mais les stabilisateurs automatiques sont plus prévisibles et plus efficaces<sup>252</sup>.

## Conclusion partielle

En résumé, l'importance de l'État en tant qu'agent économique productif ne fait pas l'unanimité au sein des divers courants théoriques. Nous avons pu relever dans notre analyse trois points de vue sur ce que doit être la place de l'État au sein de l'économie.

---

<sup>248</sup> Dans le champ de la politique du taux de change, le régime de change fixe est considéré comme une règle.

<sup>249</sup> Règle afférente à la constance du taux de croissance de la masse monétaire, règle de rétroaction de la masse monétaire en réponse aux variations du chômage ou de l'inflation, règle de revenu national : la banque centrale met en œuvre des actions pour atteindre la cible (ou l'objectif) d'un certain niveau de revenu national.

<sup>250</sup> Bien qu'ayant des effets cycliques et changeants, la magnitude des stabilisateurs automatiques n'est pas choisie via des considérations cycliques mais par des facteurs non cycliques tels que la progressivité de l'impôt et le système de transfert.

<sup>251</sup> Taylor J-B. (1993, p. 198)

<sup>252</sup> La majorité des articles sur la question des règles s'intéresse davantage à la politique monétaire : Kydland F et Prescott E-C. (1977), Barro R-J et Gordon D-B. (1983), McCallum B. (1988), Taylor J-B. (1999).

La pensée « libérale » (les classiques, les monétaristes, les nouveaux classiques, les économistes des choix publics, les théoriciens de l'offre et les antikeynésiens des finances publiques (NAK)) affirmant l'improductivité de l'État à travers les thèmes de l'efficacité du marché, l'impôt, du fardeau de la dette, de la planification, de la régulation, de la lutte des classes, des intérêts individuels et des groupes de pression, du cycle politique, des anticipations.

À l'opposé des premiers, les keynésiens traditionnels et les postkeynésiens sont convaincus de la nécessité de l'État en tant qu'agent économique productif via les sujets du fardeau de la dette, de la fiscalité, de défaillance et de la régulation, de la planification, de l'emploi, de l'Employeur en dernier ressort, des fonctions de l'État, de la monnaie.

Entre ces deux points de vue opposés, on retrouve les économistes qui sont à mi-chemin des deux. Leur objectif est de réconcilier ces deux conceptions antagonistes via divers thèmes tels que la production des biens publics, des déficits et de la dette publics, de l'efficacité des politiques économiques suivant le régime de change, de la croissance endogène, de l'interdépendance budgétaire, des rigidités, de la défaillance du marché, des règles budgétaires. Par ailleurs, il est intéressant d'observer que les divergences sur le sujet de la place de l'État ne sont pas closes et restent plus que jamais d'actualité. En effet, bien que beaucoup d'arguments théoriques mettent en évidence l'impuissance des effets de la politique budgétaire, un grand nombre de ces objections n'est pas fondé théoriquement et/ou du point de vue empirique. Plus spécifiquement, les griefs libéraux prennent racine d'un équilibre de plein-emploi, alors que dans les modèles keynésiens, l'analyse s'effectue en termes de sous-emploi de sorte que l'intervention publique (dépenses publiques) ait de puissants effets. Le dernier chapitre de ce document a pour objet de mettre en exergue ces forts effets de l'intervention publique (dépenses publiques à travers une étude empirique sur trois groupes de pays (pays en développement, pays émergents et pays développés). L'intervention publique est appréhendée à travers les dépenses publiques et leurs composantes. En préambule de l'étude empirique, il semble opportun de s'intéresser aux classifications des dépenses publiques et sa répartition à travers des échantillons de ces groupes de pays (OCDE, BRICS, UEMOA).

## **2 COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES ET NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT**

L'étude des différentes composantes des dépenses publiques dans les économies de marché s'est développée durant les cinquante dernières années<sup>253</sup>. Ces composantes des dépenses fournissent une indication sur la manière dont les autorités publiques classent leurs priorités en matière de dépenses. Comme abordées dans le chapitre précédent, les dépenses publiques et leurs composantes sont supposées impacter positivement l'activité économique et les conditions de vie. D'ailleurs, certains types de ces dépenses sont censées d'être les plus à même de favoriser la croissance et d'autres d'une vaste capacité redistributive<sup>254</sup>.

Afin de mieux étayer l'impact de la composition des dépenses publiques dans nos économies, il s'agira dans la première section, d'explicitier les différents compartiments de l'administration publique générale mais aussi de décrire les deux principales méthodes de ventilation des dépenses publiques utilisées de par le monde. Cette classification permettra par la suite de mieux comparer les composantes de dépenses des trois groupes de pays suivant leur niveau de développement et d'en déduire une probable existence d'une évolution convergente de la structure des dépenses dans ces groupes de pays.

### **2.1 Composantes de l'État et classification de ses dépenses**

La classification des dépenses publiques est très importante dans la formulation et l'identification de l'allocation des ressources entre les secteurs, pour davantage de transparence, pour un service public compatible avec l'autorisation législative, une analyse stratégique et performante, et une administration du budget le jour au jour. Ainsi, le système de classification fournit un cadre normatif en faveur des décisions politiques et de la transparence des administrations publiques<sup>255</sup>.

#### **2.1.1 La nature des administrations publiques**

La définition de la notion de dépenses publiques peut paraître simple mais très complexe dans la réalité en raison de la problématique liée à la délimitation de l'univers public.

---

<sup>253</sup> André C., Délorme R et Tyrne G. (1973)

<sup>254</sup> Been-Lon Chen (2006)

<sup>255</sup> Allen R et Tommasi D. (2001, p. 199)



Le système de comptes nationaux (SCN 95)<sup>256</sup> définit les dépenses publiques comme les paiements engagés par l'ensemble des administrations publiques. Cette définition diffère explicitement de celle des dépenses budgétaires qui se limitent uniquement à l'État central.

Pour le SCN 95, les administrations publiques comprennent :

- les organismes publics chargés de piloter et de financer un ensemble d'activités dont l'essentiel consiste à fournir à la collectivité des biens et services non marchands.
- les institutions sans but lucratif (producteurs non marchands) gérées et globalement financées par des administrations publiques.

À travers cette définition, les entreprises publiques à production marchande telles que la SNCF<sup>257</sup> de même que l'Agence Française de Développement<sup>258</sup> sont exclues des administrations publiques. Toutefois, les écoles privées sous contrats avec l'État en font parties.

D'une manière plus concrète, l'administration publique est répartie en quatre sous-secteurs :

- l'État dont l'action est décrite dans le budget général, les budgets annexes, les comptes spéciaux, et les opérations patrimoniales du Trésor ;
- les organismes divers d'administrations centrales (ODAC) qui constituent avec l'État l'ensemble des administrations publiques centrales (APUC). Ces organismes fonctionnent via des subventions de l'État, soit par affectation votée en loi des finances. Ils peuvent être responsables d'un service public dans l'emploi, dans l'enseignement supérieur (CNRS, universités, grandes écoles), les fonds de solidarité, les établissements publics gérant des actifs financiers (fonds de réserve des retraites) ou des passifs financiers (amortissement de la dette sociale) ;
- les administrations publiques locales (APUL) regroupant l'ensemble des collectivités territoriales (régions, départements, communes et groupes de communes), les organismes divers d'administration locale (les centres communaux d'action sociale, les caisses des écoles, les

---

<sup>256</sup> Au niveau mondial, l'harmonisation des différents systèmes de comptabilité nationale repose sur le Système de comptabilité nationale des Nations-Unies de 1993 (SCN 1993). Ce système, réalisé sous la responsabilité conjointe d'Eurostat (Commission Européenne), du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), de la Banque Mondiale, et des Nations Unies, est à la base du Système européen de comptes (SEC 1995) adopté par les états membres de l'Union Européenne (source: [comptaNat.fr](http://comptaNat.fr)).

<sup>257</sup> Société Nationale des Chemins de Fer (société publique française).

<sup>258</sup> Les institutions financières sont exclues des administrations publiques.

services départementaux d'incendie et de secours, collèges et lycées, les chambres consulaires...);

- les administrations de sécurité sociale incorporent les hôpitaux et l'ensemble des régimes de sécurité sociale, les régimes de retraite complémentaire, l'assurance chômage (Pôle Emploi).

Cette structuration de l'administration permet une classification plus aisée des dépenses des administrations publiques.

## **2.1.2 Classification des dépenses publiques**

En fonction des buts poursuivis, les dépenses de l'État peuvent être classées suivant la classification traditionnelle de la comptabilité nationale (par sous-secteurs des administrations publiques ou par nature de flux) ou via la ventilation par fonction<sup>259</sup>.

### **2.1.2.1 Ventilation des dépenses publiques suivant leur finalité ou leur fonction**

Les dépenses des administrations publiques sont réparties selon une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG<sup>260</sup> (*Classification of the Functions of Government*). Toutes les dépenses, afférentes à une même fonction, sont rassemblées en une famille en dépit des conditions de leur mise en œuvre. La classification COFOG permet<sup>261</sup> :

- de mettre en exergue les dépenses de consommations en faveur des ménages individuels.
- d'observer la dynamique des dépenses des administrations destinées à différents objectifs.
- de faire aussi une comparaison entre des pays sur la manière dont leurs administrations publiques interviennent dans les affectations économiques et sociales.

Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux, défense, ordre et sécurité publics, affaires

---

<sup>259</sup> Rapport sur la dépense publique et son évolution : Projet de loi des finances pour 2010.

<sup>260</sup> La COFOG de niveau 1 répartit les données sur les dépenses selon 10 groupes « fonctionnels » ou sous-secteurs de dépenses (tels que la défense, l'éducation et la protection sociale), et la COFOG de niveau deux divise une nouvelle fois chaque groupe du niveau 1 en neuf sous-groupes. Les données de la COFOG de niveau 1 sont disponibles pour 27 des 30 pays membres de l'OCDE, mais celles de la COFOG de niveau 2 ne sont actuellement disponibles que pour les treize pays membres de l'OCDE et membres de l'Union européenne (OCDE, 2009, Panorama des administrations).

<sup>261</sup> Nomenclature des dépenses par fonction source : (Nations Unis 1999, séries M No. 84)

économiques, protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, santé, loisirs, culture et culte, enseignement, protection sociale<sup>262</sup>.

#### 2.1.2.1.1 Dépenses en services publics généraux

En général, les services publics généraux des administrations publiques sont répartis en trois composantes :

- les services publics et communs. Il s'agit principalement de dépenses publiques liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, aux affaires fiscales (calcul et collecte de l'impôt). Ils sont afférents également au financement des salaires d'agents publics (transferts internes), à la recherche et développement (R&D) en services publics généraux des administrations et les services public généraux des administrations n.c.a<sup>263</sup> ;
- les services internationaux. Ils concernent les aides économiques extérieures et la conduite de la politique extérieure de la nation ;
- ceux liés aux intérêts de la dette publique tels que le versement d'intérêts<sup>264</sup>, notamment au titre de la dette de l'État

#### 2.1.2.1.2 Dépenses de défense

La définition des composantes des dépenses de défense varie selon les pays. Néanmoins, les Nations Unies dans leur classification des dépenses publiques ont défini les dépenses de défense comme l'ensemble des dépenses militaires<sup>265</sup> et civiles, les aides militaires à des pays étrangers, la R&D à propos de la défense et autres dépenses de défense.

---

<sup>262</sup> Voir unstats.un.org

<sup>263</sup> n.c.a.: « non référencé par ailleurs » ou autres dépenses.

<sup>264</sup> Les intérêts de la dette sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent.

<sup>265</sup> Les données sur les dépenses militaires du *SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute)* sont tirées de la définition de l'OTAN qui comporte toutes les dépenses courantes et en capital à l'égard des forces armées. Il s'agit des forces du maintien de la paix, des ministères de la défense et des autres agences gouvernementales participant à des projets de défense, des forces paramilitaires dans la mesure où elles sont considérées comme étant formées et équipées pour assurer des opérations militaires et les activités dans l'espace militaire. De telles dépenses comprennent les dépenses engagées envers le personnel civil et militaire, notamment les pensions de retraite du personnel militaire et les services sociaux pour le personnel, l'exploitation et la maintenance, l'approvisionnement, la recherche et le développement et l'aide militaire (dans les dépenses militaires du pays donateur). Sont exclues de ces dépenses, la défense civile et les dépenses attribuables à des activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes.

#### 2.1.2.1.3 Dépenses d'ordre et sécurité publics

Elles regroupent les règlements attachés aux services de police, de protection civile, aux tribunaux, à l'administration pénitentiaire, à la R&D concernant l'ordre et la sécurité publics, à l'ordre et les dépenses de sécurité publics n.c.a.

#### 2.1.2.1.4 Dépenses en affaires économiques

Les dépenses relatives aux affaires économiques concernent entre autres catégories :

- les affaires relatives au développement des entreprises et de l'économie à savoir les affaires économiques, commerciales et de l'emploi, le secteur de l'énergie, les industries extractives et manufacturières, la construction, la communication, les autres branches d'activité, les affaires économiques n.c.a ;
- les affaires économiques telles que la science et la technologie, la R&D concernant les affaires économiques ;
- les politiques de l'emploi tels que les affaires sociales ;
- l'agriculture, la pêche et la chasse ;
- le transport.

#### 2.1.2.1.5 Dépenses de protection sociale

Globalement, dans les pays à haut revenu, la protection sociale est la plus importante pourvoyeuse de dépenses publiques comme le logement, la maladie et l'invalidité, le chômage, la famille, l'exclusion sociale, la vieillesse, la R&D dans le domaine de la protection sociale. Ces dépenses sont composées en très grande partie de prestations, versées par les administrations de sécurité sociale, mais aussi par l'État qui assure en particulier le paiement des pensions de retraite des fonctionnaires. Les collectivités locales, essentiellement les départements chargés de l'aide sociale, et quelques organismes divers d'administration centrale (principalement le fonds national d'aide au logement et le fonds national de l'habitation qui versent les prestations logement) se partagent en parts égales le reste des dépenses de protection sociale.

---

Cette définition ne peut toutefois pas être appliquée à tous les pays étant donné qu'il faudrait que beaucoup plus d'information détaillée soit rendue disponible au sujet des dépenses incluses dans les budgets militaires et celles hors budget.

#### 2.1.2.1.6 Dépenses de santé

Elles sont constituées de la consommation en biens et services de santé (les produits, les appareils et le matériel médical, les services ambulatoires, hospitaliers et ceux de santé publique) et de l'investissement en capital d'infrastructures de soins de santé. Elles concernent aussi les dépenses en soins de santé du personnel privé et public et des services de santé collective (la santé publique et les programmes de prévention et l'administration). Sont exclues, les dépenses publiques environnementales et les dépenses de formation et de recherche liées à la santé<sup>266</sup>.

#### 2.1.2.1.7 Dépenses de loisirs, culture et culte

Les dépenses de services culturels et récréatifs comprennent les services récréatifs et sportifs, culturels, de radiodiffusion, de télévision et d'édition, la Culte et les autres services communautaires, la R&D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte et autres dépenses de loisirs, la culture et le culte.

#### 2.1.2.1.8 Dépenses d'éducation<sup>267</sup>

Les dépenses d'éducation représentent toutes les dépenses effectuées, sur le territoire national, par les administrations publiques centrales et locales, pour des activités d'éducation telles que l'enseignement scolaire et extrascolaire de tous niveaux ; celles visant à organiser le système éducatif (l'administration générale, l'orientation, la documentation pédagogique et la recherche sur l'éducation) ; les services annexes à l'enseignement, les subventions liées à l'éducation en faveur des ménages. Sont exclues des dépenses publiques d'éducation, celles afférentes aux achats de livres par les familles, les tutorats privés et le coût de vie des étudiants<sup>268</sup>.

#### 2.1.2.1.9 Dépenses de protection de l'environnement

La dépense nationale attachée à l'environnement renferme les dépenses de protection de l'environnement ainsi que les dépenses d'activités dont l'objet premier n'est pas la protection de

---

<sup>266</sup> OECD (2011, p. 86)

<sup>267</sup> Les systèmes d'éducation mondiaux diffèrent grandement en termes de structures et de contenus des programmes. Ainsi les autorités publiques ont eu des difficultés d'avoir à leur disposition d'outils de référence facilitant la comparaison entre pays et au niveau international. C'est dans ce sens qu'est née l'*International Standard Classification of Education (ISCED)* sous le joug de l'UNESCO. Cette méthode de collecte de données est effective depuis 2014 ([www.uis.unesco.org/isced](http://www.uis.unesco.org/isced)).

<sup>268</sup> <http://www.oecd-ilibrary.org/sites/factbook-2011>

l'environnement mais des activités qui lui sont connexes. Elles comprennent la récupération et le recyclage, la mobilisation de la ressource en eau, la gestion des espaces verts urbains, la lutte contre la pollution, la R&D dans le domaine de la protection de l'environnement, la protection de l'environnement n.c.a.

#### 2.1.2.1.10 Dépenses de logements et équipements collectifs

Elles concernent les logements, les équipements collectifs, l'alimentation en eau, l'éclairage public, la R&D dans le domaine du logement et des équipements collectifs, le logement et les équipements collectifs n.c.a.

Il est à mentionner que la méthode COFOG est plus usitée dans les pays de l'OCDE. On peut également noter l'existence d'autres méthodes telles que la classification par nature qui demeure la plus employée de par le monde.

### **2.1.2.2 Nomenclature par nature**

L'inventaire de la comptabilité nationale permet de distinguer les dépenses de fonctionnement (les rémunérations du personnel et les consommations intermédiaires), les transferts, les charges d'intérêt de la dette et l'investissement.

#### 2.1.2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Cette catégorie de dépense recouvre l'ensemble des salaires bruts des fonctionnaires et agents de l'État de même que les cotisations sociales. À cela s'ajoute, la consommation intermédiaire que l'on peut définir comme la valeur des biens autres que durables et les services consommés dans le processus de production de la période (le carburant, les fournitures de bureau, les frais de téléphone...) des administrations publiques.

#### 2.1.2.2.2 Les charges d'intérêt

Elles caractérisent les charges courantes de la dette publique (hors du principal). Ces charges d'intérêt sont très importantes dans les pays en développement vu leur recourt massif à la dette et les risques de change éventuels.

#### 2.1.2.2.3 Les transferts

Ce sont les dépenses effectuées par l'État sans contrepartie aux ménages ou aux entreprises qui en tirent bénéfice.

- *les prestations sociales* correspondent à des versements sous forme de transferts dans une perspective de soulager les ménages de leurs charges liées à des risques sociaux ou besoins (la maladie, le soutien aux personnes handicapées, la dépendance, le chômage (RSA : Revenu de Solidarité Active, RMI : Revenu Minimum d'Insertion, l'aide sociale à l'enfance).

- *les subventions* représentatives de transferts en faveur de certains producteurs du pays en vue de soutenir leur activité (les subventions sur les produits et celles d'exploitation).

- *les transferts courants* englobent les paiements effectués en faveur des administrations publiques étrangères ou des organisations internationales (l'aide au développement), les primes nettes versées par l'État sous forme d'assurance dommage.

- *les transferts en capital* qui sont constitués des aides à l'investissement affectées ou non c'est-à-dire les transferts à des unités institutionnelles afin qu'elles puissent s'octroyer des actifs fixes (les bâtiments, le matériel d'équipement). Ils comprennent aussi des aides à des sociétés pour leur permettre de couvrir des pertes exceptionnelles ou des aides à des régimes d'assurance sociale.

#### 2.1.2.2.4 L'investissement public

Appelé encore dépenses en capital, l'investissement public est composé d'acquisitions nettes des cessions d'actifs fixes, corporels ou incorporels (les infrastructures portuaires ou routières ; les immeubles ...).

Ces dépenses permettent de sauvegarder les patrimoines publics ou de les améliorer. Autrement dit, les dépenses d'investissement représentent celles qui laissent des empreintes visibles et durables après l'opération alors que les dépenses de fonctionnement n'en laissent pas.

En dépit de son utilisation dans beaucoup de pays, la classification par nature ne permet pas de saisir les particularités qui sous-tendent les interventions publiques. En effet, la production de l'État s'évertue à mettre principalement des ressources à disposition des usagers alors que les producteurs privés cherchent par essence à se procurer des ressources. Ainsi, les dépenses publiques sont considérées comme des dépenses de consommation car elles ne facilitent pas l'acquisition de biens durables. Dès lors, on oublie qu'à travers ces dépenses, l'État produit d'autres services ou produits semblables à ces biens durables.

Ces différentes classifications permettent d'étayer les arbitrages des États entre accroître les impôts pour ne pas sacrifier la part des dépenses publiques et stabiliser les impôts en

contrepartie d'un ajustement des dépenses publiques. Les sections qui suivent sont consacrées précisément à l'impact de la structure de dépenses sur l'activité économique à travers trois groupes représentatifs ayant différents niveaux de revenu 1995 à 2013. L'objectif étant de regarder la manière dont sont réparties les composantes des dépenses publiques dans ses pays.

## **2.2 Ossature des dépenses publiques dans les pays industrialisés : cas de l'OCDE**

La structure des dépenses publiques dans les pays de l'OCDE peut être appréhendée sous deux angles :

- une part importante de dépenses publiques dans certains domaines (éducation, soins de santé et pensions) ;
- une efficacité remarquable dans la collecte des impôts.

### **2.2.1 Situation budgétaire (niveau des dépenses et des recettes publiques)**

Les dépenses et les recettes publiques servent à fournir des biens et services et à redistribuer des richesses dans une économie. Elles reflètent les décisions politiques et sont souvent très sensibles à la situation économique. Toutefois, le niveau de dépenses publiques ne reflète pas toujours l'efficacité ou une meilleure productivité de l'État. En moyenne entre 1995 et 2013, les dépenses publiques représentaient 44 % du PIB dans les pays de l'OCDE. Dans ce groupe, les pays appartenant à l'Union européenne dépensent davantage en pourcentage du PIB en comparaison aux autres pays de l'OCDE. Ainsi au Danemark, en Finlande et en France, les ressources publiques dépensées avoisinent une moyenne de 56 % du PIB. L'État occupe une place prépondérante dans l'économie de ces derniers. En revanche, certains pays tels que la Corée du Sud et le Singapour ont des niveaux de dépenses publiques ne dépassant pas 19 % du PIB (voir Graphique II.1)<sup>269</sup>.

Depuis la crise de 2007, les dépenses publiques ont augmenté de 4,9 de points de pourcentage dans les pays de l'OCDE de 2007-2009 (Graphique II.1). Certaines dépenses publiques (la recherche, l'éducation, la santé) suivent une tendance haussière pour diverses raisons :

---

<sup>269</sup> OECD (2011), « General government expenditures », in *Government at a Glance 2011*, OECD Publishing.



- le niveau de variations de dépenses de l'État entre les pays peut refléter l'espérance qu'ont les citoyens dans la capacité des autorités élus démocratiquement à jouer un rôle dans leurs sociétés et leurs économies<sup>270</sup> ;

- la baisse des gains de compétitivité en raison de la concurrence mondiale acharnée<sup>271</sup> ;

- le changement démographique particulièrement le vieillissement de la population. À cela s'ajoute, la demande accrue de dépenses de bien-être social résultant de la restructuration de l'économie via un ajustement des aides. De surcroît, les dépenses publiques ont augmenté en raison de la hausse des allocations chômage pour maintenir le niveau de vie des citoyens pendant les périodes de crise économique. L'ensemble de ces situations est un facteur d'augmentation des dépenses publiques particulièrement dans les pays à haut revenu<sup>272</sup>.

Il est à noter que le niveau et l'évolution des dépenses peuvent être liés aux arbitrages dépenses-recettes fiscales. Les autorités publiques peuvent choisir entre augmenter les taxes et dépenser davantage en matière sociale ou baisser les taxes et limiter son rôle redistributif (subventions et protection sociale, santé). Les ressources collectées diffèrent suivant les pays et sont liées à l'histoire et à la situation des pays (voir Graphique II.2 en annexe). Les pays nordiques de l'Europe collectent beaucoup plus de taxes que tous les autres pays de l'OCDE du fait que les aides sociales sont taxées dans ces pays en comparaison de la majorité des autres pays (52,77 % en Suède ; 54,70 % du PIB au Danemark).

Le changement du système de taxation a permis une chute des recettes en Israël et en Slovaquie respectivement de 6.6 et 6.3 points de pourcentage. En revanche, les ressources publiques ont cru en Estonie de 7,5 points en raison d'une baisse du PIB, des réformes fiscales, et les aides de l'UE et en Corée de 5,5 points de pourcentage en raison des réformes du système de sécurité sociale entreprises<sup>273</sup>.

La crise économique de 2007 a pris le dessus sur les recettes publiques lesquelles ont baissé en moyenne de 0,7 points de pourcentage dans l'OCDE (voir 6,7 et 6,4 points de pourcentage en Espagne de 2007 à 2009).

---

<sup>270</sup> Dewan S., Ettliger M. (2009)

<sup>271</sup> Tanzi V., Schuknecht L. (2000)

<sup>272</sup> Rodrick D. (1998)

<sup>273</sup> OECD (2011), « General government revenues », in *Government at a Glance 2011*, OECD Publishing.

## 2.2.2 Les secteurs d'intervention prioritaire

À travers le classement par fonction, certaines dépenses publiques occupent une place de choix dans les pays à haut revenu : les dépenses sociales (la protection sociale et la santé) et l'éducation.

### 2.2.2.1 L'importance des dépenses sociales

Les dépenses sociales sont considérées d'ordre public quand les autorités publiques (l'État central, les administrations locales et les institutions de sécurité sociale) contrôlent les flux financiers. Les prestations de l'assurance maladie, à la charge des employeurs et employés auprès de la caisse d'assurance maladie, sont considérées comme des ressources « publiques » alors que les prestations d'assurance maladie versées directement aux salariés par les employeurs, sont classées comme des dépenses privées et sont exclues par conséquent des dépenses publiques<sup>274</sup>.

Les dépenses sociales comprennent la somme des ressources orientées vers le champ des retraites, les personnes âgées, les chômeurs, les allocations d'invalidité, les familles, logement, les politiques actives du marché du travail<sup>275</sup>, les subventions et la santé (voir encadré II) et les autres politiques sociales.

L'utilité de ces types de dépenses, est de soutenir les plus défavorisés et de permettre plus d'équité et d'égalité entre les différentes couches sociales.

Les dépenses sociales publiques représentaient 20 % du PIB sur la période étudiée (Graphique II.2 en annexe). Elles atteignent même 31 % en Belgique ; 23 % en Suède et en France et moins de 10 % au Singapour et en Corée du Sud<sup>276</sup>.

Les dépenses sociales ont marginalement augmenté en pourcentage du PIB (soit en moyenne 2,5 points de pourcentage) dans les pays de l'OCDE<sup>277</sup>.

Toutefois, certains pays tels que le Portugal, le Japon ont connu une très forte augmentation de leurs dépenses sociales en pourcentage de la production globale à l'opposé des Pays-Bas qui a

---

<sup>274</sup> OCDE (2011, p. 74)

<sup>275</sup> Elles ont pour objectif d'aider les chômeurs à retrouver un travail à travers des formations ou la création d'emplois.

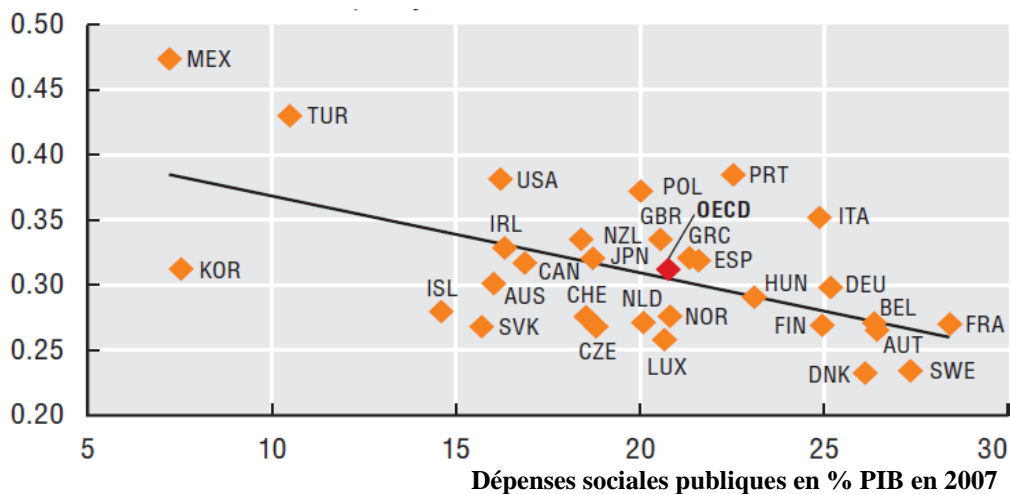
<sup>276</sup> OCDE (2012), « Social Spending during the Crisis », OECD Publishing.

<sup>277</sup> OECD (2011, p. 74), « Public social spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

connu une forte baisse de la part de ses dépenses sociales (en raison d'une forte croissance économique, d'une modification du traitements de retraites, des réformes du système de santé et une indexation des prestations ou allocations). D'autre part, il est à remarquer que les pays dont le niveau de répartition du revenu national est plus égalitaire<sup>278</sup> tendent à être caractérisés par des fortes dépenses sociales (voir Graphique II. 3). L'Europe du Nord et de l'Ouest ont des dépenses sociales importantes avec moins d'inégalités. En revanche, certains pays tels que le Mexique et la Turquie ont des dépenses sociales très faibles et des inégalités importantes.

**Graphique II. 3 Niveau des dépenses sociales et inégalités de revenus (indice de GINI).**

Indice de Gini des inégalités de revenus



Source: OCDE (2011), « Public Social Spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

Toutefois, certains pays (Italie, Portugal) font exception avec des inégalités non négligeables en dépit d'un niveau élevé de dépenses publiques (voir Graphique II. 4)<sup>279</sup>.

2.2.2.1.1 Les sources de la hausse des dépenses sociales

L'importance des ressources allouées aux dépenses sociales (qui occupent une place prépondérante) peut être expliquée par divers facteurs.

<sup>278</sup> Cette répartition est mesurée par l'indice de GINI (plus il est proche de 0 et plus la distribution des revenus se fait d'une manière plus égalitaire entre les différents membres de la société et inversement s'il est proche de 1).

<sup>279</sup> OCDE (2011, p. 75), « Public Social Spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

### - Les crises économiques

La crise économique de 2007/2009 a impacté la part des ressources publiques allouée à l'État providence dans les pays de l'OCDE. Dans une économie en récession, le ratio dépenses publiques en % du PIB augmente pour deux raisons : soit en raison d'une hausse accrue des besoins d'aides sociales telles que les indemnités chômage et allocations logement, et/ou soit à cause d'une faible hausse ou une récession du produit intérieur<sup>280</sup>. Ainsi entre 2007/2008 et 2011/2012, sur trente-deux pays de l'OCDE, les dépenses sociales réelles ont cru de 6 % dans vingt-six pays et de plus de 16 % dans huit pays. Cette hausse peut s'expliquer par l'effet de la crise depuis 2007/2008 entraînant une augmentation des indemnités chômage en moyenne de 0,7 % du PIB en 2007 à 1,1 % en 2009 et des allocations familiales au regard de la hausse de la part des familles à faibles revenus et de la difficulté des parents en famille monoparental à trouver un travail<sup>281</sup>.

### - La démographie

La structure de la population peut aussi jouer sur le niveau de dépenses sociales des pays. En conséquence, les pays dont les populations sont caractérisées par une forte proportion de jeunes gens ont des ratios de dépenses sociales en pourcentage du PIB moins élevés<sup>282</sup> que les pays à population vieillissante<sup>283</sup>. En moyenne, dans les trente-six pays de l'OCDE, les dépenses sociales pour les personnes âgées de plus de 65 ans (soit 15 % de la population) représentaient 11% du PIB en 2009<sup>284</sup>.

Cependant, il est à noter que les prévisions de 2025 tablent sur une hausse des dépenses sociales mais à un rythme moins élevé que celui du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans les pays de l'OCDE à l'exception de la Corée du Sud (hausse des personnes âgées de 97 % avec une augmentation de 122 % des pensions (retraites et aides aux invalides)<sup>285</sup>.

---

<sup>280</sup> OCDE (2012, p. 1), « Social Spending during the Crisis », OECD Publishing

<sup>281</sup> Op.cit., p. 3

<sup>282</sup> Par exemple au Mexique, l'État dépense 2 % du PIB pour 6 % de la population totale représentatifs des personnes âgées de plus de 65 ans, Chili (4 % du PIB pour 8 % de la population)

<sup>283</sup> C'est le cas du Japon, pays dans lequel l'État consacre 15 % du PIB en matière de dépenses à 22 % de la population globale que constituent les personnes âgées de plus de 65 ans ; en Allemagne c'est 15 % du PIB pour 20 % de la population ; en France, 18 % du PIB de dépenses pour 19 %).

<sup>284</sup> Voir la figure 5 dans OCDE (2012, p. 6), « Social Spending during the Crisis », OECD Publishing

<sup>285</sup> OCDE (2012, p. 7), « Social Spending during the Crisis », OECD Publishing.

### 2.2.2.1.2 Les conséquences de la hausse des dépenses sociales

Le poids des dépenses sociales augmente dans le temps au regard de l'augmentation de l'espérance de vie et du vieillissement de la population dans la majorité des pays de l'OCDE. En effet, en 1956, il existait plus de sept personnes en âge de travailler pour un retraité. Les prévisions de 2047 tablent sur une situation de deux travailleurs pour un retraité d'où la hantise des autorités de ces pays et les vagues de réformes dans de nombreux pays<sup>286</sup> de l'OCDE.

Les dépenses sociales sont d'autant plus problématiques que les pensions versées aux retraités sont importantes. La question cruciale est de savoir comment maintenir une pension de retraite adéquate compatible à un système de retraite financièrement soutenable ?

La solution pourrait être de prolonger la durée de cotisation<sup>287</sup>. L'âge moyen de cotisation dans l'OCDE est de 63 ans pour les hommes et de 62 ans pour les femmes (voir Tableau II.1 et Tableau II.2 en annexe). Les prévisions se basent sur une moyenne de 65 ans en 2050.

#### **Encadré II.1 Les dépenses de santé**

Les dépenses de santé occupent une place importante dans les dépenses sociales et sont grandement éparpillées au sein des pays de l'OCDE (voir Graphique II.4 en annexe).

Les USA et la Slovénie sont de loin les pays les plus dépensiers en matière de santé dans l'OCDE (plus de 17 % du PIB)<sup>288</sup>, puis dans une moindre mesure les Pays-Bas (7,17 %), l'Allemagne (8,41%) et la France (8,43 %). D'autres pays tels que la Corée du Sud et le Singapour ont respectivement un niveau de dépenses de santé inférieur à 5% (soit respectivement 2,90 % et 1,29 % du PIB). En outre, les dépenses publiques ont rapidement cru à travers les pays de l'OCDE de 1960 à nos jours et en moyenne de 4 %<sup>289</sup>. Les pays ayant des dépenses de santé par tête les plus élevées ont une espérance de vie plus élevée. Néanmoins, cette relation n'est pas très évidente entre les pays à fortes dépenses de santé par tête. Ainsi, à

<sup>286</sup> OECD. (2011, p. 40), « Pensions at a Glance 2011: Retirement-Income Systems in OECD and G20 Countries », OECD Publishing.

<sup>287</sup> L'âge de retraite est défini comme étant l'âge auquel un travailleur peut percevoir sa première pension à taux plein (sans réduction actuarielle pour une préretraite). Cet âge de départ à la retraite est fixé par le législateur dans la majorité des pays. Une carrière à taux plein concerne les personnes embrassant une carrière professionnelle à l'âge de 20 ans ou moins et contribuant chaque année durant cette période. La durée de cotisation est de 41.5 ans en France, 37 ans en Allemagne, 37 ans en Espagne, 40 ans en Grèce, 44 ans pour les hommes et 39 ans pour les femmes au Royaume-Uni) (voir <http://www.retraite.com/fr>).

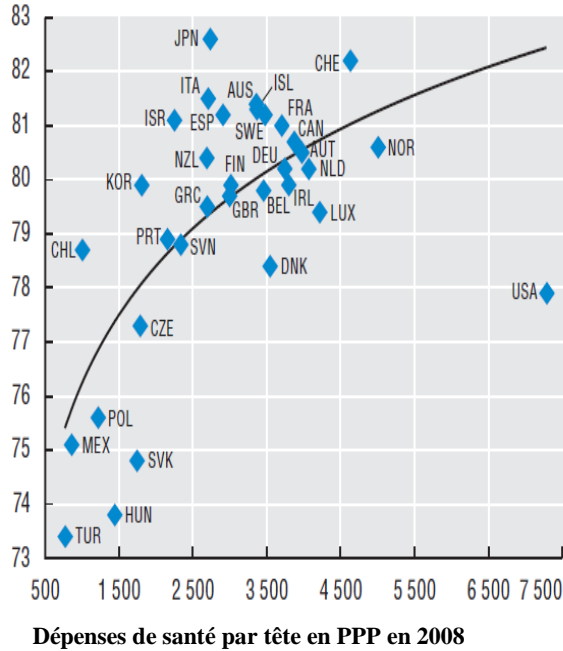
<sup>288</sup> OCDE (2012), *OECD Health Data*, OECD Publishing.

<sup>289</sup> OCDE (2011, p. 87), « Public Social Spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

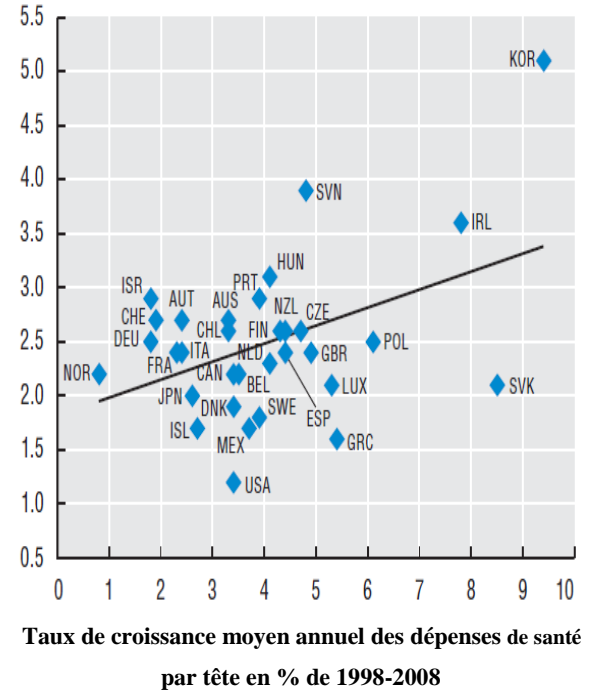
des niveaux donnés de dépenses de santé par tête égaux, l'espérance de vie au Japon est relativement plus élevée que celle américaine. Aussi, les pays ayant un taux de croissance de dépenses de santé substantiel ont acquis davantage de gains d'espérance de vie par rapport aux autres pays (voir Graphique II.5).

**Graphique II.5 Lien entre espérance de vie et niveau dépenses de santé**

**L'espérance de vie en 2008**



**Variation de l'espérance de la vie (par an)**

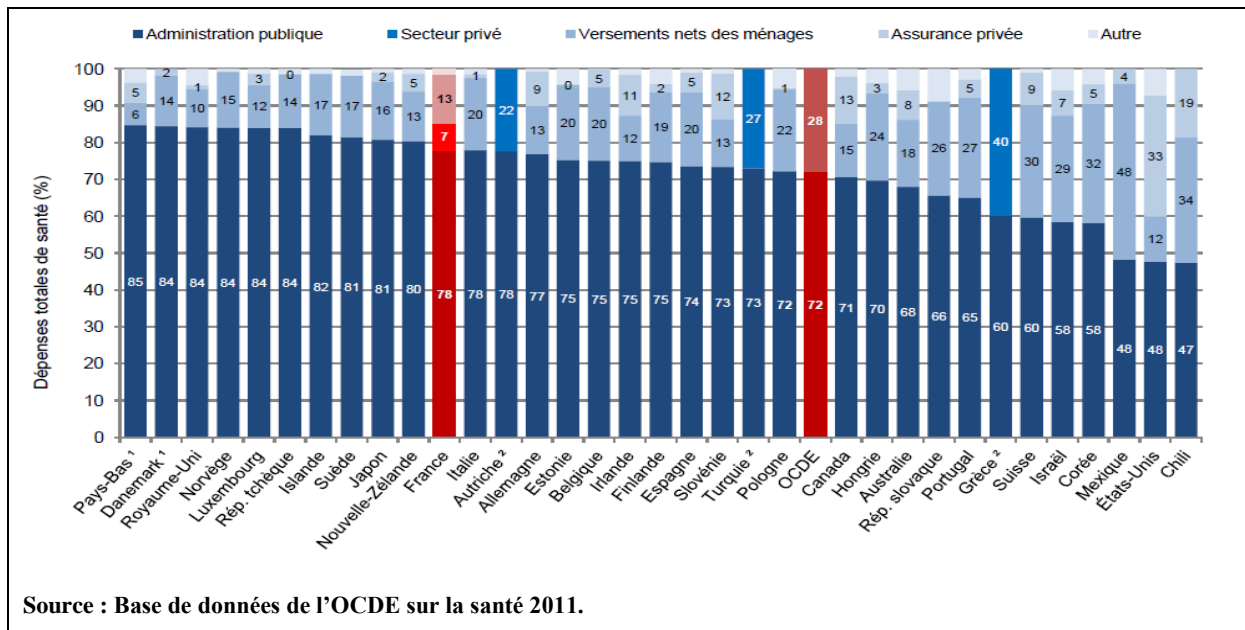


Source : OCDE (2010), OCDE Health Data, OCDE Publishing, Paris.

Dans les dépenses totales de santé, celles publiques représentent la part la plus importante par rapport à celles privées (patients et assurances maladies). Par exemple en 2009, les dépenses publiques de santé avoisinaient 72 % en moyenne des dépenses totales de santé dans les pays de l'OCDE (soit 85 % aux Pays-Bas, 84 % au Danemark, 78 % en France, 48 % aux États-Unis). Ainsi, globalement on note une faible part des dépenses de santé qui sont à la charge des patients (6 % aux Pays-Bas, 7 % en France) à l'exception de pays tels que le Mexique 48 %, et les États-Unis 34 % (voir graphique II.6)<sup>290</sup>.

<sup>290</sup> OCDE (2011), « Public Social Spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

**Graphique II.6 Dépenses de santé par financement en 2009**



Source : Base de données de l'OCDE sur la santé 2011.

### 2.2.2.2 Les dépenses d'éducation

Les dépenses d'éducation peuvent être considérées comme des investissements en faveur de la croissance, de la productivité, du développement individuel et social mais aussi d'une réduction des inégalités sociales<sup>291</sup>.

Elles comprennent les dépenses scolaires, universitaires et celles des autres institutions publiques et les structures impliquées ou soutenant les services éducatifs (les dépenses des institutions éducatives concernent aussi les services auxiliaires aux titres d'allocations en faveur des élèves et étudiants). Elles englobent aussi les dépenses de recherche et de développement.

La manière dont les ressources publiques dans l'éducation sont allouées varie au sein de l'OCDE et cette allocation peut se faire directement ou indirectement par l'intermédiaire des programmes publics ou via les ménages<sup>292</sup>.

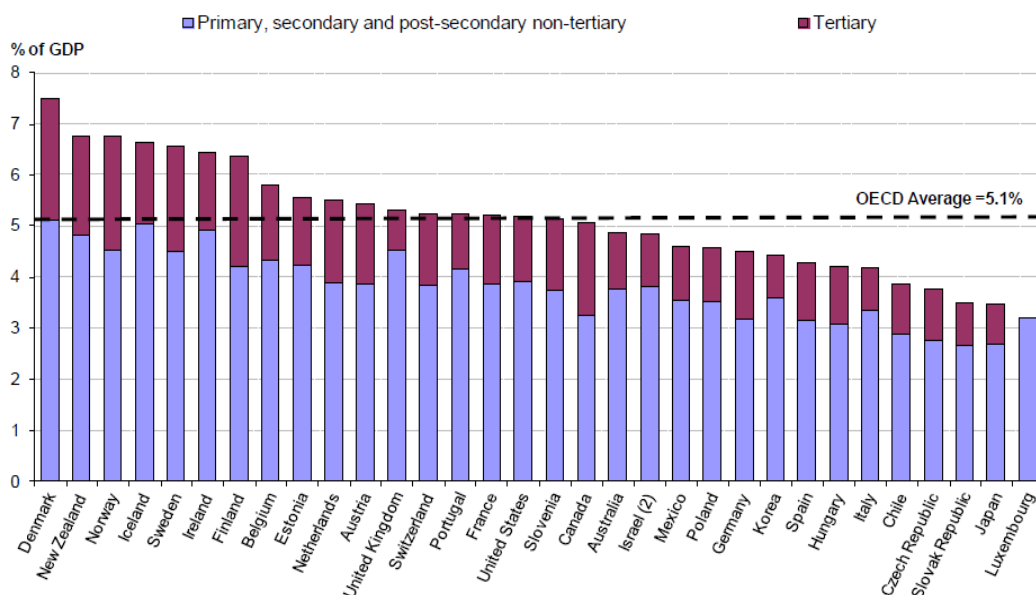
Les pays de l'OCDE allouent une part substantielle de leurs ressources publiques aux dépenses d'éducation en France et en Finlande et dans les pays nordiques (Graphique II. 7).

<sup>291</sup> OECD Factbook 2011-2012: Economic, Environmental and Social Statistics

<sup>292</sup> OCDE (2012, p. 279-280), « Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE », Éditions OCDE.

Par ailleurs, la part des dépenses en faveur du primaire et du secondaire est très importante dans des pays tels que la Norvège et l'Islande peut-être en raison de la durée assez longue de la scolarité obligatoire (soit en moyenne 13 ans alors qu'elle est de 12,4 ans pour l'OCDE).

**Graphique II.8 Dépenses publiques d'éducation par niveau en % du PIB en 2009**



Source : OCDE (2012), *Education Database*.

En proportion des dépenses totales, les dépenses d'éducation dans l'OCDE atteignent une moyenne de 13 % et varie d'un pays à l'autre (soit 10% pour le Japon et l'Italie et 19 % pour le Chili et le Mexique)<sup>293</sup>.

En termes d'évolution, on remarque que les dépenses d'éducation ont augmenté de 0,5 point de pourcentage de 1995 à 2009 mais en prenant un intervalle de temps plus récent de 2005 à 2009, on note une chute des dépenses d'éducation (Graphique II.9 en annexe). La raison de cette chute pourrait être la mise en œuvre des politiques budgétaires restrictives suite à la crise de 2008 en Occident.

#### 2.2.2.2.1 Ventilation des dépenses d'éducation

Une décortication plus avancée (Graphique II.10) montre la prépondérance des dépenses cumulées par élève du secondaire (soit 39 % de plus que celles du primaire) ensuite, arrive celles par étudiant du supérieur (soit 31 % de plus en comparaison à celles du primaire)<sup>294</sup>.

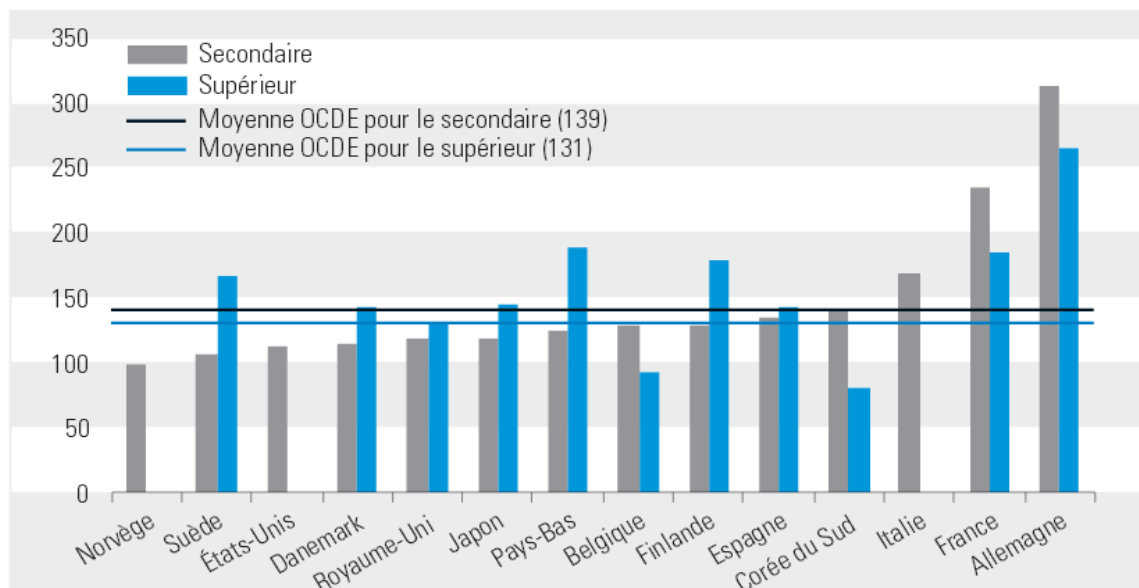
<sup>293</sup> Op. cit, p. 214

<sup>294</sup> OCDE (2012), Regards sur l'Éducation.



Cette disparité est très marquée en Allemagne et en France. En effet, le salaire d'un enseignant du secondaire est très élevé en Allemagne par rapport à la moyenne de l'OCDE et concernant la France, l'explication pourrait être le temps élevé de la période d'instruction dans le secondaire.

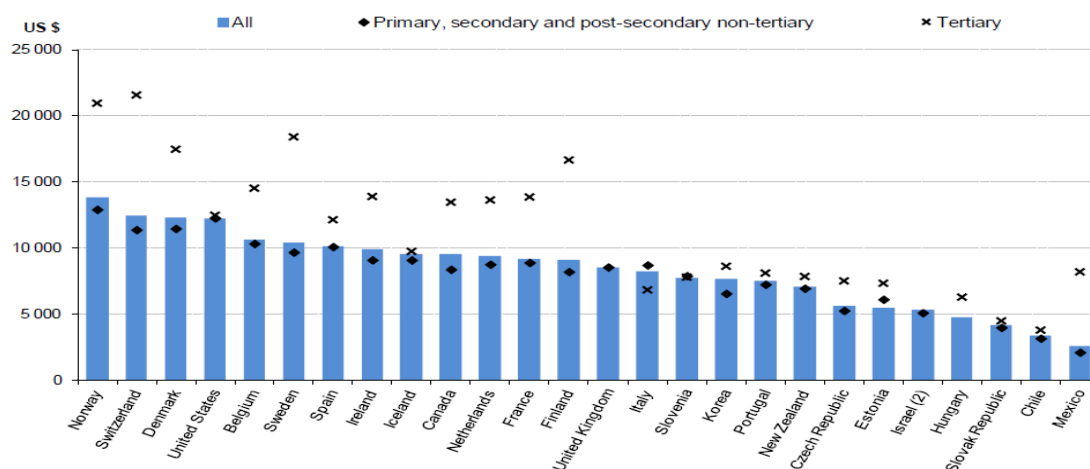
**Graphique II.10 Indices de dépenses cumulées par élève/étudiant en 2009 primaire base 100**



Source : OCDE (2012), *Regards sur l'Éducation*.

Il est également à noter que les dépenses publiques par étudiant sont très diverses dans ce groupe de pays. Ainsi, le Mexique, la Finlande, la Suisse et la Suède ont une part très importante de dépenses publiques par étudiant en comparaison aux dépenses effectuées dans le primaire et le secondaire. En revanche, celles-ci sont quasiment identiques à celles du primaire et du secondaire aux États-Unis, au Chili, en Slovaquie et sont, en outre, plus faibles dans ces pays (Graphique II.11). Ceci peut trouver son explication dans la privatisation massive de l'enseignement supérieur dans ces pays impliquant des dépenses publiques moins importantes dans ce secteur.

**Graphique II.11 Dépenses publiques d'éducation au primaire, secondaire et tertiaire en 2009 (dépenses par élève en \$ US)**



Source : OCDE, Education Database, 2012.

#### 2.2.2.2 Les sources de financement des dépenses d'éducation

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le financement de l'éducation s'effectue en moyenne à 84 % par l'administration publique (État central et collectivités locales). Les dépenses d'éducation primaire et secondaire et post secondaire non tertiaire s'effectuent à 92 % par des ressources publiques et cela d'autant plus que la scolarité demeure obligatoire à ces niveaux d'études et par conséquent sont majoritairement à la charge de l'État dans l'ensemble des pays de l'OCDE (voir Graphique II.12). Lesdites dépenses absorbent un tiers des dépenses totales d'éducation autant en pourcentage des dépenses publiques totales qu'en pourcentage du PIB<sup>295</sup>. Quant au financement de l'enseignement supérieur (moyenne 23,5 % des dépenses totales dans l'OCDE), il est assuré à 71 % par le financement public<sup>296</sup>. Et en moyenne, 21 % du budget de l'enseignement tertiaire est consacré au financement des aides aux étudiants, aux ménages et aux structures privées<sup>297</sup>. Ainsi les bourses et les prêts aux étudiants connaissent une expansion remarquable dans des pays tels que les Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège et l'Australie (voir Graphique II.13). Ces aides aux étudiants et aux ménages sont des moyens pour les

<sup>295</sup> Les ressources d'éducation sont particulièrement orientées vers les dépenses de fonctionnement (soit 90 % des dépenses totales d'éducation) et la rémunération du personnel de l'éducation est le poste le plus important (voir OCDE 2012, Regards sur l'éducation).

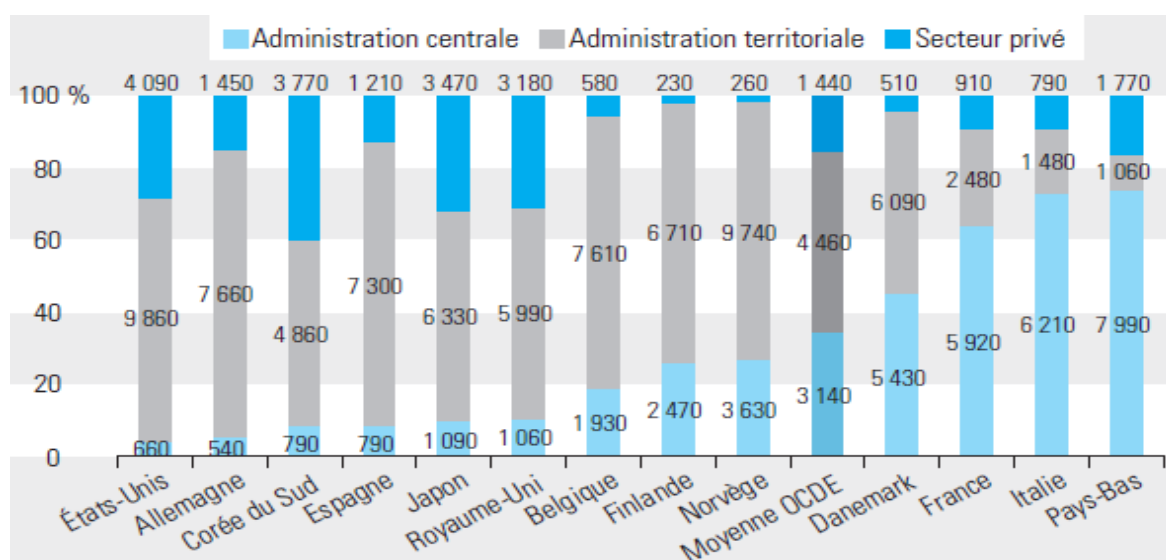
<sup>296</sup> Dalous J-P., Jeljoul M., Rudolf M. (2011)

<sup>297</sup> Elles concernent les frais de subsistance aux étudiants mais aussi les ressources versées indirectement aux établissements d'enseignement (pour plus de détails voir OCDE (2012, p. 293), Regards sur l'éducation).

autorités publiques d'encourager les citoyens, spécifiquement ceux à faibles ressources, de pouvoir poursuivre leurs cursus scolaires. C'est un moyen pour l'État de travailler en faveur de l'égalité des chances et de l'accès à la connaissance et de permettre aux étudiants de se concentrer davantage sur leurs études en travaillant moins pour leur financement<sup>298</sup>. Ce risque d'exclusion ou manque d'égalité dans les chances est plus valable dans les pays dans lesquels les frais d'inscription sont très élevés (États-Unis, Royaume-Uni, Japon).

Il est à noter une décentralisation plus marquée des dépenses d'éducation dans le primaire, le secondaire et le post secondaire non tertiaire (dont 50 % environ de leurs ressources proviennent de l'État central avant transferts) que dans le tertiaire (pour qui 85 % de ses ressources sont dégagées par l'administration centrale)<sup>299</sup>.

**Graphique II. 12 Dépenses annuelle d'éducation par élève/étudiant par source de financement, 2009 (en \$ PPA)**



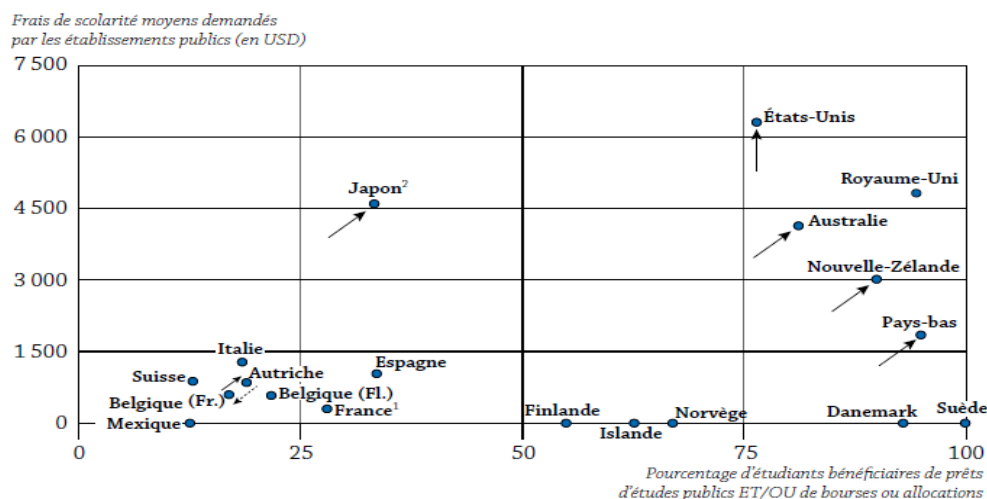
Source : <http://stats.oecd.org>, calcul DEPP<sup>300</sup>.

<sup>298</sup> OCDE (2012, p. 285), Regards sur l'éducation.

<sup>299</sup> Ibid., p. 275

<sup>300</sup> DEPP : Direction d'Évaluation de la Prospective et de la Performance.

**Graphique II. 13 Corrélation entre frais de scolarité moyens dans l'enseignement public et part d'étudiants bénéficiant de prêts d'études publics et/ou d'allocations ou bourses dans l'enseignement de type A en 2009**



1. Les frais de scolarité moyens varient de 190 à 1 309 USD pour les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.
2. Les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé.

Source : [www.oecd.org/edu/eag2012](http://www.oecd.org/edu/eag2012).

### 2.2.2.3 Les services publics généraux (fonctionnement)

Ces dépenses concernent principalement les organes exécutifs et législatifs, les transferts entre ses différents compartiments, les paiements liés à la dette publique, les aides économiques étrangères.

En dehors des dépenses sociales et d'éducation, la part des dépenses de services publics généraux est le poste de plus important en pourcentage du PIB (voir Graphique II.14).

Une analyse par pays montre que les dépenses de services publics généraux en pourcentage du PIB sont plus importantes en Grèce soit 11,4 %, en Turquie 9,8 %, en Hongrie 9,4 %, en Islande 8,9 %, en Belgique 8,3 % et plus faible en Estonie soit 3,1 %, en Irlande 3,8 %, en Corée du sud et au Luxembourg 4,6 % durant la période 2000-2010<sup>301</sup>.

<sup>301</sup> OECD (2013, p. 69), « General government expenditure by function », in *National Accounts at a Glance 2013*, OECD Publishing.

## - Les intérêts de la dette

Les taux d'endettement de la majorité des pays de l'OCDE ont tendance à augmenter mais à un rythme plus lent (1,1 % en 2014) par rapport au passé (11,5 % en 2009). En effet, le phénomène de contagion, qui s'est installé dans la zone euro, a favorisé un relèvement des coûts de financement rendant difficile les possibilités de réduction de la dette souveraine. Dès lors, le doute sur la sûreté des titres souverains devenait réel et faisait ainsi fuir, certains investisseurs vers les titres les plus sûrs. Toutefois, le Mécanisme de Stabilité Européenne et les opérations de rachat de titres de la BCE ont permis d'endiguer le cercle infernal de méfiance et par conséquent de hausse des rendements obligataires sur les marchés financiers. Par ailleurs, le niveau de taux d'intérêt moyen dans l'OCDE avoisine 3,8 % en 2009 et 4 % en 2013.<sup>302</sup>

### 2.2.2.4 Les dépenses militaires

Une comparaison des composantes des dépenses publiques suivant la classification *COFOG* indique que les pays de l'OCDE consacrent dans leur ensemble une proportion non négligeable de leurs ressources aux dépenses militaires malgré leur baisse généralisée. Les dépenses militaires sont souvent indépendantes des conditions économiques mais plutôt, suivent des logiques internes et externes plus ou moins variées (le type de régime, la stabilité interne, le degré d'armement des ennemis et des voisins immédiats, la terre, les terres frontalières, le littoral)<sup>303</sup>.

Les dépenses militaires demeurent importantes dans quelques pays de l'OCDE en pourcentage du PIB en 2012 en Israël (soit 6,2 % de son PIB), aux États-Unis (668 milliards de \$ soit 4,4 % du PIB ou encore 40 % des dépenses militaires mondiales), en Corée du Sud (2,7 % du PIB), en Grèce (2,5 % du PIB), au Royaume-Uni (2,5 % du PIB), en France (2,3 % du PIB). Toutefois, ces dernières diminuent en comparaison aux données des années 2008 dans tous les pays de l'OCDE<sup>304</sup>. Les pays de l'OCDE occupent une place centrale dans les classements des dix pays qui dépensent le plus dans le domaine militaire<sup>305</sup>.

---

<sup>302</sup> Voir OCDE (2012), « Les emprunts des administrations publiques des pays de l'OCDE devraient s'accroître légèrement en 2013 », <http://www.oecd.org/fr>.

<sup>303</sup> Dunne P., Freeman S-P. (2001)

<sup>304</sup> Voir *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), World and Regional Military Expenditure Estimates 1988- 2012, SIPRI Military Expenditure, database

<sup>305</sup> Classement décroissant suivant le niveau de dépenses militaires en valeur absolue en 2012: aux États-Unis, les dépenses militaires représentaient 668 milliards de dollars (soit 4,4% du PIB), en Chine 157,6 milliards (soit 2,0%), en Russie 90,6 milliards (soit 4,4%), en France 62,6 milliards (soit 2,3%), Royaume-Uni 59,8 milliards (soit 2,5%),

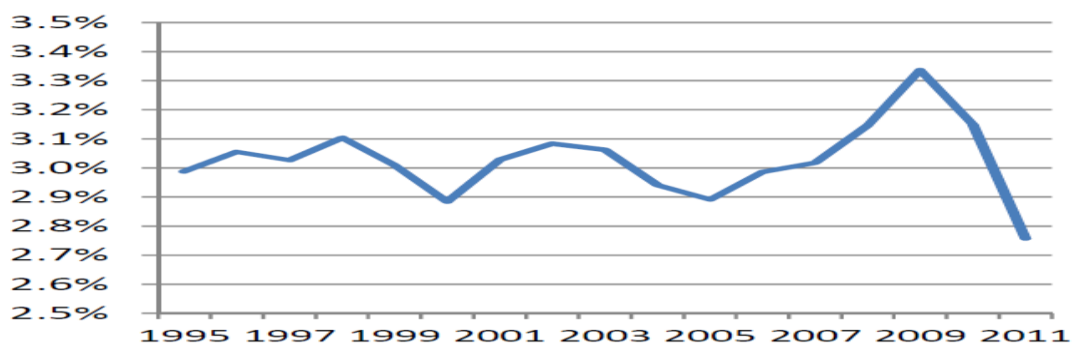
La chute des dépenses militaires peut grandement s'expliquer par la problématique des déficits (aux États-Unis, dans l'Union Européenne) obligeant les États concernés à grignoter sur leurs dépenses militaires. Toutefois, au regard de la situation de lutte contre le terrorisme et des tensions connexes qui prévalent depuis 2014, les dépenses militaires risquent de croître de nouveau.

### 2.2.2.5 L'investissement public

Dans la théorie économique, l'investissement public est globalement considéré comme productif. Toutefois, son efficacité est grandement liée à la manière dont les projets sont coordonnés et exécutés par les autorités publiques.

L'investissement public est resté globalement stable (soit une moyenne de 3 % de PIB) dans les pays de l'OCDE depuis le milieu des années 90 jusqu'en 2007. À partir de 2009, on a noté une baisse tendancielle de l'investissement public due principalement à la situation de crise qui prévalait à partir de 2008 (voir Graphique II.16)<sup>306</sup>.

**Graphique II.16 L'investissement public dans l'OCDE (% du PIB)**



Source : Vammalle C., Hulbert C. (2013)

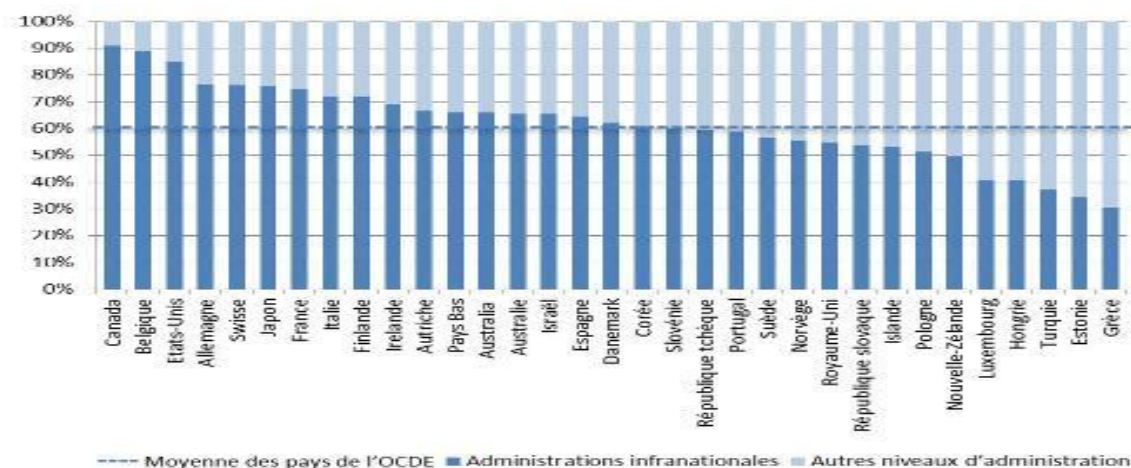
Un raisonnement en termes de répartition montre que la décentralisation des responsabilités de l'État central vers les administrations infranationales ou locales (États dans les pays fédéraux, régions, provinces et communes) a été accélérée sans une augmentation conséquente des investissements publics infranationaux. Ce qui laisse croire que le transfert de compétences n'est pas assorti de transferts de ressources vers ces dernières. Toutefois, les deux tiers des

Japon 59,2 milliards soit 1 %, en Arabie Saoudite 54,2 milliards soit 8,9 %, en Allemagne 48,6 milliards soit 1,4 %, en Inde 48,3 milliards soit 2,5 %, au Brésil 36,8 milliards soit 1,5 %. (Voir Frohlich T-C et Kent A., 2013)

<sup>306</sup> Vammalle C., Hulbert C. (2013, p. 22)

dépenses d'investissements sont effectués par ces administrations infranationales (Graphique II. 17)<sup>307</sup>. En outre, l'investissement local est plus important dans les pays fédérés (plus de 80 % au Canada, aux États-Unis et en Belgique) que dans les pays traditionnellement centralisés (moins de 40 % en moyenne en Turquie, au Luxembourg et en Grèce)<sup>308</sup>.

**Graphique II.17 Part des investissements publics infranationaux (2012)**



Source : Voir <http://www.oecd.org/fr/investissement/principesocdeinvestissementpublicefficace.htm>

Par ailleurs, une analyse en termes d'investissement global montre des disparités non négligeables suivant les pays. Les disparités ont grandement chuté en moyenne à la suite des politiques de rigueur budgétaire entre 2008 et 2011 (voir Graphique II. 18 en annexe) et ont entraîné une baisse des dépenses infranationales particulièrement dans les pays frappés à plein fouet par les dernières crises entre 2007 et 2012<sup>309</sup>.

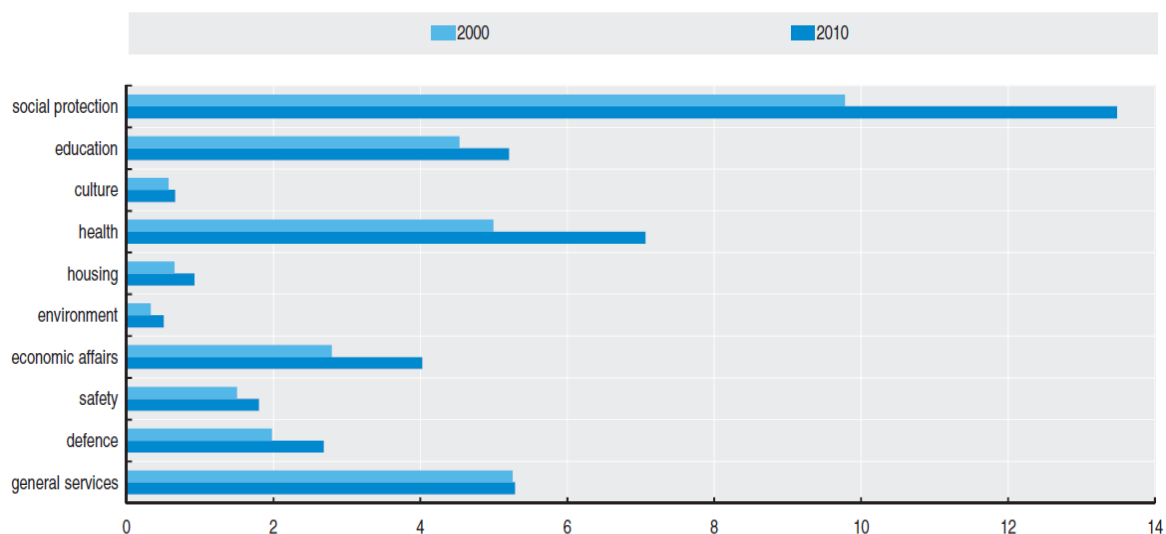
En somme, les pays de l'OCDE sont caractérisés par des niveaux de dépenses publiques et de recettes publiques élevés en raison du bon fonctionnement de l'appareil étatique. Cette bonne assise de l'État s'observe également à travers l'importance de certaines composantes des dépenses publiques telles que les dépenses d'éducation et celles de santé (voir Graphique II. 19)<sup>310</sup>.

<sup>307</sup> OCDE (2012), « Investissement public dans les régions », dans Panorama des régions de l'OCDE 2011, Éditions OCDE.

<sup>308</sup> <http://www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/Principes-OCDE>

<sup>309</sup> Voir statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux.

<sup>310</sup> Les autres types de dépenses à savoir les dépenses de sécurité, d'environnement, de culture et récréation, de logement et relatives aux affaires économiques ne seront pas traités dans cette partie en raison de leur part individuelle relativement moins importante dans les dépenses publiques totales et de la difficulté de trouver des informations sur ces types de dépenses (voir graphique II.18).

**Graphique II. 19 Dépenses publiques par fonction de 2000 et 2010<sup>311</sup>**

Source: National accounts at a glance 2013

À l'exemple de ce qui précède, la sous-partie qui suit s'intéresse à la structure des dépenses publiques dans les pays à revenu intermédiaire (plus particulièrement dans les BRICS) et leur évolution depuis les années 90 afin de mieux saisir les différences de niveau et de structures des dépenses publiques entre les pays à haut revenu et ceux à revenu intermédiaire.

### 2.3 Composition des dépenses dans les pays émergents : cas des BRICS

Cette section a pour ambition de décrire la situation des pays émergents en prenant l'exemple des BRICS. D'abord, une analyse des faits stylisés de ces économies est effectuée afin de comprendre davantage l'évolution de la situation économique de ces pays, ensuite, la structure des dépenses publiques sera analysée.

Les populations appartenant à des pays à forts taux de croissance économique (ou revenu par tête) ne cessent de progresser (multipliées par quatre en passant d'un milliard à quatre milliards de personnes). Ce changement fulgurant émanant en grande partie de cinq pays non membres de l'OCDE connus sous l'acronyme de BRICS<sup>312</sup> (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du

<sup>311</sup> Les données excluent l'Australie, le Chili, le Mexique, la Nouvelle Zélande et la Suisse. Elles excluent aussi le Japon, la Pologne et la Turquie en 2000 et le Canada en 2010.

<sup>312</sup> Initialement nommé, par l'économiste de Goldman Sachs Jim O'Neill, BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) en 2001, avant l'intégration de l'Afrique du Sud pour des raisons géopolitiques (faire contribuer le continent africain



Sud)<sup>313</sup>. Ce groupe est caractérisé par d'importants marchés intérieurs (Inde, Chine, Brésil)<sup>314</sup>, une part de plus en plus accrue dans le commerce international et une ouverture importante aux investissements étrangers, un intérêt en crescendo sur la recherche et l'innovation et un optimisme inébranlable sur l'avenir.

La puissance des BRICS peut être appréhendée via leur part dans l'économie mondiale : ce groupe de pays représentait en 2012, plus de 18 % du PIB mondial (soit quatorze mille milliards de dollars), 40 % de la population mondiale, 40 % des réserves monétaires mondiales, 15 % du commerce mondial et 30 % de la croissance mondiale<sup>315</sup>.

En dépit de leur croissance économique fulgurante, ces pays restent confrontés à des problèmes sociaux et à des faiblesses institutionnelles. Ils font aussi face à des problèmes spécifiques : un revirement démographique (Chine, Russie), une insuffisance de l'épargne et de l'investissement (Russie, Brésil, Afrique du Sud), des limites environnementales (Inde, Chine)<sup>316</sup>. En outre, ces pays connaissent de plus en plus un essoufflement économique lié à la conjoncture mondiale. En effet, à l'exception de l'Inde, ces pays connaissent aujourd'hui des taux de croissance moins élevés en particulier en Chine et en Afrique du Sud voire même une situation de récession pour le cas du Brésil et de la Russie (voir Tableau II.3 en annexe)<sup>317</sup>.

Cette section se penche brièvement sur les politiques budgétaires et plus précisément la manière dont les pouvoirs publics collectent et dépensent leurs ressources publiques.

### **2.3.1 Situation budgétaire (niveau des dépenses et des recettes publiques)**

La dynamique économique des pays émergents a permis aux BRICS de voir, depuis des décennies, une augmentation du niveau de vie de leurs populations (Graphique II.20). Malgré cette dynamique, les niveaux de dépenses publiques (28,06 % du PIB en moyenne)<sup>318</sup> et de recettes fiscales (moyenne de 24,92 % du PIB) demeurent faibles en comparaison à ceux des pays développés (respectivement 43,52 % et 41,74 %). Par ailleurs, leurs situations sociales

---

à l'émergence économique), le groupe est devenu BRICS le 24 décembre 2010.

<sup>313</sup> OCDE (2008), « Globalization and Emerging Economies: Brazil, Russia, India, Indonesia, China and South Africa », 454 p.

<sup>314</sup> Reynaud M-F. (2011, p. 15)

<sup>315</sup> Lafargue F. (2012)

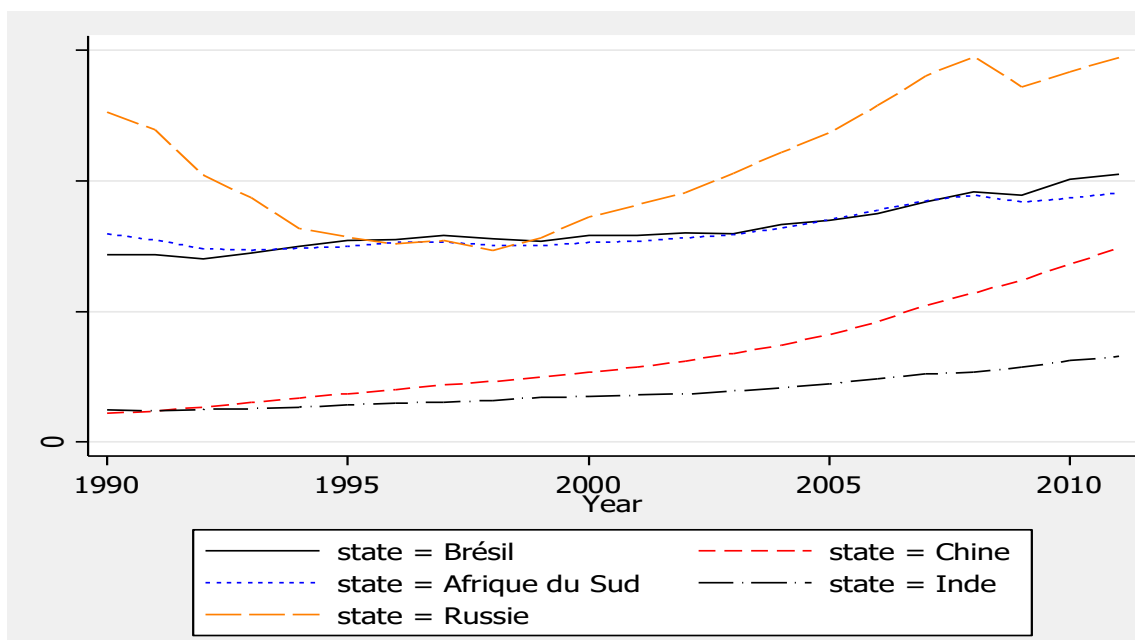
<sup>316</sup> Martin J-L. (2012)

<sup>317</sup> International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, October 2015

<sup>318</sup> Les données concernent la période 1990-2011 pour des raisons de disponibilité.

restent semblables à celles des pays en développement en raison du défaut de répartition des ressources publiques via les dépenses publiques<sup>319</sup>.

**Graphique II. 20 Le PIB par tête en parité pouvoir d'achat (PPP) de 1990-2013**



### - Recettes publiques

La forte croissance des pays émergents fait que les dépenses de l'État peuvent être inopérantes, contrairement aux recettes qui sont directement rattachées à l'activité économique via le phénomène des stabilisateurs automatiques. À travers un cercle vertueux, une hausse continue du taux de croissance devrait diminuer le besoin d'intervention de l'État et peser favorablement sur le niveau des recettes fiscales. Toutefois dans la réalité, les recettes publiques sont moins élevées dans ce groupe en comparaison à celles des pays développés. En effet, les modes de taxation de la majorité des pays émergents ne sont pas sans équivoque.

En Chine, les recettes publiques sont très faibles et avoisinent une moyenne de 15,92 % du PIB sur la période. Au début des années quatre-vingt-dix, l'efficacité de la perception fiscale faisait défaut car la collecte des impôts était du ressort des collectivités locales. Cette pratique favorisait des exemptions et des invasions fiscales au détriment du gouvernement central<sup>320</sup>. Aussi, les collectivités locales ignoraient certains secteurs comme les infrastructures car étant

<sup>319</sup> International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, October 2015

<sup>320</sup> Huchet J-F., Wei W. (1995)

moins rentables pour elles en termes de recettes. Au regard de cette situation de manque à gagner pour l'État central, une réforme fiscale a été effectuée en 1994 (en effet, il a été mis en place le système de décentralisation stipulant que les collectivités locales devraient être chargées de lever l'impôt). À la suite de cette révision, l'État central et les collectivités locales se partagent les prélèvements fiscaux à travers le mécanisme d'intéressement (voir Graphique II. 21 en annexe). D'autres mesures telles que l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont été mises en place pour plus de transparence fiscale et une meilleure répartition des ressources globales de l'État. Les refontes de la structure fiscale et des méthodes de perception fiscale ont permis une hausse des recettes fiscales globales de l'État de 46,52 % entre 2000 et 2010. Néanmoins, la part de l'État central dans les recettes fiscales par rapport à celle des collectivités locales n'a pas augmenté comme espérée à la suite des refontes fiscales préconisées dans le passé. Actuellement, le système de collecte d'impôts chinois est organisé autour des autorités centrales et locales qui se répartissent les ressources ponctionnées suivant le type de recettes. Par exemple, les taxes tirées des banques et assurances, et les impôts des étrangers sont versés à l'État central alors que les revenus provenant de la TVA, de l'impôt sur le revenu des particuliers et des entreprises sont réparties entre les deux centres de décision. Malgré la répartition de certaines recettes fiscales directes entre l'État central et les administrations locales, il n'en demeure pas moins que ces dernières bénéficient des transferts de l'État central pour boucler leur budget (suivant la collectivité, ces transferts sont compris entre 7 % et 85 % de dépenses locales totales)<sup>321</sup>. La faiblesse du niveau de fiscalité peut être due à un manque d'efficacité et d'efficience de l'administration fiscale pour faire observer les lois fiscales, la transparence et faire appliquer de règles justes et de transformation de la TVA sur les activités de production en une TVA à base plus large ciblant la consommation<sup>322</sup>.

En Inde, les recettes fiscales sont très faibles (moyenne de 18,23 % du PIB entre 1990 et 2013) en comparaison à celles des autres pays des BRICS (voir Graphique II.22). En effet, le système fiscal englobe des lacunes et des exemptions qui impliquent des distorsions et favorisent la fraude. Cette situation est visible à travers l'agriculture (les revenus agricoles ne sont pas taxés), l'épargne (certains types d'épargne sont exemptés d'impôts) et les sociétés (multitude d'exonérations fiscales pour les entreprises). Concernant la fiscalité indirecte, la TVA sur les

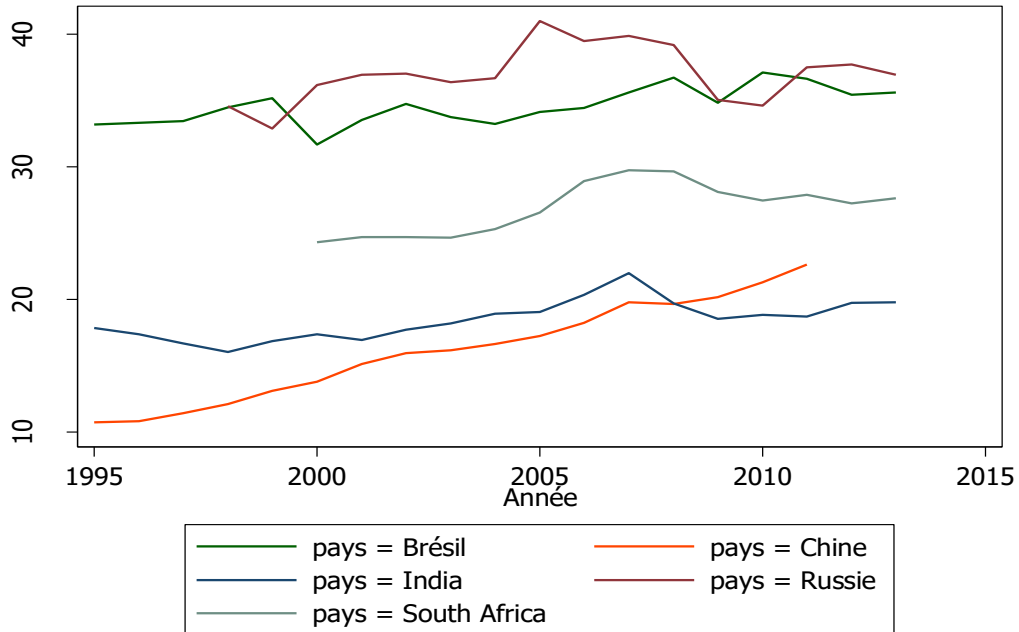
---

<sup>321</sup> Service Régional de Pékin (2012, p. 7)

<sup>322</sup> OCDE (2006, p. 231), *La Chine dans l'économie mondiale : Gouvernance en Chine*, OECD Publishing, 645 p.

marchandises, recouvrée par les États, dépend de la destination des produits encourageant de fait, la fraude et entravant le commerce interne<sup>323</sup>. Ce qui montre que le système fiscal indien n'est pas unique et est voire même, moins cohérent en comparaison à celui de l'Union Européenne.

**Graphique II.22 Les recettes publiques sur PIB dans les BRICS de 1995 à 2013**



La répartition des recettes fiscales entre les États permet d'atténuer les écarts de dépenses publiques entre les pays très riches et ceux très pauvres (les trois les plus riches ont des revenus trois fois plus importants que les trois entités les plus pauvres<sup>324</sup> qui regroupent des millions de personnes)<sup>325</sup>. Une répartition efficace des dépenses entre les États pourrait permettre de réduire sensiblement les inégalités sociales criardes dans ce pays fédéral.

À l'image de la Chine, les recettes publiques indiennes (en % du PIB) sont très faibles. Cette insuffisance des recettes est due particulièrement à l'absence d'un système de transferts sociaux (de santé, de retraite et d'allocation chômage) touchant l'ensemble de la population et à l'incapacité du gouvernement fédéral et des États à se procurer de ressources pour financer plus d'un tiers de leurs dépenses totales<sup>326</sup>.

<sup>323</sup> OCDE Inde (2007, p. 9).

<sup>324</sup> Reserve Bank of India (2014)

<sup>325</sup> OCDE Inde (2007, p.10)

<sup>326</sup> OCDE Inde (2007, p.187)

Dans le même registre, les recettes fiscales sud-africaines sont supérieures à celles chinoises et indiennes (en % du PIB) et avoisinent une moyenne de 26,81 % du PIB. Diverses réformes fiscales ont été entreprises : l'élargissement de l'assiette d'imposition et la hausse du taux d'imposition, la réduction des taux marginaux d'imposition, l'amélioration et la conformité de l'administration fiscale<sup>327</sup>.

Concernant le système de taxation brésilien, les prélèvements s'appliquent au chiffre d'affaires et non à la valeur ajoutée suivant les secteurs, les États ou les régions. Dès lors, une harmonisation du système fiscal à travers le pays est nécessaire en utilisant comme assiette d'imposition la valeur ajoutée. Les recettes fiscales brésiliennes s'élèvent en moyenne à 34,54 % du PIB et sont les plus importantes après celles russes.

Dans l'ensemble des BRICS, les recettes publiques russes en % du PIB sont les plus élevées soit une moyenne de 36,94 %. Les recettes de l'État russe dépendent majoritairement de l'exportation de matières premières. Dès lors, la hausse continue de 1999 à juillet 2008 des prix internationaux du baril de pétrole passant de 10 à 140 dollars a permis une plus-value de recettes fiscales favorable à l'assainissement des finances publiques. Une partie de ces recettes tirées des ressources pétrolières et gazières a été mise de côté sous forme de fonds de réserves et de fonds national de prévoyance. Ce comportement des autorités est motivé par le défaut de paiement vécu par l'économie russe en 1998. Cette tendance d'excédents budgétaires (8,4 % et 4,9 % du PIB en 2006 et 2007) est née de la hausse des prix du pétrole, d'une croissance intéressante et de la précaution en termes de politique budgétaire depuis 2000. Toutefois, cette prudence budgétaire a été stoppée par la crise mondiale de 2008<sup>328</sup> et sur une période plus récente (depuis 2015) par la chute persistante des cours des hydrocarbures.

D'autre part, l'État russe a entrepris des réformes fiscales allant dans le sens de l'allègement de la fiscalité à partir de 2000. Le taux d'imposition sur le revenu est devenu uniforme et avoisine 13 %. En outre, l'État russe a procédé à l'élimination des impôts sur les ventes, à la baisse des impôts sur le bénéfice de 35 % à 24 %, à l'introduction d'une taxe sur l'extraction minière, à la baisse de la TVA de 20 % à 18 %. Ces réformes fiscales ont globalement pour objectif d'élargir la base fiscale et d'alléger le poids de la fiscalité<sup>329</sup>.

---

<sup>327</sup> Lysenko T et Barnard G. (2011, p. 15).

<sup>328</sup> OCDE Russie (2011, p. 9).

<sup>329</sup> Kraan D-J., Bergvall D., Hawkesworth I., Kostyleva V et Witt M. (2008, p. 7).

De ce fait, la Russie fait exception dans les BRICS avec une dette publique nette négative (engagements inférieurs aux actifs publics) à cause de la hausse des recettes pétrolières suite à l'augmentation des prix du pétrole. Néanmoins, le budget de l'État reste de plus en plus lié aux variations du prix du pétrole. En effet, le déficit budgétaire hors recettes pétrolières a atteint 4,4 % puis 5,3 % du PIB en 2006 et 2007, et a continué à augmenter depuis 2009 jusqu'à dépasser 10 % du PIB entre 2010 et 2011<sup>330</sup>. En plus, sur une période plus récente (depuis 2015) avec la chute du prix du pétrole et la baisse de l'activité (économie en récession), il est noté une dégradation du solde budgétaire et du solde courant (2/3 des excédents et 50 % des recettes totales de l'État fédéral émanent de la vente des hydrocarbures)<sup>331</sup>.

Globalement, au regard de la part importante des recettes publiques russes, une meilleure redistribution des ressources de l'État pourrait favoriser une croissance plus égalitaire dans l'ensemble du pays. Celle-ci pourrait se faire à travers une meilleure distribution des ressources de l'État via ses dépenses.

#### **- Dépenses publiques**

L'autre composante du budget, à savoir la dépense publique (voir Graphique II. 23) reste à des niveaux peu élevés dans l'ensemble des BRICS (28,06 % du PIB) et en particulier en Chine (17,90 % du PIB en moyenne).

En comparaison à la Chine, les dépenses publiques indiennes (25,81 % du PIB) sont importantes et à cela s'ajoute une part des recettes publiques très limitée.

Quant au Brésil, son niveau de dépenses publiques est substantiel (38,45 % du PIB) et dépasse largement ceux de la Chine et de l'Inde. Cela pourrait être expliqué dans une certaine mesure par les transferts de recettes aux autorités locales (18 % en 2009) et l'importance des dépenses courantes (salaires et pensions publiques)<sup>332</sup>. Le solde budgétaire ne risque pas de s'améliorer en 2016 au regard de la récession (le FMI prévoit -1,04 % de croissance en 2016) qui continue à frapper le pays.

---

<sup>330</sup> OCDE Russie (2011, p. 2).

<sup>331</sup> Voir <http://www.coface.com>

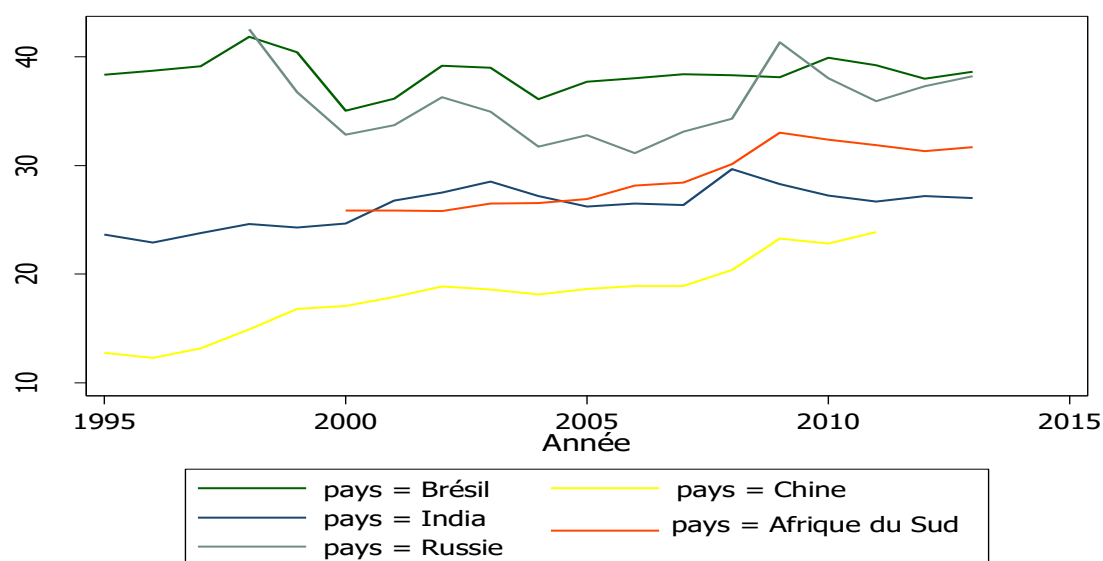
<sup>332</sup> Quenan C., Baduel B., Ordoñez D. (2010)

Cette hausse des dépenses trouve également son origine de la hausse du temps d'indemnisation du chômage, du salaire minimum, du niveau de protection sociale, des programmes de logements sociaux et des infrastructures.

Dans le cas sud-africain, le niveau de dépenses de l'État (28,45 % en moyenne) est moins élevé que celui du Brésil.

Les autorités publiques sud-africaines ont procédé à une organisation à horizon pluriannuel des dépenses et à une redéfinition des dépenses prioritaires à travers les services sociaux. La prudence budgétaire a été la pierre angulaire de l'approche politique adoptée, laquelle a permis le retournement de la situation budgétaire du pays (le passage des forts déficits des années 1990 à des excédents budgétaires de 2006 à 2008, la baisse rapide du ratio de dette par rapport au PIB et du poids des services de la dette)<sup>333</sup>.

**Graphique II. 23 Dépenses publiques en % PIB dans les BRICS de 1995 à 2013**



En résumé, les niveaux de recettes et de dépenses demeurent faibles en dépit de taux de croissance importants. Cette faiblesse de l'intervention publique peut être appréhendée à travers certaines composantes des dépenses de l'État.

<sup>333</sup> Ibid., p. 5.

## 2.3.2 Composantes des dépenses publiques dans les BRICS

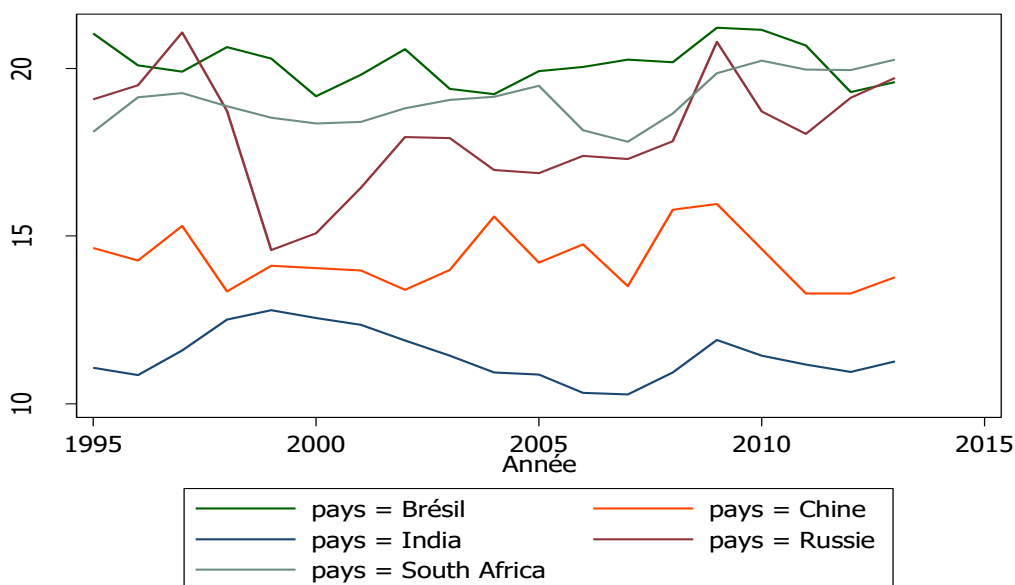
Diverses composantes telles que les dépenses de consommation publique (ou celles de fonctionnement), les dépenses sociales, l'investissement... sont étudiées dans ce qui suit.

### 2.3.2.1 Les dépenses publiques de consommation

Les dépenses publiques de consommation sont, dans la majorité des pays, le poste de dépenses publiques le plus important. Dans les BRICS, la part de la consommation publique est très disparate suivant les pays. Ainsi, les dépenses publiques de consommation brésiliennes et celles sud-africaines sont très importantes en comparaison à celles chinoises et indiennes. Quant à la Russie, ses dépenses de consommation sont très volatiles dans le temps.

En comparaison aux pays développés de l'OCDE, les dépenses publiques de consommation (Graphique II.24) dans les BRICS (16,62 %) sont moins élevées par rapport à la moyenne de certains pays de l'OCDE (en Allemagne 19,09 %, au Canada 20,62 %, en Belgique 22,06 %, en France 23,48 %, au Danemark 26,19 %).

**Graphique II.24. Dépenses de consommation publique par rapport au PIB**



### 2.3.2.2 Les dépenses sociales dans les BRICS : système de protection sociale

Le système de protection sociale dans les BRICS s'est bonifié au cours des derniers temps. Chaque pays utilise une méthode qui lui est propre : un système d'assistance à travers des



minima sociaux en faveur des populations en Afrique du Sud, un système de transferts de revenus conditionnels au Brésil, un régime d'assurance en Chine mais également en Inde et un mécanisme d'assurance maladie obligatoire en Russie. Ces pays vont dans le sens des recommandations de l'OIT<sup>334</sup> selon lesquelles les pays doivent compter des systèmes de couverture maladie universelle et des programmes de sécurité pour les plus vulnérables<sup>335</sup>.

Les dépenses sociales sont d'autant plus importantes que la réduction de la pauvreté est un défi immense à relever dans ces pays. En effet, dans les BRICS, des millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté et une couche importante de la population est confrontée à des problèmes de santé<sup>336</sup>.

En Chine, avant 1998, le système social dans les villes était composé d'un régime d'assurance pour les travailleurs dont les coûts médicaux étaient couverts par eux et d'un système d'assurance des employés du secteur public financé par les ressources publiques. Avec la réforme de décembre 1998, l'État annonça un système d'assurance pour l'ensemble des travailleurs urbains. Ce programme élargit la couverture maladie aux employés des entreprises privées et aux petites entreprises publiques avec des risques mutualisés. Ce programme était financé par les employeurs (à hauteur de 6 % de la masse salariale) et par les employés (2 % de leurs salaires)<sup>337</sup>.

Durant cette période, seulement 9,9 % de la population rurale était couverte en soins médicaux en raison de la faiblesse de leurs revenus pour se la payer<sup>338</sup>.

Une nouvelle loi sur l'assurance sociale a été adoptée le 28 octobre 2010 par les autorités chinoises et est entrée en vigueur le 01 juillet 2011. Elle a pour ambition de généraliser le système de sécurité sociale de base (maladie, vieillesse, chômage, accidents du travail et maternité). Ce nouveau système de sécurité sociale unique compte promouvoir la lutte contre les maladies chez les populations fragiles et pauvres (allouer un minimum de ressources aux personnes handicapées et aux personnes âgées de plus de soixante ans) à travers le douzième plan quinquennal (2011-2015)<sup>339</sup>. Ce plan envisage des subventions annuelles d'assurance

---

<sup>334</sup> Organisation Internationale du Travail.

<sup>335</sup> Collombet C et Lensing-Hebben C. (2012)

<sup>336</sup> OCDE Inde (2011, p. 6)

<sup>337</sup> Liu Y. (2002)

<sup>338</sup> Liu Y. (2004)

<sup>339</sup> Collombet C et Lensing-Hebben C. (2012)

médicale en faveur des résidents urbains chômeurs et des résidents ruraux (240 à 360 yuans). L'objectif de l'État étant de soulager les patients en baissant la part du revenu des ménages allouée aux dépenses de santé<sup>340</sup>.

Ce nouveau système social s'applique aux salariés des sociétés urbaines publiques et privées, mais aussi aux populations rurales. C'est dans ce sillage que l'État, a mis en place en 2009, le « *New Rural Old-Age Insurance* » dont l'objectif est d'atteindre plus de 60 % des districts du pays. La gestion du système de sécurité sociale est sous la responsabilité du ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale ainsi que celle du ministère des finances.

Depuis octobre 2011, les employeurs et les employés étrangers cotisent auprès de la sécurité sociale aux mêmes taux que les citoyens chinois. Les ressortissants étrangers ont maintenant le droit d'accéder aux branches de la sécurité sociale au même titre que les ressortissants chinois depuis 2012.

Au regard de l'effectivité partielle du nouveau système de protection sociale au niveau national, l'assurance sociale continue à être assurée au niveau local (tel que les provinces, les préfectures et les districts) par les agences d'assurances sociales suivant les spécificités des localités et appliquant les directives des autorités centrales<sup>341</sup>.

Une fragmentation chronique du marché du travail, des systèmes éducatif, de protection sociale et de retraite est observée dans le pays. Il est également constaté un manque d'unification du système de protection sociale (un transfert des responsabilités concernant les retraites et les soins de santé vers les provinces), lequel reste concentré dans les villes au détriment des zones rurales. Dans ce sens, il est à noter que les disparités régionales continuent à se creuser entre les provinces de l'Ouest du pays (Sichuan, Guizhou, Yunnan) et le reste du pays<sup>342</sup>. Dans les grandes villes, les migrants (venant des zones rurales chinoises) enregistrés comme résidents temporaires n'ont pas les mêmes droits que les résidents permanents<sup>343</sup>. D'autre part, la hausse du revenu des résidents urbains est beaucoup plus importante : en 2005, les revenus des urbains étaient en moyenne trois fois plus élevés que ceux des populations rurales. Les urbains

---

<sup>340</sup> Tang A. (2012)

<sup>341</sup> <http://www.cleiss.fr>

<sup>342</sup> Boquet Y. (2009)

<sup>343</sup> OCDE (2011, p. 19), « Public social spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.

bénéficient de logements sociaux massifs et d'une retraite plus élargie en comparaison des ruraux<sup>344</sup>.

Néanmoins, un système de pension rurale a été introduit en 2009 et ambitionne de couvrir la totalité de la population rurale.

À titre de comparaison avec les autres pays des BRICS, la Chine a un niveau de dépenses de santé (en % du PIB) plus faible après l'Inde. Néanmoins, ces dépenses ont nettement augmenté dans le temps. En effet, les dépenses de santé sont passées de 1,77 % à 2,29 % du PIB entre 2000 et 2009 (voir Graphique II.25)<sup>345</sup>.

En résumé, l'État chinois devrait effectuer des réformes sociales en augmentant ses dépenses de santé, d'aide sociale et de retraite d'autant plus que la situation globale de ses finances publiques demeure solide.

Le système de sécurité sociale brésilien, quant à lui, est composé<sup>346</sup> d'une prévoyance sociale servant de revenus aux personnes assurées et aux victimes d'une incapacité de travail (maladie, vieillesse, décès, maternité, invalidité, chômage involontaire, emprisonnement). Ce système est géré par l'institut national de sécurité sociale (lequel est sous la tutelle du ministère chargé de la protection sociale) et est financé par les employeurs et les salariés.

Il englobe aussi, les prestations d'assistance concernant les personnes non couvertes par les prestations d'assurance (les personnes âgées, les handicapées ou les inaptes au travail). Les individus en bénéficient suivant les critères de revenus. Ces prestations d'assurance sont financées via le budget de l'État.

De plus, au Brésil, le système de santé (financé par le budget de l'État) est unique et gratuit pour tous depuis 1988 grâce aux recommandations de la constitution fédérale lesquelles stipulent le droit aux soins de santé pour tous. Les services de santé de l'hôpital public et ceux d'enseignes privées sous contrat avec l'État central sont universels, gratuits et décentralisés au niveau des États et des municipalités<sup>347</sup> depuis la signature du pacte de santé de 2006. Aussi, ce pacte a-t-il permis de simplifier les modalités de transferts de ressources de l'État fédéral vers les États et les municipalités.

---

<sup>344</sup>OCDE (2011), Étude économique de l'OCDE : Chine 2010, Éditions OCDE.

<sup>345</sup> Word bank database.

<sup>346</sup> <http://www.cleiss.fr>

<sup>347</sup> Chaque municipalité organise les modalités d'accès aux soins des populations au sein de son territoire.

Il existe également un système de santé privé (les compagnies privées d'assurance, les coopératives médicales, la médecine de groupe) à côté du système public qui souffre d'un déficit énorme<sup>348</sup>.

Le régime de retraite<sup>349</sup> brésilien est un système par répartition avec une différenciation des systèmes de retraite selon que l'on soit un fonctionnaire (« *Regime proprio da previdência social* ») ou un salarié du secteur privé (« *Regime general da previdência social* »).

Il existe aussi des régimes de retraite complémentaire financés par capitalisation à côté du régime de base. Plus de 2000 régimes spéciaux couvrent les fonctionnaires des États de la fédération, des municipalités et des militaires.

Les prestations familiales (« *salario familia* ») sont versées aux familles de salariés ayant des enfants âgés de moins de quatorze ans et ayant des revenus inférieurs à 862,60 BRL en revanche, les chômeurs ne sont pas concernés.

L'allocation chômage ne concerne que les personnes ayant été salariés six mois au minimum durant les trente-six derniers mois et la période de versement dépend du nombre de mois cotisés. Le montant de l'allocation chômage est compris entre 622 et 1163,76 BRL et la somme est calculée en fonction du salaire moyen des trois derniers mois.

Au regard du Brésil, les inégalités sont encore plus importantes dans le tissu social indien. Le système de protection sociale est peu développé, très limité et ne concerne que les agents travaillant dans le secteur organisé (soit moins de 10 % de la population indienne). Le régime de protection sociale indien protège les personnes assurées contre les risques de vieillesse-invalidité-décès, de chômage, de maladie-maternité, d'accidents du travail et de maladies professionnelles<sup>350</sup>. Il est sous la tutelle du ministère du travail et est géré par l'institut d'assurance sociale des travailleurs salariés (*ESIC*)<sup>351</sup> et par l'organisation du fonds de prévoyance des travailleurs salariés (*EPFO*)<sup>352</sup>. Il est basé sur les différents textes fondamentaux: «*The Employees (Workmen's) Compensation Act*» de 1923, «*The Employees'*

---

<sup>348</sup> Pour plus de détails voir [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_bresil.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_bresil.html)

<sup>349</sup> L'âge pour bénéficier de la pension vieillesse est de 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes. Pour bénéficier d'une pension complète, il faut avoir cotisé 35 ans pour les hommes et 30 ans pour les femmes.

<sup>350</sup> [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_inde.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_inde.html)

<sup>351</sup> L'*ESIC* (*Employee's State Insurance Corporation*) se charge du versement en espèces aux employés ou aux familles en cas d'accidents du travail et maladies professionnelles, maladies, maternité et chômage.

<sup>352</sup> *EPFO* (*Employees' Provident Fund Organisation*) assure une prestation à l'employé en cas d'invalidité et de retraite ou à sa famille en cas de décès.

*State Insurance Act*» de 1948, «*The Employees' Provident Funds & Miscellaneous Provisions Act*» de 1952, «*The Maternity Benefit Act*» et 1961, «*The Payment of Gratuity Act*» de 1972<sup>353</sup>.

L'Inde est un pays où se côtoient la modernité et des modes de vie ancestraux. En effet, le pays se distingue par une diversité culturelle, religieuse et linguistique qui favorise les disparités et les inégalités sociales profondes. Sur l'ensemble de la population active, seuls les salariés des grandes sociétés et les fonctionnaires bénéficient du droit de travail et d'une protection sociale.

Le système du salariat est faiblement diffusé dans l'économie indienne. Dans les années 2000, seulement 14 % des travailleurs indiens étaient salariés (reçoivent régulièrement un salaire), 53% étaient des travailleurs indépendants (sans revenu fixe) et les 33 % restant étaient des ouvriers temporaires<sup>354</sup>.

Les régimes de protection sociale englobent particulièrement les risques de maladie et vieillesse et sont repartis entre les régimes public et privé.

Le régime public obligatoire de sécurité sociale appelé « *Employees' State Insurance act* » de 1948 ou *ESIC* permet l'accès gratuit aux soins et le paiement d'allocations liées à la maladie et à la maternité dans les entreprises industrielles de plus de dix salariés et concerne les salariés dont les rémunérations sont en dessous de dix mille roupies<sup>355</sup>. Ce système est élargi aux salariés de structures scolaires ou médicales privées de plus de vingt salariés (ce régime couvre trente-cinq millions de personnes). Il est financé par une cotisation salariale au taux de 1,75 % et une cotisation des employeurs au taux de 4,75 % du revenu payé.

S'agissant du régime privé de couverture maladie, il est facultatif et concerne les salariés gagnant un salaire supérieur à dix mille roupies. Ce montant correspond au plafond fixé par la loi pour prétendre bénéficier du régime public. Les firmes concernées peuvent recourir à des assureurs privés.

Le régime public de retraite est géré par l'« *Employees' Provident Fund Organisation* » (*EPFO*) et concerne les salariés des entreprises de moins de vingt salariés dont le revenu mensuel est inférieur à 6500 roupies (il touche plus de soixante-quinze millions de personnes).

---

<sup>353</sup> Cette liste relative à la sécurité sociale indienne n'est pas exhaustive. Pour plus de détails voir <http://www.labour.nic.in/content/innerpage/social-security.php>

<sup>354</sup> Commission des Affaires Sociales (2007)

<sup>355</sup> un euro fluctue entre 74 et 75 roupies.

Ce fonds par capitalisation<sup>356</sup> est approvisionné grâce aux cotisations des employeurs (soit 12 % des salaires payés) et des salariés (soit un taux de 12 %). Ce fonds regroupe aussi d'autres volets tels qu'un fonds complémentaire<sup>357</sup> (« *Employees' Pension Scheme* ») et un système d'assurance<sup>358</sup> (« *Employees' Deposit Linked Insurance Scheme* »). Les salariés dépassant le seuil du revenu plafond doivent être assurés via des fonds privés<sup>359</sup>.

La faiblesse du système social indien peut être observée à travers le niveau des subventions et des transferts (soit 6,95 % du PIB en 2002 et 8,96 % du PIB en 2010)<sup>360</sup>.

Toutefois, l'État indien a mis en place en 2004, un nouveau régime public de retraite intitulé « *NPS (New Pension Scheme)* ». Ce dernier a été élargi en 2009, afin de permettre aux travailleurs du secteur informel du privé (90% des emplois) de pouvoir bénéficier d'une assurance vieillesse. Ce régime géré par le fonds de pension « *PFRDA (Pension Fund Regulatory and Development Authority)* » est caractérisé par une composante obligatoire bloquée et une partie volontaire non bloquée<sup>361</sup>.

L'autre partie des dépenses sociales, à savoir les dépenses de santé, est très faible et a peu augmenté en comparaison à celle des autres pays des BRICS.

Par rapport à la Chine et à l'Inde, le régime de protection sociale russe est plus accessible aux citoyens. La réforme du secteur de santé russe a été effectuée en 1991 afin de favoriser une meilleure décentralisation du système. Cette réforme a abouti à la mise en place d'une assurance maladie obligatoire avec une gratuité des soins. Cette assurance maladie donne aux citoyens le choix de choisir leurs compagnies d'assurance (une multitude d'assureurs privés et publics sont dénombrés). Cette assurance maladie comprend un Fonds Fédéral d'Assurance Maladie Obligatoire (FFAMO) et des fonds territoriaux dans les régions. Elle est financée depuis 2001, par l'impôt social unique sur les salaires des employés et ce capital est collecté par les fonds

---

<sup>356</sup> Dans le système de cotisation par capitalisation, les actifs épargnent pour leurs propres indemnités de retraites à travers des placements financiers et/ou immobiliers alors que le système par répartition (basé sur la solidarité intergénérationnelle) consiste à payer les retraités d'aujourd'hui par les cotisations d'assurance vieillesse des actifs actuels ([www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)).

<sup>357</sup> Ce fonds est alimenté par les employeurs et l'État et sert à verser une somme mensuelle aux contributeurs retraités de plus de dix ans de participation et aux ayants droits en cas de décès.

<sup>358</sup> Revenu versé aux ayants droits de salariés décédés.

<sup>359</sup> Commission des Affaires Sociales (2007)

<sup>360</sup> Base de données de la banque mondiale.

<sup>361</sup> [http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime\\_inde.html](http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_inde.html)

régionaux. Ces derniers les répartissent entre les sociétés d'assurance qui engagent des contrats avec les structures médicales<sup>362</sup>.

Le système d'assurance maladie obligatoire comprend l'assurance maladie des travailleurs (fourniture de services médicaux aux personnes à travers les prestations de santé publiques et privées) et la retraite. Le système social de retraite russe actuel a été introduit en 2002. Il est constitué de trois composantes : une pension minimum de base (elle concerne les personnes seules, les personnes ayant en charge une ou plusieurs personnes), les indemnités à base nationale (estimées en fonction de l'inflation et du salaire moyen) et les prestations par accumulation estimées sur des bases individuelles (suivant l'ancienneté et selon les salaires perçus durant la période d'activité)<sup>363</sup>.

Le système d'assurance médicale russe préconise la concurrence entre les assureurs afin de permettre aux personnes de pouvoir bénéficier de meilleurs prix. Cependant, dans la réalité, la concurrence est minime ; par conséquent, il est nécessaire que l'État intervienne pour réglementer le système<sup>364</sup>.

À titre comparatif, la part des dépenses de subventions et transferts russes est semblable à celle de la Chine et ces dépenses ont peu évolué durant la dernière décennie (3,23 % du PIB en 2000 puis 3,53 % du PIB en 2010).

L'autre composante des dépenses sociales, à savoir les dépenses de santé, a connu une évolution semblable à celle des transferts et subventions dans ces différents pays. Une analyse comparative montre que les dépenses de santé russes, brésiliennes et sud-africaines sont semblables et sont nettement supérieures à celles chinoises et indiennes (Graphique II.25).

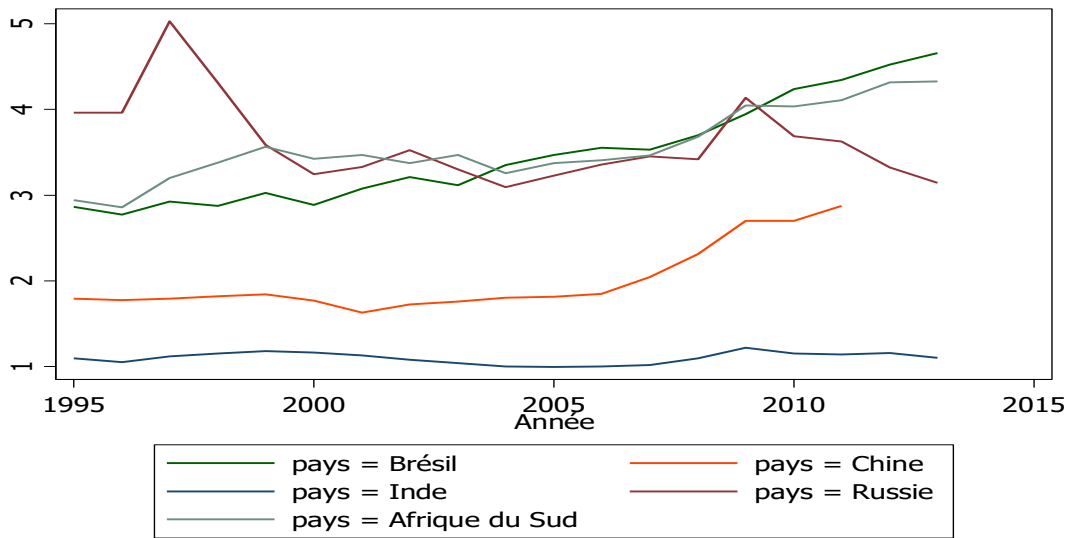
---

<sup>362</sup> [www.gipspsi.org](http://www.gipspsi.org)

<sup>363</sup> Eich F., Gust C et Soto M. (2012)

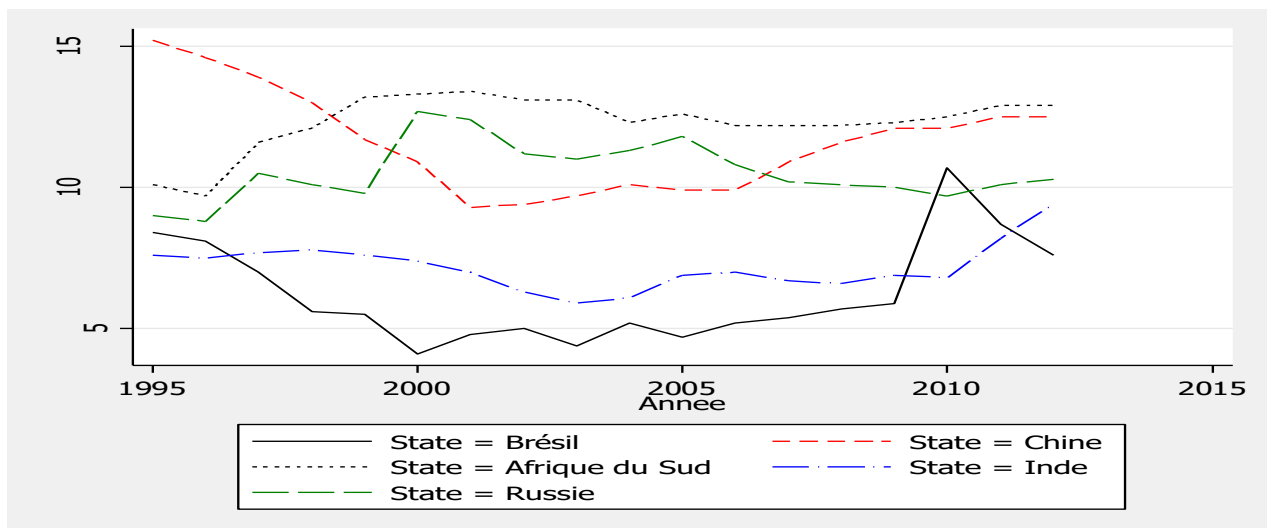
<sup>364</sup> OCDE (2011), *Études économiques de l'OCDE : Russie 2011*, Éditions OCDE.

**Graphique II.25 Dépenses de santé en % du PIB de 1995 à 2013**



Dans les BRICS, les dépenses publiques allouées à la santé représentent une moyenne de 9,58 % du PIB alors que celles-ci avoisinent au Danemark 14,38 %, en France 15,67 % et en Australie 15,87 %. Cette part est très faible en Inde, au Brésil et même en Chine (Graphique II.26).

**Graphique II.26. Dépenses publiques de santé en % des dépenses publiques totales de 1995 à 2013**

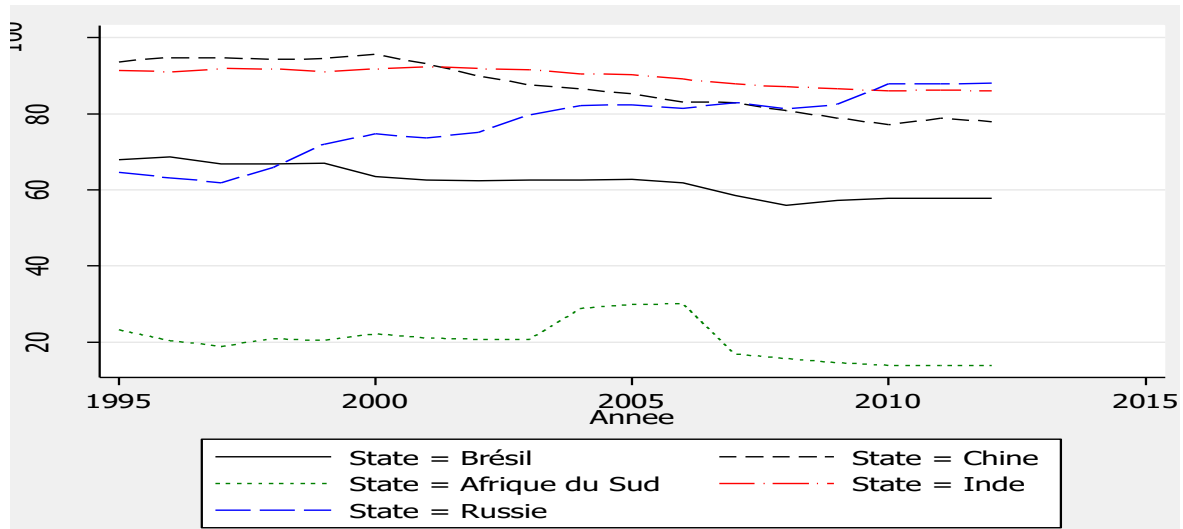


Cette faiblesse de la part des dépenses publiques allouée à la santé par ces États (Inde, Chine, Brésil) impacte directement les montants déboursés par les ménages pour leurs dépenses de



santé (voir Graphique II.27). Ce qui implique que les populations démunies de ressources sont privées de la possibilité de se soigner convenablement dans ces pays.

**Graphique II.27. Part de dépenses de santé à la charge des ménages en % des dépenses de santé totales dans les BRICS<sup>365</sup> de 1995 à 2013**



### 2.3.2.3 Les dépenses d'investissement

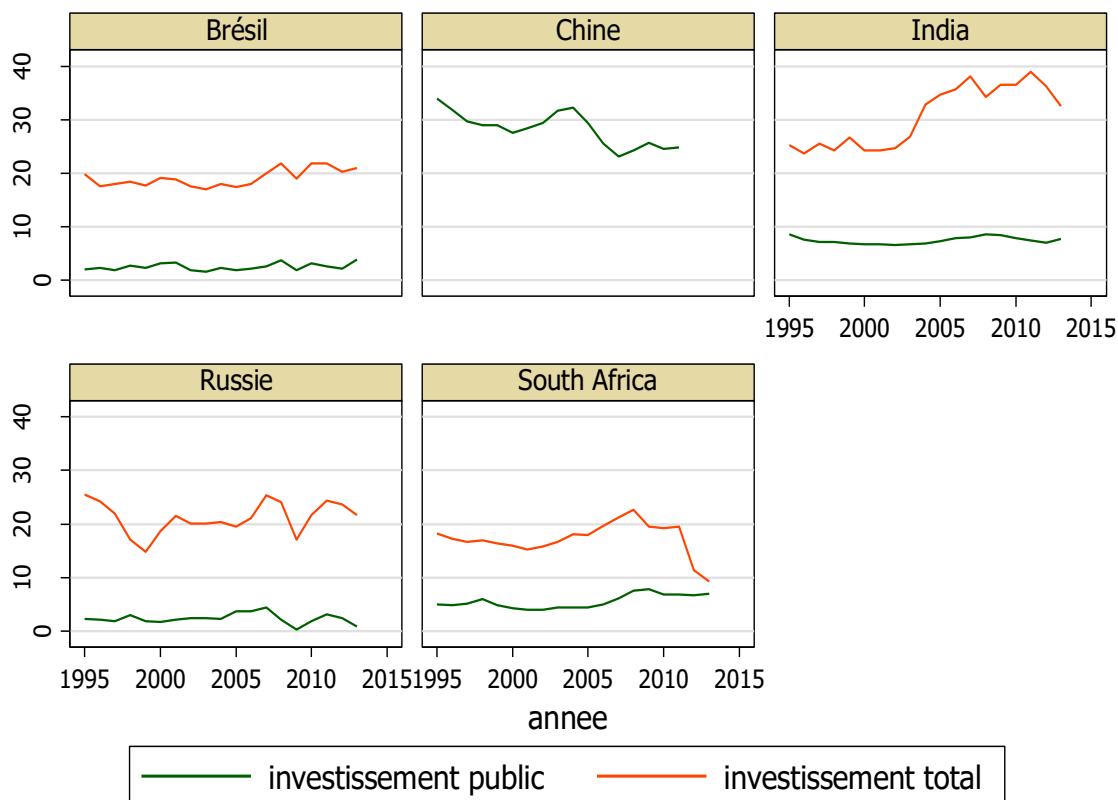
Une étude rapide de l'investissement total dans les BRICS (soit une moyenne de 24,92 % du PIB) montre que celui-ci est comparable à l'investissement global dans les pays développés (19,29 % en France, 20,27 % en Allemagne, 20,58 % en Italie). La Chine fait exception avec des investissements avoisinant une moyenne de 36,85 % du PIB relevant ainsi, le niveau de dépenses d'investissement global moyen des BRICS (voir Graphique II.28).

Concernant les dépenses publiques d'investissement, on constate qu'elles sont très faibles dans BRICS (soit 5,62 %) si l'on ne tient pas compte de celles de la Chine<sup>366</sup>.

<sup>365</sup> World Health Organization database (<http://www.who.int/fr>)

<sup>366</sup> Difficile de faire la distinction entre investissement privé et investissement public. Par exemple les investissements des entreprises publiques locales sont comptabilisés dans le secteur des entreprises (voir OCDE Chine (2013, p. 15).

**Graphique II.28 Dépenses d'investissement totales, publiques et privées en % PIB de 1995 à 2013**



### 2.3.3 Rôle de l'État face à la crise

Grâce à des réformes de politique intérieure des États, les BRICS ont connu, avant la crise 2007-2008, des taux de croissance importants et stables. Cette forte croissance a permis aux BRICS de faire un pas dans la lutte contre la pauvreté<sup>367</sup> absolue durant les deux dernières décennies précédant la crise de 2008 particulièrement au Brésil et en Chine (le recul reste modeste en Inde et en Afrique du Sud)<sup>368</sup>.

Au Brésil, l'importance de l'État au sein de l'économie est changeante au cours du temps. Dès le début des années 90, un processus de libéralisation financière et commerciale a été adopté et

<sup>367</sup> Par convention, l'extrême pauvreté est mesurée par la proportion de la population totale vivant avec moins de 1.25 ou 2 dollars par jour (en parité pouvoir d'achat).

<sup>368</sup> OCDE (2012, p. 50), Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent, Éditions OCDE, Paris.

accompagné d'une forte réduction du rôle de l'État dans l'économie. En 1999, après la chute du régime de change semi-fixe, le Brésil a adopté une politique économique tripartite fortement inspiré par le Nouveau Consensus : un taux de change flottant, un régime de ciblage d'inflation et la poursuite de surplus budgétaire primaire. Que ce programme de nouvelle politique économique ait réussi ou non est un sujet de controverses. Quoiqu'il en soit, depuis 2004, le boom des denrées agricoles a conduit l'économie brésilienne vers une croissance économique sous contrainte de la balance des paiements, un problème typique de pays en développement qui n'ont pas suivi un modèle de croissance tiré par les exportations.

Le premier gouvernement de Lula da Silva (2003-06) a en particulier appliqué des politiques économiques conventionnelles orthodoxes en partie en réaction à la crise de change fin 2002 et début 2003. Toutefois, à la fin du premier mandat et dans le second gouvernement de Lula da Silva (2007-10), la politique économique en particulier, la politique budgétaire est devenue relativement plus flexible. Cela s'est concrétisé par le lancement d'un programme de dépenses sur les infrastructures économiques et sociales : le « Programme d'Accélération de la Croissance ».

Par ailleurs, en dépit de la faiblesse du salaire minimum (soit 622 réal brésilien en 2012), l'État a réussi à améliorer le niveau de vie des brésiliens. En effet, grâce aux politiques interventionnistes de Lula à partir de 2003, douze millions d'emplois ont été créés dans le secteur formel avec une hausse du salaire minimum réel de 74 % en 2010. Cette hausse du salaire minimum a entraîné une meilleure redistribution des richesses. Ainsi, les revenus des 10% les plus pauvres ont augmenté de 8 % alors que ceux des 10% les plus aisés ont cru seulement de 1,5 %. D'autre part, la mise en place du « *Bolsa Familia* » a permis une réduction de la pauvreté (vingt-quatre millions de personnes sont sortis de la pauvreté)<sup>369</sup>, une baisse du travail des enfants et de la malnutrition infantile de 62 % entre 2003 et 2008. Toutefois, cet élan a été amoindri par la crise de 2007-2008 obligeant l'État à assainir ses finances via sa politique fiscale et ses dépenses. Cet assainissement budgétaire a permis d'atténuer les dépenses publiques de consommation brésiennes qui étaient les plus élevées dans les BRICS.

Entre 2008-2009, le Brésil avait connu une reprise économique très rapide. Celle-ci fut obtenue au moyen d'instruments contracycliques keynésiens traditionnels (une politique monétaire

---

<sup>369</sup> Une personne est considérée comme pauvre au Brésil si elle ne gagne pas la moitié du salaire minimum (soit environ 400 BRL/mois).

fournissant des liquidités au secteur bancaire et une politique budgétaire expansionniste) avec des politiques non conventionnelles comme l'utilisation de banques publiques fédérales dans des mesures de crédits contracycliques. Pour ces objectifs, la présence d'économiste du développement dans le ministère des finances et dans les comités des banques publiques fédérales<sup>370</sup> fut fondamentalement importante pour formuler des politiques contracycliques face à la crise au Brésil<sup>371</sup>.

Les économistes hétérodoxes et keynésiens soulignent le besoin de réconcilier une croissance économique soutenue avec l'équité sociale et la stabilité macroéconomique. À cette fin, l'État a un rôle fondamental à jouer en tant que promoteur de la croissance : en créant un environnement institutionnel approprié, stable, favorable à l'investissement privé et à la réduction des inégalités sociales. Il peut y arriver également à travers des politiques sociales globales et ciblées. En outre, les économistes keynésiens-structuralistes qui défendent ce nouveau développementaliste, souligne le besoin d'utiliser un taux de change compétitif pour surmonter la contrainte externe sur la croissance et le risque de désindustrialisation de l'économie brésilienne causé par l'appréciation de la monnaie<sup>372</sup>.

Concernant l'Inde, durant la crise de 2008, l'État central a augmenté les dépenses publiques afin d'endiguer la contraction économique. Certaines mesures comme la hausse des salaires des fonctionnaires sur dix ans, l'annulation des dettes consenties en faveur des petits agriculteurs, l'élargissement des programmes nationaux de garantie de l'emploi et la baisse des impôts, ont été mises en place pour stimuler l'économie. Toutefois, ces mesures ont favorisé une aggravation du déficit<sup>373</sup>.

Dans le même registre, suite à la crise économique de 2008, l'État chinois a eu à réagir pour soutenir son économie par des politiques contracycliques rapides et importantes<sup>374</sup> mais également par des ajustements rapides sur le marché du travail. Ces mesures ont favorisé une accélération de la croissance en 2009, permettant ainsi à la Chine de jouer un rôle important dans la reprise de l'économie mondiale. En effet, la stimulation budgétaire a eu des effets

---

<sup>370</sup> Guido Mantega, Joaquim Levy

<sup>371</sup> King J-E. (2012, p. 43)

<sup>372</sup> Voir Sicsu J., Paula L-F., Michel R. (2007), Bresser-Pereira L-C. (2010).

<sup>373</sup> OCDE Inde (2011, p. 15)

<sup>374</sup> La stimulation s'est faite à travers des dépenses additionnelles dans le domaine des transports, de l'énergie et des infrastructures de réseau où l'offre n'est pas totalement satisfaisante.

significatifs sur la production en encourageant l'investissement privé et la consommation<sup>375</sup>. Ainsi, durant cette période de crise, l'État chinois a su jouer un rôle économique non négligeable. Toutefois, une meilleure efficacité de l'administration pourrait permettre une hausse de la part des recettes publiques dans une perspective de favoriser la redistribution et l'investissement.

### **2.3.4 Limites de l'intervention publique dans les BRICS**

Durant les vingt dernières années, le Brésil a grandement avancé concernant la réduction des inégalités. Nonobstant ces efforts, le Brésil demeure l'un des pays les plus inégalitaires au monde et des millions de personnes n'arrivent pas à sortir du gouffre de la pauvreté malgré les différentes politiques sociales de Lula. En revanche, la Chine et la Russie sont devenues moins inégalitaires dans le temps<sup>376</sup>.

Les inégalités dans les BRICS, sont liées à divers facteurs tels qu'un secteur informel toujours substantiel, des disparités régionales énormes, des inégalités criardes concernant l'accès à l'éducation, des barrières à l'emploi et d'évolution de carrière des femmes<sup>377</sup>.

Malgré l'importance de l'État dans ces pays, il reste que l'investissement public dans le PIB est faible (8 % du PIB en moyenne) par rapport aux autres composantes des dépenses publiques à l'exception de la Chine. C'est le cas du Brésil qui souffre d'une carence d'investissement visible à travers le transport et l'énergie publics. L'investissement public brésilien représente 2 à 3 % du PIB<sup>378</sup>.

L'Inde a historiquement un secteur privé protégé qui a besoin de réformes pour le développement des infrastructures et une plus grande ouverture de l'économie. En outre, ce pays est en retard sur les autres BRICS en termes d'ouverture, d'éducation basique et d'infrastructure malgré la fréquence de politiques budgétaires expansionnistes. En effet, il en ressort que la plupart des dépenses publiques sont consacrées aux paiements d'intérêt de la dette alors qu'il subsiste de carences non négligeables en matière d'éducation, de santé et d'infrastructure (notamment dans les secteurs clés de services comme l'énergie et les

---

<sup>375</sup> OCDE Chine (2011, p.13)

<sup>376</sup> Martin J-L. (2012)

<sup>377</sup> OCDE (2012, p. 51), *Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris.

<sup>378</sup> FMI (2013), World Economic Outlook Database, October.

télécommunications). Une pauvreté importante continue à sévir en Inde avec plus de 42 % de la population qui vit avec moins de 1,25 dollars par jour ; il est le pays des BRICS dont le nombre de pauvres est le plus important<sup>379</sup>.

Par ailleurs, malgré une baisse du taux de pauvreté et une croissance importante, les autorités devraient s'atteler à une meilleure répartition des ressources, c'est-à-dire favoriser une croissance solidaire.

Le niveau de dépenses des subventions sur le kérosène, le gaz, le pétrole et les engrais sont énormes. Ce qui pose le problème d'efficacité de dépenses de l'État.

Concernant l'éducation, l'État indien devrait lutter contre l'absentéisme des enseignants, la faible assiduité des élèves, octroyer des financements en fonction des résultats et renforcer l'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement<sup>380</sup>.

Un autre handicap au sujet de l'État dans les BRICS, est la corruption endémique qui est un obstacle à une croissance durable<sup>381</sup>. En comparaison aux pays de l'OCDE, les BRICS ont des indices de perception de la corruption (voir Graphique II.30) des agents publics et des politiques les plus élevés (par exemple, cette corruption est plus marquée dans les phases de mise en application de la loi en Russie). Une amélioration de cet indice, par les pouvoirs publics, faciliterait le climat des affaires (en favorisant la création d'entreprises, en mettant en phase les emplois proposés avec les compétences)<sup>382</sup>.

---

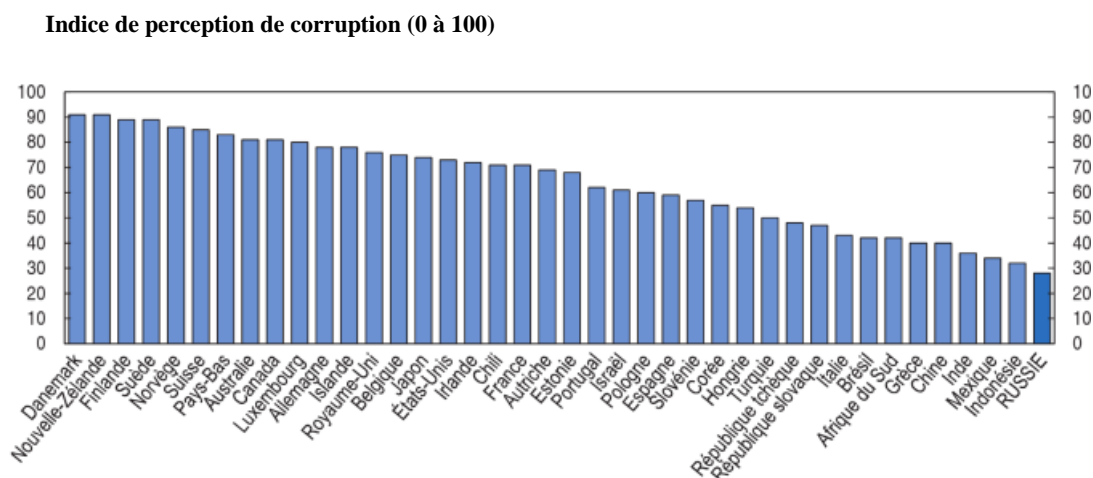
<sup>379</sup> OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris.

<sup>380</sup> OCDE (2011), *Études économiques de l'OCDE : Inde synthèse*, Juin 2011, Éditions OCDE.

<sup>381</sup> Mauro P. (1995)

<sup>382</sup> OCDE (2013), *Études économiques de l'OCDE : Fédération de Russie 2013*, Éditions OCDE.

**Graphique II.30 Indice de perception de la corruption en 2013 établi par Transparency International**



L'indice 2013 représente le degré de corruption des agents publics et des politiciens perçu par les entreprises et les analystes. Les valeurs s'échelonnent entre 100 (haut niveau d'intégrité) et 0 (haut niveau de corruption).

Source : Transparency International, Corruption Perceptions Index 2013.

L'importance économique de l'État a toujours suscité des divergences théoriques entre les orthodoxes partisans d'un minimum d'État et les hétérodoxes qui mettent en exergue le rôle central de l'État dans toute économie.

Dans les BRICS, les États jouent un rôle économique important dans la dynamique économique. Toutefois, le niveau de dépenses et de recettes mais aussi la composition de dépenses sont très disparates entre les différents pays constituant ce groupe.

Les États des BRICS devraient s'atteler à une meilleure répartition de leurs ressources et promouvoir un développement de leurs systèmes de sécurité sociale car les inégalités y sont toujours considérables (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde).

Les dépenses publiques de consommation sont diversement réparties dans les BRICS : elles sont très faibles en Chine et en Inde mais plus élevées en Afrique du sud et au Brésil. En revanche, les investissements sont très faibles dans ces derniers. Seule, la Chine fait exception avec un taux d'investissement substantiel.

Globalement, on remarque des différences de taille de dépenses publiques, de recettes publiques et de composition des dépenses publiques entre les BRICS mais aussi entre les pays émergents et les pays développés. Cette différence de niveau et de structure des dépenses publiques est-elle aussi importante dans les pays en développement au regard de leurs points communs (les

inégalités, la corruption, l'efficacité de l'administration) ? La section qui suit nous permettra d'en savoir davantage.

## **2.4 Composition des dépenses publiques dans les pays en développement : cas de l'UEMOA**

Les pays en développement sont caractérisés majoritairement par une pauvreté endémique accompagnée d'une faiblesse de leurs systèmes de gestion des dépenses et des recettes publiques. La faiblesse de la budgétisation est principalement liée aux facteurs politiques (la corruption, le problème de transparence) et à l'organisation de l'État.

Nombreux sont les pays en développement (Afrique, Amérique Latine) qui ont eu à bénéficier de réductions (ou d'annulation) de leurs dettes externes. L'objectif était de réorienter ces ressources (destinées aux services de la dette) vers des dépenses publiques favorables à la réduction de la pauvreté ; toutefois, le résultat escompté n'a pas été atteint<sup>383</sup>. Dès lors, il semble légitime de s'interroger si le retard de ces pays en matière de développement (en termes d'amélioration des conditions de vie, de réduction des inégalités, de faiblesse du pouvoir d'achat) n'est-il pas grandement lié à la mauvaise gestion des ressources publiques (des problèmes liés au système de collectes de ressources publiques, à la redistribution, à l'investissement dans certains secteurs relatifs à l'éducation, à la santé et aux infrastructures). Autrement dit, la persistance de la pauvreté n'est-elle pas liée à une mauvaise répartition des ressources de l'État par les gouvernants (due à la corruption endémique, le manque d'assiduité dans l'administration publique, la gabegie et les détournements de ressources publique...) ?

L'objectif dans cette présente sous-section est d'appréhender la structure des dépenses publiques dans les pays en développement en prenant l'exemple des pays de la zone UEMOA.

Le choix de ce groupe est motivé par leur mode de gestion des finances publiques et la structure de leurs économies qui est semblable à la majorité des pays en développement : des recettes fiscales très faibles, des administrations gangrenées par la corruption et l'inefficacité et à cela s'ajoutent des inégalités faramineuses.

---

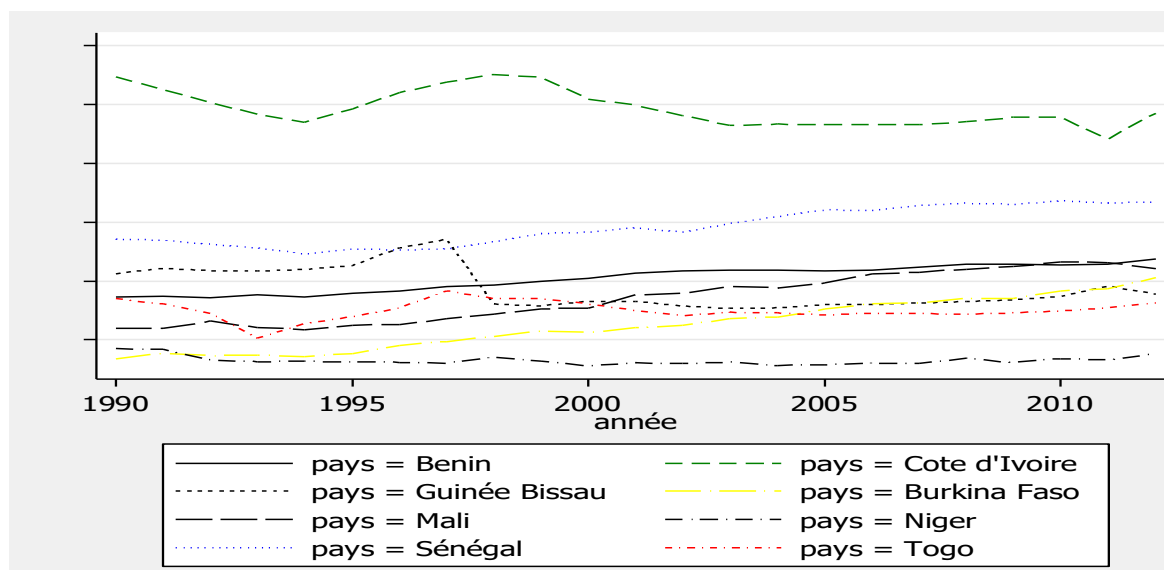
<sup>383</sup> Liernert I. (2003)



### 2.4.1 Indicateurs macroéconomique de la zone

Les pays de la zone UEMOA<sup>384</sup> sont caractérisés par des PIB réel par tête très faibles (voir Graphique II.31) malgré des taux de croissance qui variaient de 3 à 5 % durant la dernière décennie.

**Graphique II.31 PIB réel par tête (US PPA base 2005) des pays de la zone UEMOA de 1990 à 2013**



Source : base de données de la Banque Mondiale, WDI

Toutefois, la croissance économique au niveau de la zone a eu à atteindre un niveau très faible (1,1 %) en 2011 en raison de la récession qui sévissait en Côte d'Ivoire (-6,5 % en 2011) suite à la crise postélectorale<sup>385</sup>. Pour l'année 2015, il est ressorti un taux de croissance de 6,6 % de l'union (8,4 % en Côte d'Ivoire).après un taux moyen de 6,4 % en 2014.

Un regard sur le commerce extérieur de la zone laisse voir que la situation de la zone en matière d'échanges avec l'extérieur est très préoccupante et montre les limites économiques de la zone et de l'Afrique dans son ensemble en comparaison aux autres continents ou aux autres zones économiques et monétaires.

<sup>384</sup> UEMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) compte huit pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

<sup>385</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

Un coup d'œil sur les données du compte courant de la balance des paiements (voir Tableau II.4 en annexe) montre un déficit et une dégradation du commerce extérieur de la zone en raison de la part des importations très importante par rapport à celle des exportations. Ce déficit permanent peut s'expliquer par l'augmentation chronique des besoins de produits alimentaires (les difficultés d'assurer l'autosuffisance alimentaire), de biens d'équipements et intermédiaires (liés aux investissements publics et privés dans des projets de construction d'infrastructures et de projets miniers et pétroliers) et par l'importance de la facture pétrolière (l'incapacité des pays de la zone à effectuer le raffinage sur place des matières premières). Les exportations sont, quant à elles, basées sur la vente de matières premières telles que l'or, le coton, le cacao et le pétrole<sup>386</sup>. Cette situation s'empire si l'on raisonne suivant le compte courant hors dons (voir Tableau II.4 en annexe) en raison de l'importance des transferts courants tels que les aides budgétaires, les appuis venant de l'extérieur et la contribution très importante venant des envois de fonds des émigrés<sup>387</sup>. Au regard de ces agrégats, on peut se rendre compte que malgré les aides et les transferts venant de l'extérieur, le niveau de recettes publiques demeure très faible pour espérer financer les nombreux défis qui attendent ces pays.

#### **2.4.2 Situation budgétaire : les critères de convergence de la zone**

La viabilité de l'union est subordonnée à la conduite, par les pays membres, de politiques macroéconomiques coordonnées et compatibles entre elles dans le temps. Cela s'est concrétisé par le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres. Le pacte s'articule autour de huit critères couvrant le secteur réel, les finances publiques et le solde extérieur<sup>388</sup>. On peut remarquer que les préoccupations des autorités de la zone sont davantage centrées sur la restauration de la viabilité des finances publiques : la situation était caractérisée par une forte dégradation des finances publiques, des endettements intérieur et extérieur élevés, une accumulation importante d'arriérés de paiement, un poids excessif de la masse salariale dans la structure des dépenses publiques.

---

<sup>386</sup> Une des difficultés des autorités publiques dans la majorité de ces pays est de centraliser cette manne financière et de favoriser une diversification de l'activité économique à travers la création de petites et moyennes entreprises (PME).

<sup>387</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

<sup>388</sup> La convergence monétaire est assurée grâce à la mise en œuvre, par la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest), de la politique monétaire commune.

Les huit critères de convergence sont classés en deux catégories : les indicateurs de convergence de premier rang et ceux de second rang<sup>389</sup>.

- Les quatre critères de premier rang sont :

1-solde budgétaire de base<sup>390</sup>/PIB  $\geq 0$  ;

2-taux d'inflation annuel moyen  $\leq 3\%$  ;

3-encours de la dette/PIB  $\leq 70\%$  ;

4- non accumulation d'arriérés de paiement.

- Les quatre critères de second rang :

5-masse salariale /Recettes fiscales  $\leq 35\%$  ;

6-investissement sur ressources internes/Recettes fiscales  $\geq 20\%$  ;

7-solde des paiements courant hors dons/PIB  $\leq -5\%$  ;

8-taux de pression fiscale (Impôts/PIB)  $\geq 17\%$ .

On peut constater que les recettes fiscales<sup>391</sup> sont très volatiles par rapport à celles des pays de l'OCDE au regard de la fébrilité de l'administration, de la faiblesse de l'assiette fiscale de base, des problèmes d'évasion fiscale et de l'importance du secteur informel<sup>392</sup>.

Ajoutée à l'inélasticité des dépenses publiques, les politiques budgétaires sont souvent procycliques dans ces pays. Dès lors, les recettes fiscales et les dépenses augmentent durant les phases d'expansion de l'économie et baissent durant les phases de récession économique en raison de la chute des rentrées fiscales<sup>393</sup> liée aux fluctuations très importantes de l'assiette de base dans les pays en développement<sup>394</sup>. Ces derniers ont généralement des ratios de recettes fiscales/PIB faibles et même en baisse en comparaison à ceux des pays industrialisés. Ce niveau de recettes publiques par rapport au PIB est encore plus faible si l'on raisonne en termes de

---

<sup>389</sup> Voir Acte additionnel n° 04/99 portant pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

<sup>390</sup> SBB=Recettes totales hors dons-Dépenses courantes-Dépenses d'investissement financées sur ressources internes.

<sup>391</sup> Il est à noter que la rubrique « recettes non fiscales » n'existe plus dans la méthodologie actuelle de la zone (voir Guide Didactique de la directive 10/2009/CM/UEMOA).

<sup>392</sup> Heady (2004)

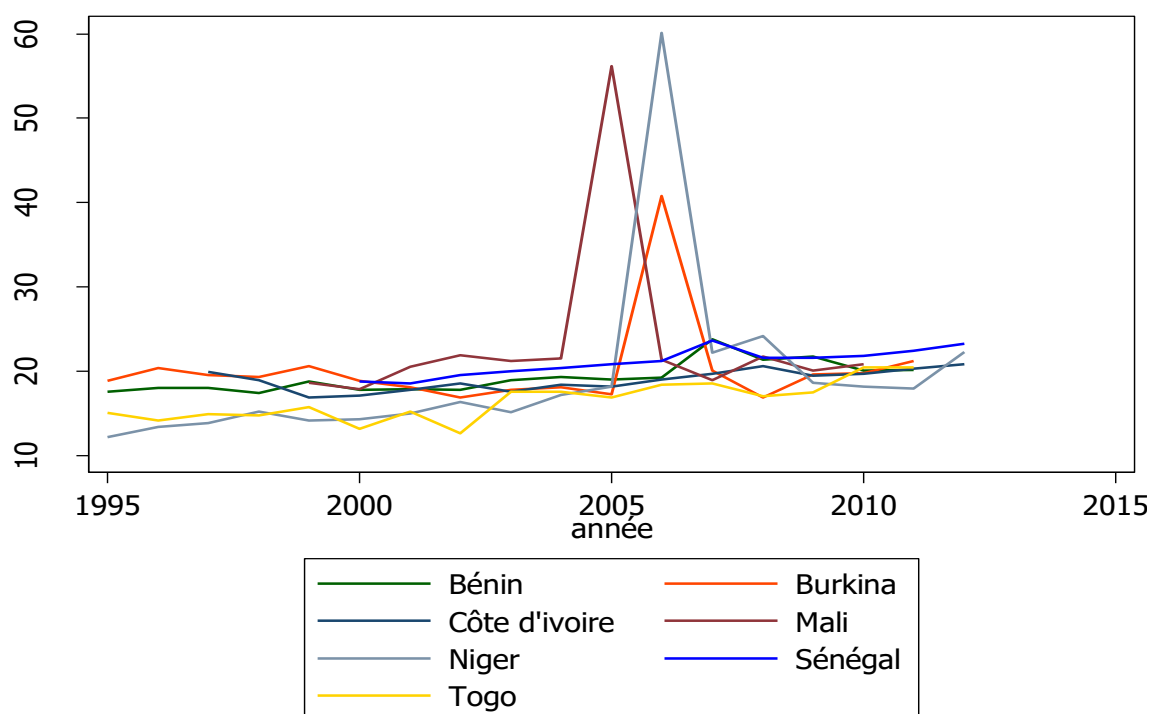
<sup>393</sup> Jha R. (2007)

<sup>394</sup> Talvi et Veghe (2005)

recettes fiscales hors dons. En effet, l'aide au développement constitue une source de financement très importante des dépenses publiques dans les pays en développement et spécifiquement dans les pays de la zone UEMOA (soit 2 à 3% du PIB)<sup>395</sup>.

Par ailleurs, les recettes fiscales dans l'union demeurent faibles (voir Graphique II.32) et instables. Cette faiblesse peut être appréhendée à travers le taux de pression fiscale de la zone qui n'arrive pas à atteindre le minimum fixé par les critères de convergence dans la zone cités plus haut.

**Graphique II.32 Recettes publiques des pays de la zone UEMOA, en % PIB, de 1995 à 2013**



Le secteur informel occupe une place dantesque et échappe aux impôts dans la majorité de ces pays en développement et de surcroît, la corruption notoire y sévit. D'autre part, le système de taxation des pays en développement peut être vu<sup>396</sup> comme étant peu progressif et par conséquent, est moins juste en comparaison à celui des pays industrialisés dont l'objectif est entre autres de promouvoir l'égalité entre les citoyens<sup>397</sup>. Toutefois, les recettes fiscales ont

<sup>395</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

<sup>396</sup> Voir Gupta S., Davoodi H et Alonso-Term R. (1998), Abed G-T et al. (1998)

<sup>397</sup> Chu K., Davoodi H et Gupta S. (2004)

nettement augmenté en 2012 et particulièrement en Côte d'Ivoire en raison de la normalisation de la situation socio-économique.

En somme, les pays de la zone (comme l'ensemble des pays en développement) doivent peaufiner davantage leurs stratégies de recouvrement des recettes intérieures et augmenter le taux de pression fiscale afin de mieux prendre en charge les difficultés économiques des citoyens, faire face aux charges de la dette et par conséquent faciliter la mobilisation de ressources dans le marché financier international<sup>398</sup>. D'autres mesures connexes seraient de revoir le mécanisme de fonctionnement du secteur informel qui représente un manque à gagner énorme en matière de recettes pour les États concernés et la mise en œuvre d'un régime fiscal moins dépendant des droits de douane.

### **2.4.3 L'impact du secteur informel sur le budget de l'État**

Pour une taille moyenne de 1,5 personnes par structure, le secteur informel est caractérisé par l'auto-entreprenariat et les micro-unités. Il représente un maillon prépondérant de l'économie urbaine dans les pays en développement au regard du nombre important d'emplois qu'il génère. L'informel représente le premier secteur pourvoyeur d'emplois soit près de 76 % des emplois totaux des capitales des pays de la zone. En termes de richesses créées, l'informel contribue en moyenne entre 22 % et 28 % du PIB (avec des valeurs allant de 10 % à 37 % suivant le pays).

Par ailleurs, plus de 45% des « Unités de Production Informelles » (UPI) exercent dans la branche « commerce », 28% des UPI dans la branche « industrielle » et 26 % sont des UPI de « services »<sup>399</sup>.

Leur mode de financement demeure majoritairement l'héritage, l'épargne et/ou le don (soit 65 % à 95 % du montant du capital engagé). Le microcrédit et le crédit bancaire sont très faibles au regard des difficultés des personnes d'accéder aux crédits bancaires<sup>400</sup>. Les financements se font au mieux grâce aux tontines avec des taux d'intérêt très élevés (ils sont variables suivant le cas).

---

<sup>398</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

<sup>399</sup> Leenhardt B. (2005, p. 4 et p. 11)

<sup>400</sup> Voir Secteur informel dans les principales agglomérations de sept États membres de l'UEMOA : Performances, insertion, perspectives, étude réalisée par les instituts nationaux de statistiques avec l'appui technique d'AFRISTAT et de DIAL et sur financement de l'Union Européenne 2001-2003.

Le niveau d'enregistrement des UPI, dans les registres officiels, représente moins de 1% et leur contribution fiscale ne dépasse pas en moyenne 2 % de la valeur ajoutée alors qu'elles représentent la majorité de l'emploi de la zone<sup>401</sup>. Dès lors, elles constituent un grand gisement fiscal potentiel pour la collectivité. Cependant, un système de taxation durable du secteur informel est délicat en raison de la faible profitabilité réelle des UPI et du coût important de la collecte de l'impôt<sup>402</sup>.

De 1997 à 2013, les dépenses publiques totales sont passées de 14,7 % à 25,1 % du PIB (voir Graphique II.33). Cette évolution s'expliquerait entre autres par la réorientation des politiques budgétaires par les autorités publiques en faisant jouer les stabilisateurs automatiques (du côté des recettes) tout en maintenant le niveau de croissance des dépenses<sup>403</sup>. La hausse des dépenses publiques s'expliquerait par la hausse continue des dépenses courantes et particulièrement la pression sur la masse salariale (les recrutements, le paiement d'arriérés de solde liés aux évolutions de carrières<sup>404</sup> et la hausse des dépenses d'investissement).

---

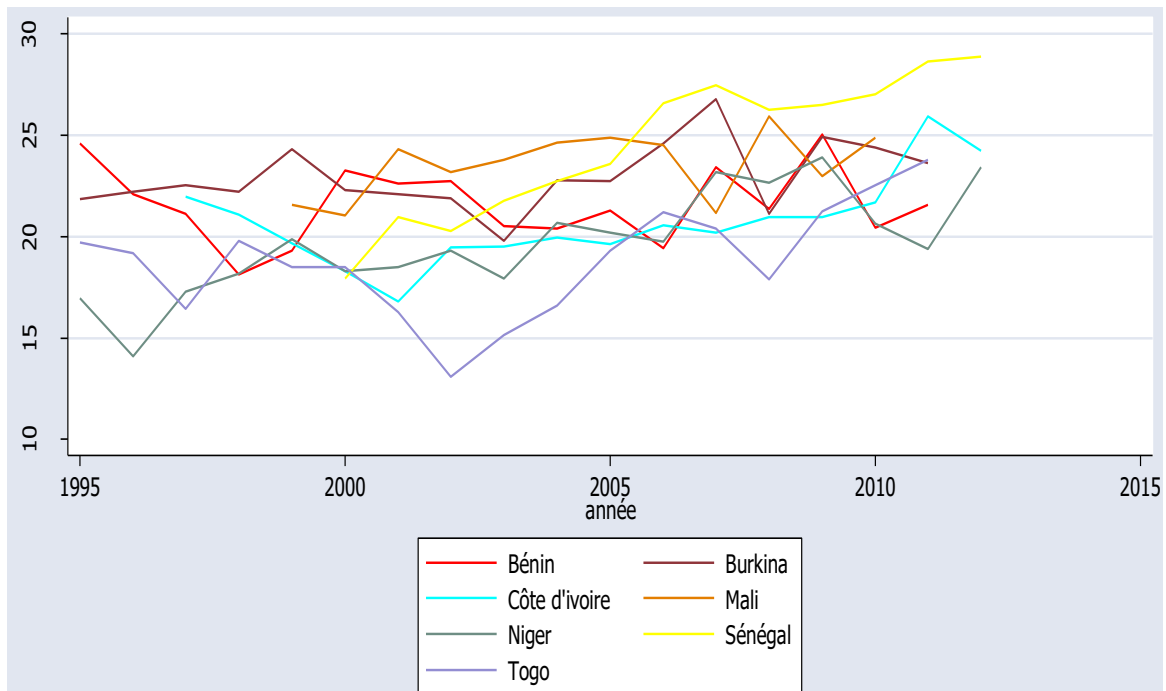
<sup>401</sup> Non enregistrement en raison du déficit d'information et d'ignorance des procédures.

<sup>402</sup> Leenhardt B (2005, p. 13)

<sup>403</sup> FMI (2011, p. 10), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne (Washington, Avril).

<sup>404</sup> Hausse de la masse salariale respectivement au Bénin (+10,3%), au Burkina Faso (+14,5 %), en Côte d'Ivoire (+29,9 %) et au Togo (+15,1 %) en 2012.

**Graphique II.33 Dépenses publiques des pays de la zone UEMOA, en % PIB, de 1995 à 2013**



Par ailleurs, les fluctuations du niveau de dépenses publiques dans les pays en développement sont souvent liées aux évolutions des prix des matières premières. L'augmentation des prix des denrées de première nécessité peut provoquer des agitations (ou révoltes) au sein des populations les plus vulnérables obligeant ainsi les pouvoirs politiques, de subventionner souvent les prix des produits de base.

L'encours de la dette, quant à lui, est acceptable dans l'ensemble de la zone. Il est en dessous de 70 % du PIB, niveau correspondant au ratio fixé dans le cadre des critères de convergence de la zone, bien qu'il connaisse une évolution à la hausse. La dette publique demeure acceptable dans la zone. Toutefois, le recours en crescendo au marché financier régional<sup>405</sup> pour se financer laisse présager un ré-endettement des États membres (le taux d'endettement est passé de 37,9 % ensuite à 39,9 % puis à 40,8 % du PIB respectivement en 2013, 2014 et 2015). Cela implique la nécessité d'une vigilance renouvelée pour garder intacte la viabilité de la dette et préserver des finances publiques saines<sup>406</sup>.

<sup>405</sup> Par exemple les États de l'espace UEMOA peuvent se financer via l'institution financière BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières)

<sup>406</sup> FMI (2011, p. 18)

En résumé, les pays en développement restent confrontés à un certain nombre de pratiques ne favorisant guère l'émergence telles que les préparations budgétaires trop longues, la priorité aux intérêts privés et des groupes de pression au détriment de l'État, la violation des procédures de passation des marchés (la récurrence des marchés de gré à gré), la répartition des ressources publiques basée sur le clientélisme politique, les règles de gestion et de collaboration inopérantes dans la fonction publique, la corruption<sup>407</sup>, etc. Ces différents manquements se font également sentir dans les composantes des dépenses de l'État.

#### **2.4.4 Évolution des composantes des dépenses publiques**

Cette sous-section vise à analyser l'évolution des différentes composantes des dépenses dans les pays de la zone UEMOA afin de saisir leurs caractéristiques, leur importance mais également leurs différences par rapport aux autres groupes de pays.

##### **2.4.4.1 Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement de l'administration et particulièrement la masse salariale (le principal poste de dépenses de fonctionnement)<sup>408</sup> favorise le déséquilibre budgétaire au regard des ressources financières limitées dans ce groupe de pays (les services fiscaux sont inopérants et un développement du secteur informel).

Un bref survol du niveau de dépenses publiques de fonctionnement laisse entrevoir des disparités importantes entre les pays de la zone et montre également des fluctuations importantes de cette composante (voir Graphique II. 34). En effet, le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, représentant un critère de second rang du cadre de surveillance

---

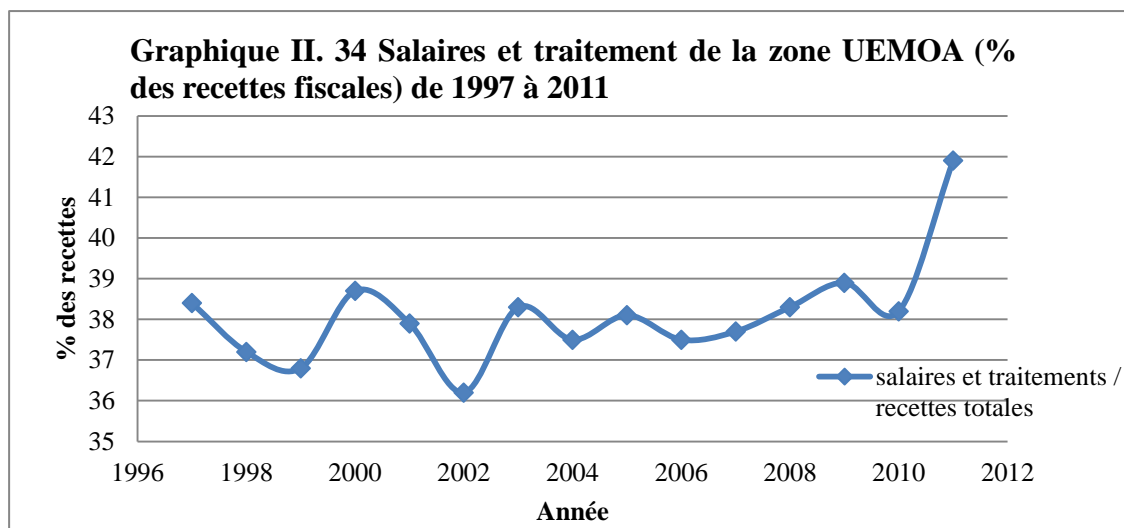
<sup>407</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

<sup>408</sup> La masse salariale ou rémunération des salariés correspond à la rémunération totale en espèces ou en nature à verser à des agents des administrations publiques et à toute autre personne employée par celles-ci pour le travail effectué durant la période comptable considérée. Cette rémunération comprend les traitements et salaires, les avantages divers quelle qu'en soit l'appellation (primes, indemnités, gratification,...), les allocations familiales directement versées aux agents, ainsi que les cotisations d'assurance sociale versées au bénéfice des agents ou de leurs ayants-droit. Quelle que soit l'appellation du lien juridique entre l'administration et le bénéficiaire de la rémunération, celle-ci est réputée constitutive de la masse salariale lorsque d'une part, le bénéficiaire apporte en contrepartie uniquement son travail c'est-à-dire son savoir-faire, et que d'autre part, dans un lien de subordination, il est placé sous l'autorité administrative ou l'appréciation d'un agent de l'administration. De même, font partie de la masse salariale les rémunérations des Parlementaires et des autres institutions constitutionnelles. Sont exclues en revanche de la définition de la masse salariale :

- Les rémunérations relatives à des travaux liés à la formation de capital pour compte propre, comme par exemple, la construction de bureaux administratifs ou de grosses réparations effectuées par l'administration elle-même ;
- La rémunération viagère versée de par la Loi aux anciens chefs d'institution, les ressources consacrées à la formation et à la santé du personnel ainsi qu'aux études de marché (Voir Ouedraogo O., 2011).



multilatérale de l’UEMOA, ne doit pas dépasser 35 %. Cette composante, qui est la part la plus importante des dépenses de fonctionnement, a connu une augmentation importante suite à la crise économique et financière qui touchait les pays de la zone et qui a entraîné la dévaluation du franc CFA en 1994<sup>409</sup>.



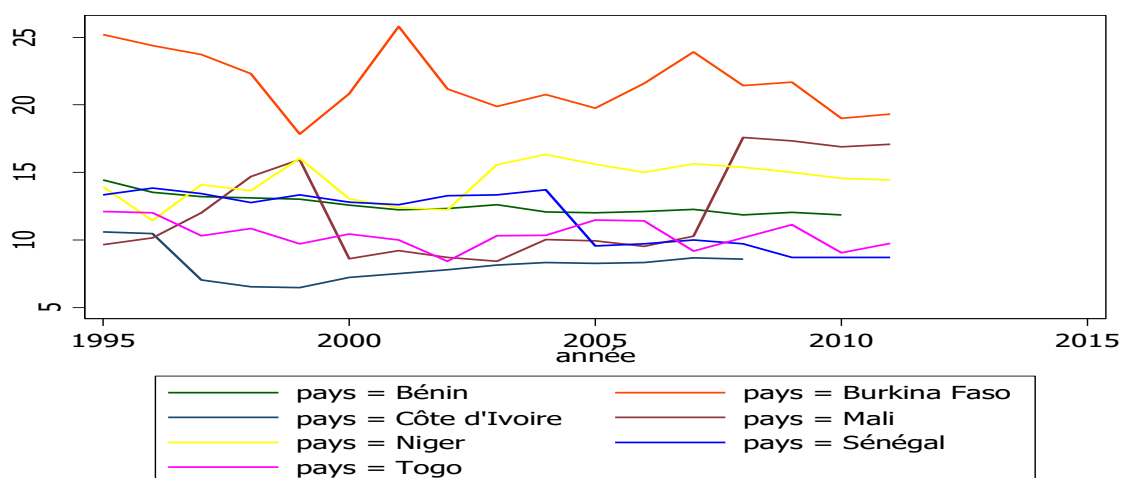
Source : UEMOA, annexes statistiques de la Surveillance Multilatérale de 1997 à 2011

Ce poste (les salaires et traitements) constitue un repère d’estimation et de guide aux politiques budgétaires. Il est un défi non négligeable à relever et demeure préoccupant pour les États de la zone (et généralement pour l’ensemble des pays en développement) afin d’espérer garantir des gains de compétitivité et des marges de manœuvre en termes de politique budgétaire<sup>410</sup>.

<sup>409</sup> La zone UEMOA est définie par une parité fixe entre le franc CFA et le franc français puis en euro depuis l’avènement de l’euro. L’objectif de la dévaluation de 1994 était de faire face à la perte de compétitivité des secteurs d’exportation, aux déséquilibres externes et internes (en raison de la baisse des prix des matières premières sur les marchés internationaux constituant la majorité de leurs exportations, de la chute de l’activité, de la hausse des déficits, de la politique de soutien du franc par la France). Pour corriger ses déséquilibres, la parité du FCFA a été modifiée de 50 % par rapport au Franc Français (1F=50FFCFA), le 11 janvier 1994.

<sup>410</sup> Ouedraogo O. (2011)

**Graphique II.35 Dépenses de consommation publique de la zone UEMOA (% PIB) de 1995 à 2013**



Il est nécessaire de mettre en place une fonction de gestion du personnel dans les administrations, un cadre (régularisations, recrutements, recensements, audits) permettant de visualiser l'évolution des dépenses de personnel, un recensement d'une manière sérieuse des besoins dans les secteurs prioritaires<sup>411</sup>.

#### 2.4.4.2 Dépenses sociales

La protection sociale<sup>412</sup> est un atout fondamental à tout objectif de réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu. En effet, une forte croissance économique est une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté mais elle n'est pas suffisante car étant souvent inéquitable. C'est pour cette raison, qu'un système de protection sociale développé est primordial pour corriger ces déséquilibres (protéger les plus pauvres et les catégories vulnérables contre les risques et les chocs et arrêter le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté entre les générations). La protection sociale pourrait permettre aux pays pauvres d'atteindre certains objectifs de

<sup>411</sup> Rapport semestriel d'exécutions de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

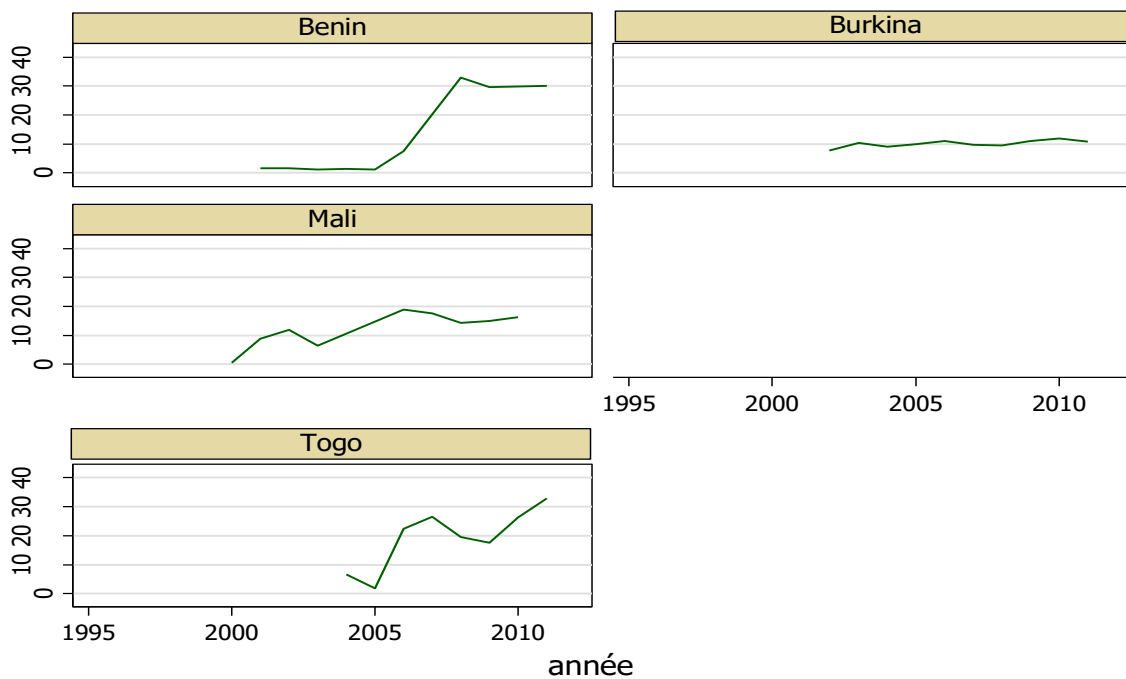
<sup>412</sup> Selon le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, la protection sociale correspond aux mesures adoptées par les pouvoirs publics dans le but de donner aux pauvres davantage de moyens pour participer à la vie économique, sociale et politique de la communauté à laquelle ils appartiennent et de la collectivité en général, mais aussi y contribuer et en tirer des avantages (OCDE, 2007). Dans un sens plus large, la protection sociale concerne les services sociaux et privés, principalement ceux servant au renforcement du capital humain. Il s'agit de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et du développement local [Voir OCDE (2009), « Vers une croissance pro-pauvres : L'emploi et la protection sociale », *Revue de l'OCDE*, Vol. 9/4].

développement en matière de nutrition, de santé, d'éducation, de favoriser l'autonomie des femmes et d'équilibrer davantage les relations hommes-femmes<sup>413</sup>.

La protection sociale pourrait être également un facteur de stabilité politique, de solidarité sociale dans des pays pauvres et fragiles.

Les pays en développement ont la particularité d'avoir des dépenses sociales très faibles ou quasi-inexistantes (voir Graphique II.36) en comparaison à celles des pays industrialisés. Les raisons de cette insuffisance sont parmi d'autres, le manque de ressources de financement mais surtout la place prépondérante de la corruption dans ces pays. Ainsi, plus un pays est corrompu, et plus l'impact des dépenses sociales est faible<sup>414</sup>. Cette faiblesse du système se fait également sentir à travers le système de santé.

**Graphique II.36 Dépenses sociales de la zone UEMOA (% PIB) de 1995 à 2013<sup>415</sup>**



#### 2.4.4.3 Systèmes de santé défailants

La part de dépenses publiques consacrée à la santé n'est pas très importante (voir Graphique II.37) par rapport à celle des pays développés (6,3 % du PIB). Cela d'autant plus qu'en moyenne

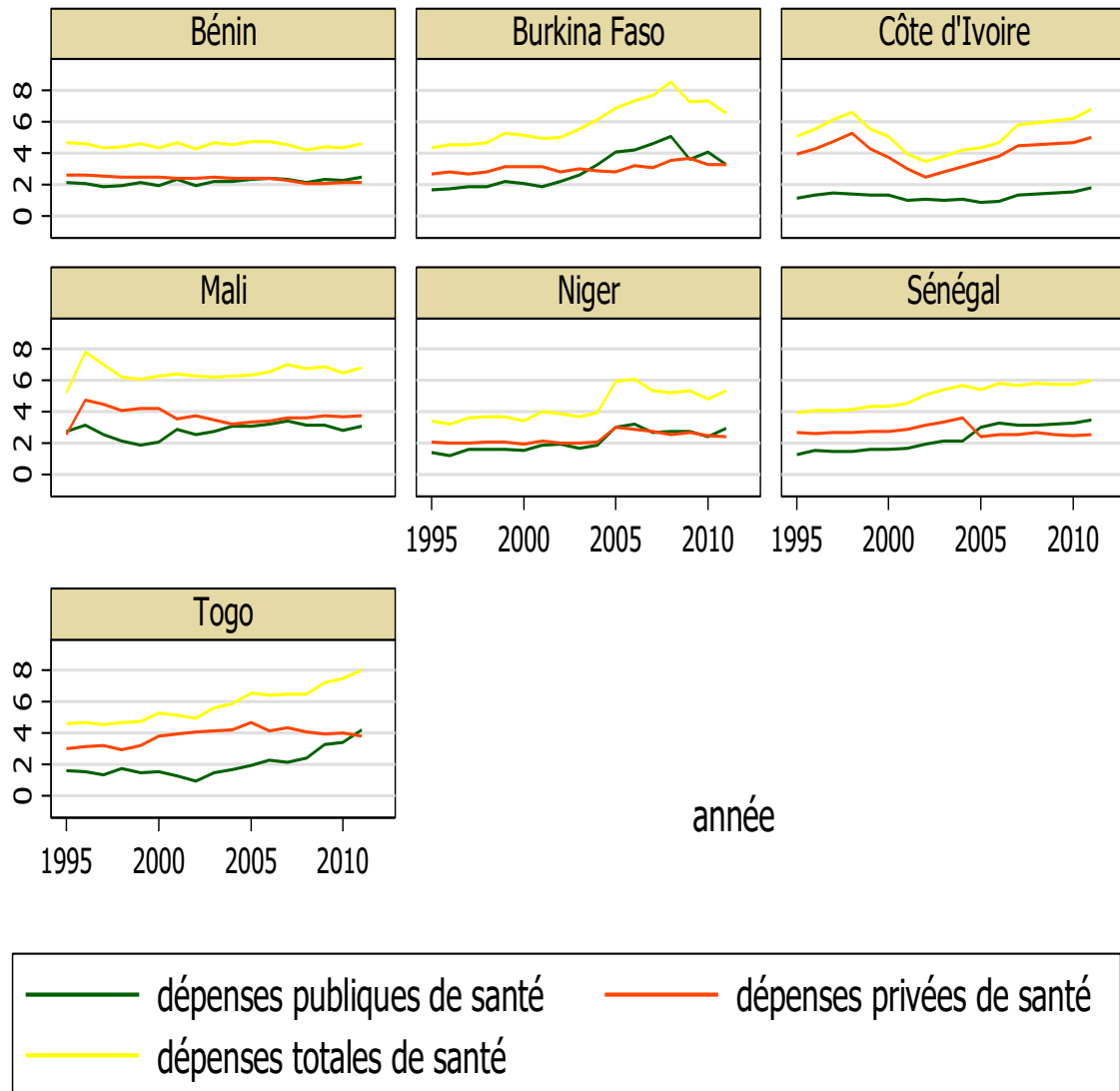
<sup>413</sup> OCDE (2009), « Vers une croissance pro-pauvres : L'emploi et la protection sociale », *Revue de l'OCDE*, Vol. 9/4.

<sup>414</sup> Gupta S., Davoodi H-R. et Tiongson E. (2000)

<sup>415</sup> Les graphiques relatifs aux autres pays ne sont représentés car leurs données sont manquantes.

entre 1995 et 2013, la moitié des frais totaux des ménages en matière de santé est non remboursable (le ménage paie au Niger 63,43 % de ses frais de santé, en Côte d'Ivoire 58,37 %, au Mali 57,26 %, au Togo 56,19 %, au Bénin 50,29 %, au Sénégal 47,82 %, au Burkina Faso 46,87 % et en Guinée Bissau 43,68 %) <sup>416</sup>.

**Graphique II.37 Dépenses de santé en % du PIB de 1995 à 2013**



Les systèmes de santé dans les pays en développement (particulièrement en Afrique subsaharienne) sont caractérisés par une pénurie de personnels qualifiés, un manque de ressources et la quasi-inexistence des fonctions essentielles à un système de santé (la logistique,

<sup>416</sup> Données tirées de la base de données de la banque mondiale : WDI

les infrastructures, l’approvisionnement médicamenteux, la bonne gouvernance). En général, les pays en développement sont victimes d’une pénurie d’expertise en matière de santé publique alors que les besoins sont incommensurables. Les problèmes de santé sont profondément ancrés et sont accentués par le manque de ressources, l’indifférence politique et la bureaucratie, lesquels ne favorisent guère un développement du système de santé<sup>417</sup>.

La couverture de risque maladie est plus que jamais une priorité non négligeable pour espérer une réduction de la pauvreté et un développement du système de santé (la santé représente 4 à 5 % du PIB dans les pays en développement et près de 10 % du PIB dans les pays industrialisés (qui bénéficient de systèmes d’assurance maladie performants). Pour ce faire, les autorités nationales des pays de la zone UEMOA ont pris des initiatives pour une couverture maladie universelle (CMU). Les stratégies de généralisation de la couverture du risque de maladie sont basées sur divers axes : la gratuité de certaines prestations sociales (l’accouchement, les soins de santé des enfants de moins de 5 ans et des personnes âgées), la réforme du régime d’assurance maladie des différents secteurs et l’accession à l’assurance maladie volontaire pour les individus sans salaire. L’objectif final de ces stratégies est d’améliorer l’état de santé des populations et particulièrement celui des plus vulnérables, par l’intermédiaire d’une gratuité des soins<sup>418</sup>.

#### **2.4.4.4 Dépenses d’éducation**

Le système éducatif des pays en développement demeure problématique en raison d’une mauvaise allocation des dépenses publiques ad hoc (un nombre substantiel de postes d’enseignants fictifs, un manque de qualification ou de formation des enseignants et des professeurs). Dans la zone UEMOA, peu d’élèves poursuivent des études jusqu’à la fin du cycle primaire en comparaison à ceux des pays à haut revenu (en Côte d’Ivoire 62,69 %, au Sénégal 60,38 %, au Mali 59,68 %, au Niger 58,95 %, au Burkina Faso 54,50 %, au Togo 48,26 %, au Bénin 40,88 % contre 98,11 % au Danemark, en France 92,26 % et en Belgique 84,55 %)<sup>419</sup>.

---

<sup>417</sup> Kiény M-P., Evans D-B., Schmets G et Kadandale S. (2014)

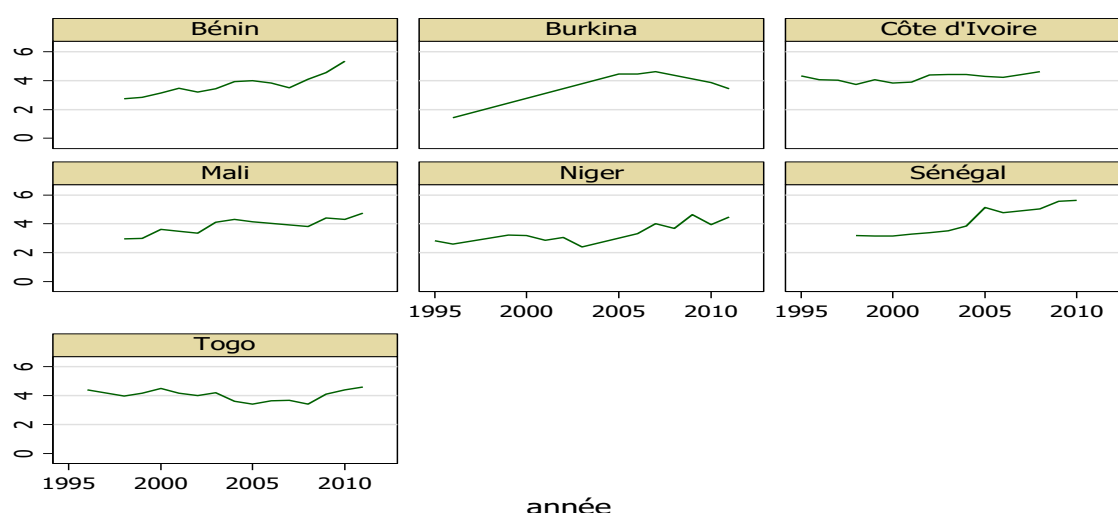
<sup>418</sup> Projet d’appui à l’extension de la couverture du risque maladie dans les pays membres de l’UEMOA, la commission de l’UEMOA.

<sup>419</sup> Moyennes calculées sur la période 1980 et 2012 (Données tirées de la base de données de la banque mondiale : WDI).

En outre, la part des dépenses publiques allouée à l'éducation est plus faible (voir Graphique II.38) par rapport au niveau de dépenses d'éducation des pays industrialisés qui avoisine en moyenne 5,39 % du PIB. Toutefois, la faiblesse des financements ou des montants alloués à l'éducation ne saurait être la principale source du fort taux de redoublement ou de la faible qualité de l'enseignement dans les pays de la zone UEMOA (en moyenne les dépenses d'éducation en pourcentage des dépenses totales sont de 22,03 % au Togo, 20,99 % en Côte d'Ivoire, 18,37 % au Sénégal, 17,70 % au Niger, 17,35 % au Bénin, 15,58 % au Burkina Faso, 16,99 % au Mali, contre 12,42 % en moyenne dans des pays développés). Une autre explication serait le manque d'enseignants qualifiés comme le souligne une étude de l'UNESCO (2008). Il est mentionné dans cette dernière, qu'en Afrique subsaharienne plus de 50 % des pays souffrent d'une pénurie d'enseignants. Les mauvaises conditions de travail des enseignants, des salaires faibles sont des facteurs aggravant le manque de qualité dans l'enseignement primaire et secondaire.

Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des pays en développement rencontrent majoritairement les mêmes problèmes (des grèves récurrentes, des professeurs insuffisants, des moyens financiers trop limités des universités). De surcroît, les universités sont surpeuplées en raison de l'augmentation des étudiants en crescendo qui sont passés de 0,2 à 4,5 millions entre 1970 et 2008 alors que les infrastructures d'accompagnement ne suivent pas derrière<sup>420</sup>.

**Graphique II. 38 Dépenses d'éducation de la zone UEMOA en % du PIB de 1995 à 2013**



<sup>420</sup> UNESCO (2011), *Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité*

#### **2.4.4.5 Dépenses publiques d'investissement**

L'État a un rôle primordial à jouer en œuvrant à la mise en place d'un cadre idoine en matières d'infrastructures (réseaux routiers et ferroviaires, ports, énergie, communication). Dans les pays à faible revenu, la majorité des dépenses publiques en infrastructures (soit 70% en moyenne) est réalisée via des entreprises d'État. Seulement, la part la plus importante des dépenses est utilisée pour effectuer des dépenses courantes et principalement pour payer des salaires. Dans ce cadre, un niveau de dépenses publiques en infrastructures élevé ne saurait relever d'une quelconque efficacité<sup>421</sup>.

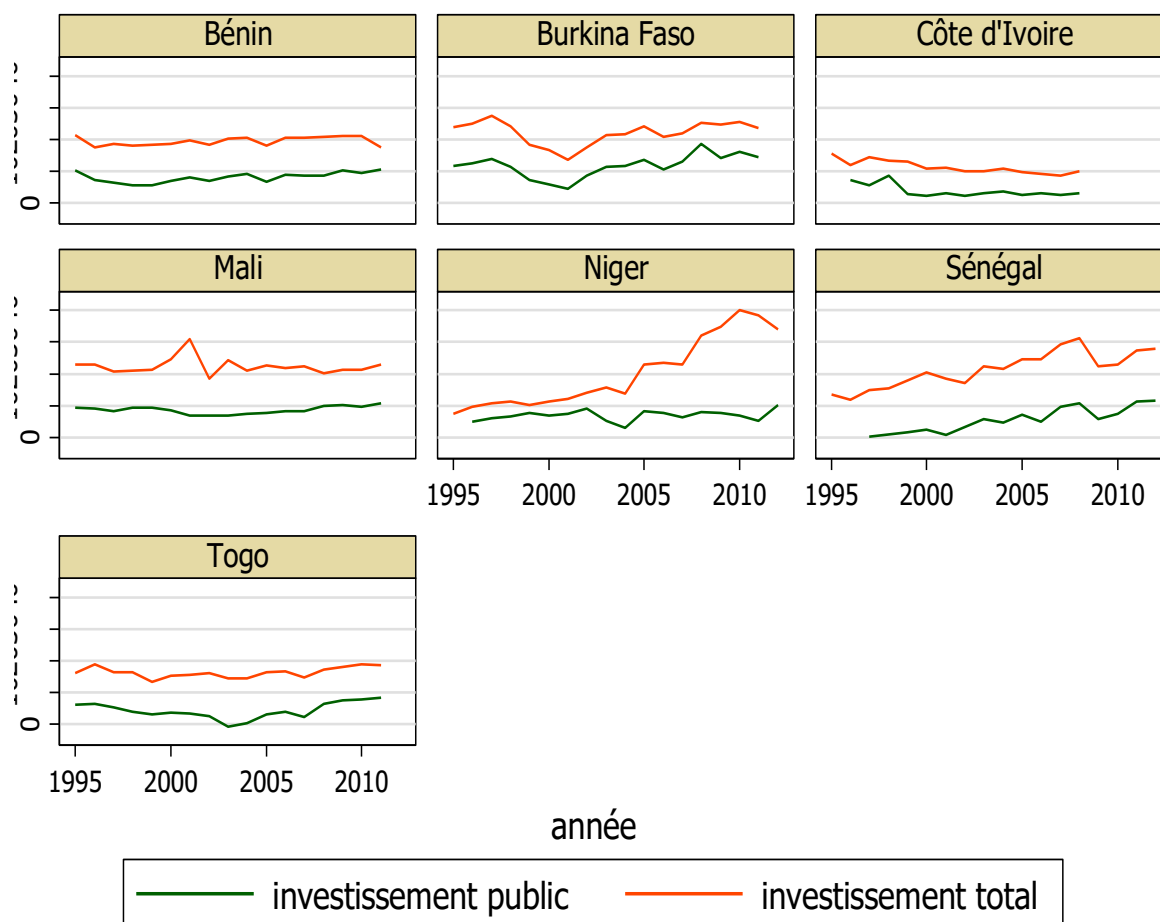
Dans une perspective de favoriser l'efficacité des dépenses publiques, le pacte de convergence incite les États membres à orienter les ressources publiques vers les dépenses d'investissement (investissement sur ressources internes/recettes fiscales  $\geq 20$ ) et à limiter les dépenses courantes ou de fonctionnement afin d'accroître les capacités productives. Toutefois, une bonne exécution de ces dépenses d'investissement nécessite de la transparence et du dynamisme dans la réalisation des projets d'investissement. Dans les faits, les mêmes pratiques sont observées au sein des pays de la zone: un processus de préparation du budget trop long, un bâclage des études techniques des projets, une mainmise des groupes de pressions qui déstabilisent l'administration publique, le non-respect des procédures de passation de marchés et pour finir (résultats) avec des ouvrages mal faits. Dès lors, il est donc nécessaire de définir d'une manière précise les responsabilités de chacun dans les contrats (bien élaborer les cahiers de charges), de développer davantage les corps de contrôle et d'appliquer leurs suggestions et de renouveler la formation du personnel aux nouvelles normes<sup>422</sup>.

---

<sup>421</sup> Briceño G-C., Smits K., Vivien Foster V. (2008)

<sup>422</sup> Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2013, <http://www.uemoa.int>

**Graphique II.39. Investissement public % PIB de 1995 à 2013**



### 2.4.5 Dette publique

Globalement, le niveau de dette publique avoisine en moyenne 60 % du PIB dans les pays en développement<sup>423</sup>. Dans le même sillage, les pays de la zone UEMOA ont un niveau de dette publique largement inférieur (autour 50 % du PIB) au plafond de 70 % du PIB fixé par le dispositif régional de surveillance relatif aux critères de convergence des pays membres voir (Graphique II.40). Cette situation est due globalement aux différents programmes d'allègement de la dette : l'initiative PPTE<sup>424</sup>. En revanche, il est noté une tendance haussière de la dette de la majorité des pays ayant bénéficié des initiatives PPTE au lendemain des processus

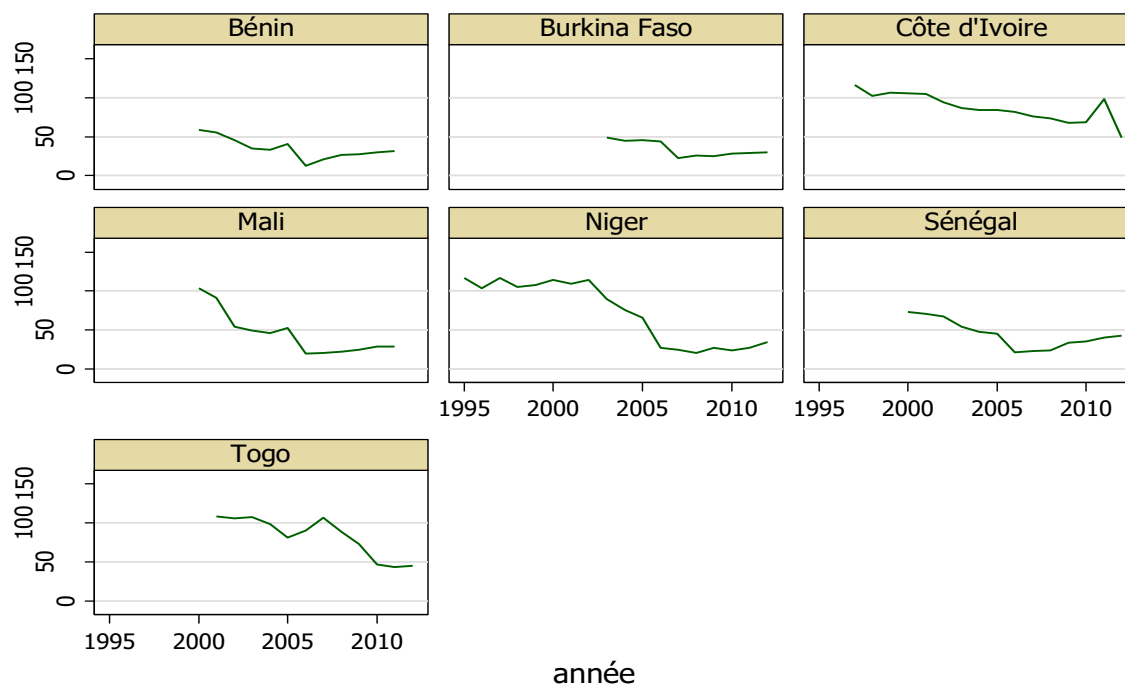
<sup>423</sup> Valeur issue de nos calculs sur un échantillon de pays en développement (voir chapitre suivant).

<sup>424</sup> Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) et concernant majoritairement des pays africains (30 sur 36 pays) a été lancée en 1996 par le FMI et la Banque Mondiale afin que tous les pays pauvres soient déchargés d'un poids d'endettement qu'ils ne pouvaient gérer. Cette initiative a permis de ramener à un niveau soutenable la charge de l'endettement extérieur des pays lourdement endettés (voir FMI, 2014), Allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pauvres très endettés (PPTE), Mars 2014).



d'allégement. Cette hausse est due à l'utilisation parcellaire de l'espace budgétaire découlant de la baisse du niveau d'endettement à la suite de l'allégement de la dette de ces pays. Par ailleurs, la part de la dette intérieure dans la dette publique a augmenté ce qui n'est pas sans conséquence au regard des échéances courtes et des taux d'intérêt très élevés<sup>425</sup>.

**Graphique II.40. Dette publique brute % PIB de 1995 à 2013**



### Conclusion partielle

Globalement, ce chapitre avait pour objet de décrire la manière dont les dépenses publiques sont classées et la répartition des composantes des dépenses publiques dans trois groupes de pays. Ainsi, dans la première section, il était question de définir le champ d'action de l'État et d'évoquer les deux principales méthodes de classification : la classification par nature et celle par fonction.

À travers la classification par fonction, les dépenses des administrations publiques sont réparties selon une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la *COFOG*. Toutes les dépenses afférentes à une même fonction, sont

<sup>425</sup> FMI (2013), Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres, No. 13/92, Avril 2013.

rassemblées en une famille en dépit des conditions de leur mise en œuvre. Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : les services publics généraux, la défense, l'ordre et la sécurité publics, les affaires économiques, la protection de l'environnement, le logement et les équipements collectifs, la santé, les loisirs, la culture et le culte, l'enseignement et la protection sociale.

La classification par nature, quant à elle, permet de distinguer les dépenses de fonctionnement (les rémunérations du personnel et les consommations intermédiaires), les transferts, les charges d'intérêt de la dette et l'investissement public.

La seconde section avait pour objet d'analyser l'impact des dépenses et de leurs composantes dans chacun des groupes de pays. L'étude des composantes des dépenses suivant les groupes de pays a permis de mettre en exergue un certain nombre de différences.

On remarque que les niveaux de dépenses publiques et de recettes publiques ne sont pas très élevés dans les pays en développement et dans les pays émergents en comparaison à ceux des pays industrialisés. Ce faible niveau peut être expliqué par le manque de sources de financement des pays en développement et par l'inefficacité de la collecte des impôts et taxes. En outre, le secteur informel est trop important dans ces pays alors que sa contribution dans les recettes publiques est très minime. Concernant les pays émergents, leur système de perception est meilleur que celui des pays en développement mais l'efficacité de l'administration demeure limitée (l'absentéisme, la corruption).

La conséquence est un système de protection sociale quasi-inexistant creusant davantage les inégalités dans ces pays alors que dans les pays développés, la sécurité sociale est très développée et représente un outil de lutte contre les inégalités.

En somme, l'étude descriptive des différentes composantes du budget de l'État montre que le niveau de dépenses publiques et la composition des celles-ci n'est pas semblable suivant les trois groupes de pays étudiés. La question sous-jacente est de savoir si cette différence de composition des dépenses publiques impacte-t-elle différemment l'activité économique dans ces trois groupes de pays ? Le chapitre suivant a pour objectif de répondre à cette interrogation.

### **3 ÉTUDE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Un ensemble de politiques budgétaires visant à soutenir l'activité a été mis en œuvre dans de nombreux pays à la suite de la crise de 2007-2010 (spécifiquement des programmes de dépenses publiques). Les diverses critiques concernant le mérite de cet ensemble de politiques budgétaires sont relatives à la capacité des gouvernants publics à stimuler l'économie via les injections de dépenses publiques. Le choix spécifique des dépenses publiques dans le package fiscal de court terme était motivé en partie par un désir d'atteindre un objectif de croissance de long terme par le biais des composantes des dépenses publiques.

Les programmes d'austérité adoptés depuis lors pour juguler le haut niveau de dette publique ont également mené à de nombreux questionnements : quel(s) type(s) de dépenses devrai(en)t-il(s) être baissé(s) ou augmenté(s) et son (leur) effet de long terme sur la croissance ? Autrement dit, quelles sont les catégories de dépenses qui ont un fort effet sur la croissance ? Est-ce que l'impact des dépenses et de leurs composantes est-il lié au niveau de développement des pays ?

L'intérêt de cette étude empirique est d'abord une motivation de politique économique. En outre, nombreuses sont les études<sup>426</sup> qui s'intéressent davantage à une catégorie de dépenses publiques spécifique telle que les dépenses d'éducation, de santé. Cette étude a également pour ambition de permettre des arbitrages entre les différents types de dépenses publiques. Également, rares sont les études qui s'attellent à une comparaison des composantes des dépenses publiques dans des groupes de pays ayant des niveaux de développement différents.

Les dépenses publiques sont mesurées en % du PIB ; les composantes des dépenses publiques sont définies à travers les dépenses de consommation publique, les dépenses de subventions et transferts, l'investissement public et les dépenses publiques liées aux intérêts de la dette (tous en % du PIB et en % des dépenses totales) ; l'activité économique est mesurée par le PIB réel par tête.

L'objectif du chapitre est d'évaluer l'impact de long terme des dépenses publiques et de leurs composantes sur la croissance sur un panel de trois groupes de pays (développés, émergents et en voie de développement) de 1995 à 2013.

---

<sup>426</sup> Aschauer D. (1989), Easterly W et Rebelo S. (1993), Tanzi V et Davoodi H. (1997), Gupta S., de Mello L et Sharan R. (2001), Blankenau W-F et Simpson N-B. (2004).

La première section sera consacrée à un bref parcours d'études empiriques relatives à la question des dépenses publiques et de la croissance économique. Ensuite, nous effectuerons une analyse descriptive et comparative des variables utilisées dans nos panels. Enfin, la troisième section présentera et analysera les résultats économétriques obtenus ainsi que les interprétations.

### **3.1 Controverses empiriques relatives à l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique**

Diverses études économétriques ont tenté de montrer la pertinence de la théorie relative à l'efficacité de la politique budgétaire et particulièrement celle des composantes des dépenses publiques.

Dans les modèles de croissance néo-classiques, l'évolution tendancielle de la production est impactée négativement, si la politique budgétaire affecte les motivations d'épargne ou d'investissement des agents économiques dans du nouveau capital. Ils ont des effets sur le taux de croissance seulement durant la période de transition car l'économie se déplace sur son nouveau sentier de production (l'importance de cette transition reste controversée). Il existe néanmoins, un impact permanent sur le niveau de production de long terme. Quant aux modèles de croissance endogène, ils ont foisonné à partir des années 90 à la suite des travaux de Barro (1990) et Romer D. (1990). Ils montrent que la politique budgétaire peut impacter de façon permanente ou d'une manière plus ou moins persistante la croissance de long terme. À la suite de ces auteurs diverses études ont vu le jour concernant l'importance des dépenses publiques en tant qu'*input*.

Alesina et Perotti (1995) examinent un échantillon de vingt pays de l'OCDE de 1960 à 1992. Ils calculent l'impulsion fiscale, c'est-à-dire la variation du solde primaire entre deux années ( $\Delta \text{ primaire} = (g_1 - t_1) - (g_{t-1} - t_{t-1})$ ) avec  $g$  et  $t$  représentant respectivement les dépenses publiques et les recettes publiques par rapport au PIB. Suivant l'intervalle où se situe la valeur de l'impulsion budgétaire<sup>427</sup>, l'orientation de la politique budgétaire est considérée selon le cas comme fortement ou faiblement expansionniste ou restrictive. Leur principal résultat suggère

---

<sup>427</sup> Elle représente la variation du solde primaire entre deux années ( $\Delta \text{ primaire} = (g_1 - t_1) - (g_{t-1} - t_{t-1})$ ) avec  $g$  et  $t$  représentant respectivement les dépenses publiques et les recettes publiques par rapport au PIB.

qu'une politique budgétaire restrictive, via une baisse des dépenses de transferts et de rémunération, favorise une amélioration permanente du solde budgétaire. Néanmoins, si cette politique restrictive passe par une hausse des impôts, son impact est défavorable. La composition de la coupe budgétaire est fondamentale pour déterminer sa réussite.

Giavazzi et Pagano (1996) se penchent sur dix-neuf pays de l'OCDE de 1970 à 1992 en utilisant la méthode des moindres carrés et celle des doubles moindres carrés.

Ils sont partis de l'hypothèse qu'une consolidation budgétaire favorise la consommation privée alors qu'un desserrement budgétaire tend à diminuer celle-ci. Le modèle peut s'écrire comme suit :

$$\Delta C_t = a_0 + a_1 C_{t-1} + a_2 \Delta y_t + a_3 \Delta y_{t-1} + (1 - d_t) \cdot (\Delta z_t, z_{t-1}) \cdot \gamma + d_t \cdot (\Delta z_t, z_{t-1}) \cdot \delta + \varepsilon_t$$

Avec  $c$ , la consommation privée ;  $y$ , le revenu national ;  $z$ , représente les variables budgétaires (il s'agit des taxes, des transferts et de la consommation publique) ;  $d$ , les variables muettes (prend la valeur de 1 suite à une forte expansion ou contraction budgétaire). Ces auteurs montrent qu'une politique budgétaire expansionniste ou restrictive forte et persistante (variation de 5 %) a des effets non keynésiens alors qu'une baisse des impôts nets (accompagnée d'un niveau de consommation publique quasi constant) implique une baisse drastique de la demande domestique privée.

Devarajan, Swaroop et Heng-fu Zou (1996) s'intéressent à quarante-trois pays en développement de 1970 à 1990 à travers la méthode des moindres carrés pour vérifier l'hypothèse théorique selon laquelle l'impact économique de chaque type de dépenses pourrait dépendre de la part qui lui est allouée.

$$GRPCGDP_{(t+1,t+5)}^i = \sum_{j=1}^5 \alpha_j D_j + \alpha_6 (TE/GDP)_t^i + \alpha_7 BMP_t^i + \alpha_8 SHOCK_t^i + \sum_k \alpha_k (G_k/TE)_t^i + \mu_t^i$$

Avec  $GDP$ , le produit réel par tête moyenne mobile ;  $D_j$ , les variables muettes spécifiant chaque continent ;  $TE/GDP)_t^i$ , la part des dépenses publiques totales dans le PIB pour le pays  $i$  au temps  $t$  ;  $BMP_t^i$ , la prime en devises étrangères sur le marché noir pour le pays  $i$  au temps  $t$  (cette prime est liée à la différence entre le taux de change officiel et celui exercé sur le marché informel) ;  $SHOCK_t^i$ , représente le poids moyen des variations du taux d'intérêt mondial et du prix exportateur et du prix importateur du pays  $i$  au temps  $t$  ;  $(G_k/TE)_t^i$ , représente le vecteur

des différents ratios de dépenses publiques du pays à l'instant  $t$ <sup>428</sup>. Leur résultat suggère qu'une augmentation de 1% du ratio des dépenses publiques courantes (nettes des dépenses d'intérêt) par rapport au PIB, augmente le PIB réel par tête de 0,05 %.

Alesina et Adragna (1998) sur l'ensemble des pays de l'OCDE de 1960-1994 via un modèle économétrique probit, évaluent l'impact du niveau et de la composition d'une politique budgétaire d'ajustement (expansionniste ou de contraction) sur l'activité économique. Les résultats montrent que les politiques d'ajustement basées sur une hausse des impôts sont non favorables à la croissance alors que celles basées sur une coupe des dépenses publiques (salaires et transferts) sont favorables à l'activité économique.

Kneller, Bleaney et Gemmell (1999) travaillent sur un Panel de vingt-deux pays de l'OCDE de 1970 à 1995. Les auteurs utilisent d'abord, la méthode des moindres carrées Pondérées (pour capter l'effet fixe), la méthode des moindres carrées généralisées (MCG) pour capter l'effet aléatoire ; ensuite la méthode à effet fixe (MEF) et la méthode à effet aléatoire pour tenir compte de la spécificité de chaque pays et du temps. Le modèle théorique suppose que l'impact de la politique budgétaire sur la croissance dépend de la structure et du niveau des impôts et des dépenses publiques. Le modèle s'écrit comme suit  $g_{it} = \alpha + \sum_{i=1}^k B_t Y_{it} + \sum_j^{m-1} (\gamma_{it} - \gamma_m) X_{it} + \mu_{it}$  avec  $X_{it}$ , les variables budgétaires ;  $Y_{it}$ , les variables non budgétaires. En fin de compte, leurs résultats montrent que les impôts distorsionnaires réduisent la croissance économique et inversement les dépenses publiques productives accroissent la croissance.

Odedokun (2001) utilise un échantillon de cent trois pays composés de pays à faible revenu, de pays à haut revenu, ceux dépendants des exportations de minéraux et ceux dépendants des aides étrangères. L'étude se base sur un modèle néo-classique du type :

$$gy_{it} = \alpha Z_{it} + \beta X_{it} + \mu_{it}$$

$gy$ , désigne le taux de croissance du PIB réel par tête ;  $X$ , les variables budgétaires (dépenses publiques et revenus) ;  $Z$ , les variables conditionnelles (autres variables pouvant expliquer le taux de croissance  $gy$ ) ;  $u$ , le terme aléatoire ;  $\beta$ , le vecteur de paramètres des variables budgétaires ;  $\alpha$ , le vecteur de paramètres des variables conditionnelles.

Les estimations du modèle montrent que :

---

<sup>428</sup> L'auteur utilise la classification économique du FMI.

- les dépenses de consommation en biens et services nuisent à la croissance alors que les salaires sont favorables à la croissance ;
- les dépenses de services généraux et celles de la défense impactent négativement l'activité alors que les dépenses d'éducation, de transports et de communication soutiennent la croissance ;
- les impôts sur le revenu et sur le bénéfice impactent négativement la croissance.

Par ailleurs, l'impact des variables budgétaires varie aussi suivant le groupe de pays :

- les taxes sur les biens et services sont défavorables à l'activité dans l'ensemble des groupes à l'exception des pays exportateurs de minerais et minéraux ;
- les taxes sur le commerce international sont favorables exclusivement aux pays dépendants des aides étrangères et aux pays à faible revenu.

Bassanini et Scarpetta (2001) explorent les données de vingt et un pays de l'OCDE sur la période 1971-1998 à travers la méthode des moindres carrés pondérées. Leurs résultats montrent que les dépenses d'investissement ont un impact positif sur la croissance et l'effet des dépenses de consommation sur l'activité est indéterminé. Par ailleurs, les ponctions (impôts) impactent négativement l'économie.

Fantás et Mihov (2001) analysent des données trimestrielles américaines de 1969:1 à 1996: 4 via un modèle du type VAR suivant :

$$Y_t = \sum_{i=0}^k B_{1,i} Y_{t-i} + \sum_{i=0}^k B_{2,i} P_{t-i} + \sum_{i=0}^k C_{1,i} E_{t-i}[P_t] + \sum_{i=0}^k C_{2,i} E_t[P_{t+i}] + A^y V_t^y$$

$$P_t = \sum_{i=0}^k D_{1,i} Y_{t-i} + \sum_{i=0}^k D_{2,i} P_{t-i} + \sum_{i=0}^k H_{1,i} E_{t-i}[P_t] + \sum_{i=0}^k H_{2,i} E_t[P_{t+i}] + A^p V_t^p$$

$Y_t$ , est un vecteur représentatif des variables endogènes nécessaires pour capter l'effet d'un choc budgétaire ;  $P$ , représente le vecteur des variables budgétaires.  $C_{1,i} = H_{1,i}$ , définit les prévisions passées de la politique budgétaire courante.

Ils concluent qu'une impulsion budgétaire impacte significativement et d'une manière permanente la production privée et l'emploi. Une hausse des dépenses publiques de 1% augmente la production privée de 0,3% deux années après le choc.

Blanchard et Perroti (2002) travaillent sur les États-Unis de 1947:1 à 1997:4 et spécifient également un modèle VAR du type :

$Y_t = A(L, q)Y_{t-1} + U_t$  où  $Y_t = \{T_t + G_t + X_t\}'$ , caractérise un vecteur à trois dimensions à logarithme trimestriel respectivement des variables impôts, dépenses publiques et PIB ;  $A(L, q)$ , les quatre trimestres distribués sur un polynôme retardé (ce qui permet à chaque coefficient d'une variable retardée de dépendre du trimestre  $q$  auquel est indexée la variable dépendante) ;  $U_t = \{t_t + g_t + x_t\}'$ , est le vecteur représentatif de la forme réduite des résidus.

Ils aboutissent à la conclusion suivante : un choc positif des dépenses publiques a un effet favorable sur l'activité économique. En revanche, un choc positif des impôts (hausse) a des effets négatifs sur la production. Par ailleurs, une hausse simultanée des dépenses publiques et des impôts affectent négativement et d'une manière significative l'investissement privé.

Baxter et King (2003) étudient l'impact des dépenses de l'État américain sur la production globale sur la période 1930-1990. Ils utilisent un modèle stochastique dynamique d'équilibre Général (*DSGE*) basé sur des fonctions tenant compte de la préférence des consommateurs, du problème du producteur, des contraintes budgétaires et de ressources.

Les résultats montrent que :

- un accroissement permanent des achats publics (tels que la consommation et l'investissement publics) peut mener dans le court et dans le long terme à un multiplicateur de la production supérieur à 1 ;
- les effets d'une variation permanente des achats publics sont plus importants que ceux venant d'une variation temporaire ;
- les dépenses publiques d'investissement ont des effets négatifs sur la production et l'investissement privé.

Gupta, Clements, Baldacci et Mulas-Granados (2005) se sont intéressés à un échantillon de trente-neuf pays en développement sur la période allant de 1990 à 2000. Ils utilisent un modèle à effet fixe. Les résultats montrent que :

- la composition des dépenses est importante : les pays dans lesquels les dépenses de l'État sont concentrées sur les salaires, ont un faible taux de croissance ; alors que les pays qui se consacrent davantage à des dépenses en capital, en biens et services non salariales, ont des taux de croissance plus élevés ;



- une amélioration du solde budgétaire de 1 %, accroît le taux de croissance du PIB d'un demi-point de pourcentage ;

- dans le long terme, un accroissement de 1 % du financement domestique implique une baisse du taux de croissance du PIB par tête de trois quart de point de pourcentage.

Romero de Avila et Strauch (2008) travaillent sur un échantillon composé de quinze pays européens de 1960 à 2001 à travers un modèle à effets fixes

$$\Delta y_{it} = \sum_{j=0}^l \beta_{gj} g_{it-j} + \sum_{j=0}^l \beta_{\tau j} \tau_{it-j} + \vartheta_t + \varepsilon_{it}$$

y, le logarithme de la production par tête ; g et  $\tau$ , représentent respectivement les dépenses et les recettes publiques.

Ils trouvent que :

- les dépenses publiques ont un effet négatif sur le PIB par tête (une hausse de 1 % des dépenses entraîne une baisse cumulée de la croissance de 3,1 %) ;

- les taxes directes et indirectes et l'investissement public sont positivement corrélés à la production ;

- la consommation publique, les transferts et les revenus de la sécurité sociale ont un effet négatif sur la croissance.

Afonso et Sousa (2009) grâce à des données trimestrielles se penchent sur divers pays à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne sur des périodes spécifiques à chaque pays soit respectivement entre 1970-2007, 1964-2007, 1980-2006 et 1986-2004.

Leur travail se base sur une approche bayésienne des modèles structurels qui s'écrit :

$$\Gamma(L)X_t + \gamma_t d_{t-1} = \Gamma_0 X_t + \Gamma_1 X_{t-1} + \dots + \gamma_i d_{t-1} = c + \varepsilon_t \quad (1)$$

$$d_t = \frac{1+i_t}{(1+\pi_t)(1+\mu_t)} d_{t-1} + \frac{G_t+T_t}{P_t Y_t} \quad (2)$$

$$v_t = \Gamma_0^{-1} \varepsilon_t \quad (3)$$

$\Gamma(L)$ , les matrices polynomiales d'ordre fini d'opérateurs de retard ;  $X_t = X_{1t} + G_t + T_t$  avec  $X_{1t}$  est le vecteur représentatif d'un choc budgétaire et  $\varepsilon_t$  le choc économique.

L'équation (2) représente la contrainte budgétaire de l'État et l'équation (3) l'innovation VAR

Ils en concluent que :

- un choc de dépenses publiques a de faibles effets sur le produit intérieur et des effets variés sur les prix domestiques. Ce choc entraîne également une chute rapide du cours des actions et une dépréciation des taux de change réel effectif.
- un choc de recettes fiscales a des effets faibles et positifs sur les prix domestiques et les actions et entraîne une appréciation des taux de change réel
- l'effet de stabilisation du ratio de la dette au PIB est minime sur le solde budgétaire primaire.

Yu, Fan et Saurkar. (2009) orientent leur étude sur quarante-quatre pays en développement de 1980 à 2004 et utilisent la méthode des moindres carrés généralisées dynamique du type :

$$GDP_{1t} = f(LABOR_{1t}, KG_{1t}, KGE_{1t}, Z_{1t})$$

$GDP_{1t}$ , est le PIB du pays  $i$  à la date  $t$  ;  $LABOR$ , la population active ;  $K$ , le stock du capital brut ;  $KGE$ , est le vecteur du stock de capital passé et courant des dépenses publiques (santé, éducation, défense...) ;  $Z$ , est une variable instrumentale (concerne les facteurs non pris en compte par le modèle et tient compte des éventuelles corrélations).

Les résultats montrent des différences selon la zone géographique. Ainsi, en Afrique, les dépenses sur le capital humain contribuent à la croissance économique ; en Asie, la formation du capital, l'agriculture et l'éducation favorisent la croissance alors qu'en Amérique latine, aucune des composantes n'a un impact significatif sur la croissance économique.

Furceri et Mourougane (2010) étudient les pays de la zone euro à travers un modèle *DSGE* afin de capter l'effet de la politique budgétaire sur l'activité économique.

$$Y_t^j = \left(\frac{P_t}{P_t^j}\right)^\sigma (C_t + G_t^d + I_t^d + I_t)$$

Avec  $Y_t^j$ , la production de la firme  $j$  ;  $C$ , la consommation des ménages ;  $G_t^d$ , la consommation publique ;  $I_t^d$ , l'investissement public ;  $\sigma$ , l'élasticité de substitution entre les différentes variétés de biens ;  $P$ , représente l'indice des prix de la production finale et  $P^j$ , le prix individuel fixé par chaque firme ; les rendements des obligations publiques sont supposés endogènes.

Les estimations suggèrent que :

- un accroissement de la consommation publique de 1 % dans la zone euro permettrait une hausse de 1,3 % de PIB dans le premier trimestre, ensuite de 0,6 % après une année et 0,2 % de croissance dans les deux années qui suivent.

- une hausse de 1 % des dépenses publiques de consommation publique pourrait impliquer une augmentation de 0,9 points de pourcentage du ratio de la dette publique par rapport au PIB durant la première année puis de 1,1 points à la seconde année.

Barro et Reldick. (2011) orientent leur étude sur les États-Unis de 1912 à 2006 via le modèle suivant :

$(y_t - y_{t-1})/y_{t-1} = \beta_0 + \beta_1(g_t - g_{t-1})/y_{t-1} + \beta_2(g_t^* - g_{t-1}^*)/y_{t-1} + \beta_3(\Gamma_t - \Gamma_{t-1})/y_{t-1} + \text{autres variables.}$

$y_t$ , le PIB réel par tête à l'année  $t$  ;  $g_t^*$ , les dépenses publiques anticipées mesurées à l'année  $t$  ;  $\Gamma_t$ , le taux d'imposition marginale moyenne de l'année  $t$  ;  $\beta_1$ , le multiplicateur des dépenses publiques ( l'impact sur le PIB d'un accroissement unitaire des dépenses publiques).

Leurs résultats indiquent que :

- dans le cas d'une augmentation temporaire des dépenses de défense, le multiplicateur avoisine 0,4 à 0,5 et dans le cas d'une hausse permanente des dépenses de défense, le multiplicateur est aux environs de 0,1 à 0,2 ;

- une hausse importante des dépenses publiques évince les composantes du PIB et particulièrement l'investissement privé ;

- l'accroissement du taux de taxation marginal a un effet négatif sur le PIB. L'évolution du taux d'imposition affecte le PIB via un effet de substitution plutôt qu'un effet de richesse.

Auerbach et Gorodnichenko (2012) sur des données en séries temporelles des États-Unis de 1947 :1-2008:4 traitent, par l'intermédiaire d'un modèle SVAR à changement de régime, l'effet des politiques de l'État américain.

$$X_t = (1 - F(z_{t-1}))\pi_E(L)X_{t-1} + F(z_{t-1})\pi_R(L)X_{t-1} + u_t$$

$$\Omega_t = \Omega_E(1 - F(z_{t-1})) + (\Omega_R F(z_{t-1}))$$

$$X_t = [G_t + T_t + Y_t]'$$

Avec  $G$ , les achats gouvernementaux réels ;  $T$ , correspond aux recettes nettes des transferts tirés des impôts directs et indirects auprès des entreprises et des individus ;  $Y$ , définit le PIB réel base 2000 ;  $F(z_t)$ , la fonction de densité de la loi normale centrée et réduite.

$\pi_E$  et  $\Omega_E$ , représentent le comportement du système dans une situation d'expansion [ $1 - F(z_t) \approx 1$ ] ;  $\pi_R$  et  $\Omega_R$ , décrivent le système dans une situation économique en profonde récession [ $F(z_t) \approx 1$ ].

Ils en concluent que :

- le multiplicateur est largement plus élevé dans une économie en récession que dans une économie en expansion ;
- une désagrégation des dépenses publiques montre qu'un choc de dépenses militaires favorise un coefficient du multiplicateur élevé ;
- un choc non anticipé tend à augmenter le multiplicateur de dépenses publiques dans une économie en récession.

Combes J-L., Minea A., Mustea L et Sow M. (2014) s'intéressent à des pays européens via des données trimestrielles sur la période allant de 1999 à 2012. À l'aide d'un modèle vectoriel autorégressif sur des données de panel, ces auteurs testent les différences de multiplicateurs budgétaires entre les pays de la zone euro et les autres pays européens. Ils évaluent également si les pays de la zone euro les plus touchés par la crise des dettes souveraines ont un multiplicateur spécifique.

Leurs résultats montrent que :

- les valeurs du multiplicateur de dépenses publiques sont plus en phase avec le modèle keynésien dans les pays européens appartenant à la zone euro ;
- les résultats macroéconomiques sont plus keynésiens dans les pays de la zone euro ayant été affectés par la crise.

Gemmell, Kneller et Sanz (2015) se concentrent sur un panel de dix-sept pays de l'OCDE de 1972 à 2008. Suivant la méthode du *Pooled Mean Group (PMG)* de Pesaran, Shin, Smith (1999), ils évaluent l'impact d'une variation des dépenses totales et de leurs composantes sur l'activité économique.

Ils trouvent qu'une réallocation des dépenses publiques vers les dépenses d'éducation et d'infrastructures impacte positivement le niveau de production de long terme. Par contre, une réallocation des dépenses publiques vers des dépenses sociales de bien être est associée à de modestes effets négatifs sur la production de long terme.

Ces études empiriques à l'aune des études théoriques présentent une diversité et des points parfois très opposés mais permettent d'avoir une idée sur la kyrielle d'approches théoriques et empiriques relatives à l'impact des dépenses de l'État et de leurs composantes sur l'activité économique. Notre troisième section rentre dans le même cadre d'analyse. Il est toutefois, intéressant d'analyser d'abord les données afin de passer à l'analyse économétrique.

### 3.2 Données et analyse descriptive

Nous étudions l'impact du niveau et de la composition des dépenses publiques sur la croissance économique en utilisant le modèle de Gupta et al. (2005) étendu à quarante et un pays répartis dans trois panels selon leurs niveaux de revenu ainsi que pour l'ensemble des trois groupes regroupés dans un quatrième panel. L'objectif étant d'évaluer l'effet des variables budgétaires (dépenses publiques) et leurs composantes sur le PIB/tête réel à travers l'estimation des deux modèles. Le premier modèle comprend les composantes du budget, à savoir les dépenses publiques :

$$g_{it} = \alpha + \sum_{l=1}^k \beta_l Y_{ilt} + \sum_{h=1}^k \beta_h XGDP_{iht} + u_{it} \quad (1)$$

Avec  $g_{it}$ , le PIB réel par tête (base 2011) ;  $Y_{ilt}$ , décrit le vecteur des variables non budgétaires indépendantes (l'investissement total, les recettes en provenance des ressources naturelles, les exportations et les importations en biens et services en % du PIB) ;  $XGDP_{iht}$ , correspond au vecteur des variables budgétaires globales indépendantes visant à capturer les effets des composantes du budget.

Quant au deuxième modèle, il s'intéresse aux composantes des dépenses publiques et s'écrit :

$$g_{it} = \alpha + \sum_{l=1}^k \beta_l Y_{ilt} + \sum_{h=1}^q \beta_h XBALEXP_{iht} + u_{it} \quad (2)$$

avec  $g_{it}$  et  $Y_{ilt}$  définies précédemment ;  $XBALEXP_{iht}$ , pour capter l'effet de la composition des dépenses publiques, comprenant les dépenses de consommation publique, les intérêts de la dette, les subventions et transferts et l'investissement public (on étudie la composition des dépenses publiques à travers la classification par nature des dépenses publiques).

Les données sont extraites des *World Development Indicators*<sup>429</sup> et couvrent la période allant de 1995 à 2013. Les pays sont sélectionnés en fonction de la disponibilité des données et répartis en trois panels en fonction de leur niveau de PIB en utilisant la classification établie par la Banque Mondiale, à savoir :

- un panel de pays à haut revenu comprenant dix-huit pays<sup>430</sup> dont les revenus réels par tête sont supérieurs à 20 000 dollars ;
- un panel de pays émergents de dix pays<sup>431</sup> dont la richesse réelle par tête est comprise entre 5000 dollars et 20000 dollars ;
- un panel de pays en développement comprenant treize pays<sup>432</sup> pour un PIB réel par tête inférieur à 5000 dollars.

Cette répartition servira de soubassement à l'analyse descriptive qui suit.

### 3.2.1 Analyse comparative des composantes du budget de 1990 à 2013

Une analyse du niveau des recettes publiques montre que celui-ci avoisine en moyenne 43 % du PIB dans les pays de l'OCDE étudiés alors qu'il tourne autour de 25,34 % et 20,71 % du PIB respectivement dans les pays émergents et en développement (voir Tableau III.1).

**Tableau III.1. Composantes du budget entre les pays à faible, à revenu intermédiaire et à haut revenu (en % PIB) de 1995 à 2013**

	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Pays à haut revenu	Ensemble des pays
<b>Recettes publiques</b>	20,70 %	25,92 %	42,19 %	31,41 %
<b>Dépenses publiques</b>	23,49 %	27,82 %	43,93 %	33,52 %

Source : calcul de l'auteur à partir des données de *World Development Indicators (WDI)*

On constate que les recettes sont plus importantes dans les pays à haut revenu car l'administration y est plus développée. En effet, glaner des ressources nationales venant des

<sup>429</sup> *World Development Indicators (WDI) and Global Development Finance (GDF)*

<sup>430</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, France, Finlande, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Slovaquie, Singapour et Suède.

<sup>431</sup> Afrique du Sud, Brésil, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Pérou, Philippines, Thaïlande, Russie et Uruguay.

<sup>432</sup> Bangladesh, Bénin, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Moldavie, Népal, Nicaragua, Sierra Léone, Ouganda, Pakistan, Inde.

impôts et taxes et des droits de douane ne nécessite pas exclusivement l'augmentation des taux ou de l'assiette d'imposition mais exige également la mise en place d'un système de collecte capable de favoriser une gouvernance vertueuse (de lutter contre la corruption) et une transparence dans les prises de décision et l'équité sociale. Ces critères sont des facteurs déterminants dans les décisions d'investissement. En effet, ils constituent des conditions d'amélioration permettant d'attirer davantage des investissements privés, et via un cercle vertueux, favorisent une hausse des ressources publiques.

En revanche, dans les pays émergents et surtout dans les pays en développement, il subsiste divers obstacles à l'accroissement des recettes publiques prélevées sur des revenus intérieurs :

- l'étroitesse de la base d'imposition ;
- le poids du secteur informel qui participe faiblement à l'effort national ;
- la faiblesse du revenu par habitant, de l'épargne et de l'investissement<sup>433</sup> ;
- la corruption endémique dans l'administration publique implique des disfonctionnements dans la collecte et la répartition des ressources publiques (celles-ci sont souvent détournées par des dirigeants politiques et placées dans les paradis fiscaux)<sup>434</sup>. Plus la corruption<sup>435</sup> est vue comme étant sous contrôle et plus les citoyens sont disposés à payer des impôts (un degré de civisme fiscal plus élevé). Dès lors, une transparence accrue de l'administration pourrait favoriser le civisme fiscal (un consentement à l'impôt plus important)<sup>436</sup> et la discipline fiscale (respect des obligations fiscales) ;
- les citoyens à haut niveau d'étude et les salariés à temps complet sont plus consentants au paiement de l'impôt (civisme fiscal) alors que leur nombre est infinitésimal dans la population totale dans les pays en développement et dans les pays émergents<sup>437</sup>.

---

<sup>433</sup>OCDE (2013), « Fiscalité et Développement : Quels sont les déterminants du civisme fiscal ? », <http://www.oecd.org/fr>.

<sup>434</sup> Selon la Banque Mondiale, entre 500 et 800 milliards de dollars par an quittent les pays en développement pour être logés dans les paradis fiscaux (L'Observateur de l'OCDE n° 273, juin 2009).

<sup>435</sup> Elle correspond ici à la manière dont les citoyens entendent les agents des impôts concernant leur honnêteté.

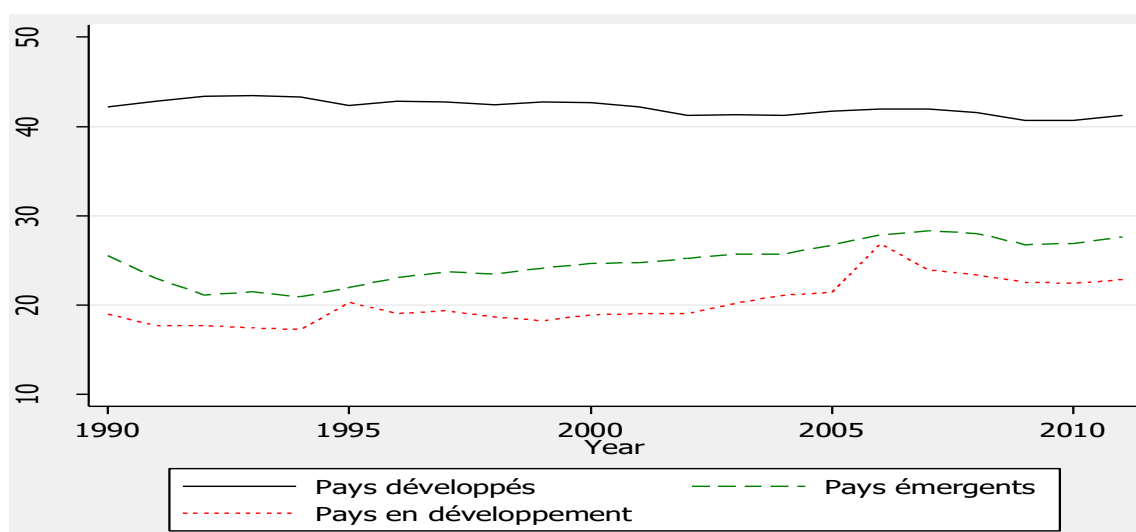
<sup>436</sup> Ainsi, les personnes à haut niveau d'études et les salariés à temps complet sont plus consentants au paiement de l'impôt (civisme fiscal) alors que leur nombre est infinitésimal dans la population totale dans les pays en développement et dans une moindre mesure dans les pays émergents (VOIR OCDE, 2013, « Fiscalité et Développement : Quels sont les déterminants du civisme fiscal ? », <http://www.oecd.org/fr>).

<sup>437</sup> OCDE (2013), « Fiscalité et Développement : Quels sont les déterminants du civisme fiscal ? », <http://www.oecd.org/fr>.

En dépit de leur retard en termes de collecte de l'impôt par rapport aux pays à haut revenu, les pays émergents et ceux en développement ont enregistré néanmoins, une augmentation de leurs ressources fiscales soit respectivement de 25 à 28 % et de 20 % à 23 % du PIB entre 1990 et 2015.

La conséquence de cette faiblesse des recettes dans les pays en développement est leur dépendance notoire aux aides ou dons<sup>438</sup>.

**Graphique III.1 Recettes publiques moyennes des trois panels<sup>439</sup> de 1990 à 2013**



Une autre conséquence des ressources publiques très limitées est une présence circonspecte de l'État dans l'activité économique (les dépenses publiques avoisinent en moyenne 27,63 % et 24,55 % du PIB respectivement pour les pays émergents et les pays en développement) en comparaison aux ressources publiques qui sont élevées dans les pays développés (qui s'élèvent en moyenne à 46,11 % du PIB).

En dehors de l'inconsistance des ressources collectées via les impôts et les taxes, le faible niveau des dépenses publiques pourrait s'expliquer par la difficulté de ces pays de trouver des financements à des taux non usuriers.

En outre, les pays en développement ont tenté de freiner la hausse de leur niveau de dépenses publiques afin de réduire leur déficit particulièrement entre 1997 et 2002 (voir Graphique III.2).

<sup>438</sup> L'augmentation des dons peut impliquer dans une certaine mesure une éviction dans la collecte de ressources publiques dans les pays bénéficiaires de ces aides.

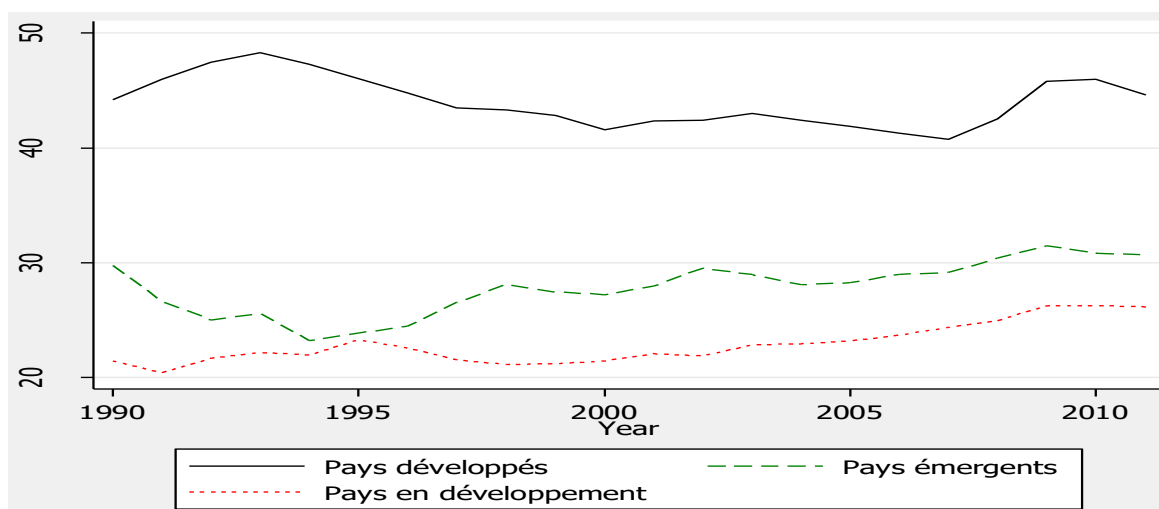
<sup>439</sup> Valeurs émanant de nos calculs en faisant la moyenne d'année en année de l'ensemble des pays constituant chaque panel.



Concernant les pays à haut revenu, malgré un niveau de dépenses publiques très élevé (par rapport à celui des deux autres groupes), leurs dépenses suivent une évolution à la baisse dans le temps.

Toutefois, les dépenses publiques des pays développés ont connu une hausse importante entre 2009 et 2011 (en comparaison à l'évolution observée dans les pays émergents et en développement) en raison de la sévérité de la crise économique et financière de 2008 qui les a contraints à effectuer des politiques de relance conséquentes. Des pays émergents tels que la Chine ont eu à injecter des liquidités afin de faire repartir leur économie.

**Graphique III.2. Dépenses publiques moyennes en % du PIB de 1990 à 2013**



Les écarts constatés de dépenses et de recettes publiques suivant le niveau de développement subsistent également au sein des composantes des dépenses publiques.

### 3.2.2 Étude comparative des composantes des dépenses publiques en % du PIB de 1990 à 2013

Un bref résumé des composantes du budget montre des résultats divers (voir tableau III.2)

**Tableau III.2 Composantes des dépenses publiques entre les pays à faible, à revenu intermédiaire et à haut revenu (en % PIB) de 1990 à 2013**

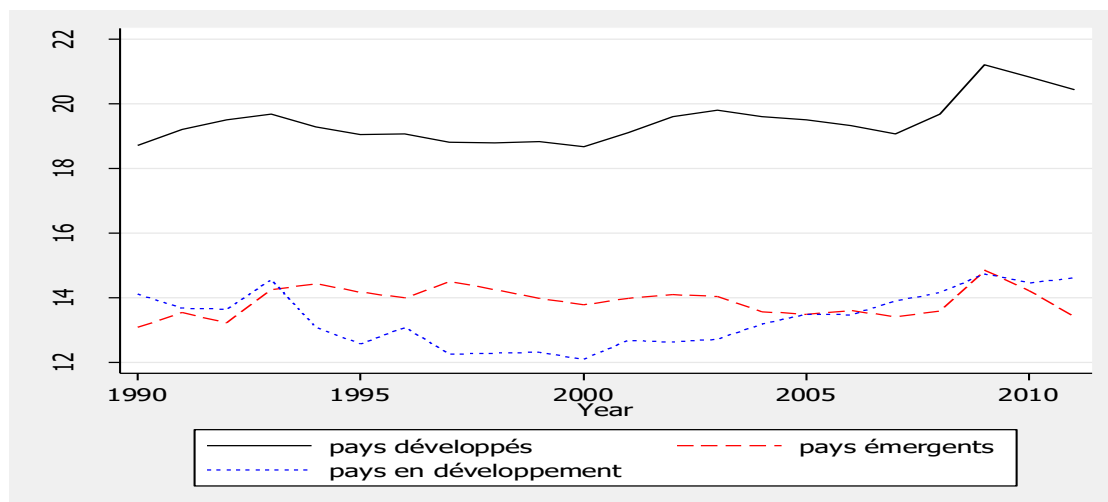
	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Pays à haut revenu	Ensemble des pays
<b>Dépense de fonctionnement</b>	13,92 %	13,65 %	19,62 %	16,35 %
<b>Subventions et transferts</b>	5,95 %	9,57 %	20,23 %	13,10 %
<b>Intérêts de la dette</b>	2,39 %	2,54 %	2,48 %	2,46 %
<b>Investissement public</b>	6,77 %	4,62 %	-	5,83 %
<b>Dépenses de santé</b>	2,51 %	2,88 %	7,04 %	4,59 %
<b>Dépenses d'éducation</b>	4,74 %	4,05 %	5,16 %	4,75 %
<b>Dépenses militaires</b>	1,80 %	1,73 %	1,69 %	1,74 %

*Source : calcul de l'auteur à partir des données de World Development Indicators (WDI)*

On remarque que la part des dépenses de fonctionnement est assez élevée dans les pays à haut revenu (19,45 % du PIB en moyenne) en comparaison à celle des pays à revenu intermédiaire (13,89 %) et des pays à faible revenu (13,13 %). Toutefois, la différence n'est pas si importante (400 points de base)<sup>440</sup> en comparaison aux écarts concernant le niveau des dépenses totales et des recettes publiques. Un autre fait marquant est la tendance à la hausse des dépenses de consommation publique des pays en développement (voir Graphique III.3). Par ailleurs, leur niveau en pourcentage des dépenses totales est très élevé dans ces pays.

<sup>440</sup> 100 points de base représentent une variation de 1 %.

**Graphique III.3 Dépenses de fonctionnement en % du PIB de 1990 à 2013**



Concernant les dépenses de santé (voir Graphique III.4), les pays développés en dépensent moyenne 6,31 % de leur richesse nationale [soit le double des dépenses de santé des pays émergents (2,88 %) et des pays en développement (2,52 %)]. En termes d'évolution, la part de la production allouée aux dépenses de santé est plus marquée dans les pays développés par rapport à leur évolution dans les deux autres groupes.

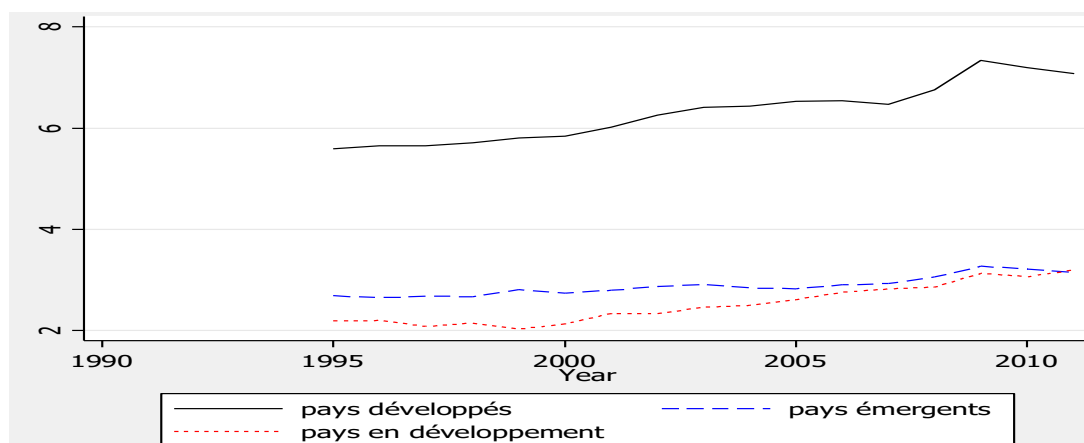
Cette faiblesse des dépenses de santé dans les pays émergents et en développement est-elle liée à un problème de financement ?

Dans les pays développés, les dépenses de santé représentent une part importante dans les dépenses sociales. La hausse des dépenses de santé serait liée au développement économique, aux avancées dans le domaine médical, aux facteurs démographiques (le vieillissement de la population). Le financement du système de santé a connu une évolution au cours du temps. Dans les années 80, pour maintenir leurs systèmes de santé équilibrés, la plupart des pays développés finançait leur système social par une augmentation des recettes. Toutefois, cette procédure a entraîné un accroissement de la pression fiscale et des charges sociales ; il s'est ensuivi une augmentation du coût du travail. Au début des années 90, la majorité des pays développés avait pour objectif de réduire leurs dépenses de santé à travers des réformes structurelles telles qu'une baisse des cotisations sociales, des prestations, un développement des

assurances complémentaires privées et un développement du système de co-paiement (ticket modérateur)<sup>441</sup>.

En revanche, dans les pays émergents et spécifiquement dans les pays en développement, les systèmes de santé connaissent beaucoup de difficultés telles qu'un manque de personnels qualifiés, une pénurie d'infrastructures et d'équipements. Le financement du système social dans ces pays est problématique en raison du manque de moyens d'une frange de la population pour participer à la consolidation du système de santé. Son financement est aussi difficile à cause de la faiblesse des cotisations salariales et patronales due à la faible présence de grandes firmes dans ces pays et/ou de l'évasion fiscale pratiquée par ces entreprises au regard de la faiblesse des États et de leurs administrations.

**Graphique III.4 Dépenses de santé en % du PIB de 1995 à 2013**

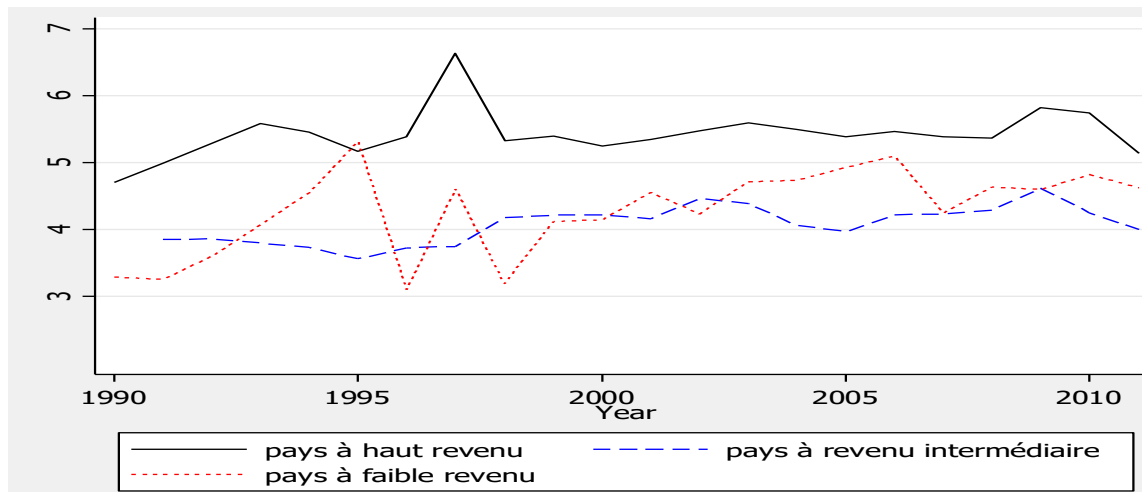


L'autre composante des dépenses sociales, à savoir les dépenses d'éducation, est plus élevée dans les pays développés (5,40 % du PIB) par rapport à son niveau dans les pays en développement (4,65 %) et les pays émergents (4,14 %). Le niveau des dépenses d'éducation est quasiment stable dans les pays développés et émergents alors qu'il augmente d'une manière plus ou moins volatile dans les pays en développement (voir Graphique III.5). Malgré, une part de dépenses d'éducation proche de celle des pays développés, il n'en demeure pas moins que le système scolaire des pays à faible revenu est touché par divers problèmes tels que des taux de redoublement et d'analphabétisation élevés, un manque de professeurs formés, des grèves récurrentes et une pénurie d'infrastructures. Ce qui laisse entrevoir une inefficacité des dépenses publiques d'éducation dans ces pays en dépit de leur part non négligeable (soit 16,87

<sup>441</sup> Bouthevillain C et Hervé K. (2005)

% des dépenses publiques totales contre 14,87 % dans les pays émergents et 12,42 % dans les pays développés).

**Graphique III.5 Dépenses publiques d'éducation en % du PIB de 1990 à 2013**



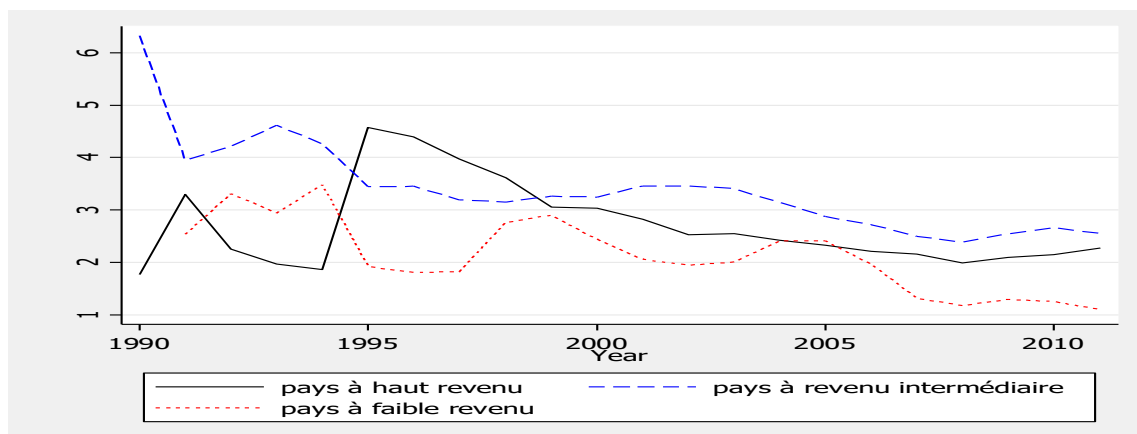
Concernant les intérêts de la dette (Graphique III.6), la part consacrée aux intérêts de la dette dans le PIB est la moins importante comparée aux autres composantes des dépenses publiques. Les pays émergents en dépensent davantage soit 3,28 % du PIB contre 2,69 % et 2,14 % respectivement dans les pays développés et en développement. La faiblesse des intérêts de la dette dans les pays en développement peut être expliquée par les effacements de la dette qu'ont bénéficiés certains d'entre eux<sup>442</sup>. Le niveau élevé des intérêts de la dette dans les pays émergents pourrait être expliqué par les crises répétitives subies par certains pays émergents avant et après les années 90 principalement en Amérique Latine. En effet, les taux d'intérêt étaient très élevés (au Brésil, en Argentine et au Mexique) dans le but d'attirer ou de maintenir sur place des investisseurs étrangers mais aussi à cause de l'étatisation de la dette privée<sup>443</sup>. Entre 1996 et 2002, les pays de l'Amérique latine ont remboursé plus de 505,856 milliards de

<sup>442</sup> L'annulation partielle de la dette pour 35 pays les plus pauvres a été entérinée à la conférence de Dakar de 1989. En 1990, au sommet de la Baule, les taux d'intérêt ont été réduits pour quatre pays à revenus intermédiaires (PRI) de la zone franc CFA. En 1994 à Dakar, l'annulation de la totalité de la dette des PMA et de la moitié de celle des PRI a été décidée. Au sommet du G7 en Cologne de 1999, il a été convenu de l'annulation des créances d'Aide Publique Développement pour les pays éligibles à l'initiative PPTE ( Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Congo ex Zaïre, Éthiopie, Guinée-Bissau, Guinée, Laos, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Niger, Ouganda, Centrafrique, Rwanda, Sao Tomé, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Bolivie, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Honduras, Nicaragua, Sénégal). (Voir Rapport N° 85 Tome III Annexe 2 - 1997/1998).

<sup>443</sup> Prise en charge par l'État de la dette des organismes privés en difficulté.

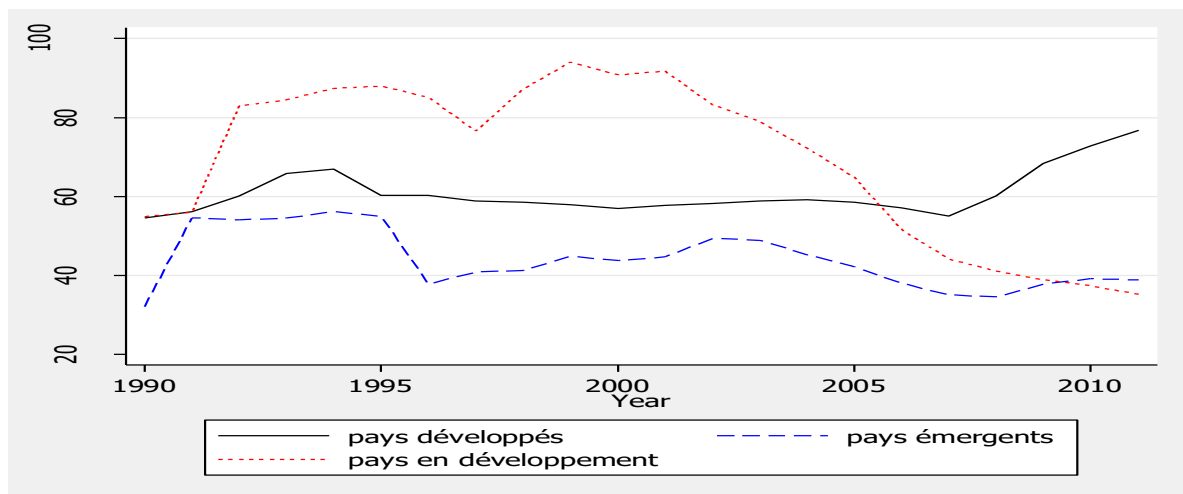
dollars à la suite d'emprunts d'un montant 394,17 milliards de dollars<sup>444</sup>. Toutefois, la proportion de la richesse nationale consacrée aux paiements des intérêts de la dette extérieure a tendancielleme nt baissé à partir des années 1995.

**Graphique III. 6 Intérêt de la dette en % PIB de 1990 à 2012**



Le niveau de dette publique (Graphique III.7) est en moyenne moins élevé dans les pays émergents (42,43 % du PIB) que dans les pays développés (60,95 %) et ceux en développement (63,84 %). Cela pourrait s'expliquer par la dynamique économique des pays émergents laquelle permettrait de solder une partie de la dette (ce qui ne serait pas le cas des pays en développement car leurs taux de croissance ne sont suffisamment pas élevés pour résorber leur forte croissance démographique). Toutefois, on constate une tendance à la baisse de la dette publique dans les pays à faible revenu jusqu'à avoisiner le niveau de dette publique des deux autres groupes de pays. En effet, certains pays en développement ont bénéficié de différentes mesures d'annulation de la dette en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE). Par ailleurs, le niveau de la dette des pays développés (stable depuis 1995) est reparti à la hausse à partir de 2008 en raison de la crise économique et financière de 2007-2008.

<sup>444</sup> Toussaint E (2003)

**Graphique III.7 Dette publique en % du PIB de 1990 à 2012**

Contrairement aux autres postes de dépenses, le niveau des dépenses militaires (Graphique III.8) est légèrement plus important dans les pays émergents (2,29 %) et presque identique dans les deux autres groupes de pays (soit 2% dans les pays en développement et 2,07 % dans les pays développés). En effet, les pays émergents ont relancé la course à l'armement au regard de la nouvelle géopolitique mondiale particulièrement dans les BRICS (les dépenses militaires représentent 10,57% des dépenses totales). Les raisons de cette course à l'armement sont entre autres le besoin de reconnaissance comme une nouvelle puissance mondiale, la forte croissance économique de ces pays, la concurrence ou rivalité au sein des émergents et aussi le besoin de faire face aux conflits internes<sup>445</sup>. Les pays en développement, quant à eux, sont majoritairement confrontés à des conflits internes (particulièrement des rébellions) incitant les autorités publiques à dépenser beaucoup dans le domaine militaire (soit des dépenses militaires de 10,79% des dépenses totales dans les pays en développement contre 6,82% dans les pays développés). Une autre explication serait que les pays les plus corrompus ont tendance à dépenser davantage dans le domaine militaire<sup>446</sup>.

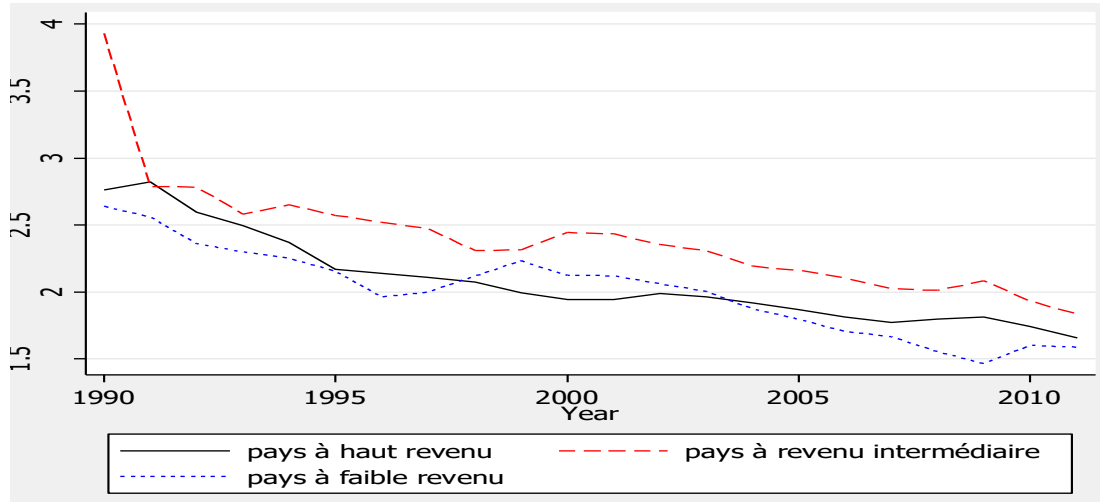
En termes d'évolution, l'ensemble des trois groupes de pays ont vu baisser leurs niveaux de dépenses militaires par rapport à la richesse nationale. Les budgets des armées occidentales continuent de baisser pour des raisons telles que les politiques d'austérité et la rareté des conflits

<sup>445</sup> Pflimlin E. (2012)

<sup>446</sup> Gupta S., De Mello L., Sharan R. (2001)

en occident. Toutefois, certains pays tels que la France, les États-Unis et le Royaume-Uni participent fréquemment à la lutte contre le terrorisme.

**Graphique III.8 Dépenses militaires en % PIB de 1990 à 2012**





### 3.2.3 Analyse des composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales de 1990 à 2012

**Tableau III.3 Comparaison de la structure des dépenses publiques, en % des dépenses totales de 1990 à 2012**

	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Pays à haut revenu	Ensemble des pays
<b>Classification par nature</b>				
<b>Consommation (Salaires)</b>	25,58 %	23,45 %	11,14 %	18,07 %
<b>Subventions et transferts</b>	30,82 %	45,01 %	59,70 %	48,45 %
<b>Intérêts de la dette</b>	15,18 %	11,86 %	10,37 %	12,06 %
<b>Investissement public et autres dépenses<sup>447</sup></b>	28,42 %	19,68 %	18,79 %	21,42 %
<b>Classification fonctionnelle<sup>448</sup></b>				
<b>Dépenses militaires</b>	11,59 %	8,05 %	6,25 %	8,12 %
<b>Dépenses de santé</b>	10,47 %	10,28 %	13,87 %	11,87 %
<b>Dépenses d'éducation</b>	17,71 %	16,75 %	12,14 %	14,89 %

Source : calcul de l'auteur à partir des données de *World Development Indicators (WDI)*

Un aperçu sur la répartition des dépenses publiques totales montre que les subventions et les transferts constituent la part la plus importante dans les dépenses totales sur l'ensemble des trois groupes de pays. En termes de comparaison, les pays à haut revenu consacrent davantage de leurs ressources à leurs dépenses sociales (en moyenne près de 60 % des dépenses publiques) alors qu'elles avoisinent 31 % des dépenses totales dans les pays à faible revenu. En revanche, les pays à faible revenu consacrent davantage de ressources publiques aux paiements de rémunérations des salariés (soit 25 % des dépenses publiques) et aux charges d'intérêt (15 %)

<sup>447</sup> Les autres dépenses concernent les dépenses de consommation autres que les salaires et les cotisations sociales.

<sup>448</sup> Seules, les composantes des dépenses publiques dont les données sont disponibles sont intégrées.

en comparaison aux ressources dédiées dans les pays à haut revenu (respectivement 11 % et 10 %) et dans les pays à revenu intermédiaire (23 % et 12 %). Par ailleurs, les dépenses publiques d'investissement et autres dépenses sont plus élevées dans les pays à faible revenu (28 %) et quasiment identiques dans les pays à haut revenu et les pays à revenu intermédiaire (18 % et 19 %).

Un regard sur les composantes des dépenses publiques, via la classification fonctionnelle, laisse voir que la part consacrée aux dépenses d'éducation est supérieure dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire par rapport à celle des pays à haut revenu alors que les deux premiers rencontrent beaucoup de difficultés dans ce domaine. L'explication serait le manque d'efficacité et la mauvaise utilisation des ressources dédiées à l'éducation. À la manière des dépenses de subventions et transferts, les dépenses de santé (13 %) sont plus importantes dans les pays à haut revenu en comparaison à celles des deux autres groupes (10 %). Malgré, un faible écart, il subsiste une différence substantielle des systèmes de santé entre les pays développés et les deux autres groupes. Aussi, les pays à faible revenu allouent-ils plus de ressources au domaine militaire (11 %) qu'aux dépenses de santé (10 %) en raison de nombreux conflits qui secouent fréquemment ces pays. Se référer à l'annexe du chapitre III, pour plus de détails sur l'évolution de chaque composante des dépenses publiques suivant le niveau de développement.

### 3.2.4 Analyse des variables non budgétaires retenues

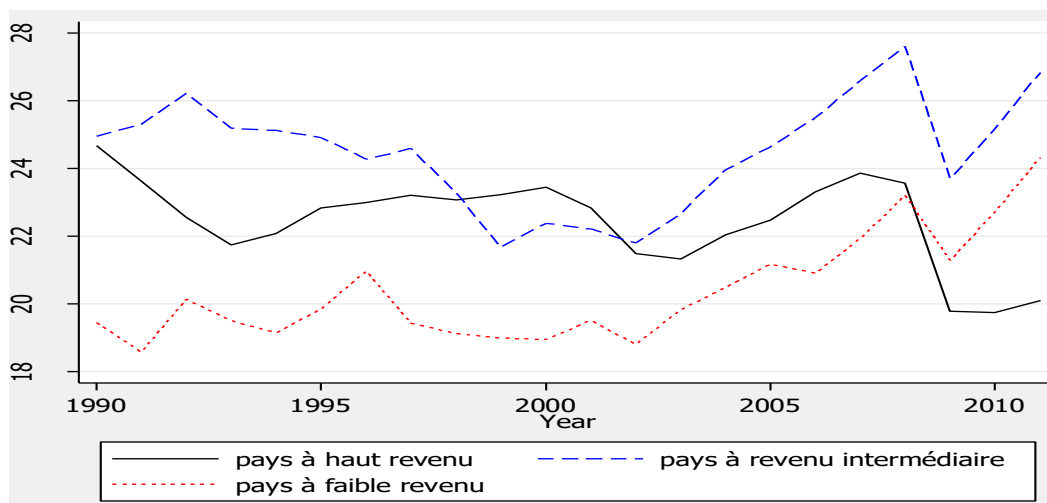
**Tableau III.4 Quelques variables non budgétaires en % PIB de 1990 à 2012**

	<b>Pays à faible revenu</b>	<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>Pays à haut revenu</b>	<b>Ensemble des pays</b>
<b>Recettes des ressources naturelles</b>	7,81 %	9,28 %	0,86 %	5,22 %
<b>Importations</b>	41,53 %	38,92 %	49,52 %	44,40 %
<b>Exportations</b>	23,51 %	40,82 %	53,05 %	40,70 %
<b>Investissement global</b>	18,69 %	23,86 %	25,07 %	22,75 %
<b>Taux de chômage<sup>449</sup></b>	7,65 %	9,13 %	7,43 %	7,92 %

<sup>449</sup> Les résultats concernant les taux de chômage sont faiblement plausibles en raison de la difficulté des organisations internationales à obtenir des données crédibles dans les pays à faible revenu et ceux à revenu

Relativement aux variables non budgétaires retenues, les données montrent que le niveau d'investissement privé est en moyenne plus important dans les pays émergents (24,4 % du PIB) que dans les pays développés (22,4 %) et ceux en développement (20,3 %). Ce niveau élevé de l'investissement global peut s'expliquer par la confiance en l'avenir dans de nombreux pays émergents (à cause de la forte croissance économique, de l'émergence d'une classe moyenne etc.). Entre 2003 et 2007, l'ensemble des trois groupes a connu une tendance haussière de leur investissement global et cette augmentation est encore plus nette dans les pays émergents. Il est à noter également une chute brutale de l'investissement global entre 2008 et 2009 à cause de la crise économique et financière, laquelle a provoqué une réticence des investisseurs privés. Toutefois, l'investissement global a reparti à la hausse depuis 2010 dans les pays émergents et ceux en développement. En effet, la crise se faisait moins persistante et par conséquent le secteur privé était moins pessimiste dans ces deux groupes en comparaison de la situation de certains pays développés.

**Graphique III.9 Investissement total en % du PIB de 1990 à 2012**



Enfin, s'agissant des exportations en pourcentage du PIB, les pays à faible revenu exportent peu (23 %) par rapport aux pays émergents (40 %) et aux pays à haut revenu (53 %). En revanche, les pays à faible revenu importent beaucoup (41 % du PIB) en comparaison à leurs exportations (contre 38 % et 49 % respectivement dans les pays à revenu intermédiaire et ceux à haut revenu). En effet, en dehors des exportations de ressources naturelles dont les recettes sont en moyenne de 7,81 % du PIB, les exportations des pays en développement sont très

---

intermédiaire étant donné la place importante du secteur informel.

limitées (la faible présence d'entreprises à capacité exportatrice, ou/et le manque d'infrastructures favorisant l'implantation ou la création d'entreprises viables). En outre, la majorité de ces pays n'arrive pas à atteindre l'autosuffisance alimentaire, d'où la part importante de leurs importations en produits alimentaires. On peut également remarquer que les bénéfices des ressources naturelles sont très importants dans les pays émergents (9 %) mais très faible dans les pays à haut revenu (0,8 %).

En somme, l'étude du budget montre que : plus un pays est développé, plus ses recettes et ses dépenses publiques sont importantes. Cette différence entre groupe de pays est plus marquée (quasiment doublée) dans le cas des recettes publiques.

En ce qui concerne, les composantes des dépenses publiques, on constate que les niveaux des dépenses de fonctionnement, de santé, d'éducation (ou de dépenses sociales) sont plus substantiels dans les pays dont le PIB par tête est plus élevé.

Néanmoins, les dépenses militaires et les intérêts de la dette sont plus importants dans les pays à faible revenu en comparaison à ceux des pays à haut revenu.

### **3.3 Estimation économétrique : Tests et résultats empiriques sur données de panel**

Le travail sur des données de panel nécessite de procéder, avant estimation, à différents tests tels que les tests de dépendance, de stationnarité, de cointégration, d'hétéroscédasticité, d'endogénéité etc.

Parmi ces différents tests, le test de stationnarité des séries reste central car permettant d'éviter des régressions fallacieuses et de donner une orientation concernant le type de modèle le plus adéquat à utiliser à la suite des tests de cointégration.

Dans le cas de données de panel, deux méthodes de tests de stationnarité peuvent être utilisées : d'une part, les tests de première génération et d'autre part, ceux de seconde génération. La différence entre les deux tests est que les premiers supposent l'indépendance entre les individus du panel alors que les seconds se basent sur l'hypothèse d'interdépendance des individus composant le panel.

Le choix entre les tests de première génération et ceux de seconde génération pour chaque variable se fera grâce aux tests de dépendance individuelle.

### 3.3.1 Test de dépendance des individus

Le test de dépendance a pour objet de vérifier si les individus constituant un panel sont dépendants les uns des autres ou indépendants.

Il existe diverses méthodes de tests quant à l'existence d'une dépendance entre les individus d'un panel. Si  $T > N$  et le panel est cylindré alors le test d'indépendance du multiplicateur de Lagrange (LM) de Breusch et Pagan (1980) est le plus approprié. En revanche, si  $T < N$  et le panel est non cylindré, alors le test de dépendance des individus (*CD test*) de Pesaran (2004), la statistique de Friedman (1937) et le test statistique développé par Frees (1995) sont plus pertinents. Toutefois, dans le cadre d'un panel dynamique, le test de Pesaran est le plus adapté, comparé aux tests de Friedman et Frees qui sont spécialement conçus pour des panels statiques<sup>450</sup>. Nous choisissons d'exécuter l'ensemble de ces tests pour une meilleure robustesse de nos résultats.

**Tableau III.5 Tests de dépendance sur l'ensemble des variables**

Test	PP	PE	PD
Pesaran	1,54	7,93***	22,91***
Frees	0,08	2,73***	2,68***
Friedman	21,5**	33,2***	123,24***
LM	90,4	146,64***	685,25***

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée respectivement au seuil de 1 %, 5 %, 10 %.

Les tests effectués portent, tout d'abord, sur l'ensemble des variables des individus (Tableau III.5) puis nous effectuons les tests par variable.

D'après l'ensemble de ces tests, l'hypothèse d'indépendance des individus est rejetée au seuil de 5 % pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à haut revenu.

Toutefois, l'inconvénient de ces méthodes est qu'elles sont exécutées sur l'ensemble des variables après estimation par le biais de la méthode à effets fixes ou la méthode des moindres carrés généralisés. Ces tests ne tiennent pas compte des spécificités de chaque variable et par

<sup>450</sup> De Hoyos R-E., Sarafidis V. (2006, p. 489)

conséquent, il peut exister dans le panel des séries indépendantes et d'autres dépendantes sans que cela ne soit relevé.

**Tableau III.6 Test de dépendance des pays à faible revenu**

Variable <sup>451</sup>	CD-test	p-value	....corr	abs(corr)
PIBTETE	36,07	0,000	0,937	0,937
CONS	-2,03	0,042	-0,053	0,348
INT	9,89	0,000	0,258	0,456
T	4,60	0,000	0,120	0,343
G	6,54	0,000	0,170	0,378
SUBTRANSF	7,28	0,000	0,189	0,348
IPUB	-0,24	0,808	-0,006	0,341
M	4,08	0,000	0,106	0,462
X	-1,30	0,195	-0,034	0,504
RNAT	4,09	0,000	0,106	0,346
INV	9,42	0,000	0,245	0,381
CHO	0,11	0,908	0,003	0,420

Si  $P < 0,05$  alors l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée respectivement au seuil de 5%.

Dans les pays en développement, l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée pour l'ensemble des variables (qui sont donc individuellement dépendantes) à l'exception des variables IPUB, X et CHO pour lesquelles les résultats considèrent l'indépendance des individus.

<sup>451</sup> PIBTETE=le produit intérieur brut réel par tête ; CONS= les dépenses publiques de consommation ; INT= les intérêts de la dette publique ; T=les recettes publiques ; G= les dépenses publiques ; SUBTRANSF= les subventions et les transferts publics ; IPUB=l'investissement public ; M= les importations ; X= les exportations ; RNAT= les recettes tirées des ressources naturelles ; INV= l'investissement privé ; CHO=le taux de chômage.

**Tableau III.7 Test de dépendance des pays à revenu intermédiaire**

Variable	CD-test	p-value	corr	abs(corr)
PIBTETE	27,88	0,000	0,954	0,954
CONS	3,32	0,001	0,114	0,291
INT	2,41	0,016	0,083	0,401
T	6,27	0,000	0,214	0,357
G	6,66	0,000	0,228	0,317
SUBTRANSF	5,37	0,000	0,185	0,420
IPUB	1,11	0,269	0,038	0,400
M	1,67	0,096	0,057	0,492
X	8,36	0,000	0,286	0,433
RNAT	15,63	0,000	0,535	0,561
INV	7,55	0,000	0,258	0,391
CHO	11,58	0,000	0,396	0,453

Si  $P < 0,05$  alors l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée respectivement au seuil de 5%.

Dans le panel constitué de pays émergents, la totalité des variables admet l'existence de dépendance individuelle à l'exception de la variable IPUB qui présente une indépendance individuelle.

**Tableau III.8 Test de dépendance des pays à haut revenu**

Variable	CD-test	p-value	corr	abs(corr)
PIBTETE	48,06	0,000	0,891	0,891
CONS	26,81	0,000	0,497	0,540
INT	22,17	0,000	0,411	0,709
T	5,87	0,000	0,109	0,352
G	20,74	0,000	0,385	0,496
SUBTRANSF	7,23	0,000	0,134	0,451
M	34,14	0,000	0,633	0,731
X	28,72	0,000	0,533	0,640
RNAT	15,27	0,000	0,300	0,413
INV	11,00	0,000	0,204	0,384
CHO	15,26	0,000	0,283	0,475

Si  $P < 0,05$  alors l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée respectivement au seuil de 5%.

Dans les pays développés, l'ensemble des variables présente une dépendance individuelle<sup>452</sup>.

<sup>452</sup> La série IPUB n'est pas intégrée dans le panel des pays à haut revenu car les données concernant cette variable ne sont pas disponibles.



**Tableau III.9 Test de dépendance de l'ensemble des trois groupes de pays**

Variable abs(corr)	CD-test <sup>453</sup>	p-value	corr
PIBTETE	104,24	0,000	0,835 0,836
CONS	19,96	0,000	0,160 0,417
INT	27,69	0,000	0,222 0,498
T	9,82	0,000	0,079 0,337
G	27,66	0,000	0,222 0,381
SUBTRANSF	16,91	0,000	0,136 0,393
IPUB	1,48	0,138	0,022 0,360
M	34,69	0,000	0,278 0,575
X	23,08	0,000	0,185 0,519
RNAT	21,81	0,000	0,179 0,415
INV	8,04	0,000	0,064 0,361
CHO	5,86	0,000	0,047 0,383

Si  $P < 0,05$  alors l'hypothèse nulle d'indépendance des individus est rejetée respectivement au seuil de 5 %.

Si l'on regroupe l'ensemble des pays en un seul panel, toutes les variables nous informent de l'existence d'une dépendance individuelle à l'exception de la variable IPUB.

À partir de ces résultats sur la dépendance des variables pour les différents panels constitués, on peut établir des tests de racine unitaire de première ou de seconde génération. En effet, pour les variables caractérisant l'indépendance des individus, des tests de stationnarité de première génération (tels que celui d'Im, Pesaran et Shin, 1997 et de Maddala et Wu, 1999<sup>454</sup>) seront

<sup>453</sup> CD-test est la statistique de dépendance des individus, la p-value doit être comparée au seuil de 5% (si  $p < 0,05$  alors il y a dépendance individuelle), Corr reflète le coefficient de corrélation moyenne des séries temporelles de chaque individu du panel et abs (corr) décrit le coefficient de corrélation absolue (nette).

<sup>454</sup> Les tests d'Im, Pesaran et Shin (1997), Maddala et Wu (1999) et Hadrid (2000) considèrent une hétérogénéité

appliqués alors que pour les autres variables rejetant l'hypothèse d'indépendance des individus, des tests de stationnarité de seconde génération seront réalisés (tels que celui de Pesaran, 2007, de Choi, 2002, et de Chang, 2002).

### 3.3.2 Résultats des tests de stationnarité dans nos quatre panels

**Tableau III.10 Test de stationnarité des pays en voie de développement**

Variable	t-statistique
<b>Test de seconde génération</b>	
<i>Test de Pesaran(2007)</i>	<i>CIPS</i>
PIBTETE	-1,661
CONS	-1,694
INT	-3,027***
T	-2,553***
G	-2,944***
SUBTRANSF	-2,098
M	-2,040
RNAT	-2,205*
INV	-2,349**
<b>Tests de première génération</b>	
<b>Madalla et Wu (1999)</b>	<b>Chi_sq</b>
IPUB	0,066 (0,526)
X	23,380 (0,611)

des séries et de la racine autorégressive d'un panel, de sorte qu'il est possible d'avoir une variable stationnaire dans un groupe de pays et non stationnaire pour un autre groupe de pays. En outre, comme le montre Hurlin et Mignon (2005, p. 21 à 24), le test de Maddala et Wu (1999) est le mieux adapté en comparaison aux autres tests de première génération (à savoir celui de Levin et Lin, 1992, Harris et Tzavalis, 1999, Im, Pesaran et Shin, 1997 et Hadri, 2000) puisque celui-ci est le plus puissant. En effet, le test de Maddala et Wu (1999) présente moins de distorsions de taille, peut être appliqué sur des panels non cylindrés, permet d'établir une loi exacte de la statistique de test pour une période N fixe et prend en compte l'hétérogénéité des individus.

---

CHO	29,511
	(0,286)
<b>IPS (1997)</b>	<b>Ztbar</b>
IPUB	-2,444
	(0,117)
X	1,229
	(0,890)
CHO	1,665
	(0,232)

---

\*\*\*, \*\*, \* la série est stationnaire pour les individus du panel respectivement au seuil de 1 %, 5 % et 10 %.

Si la t statistique CIPS est inférieure au seuil critique (cv1 ou cv5 ou cv10) alors l'hypothèse nulle de non stationnarité homogène est rejetée au seuil de 1 %, 5 % et 10 %. Autrement dit, certains individus du panel présentent une racine unitaire pour la variable alors que pour d'autres individus du panel, la variable en question est stationnaire.

**Tableau III.11 Test de stationnarité des pays émergents**

Variable	t-statistique
<b>Test de seconde génération</b>	
<i>Test de Pesaran(2007)</i>	
	<i>CIPS</i>
PIBTETE	-1,655
CONS	-2,002
INT	-2,487**
T	-2,279*
G	-2,744***
SUBTRANSF	-1,984
M	-1,106
X	-2,511
RNAT	-2,141
INVTO T	-1,887
CHO	-2,343**
<b>Test de première génération</b>	
<i>Test Madalla et Wu (1999)</i>	
	<i>Chi_sq</i>
IPUB	29,932*
	(0,071)
<i>Test IPS (1997)</i>	
	<i>Zibar</i>
IPUB	-4,200***
	(0,000)
***, **, * la série est stationnaire pour certains individus du panel respectivement au seuil de 1 %, 5 % et 10 %.	

**Tableau III.12 Test de stationnarité des pays à revenu élevé**

Variable	t-statistique
<b>Test de seconde génération</b>	
<i>Test de Pesaran(2007)</i>	<i>CIPS</i>
PIBTETE	-0,929
CONS	-1,189
INT	-1,800
T	-1,510
G	-2,406***
SUBTRANSF	-1,385
M	-1,563
X	-1,338
RNAT	-1,751
INV	-1,514
CHO	-1,515

\*\*\*, \*\*, \* la série est stationnaire pour les individus du panel respectivement au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %.

**Tableau III.13 Test de stationnarité de l'ensemble des trois groupes de pays**

Variable	
<b>Test de seconde génération</b>	<b>t-statistique</b>
<i>Test de Pesaran (2007)</i>	<i>CIPS</i>
PIBTETE	-0,476
CONS	-1,604
INT	-1,917
T	-1,870
G	-2,335**
SUBTRANSF	-2,104
M	-1,767
X	-1,664
RNAT	-2,410***
INV	-1,920
CHO	-1,865
<b>Test de première génération</b>	
<i>Maddala et Wu (1999)</i>	<i>Chi_sq</i>
IPUB	54,707
	(0,178)
<b>IPS(1997)</b>	<b>Ztbar</b>
IPUB	-1,7505**
	(0,045)

---

\*\*\* ; \*\* ; \* la série est stationnaire pour les individus du panel respectivement au seuil de 1% ; 5% et 10%.

Les tests de stationnarité révèlent que certaines variables de nos panels sont stationnaires et d'autres non stationnaires en niveau. Une fois ces tests de stationnarité effectués, il est nécessaire d'effectuer les tests de spécificités de nos panels afin de réaliser les tests de cointégration.

### 3.3.3 Test d'hétérogénéité

Avant de réaliser les tests de cointégration de nos principales variables, il est nécessaire d'étudier la nature (hétérogène ou homogène) de nos panels.

**Tableau III.14 Test de Chow (Panel Homogène/Hétérogénéité)**

Test	Pays pauvres	Pays émergents	Pays riches	Panel global
F test	3,70**	3,42**	6,98**	5,68**

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse  $H_0$  d'hétérogénéité des individus est acceptée.

Il s'avère d'après les résultats du test de Chow que nos panels sont hétérogènes, de sorte que nous nous situons dans le cadre de panels hétérogènes non stationnaires.

### 3.3.4 Test de cointégration

La non-stationnarité obtenue dans certaines de nos séries peut conduire à des régressions fallacieuses, d'où la nécessité d'effectuer des tests de cointégration (Westerlund, 2007 et Pedroni, 1999) afin de vérifier l'existence d'une éventuelle relation d'équilibre de long terme entre les variables.

Le test de cointégration de Westerlund (2007) repose sur une méthode plus générale que celle de Pedroni car elle s'oriente davantage vers la dynamique structurelle plutôt que la dynamique résiduelle et n'impose pas la contrainte d'un facteur commun à l'ensemble des individus du panel. Dans ces conditions, le test de Westerlund se base sur l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) d'absence de cointégration.

Les tests  $G_a$  et  $G_t$  (ou Group Mean tests) considèrent que les paramètres du terme de correction d'erreur peuvent être différents entre les individus du panel. L'hypothèse  $H_0$  de non cointégration est testée au minimum pour un individu du panel.

$P_a$  et  $P_t$  (Panel tests) stipulent que le terme de correction d'erreur est semblable ou identique pour tous les individus ; le rejet de l'hypothèse  $H_0$  sous-entend que les séries sont cointégrées sur l'ensemble des individus du panel.

Tableau III.15 Test de cointégration de Westerlund (2007)

<b>Pays à faible revenu</b>						
<b>Statistique</b>	<b>PIB/T</b>	<b>PIB/G</b>	<b>PIB/CONS</b>	<b>PIB/INT</b>	<b>PIB/SUBTRANSF</b>	<b>PIB/IPUB</b>
<b>Gt</b>	-2,128 (0,847)	-1,888 (0,980)	-1,713 (0,998)	-1,963 (0,961)	-3,164 (0,000)	-1,891 (0,982)
<b>Ga</b>	-16,047 (0,012)	-15,477 (0,019)	-16,126 (0,011)	-14,80 (0,050)	-18,899 (0,000)	-19,535 (0,000)
<b>Pt</b>	-5,477 (0,994)	-6,742 (0,846)	-6,537 (0,896)	-6,785 (0,834)	-6,059 (0,965)	-7,483 (0,562)
<b>Pa</b>	-13,879 (0,002)	-13,879 (0,002)	-13,200 (0,005)	-20,88 (0,000)	-13,619 (0,002)	-21,169 (0,000)
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>						
<b>Gt</b>	-2,536 (0,239)	-1,501 (1,000)	-2,280 (0,617)	-2,240 (0,676)	-2,034 (0,897)	-1,654 (0,997)
<b>Ga</b>	-17,760 (0,003)	-15,184 (0,050)	-15,395 (0,043)	-17,117 (0,035)	-16,256 (0,021)	-11,645 (0,548)
<b>Pt</b>	-6,561 (0,556)	-6,624 (0,527)	-6,085 (0,757)	-6,032 (0,775)	-7,268 (0,247)	-8,616 (0,012)
<b>Pa</b>	-13,223 (0,012)	-17,575 (0,000)	-13,041 (0,015)	-12,706 (0,047)	-21,162 (0,000)	-22,367 (0,000)
<b>Pays à haut revenu</b>						
<b>Gt</b>	-2,150 (0,861)	-2,991 (0,002)	-1,985 (0,975)	-3,460 (0,000)	-2,400 (0,363)	-2,230 (0,748)
<b>Ga</b>	-14,716 (0,036)	-21,163 (0,000)	-13,763 (0,045)	-29,08 (0,000)	-15,409 (0,000)	-18,754 (0,000)
<b>Pt</b>	-7,728 (0,925)	-9,366 (0,320)	-12,268 (0,000)	-13,49 (0,000)	-14,270 (0,194)	-10,148 (0,084)
<b>Pa</b>	-12,322 (0,047)	-16,724 (0,000)	-18,265 (0,000)	-25,585 (0,000)	-16,494 (0,000)	-17,630 (0,000)
<b>Panel Global</b>						
<b>Gt</b>	-2,237 (0,828)	-2,241 (0,820)	-1,971 (0,999)	-2,688 (0,004)	-2,400 (0,363)	-1,788 (1,000)
<b>Ga</b>	-14,622 (0,027)	-17,986 (0,000)	-13,676 (0,043)	-20,415 (0,000)	-15,409 (0,000)	-16,097 (0,001)
<b>Pt</b>	-11,773 (0,994)	-13,913 (0,327)	-17,324 (0,000)	-19,507 (0,000)	-14,270 (0,194)	-12,974 (0,001)
<b>Pa</b>	-15,881	-16,938	-17,329	-23,585	-17,057	-22,290



	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)	(0,000)
--	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Suivant la méthode de Westerlund (2007)<sup>455</sup>, l'hypothèse  $H_0$  de non cointégration est rejetée pour l'ensemble des individus du panel pour le modèle sans tendance. Les séries sont cointégrées d'ordre 1 par rapport au PIB par tête.

Afin de vérifier ces résultats de cointégration, nous utilisons le test de Pédróni (1999)<sup>456</sup> applicable sur des données de panel non stationnaire et hétérogène et sans dépendance des individus. Le choix de cette deuxième méthode, pour vérifier la validité de nos tests, est lié au fait que nos panels sont composés de séries dépendantes et de séries non dépendantes. Par conséquent, l'utilisation de méthodes de tests de cointégration, supposant l'interdépendance individuelle et d'autres méthodes considérant l'indépendance individuelle, ne saurait être dommageable<sup>457</sup>.

**Tableau III.16 Test de Pedroni pays en développement**

Statistique	PIB/T	PIB/G	PIB/CONS	PIB/INT	PIB/SUBTRANSF	PIB/IPUB
Panel v	-1,072	-1,291	-1,73	-0,975	-1,066	-0,719
Panel rho	1,755	1,322	1,629	1,683	1,762	1,891
Panel t	1,877	1,366	1,169	2,011	2,045	2,529
Panel adf	3,473	3,186	1,674	4,383	3,592	4,566
Group rho	2,156	2,326	3,324	2,508	3,007	3,131
Group t	2,506	2,129	2,705	2,754	3,185	3,793
Group adf	5,636	3,262	2,272	4,932	4,824	5,783

**Tableau III.17 Test Pedroni des pays émergents**

Statistique	PIB/T	PIB/G	PIB/CONS	PIB/INT	PIB/SUBTRANSF	PIB/IPUB
Panel v	-0,954	-0,885	-0,865	-0,931	0,651	-1,044

<sup>455</sup> Sous stata à travers la commande *xtwest* (voir Persyn D., Westerlund J., 2008)

<sup>456</sup> Exécuté sous la commande *xtpedroni* de Nial T (2013).

<sup>457</sup> Seule la variable IPUB (pays pauvres, pays émergents) est indépendante.

<b>Panel rho</b>	1,392	1,032	0,894	1,614	1,161	0,913
<b>Panel t</b>	1,642	0,867	0,633	1,806	1,152	0,406
<b>Panel adf</b>	1,808	1,663	2,535	2,398	1,863	1,745
<b>Group rho</b>	2,37	1,96	1,97	2,078	1,869	1,581
<b>Group t</b>	2,759	1,678	1,763	2,384	1,824	1,103
<b>Group adf</b>	2,51	1,192	2,784	2,683	2,076	2,048

**Tableau III.18 Test de Pedroni sur les pays à haut revenu**

<b>Statistique</b>	<b>PIB/T</b>	<b>PIB/G</b>	<b>PIB/CONS</b>	<b>PIB/INT</b>	<b>PIB/SUBTRANSF</b>	<b>PIB/IPUB</b>
Panel v	-0,488	-0,793	-0,801	0,487	-0,761	-0,712
Panel rho	1,05	1,492	1,421	0,916	1,086	1,777
Panel t	1,058	1,649	1,366	1,262	1,013	1,918
Panel adf	1,131	3,813	2,578	4,067	3,402	4,119
Group rho	2,642	2,481	2,61	1,953	2,528	3,007
Group t	2,308	2,38	2,19	2,053	2,065	2,966
Group adf	0,075	2,956	1,286	1,457	0,617	4,428

**Tableau III.19 Test de Pedroni sur le panel global**

<b>Statistique</b>	<b>PIB/T</b>	<b>PIB/G</b>	<b>PIB/CONS</b>	<b>PIB/INT</b>	<b>PIB/SUBTRANSF</b>	<b>PIB/IPUB</b>
Panel v	-2,198	-2,578	-2,741	0,487	-2,421	-1,264
Panel rho	-1,372	2,24	2,361	0,916	2,457	2,56
Panel t	4,579	0,538	0,097	1,262	0,977	3,628
Panel adf	3,531	2,473	3,576	4,067	4,848	3,988
Group rho	-0,319	4,513	4,862	1,953	4,327	4,232
Group t	5,229	2,31	1,708	2,053	2,007	5,691
Group adf	0,075	2,31	3,144	1,457	3,382	3,586

Le test de Pedroni confirme la cointégration des séries de nos différents panels. La cointégration suppose une relation de long terme entre la variable du PIB par tête et les autres variables

budgétaires. Toutefois, celle-ci ne nous renseigne guère sur le sens du lien entre les deux variables, d'où la nécessité d'effectuer des tests de causalité.

**Tableau III.20 Test de causalité au sens de Granger**

Test	PP	PE	PD	PG
G/PIBTETE				
<b>Chi_2</b>	8,95**	15,25***	11,74***	4,90**
Prob	0,011	0,00	0,00	0,02
PIBTETE/G				
<b>Chi_2</b>	0,55	6,95**	0,04	0,52
Prob	0,76	0,03	0,84	0,47

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse Ho de non causalité au sens de Granger est rejetée au seuil de 1% ; 5% et 10%.

Les résultats nous informent que la causalité va de la variable « dépense publique » à la variable PIBTETE pour l'ensemble de nos pays.

### 3.3.5 Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité renseigne si la variance ou variabilité des résidus est constante par rapport aux valeurs des variables explicatives (si la variance des variables n'est pas constante alors la méthode des MCO devient inopérante).

**Tableau III.21 : Test d'hétéroscédasticité**

Test	PP	PE	PD	PG
<b>Chi2</b>	8252,99***	661,32***	202,37***	2.10 <sup>5</sup> ***
Prob	0,000	0,000	0,000	0,000

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse nulle d'homoscédasticité est rejetée au seuil de 1% ; 5% et 10%.

Le test montre que l'ensemble de nos panels n'a pas une variance constante. Donc on est en présence d'une hétéroscédasticité et la méthode des MCO ne saurait être appliquée.

### 3.3.6 Test de corrélation sérielle

Il est important d'effectuer les tests de corrélation sérielle pour tenir compte d'une variance non minimale et d'un gonflement du coefficient de détermination.

**Tableau III.22 Test de corrélation sérielle**

Test	PP	PE	PD	PG
LM (chi2)	90,77	148,70***	690,32***	472,95***
	(0,152)	(0,000)	0,000	0,000
W	1,17	112,85***	105,24***	41,817***
	(0,207)	(0,000)	(0,000)	(0,000)

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse nulle de non corrélation sérielle est rejetée respectivement au seuil de 1% ; 5% et 10%.

Les données de l'ensemble de nos panels, à l'exception du panel des pays à faible revenu, présentent des autocorrélations de premier ordre.

A l'instar de l'hétéroscédasticité, l'autocorrélation sérielle implique l'obtention d'estimateurs biaisés, une variance non minimale et confirme les résultats précédents. Dès lors, les méthodes d'estimation traditionnelles (la méthode des MCO) ne sont plus consistantes. Dans le même sillage du test de corrélation sérielle, il est important de réaliser le test d'endogénéité.

### 3.3.7 Test d'endogénéité

L'objectif du test d'endogénéité est d'évaluer une probable corrélation entre les variables explicatives et les effets individuels inobservables (des résidus). Dans les modèles à effets fixes, il est considéré que les effets fixes sont corrélés à l'individu vu que cette invariabilité est exclusivement liée à l'individu. En revanche, dans les modèles à effets aléatoires, les effets (captés par les résidus) ne sont pas constants dans le temps. Les différences entre les individus sont supposées aléatoires et non corrélées aux variables explicatives. Le test d'endogénéité d'Hausman est justement basé sur la comparaison entre ces deux modèles. Si les données suggèrent l'utilisation d'un modèle à effets fixes, alors on a affaire à un problème d'endogénéité (il subsiste une corrélation entre les effets inobservables et les variables explicatives). En revanche, si le test d'Hausman suggère un modèle à effets aléatoires, alors le problème d'endogénéité ne se pose pas (les effets inobservables et les variables explicatives ne sont pas corrélés).

**Tableau III.23 Test d'Hausman**

Test	PP	PE	PD	PG
Chi2	69,18***	21,74**	256,26***	38,83***
Prob	(0,00)	(0,05)	(0,00)	(0,00)

\*\*\*, \*\*, \* l'hypothèse nulle est rejetée respectivement au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %

Il ressort du test d'Hausman que l'on accepte le modèle à effets fixes et non les effets aléatoires ; on est donc en présence d'endogénéité.

En résumé, nous sommes en présence de panels hétérogènes non stationnaires<sup>458</sup>. Dès lors, les méthodes d'estimation utilisées devront tenir compte de ces caractéristiques. Ce faisant, la méthode des MCO ne peut être employée dans nos estimations.

### 3.3.8 Résultats d'estimation

Le choix de la méthode d'estimation dépend de plusieurs facteurs tels que la magnitude de la corrélation entre les individus et la nature même de l'interdépendance individuelle. Si l'interdépendance individuelle est due à la présence de facteurs communs inobservables non corrélés aux variables explicatives (l'effet de leurs composantes est senti à travers le terme d'erreur), alors les estimateurs à effets fixes ou à effets aléatoires sont cohérents mais inefficients (l'estimateur de l'erreur standard est biaisé). Il est possible de corriger cette erreur en utilisant la méthode utilisée par Driscoll et Kraay (1998), Coakley, Fuertes et Smith (2002).

Toutefois, si les composantes communes qui créent l'indépendance interindividuelle sont corrélées aux variables exogènes alors les estimateurs à effets fixes (FE) et ceux à effets aléatoires (RE) deviennent incohérents et inefficaces. De ce fait, la méthode des estimateurs de la moyenne de groupe à effets communs corrélés (*CMG : Common Correlated Effects Mean group*) proposée par Pesaran (2006) convient davantage. Il est également possible d'utiliser la méthode des variables instrumentales. Cependant, la difficulté de cette méthode est de trouver

<sup>458</sup> Les panels sont caractérisés par les propriétés suivantes : les variables sont individuellement dépendantes, cointégrées d'ordre 1, présentent une hétéroscédasticité, une autocorrélation sérielle de premier ordre et un problème d'endogénéité.

une variable instrumentale corrélée aux variables explicatives et non corrélée aux facteurs communs inobservés)<sup>459</sup>.

Dans le cas des estimateurs d'un panel dynamique, l'ignorance de la dépendance individuelle est préjudiciable car réduisant drastiquement l'efficacité de l'estimateur de la méthode des moindres carrés ordinaires. Ainsi, selon Sarafidis et Robertson (2006), les méthodes citées précédemment (c'est-à-dire les méthodes à effets fixes et à effets aléatoires) et la méthode des moindres carrés généralisés sont inefficaces dans le cadre d'un panel dynamique de court terme avec dépendance des individus. Ils considèrent que l'utilisation de la méthode des moments<sup>460</sup> généralisés (*GMM*)<sup>461</sup> est la mieux indiquée<sup>462</sup>. Il est également possible d'utiliser d'autres méthodes utilisant des variables instrumentales telles que la technique des 2SLS (méthode des doubles moindres carrés) ou celle de la LIML (la méthode du maximum de vraisemblance à information limitée).

En effet, il existe diverses méthodes d'estimation utilisant la méthode des variables instrumentales : la méthode des doubles moindres carrés (2SLS) et la méthode du maximum de vraisemblance à information limitée (LIML). L'estimateur par la méthode des moments généralisés (*GMM*)<sup>463</sup> est également une bonne méthode d'estimation des variables instrumentales. Le principe de l'ensemble de ces procédés est de faire disparaître le problème d'endogénéité entre les variables explicatives et les résidus en utilisant des variables exogènes non corrélés aux résidus comme instruments<sup>464</sup>. La méthode d'estimation des variables instrumentales la plus utilisée est celle des 2SLS. Toutefois, l'estimateur du LIML est plus efficace que celui des 2SLS. L'avantage de la méthode du LIML par rapport à la méthode des 2SLS est l'invariance de la normalisation. En effet, les études théoriques et les tests de Monte Carlo montrent que l'estimateur LIML fournit moins de biais et un intervalle de confiance meilleur que la méthode des 2SLS<sup>465</sup>. Concernant la méthode des GMM, elle est robuste, même

---

<sup>459</sup> Voir De Hoyos R-E., Sarafidis V. (2006, p. 482-483)

<sup>460</sup> Toutefois, l'inefficacité du modèle à effets fixes n'empêche en rien la validité du test de dépendance de Pesaran (2004) lequel utilise la méthode à effets fixes.

<sup>461</sup> De Hoyos R-E., Sarafidis V. (2006, p. 486).

<sup>462</sup> Il est également possible d'utiliser la méthode des moindres carrés modifiés *FM-OLS* (*Full Modified-OLS*) de Pedroni (2000) laquelle est consistante dans le cas d'un panel hétérogène court et présentant un problème d'endogénéité<sup>462</sup>.

<sup>463</sup> Hansen A-H. (1982)

<sup>464</sup> Les variables suivantes sont utilisées comme des variables exogènes dans nos estimations : les importations, les exportations, les ressources naturelles, le taux de chômage, l'investissement total (elles sont en % du PIB).

<sup>465</sup> Voir Poi B-P. (2006), Stock J-H., Wright J-H., Yogo M. (2002)

en présence d'une mauvaise spécification, mais elle est souvent moins efficace que la méthode du LIML. Par ailleurs, si le nombre de paramètres est égal au nombre d'instruments alors l'estimateur des GMM est semblable à l'estimateur des 2SLS.

**Tableau III.24 Résultats d'estimation sur les pays à faible revenu**

Méthode d'estimation	2SLS			LIML			GMM		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Consommation publique (% PIB)		-27,0*** (0,00)			-29,3*** (0,00)			-52,5** (0,02)	
Salaire % Dépenses totales			37,5* (0,06)			37,5* (0,06)			37,5* (0,08)
Intérêt de la dette (% du PIB)		181,5** * (0,00)			193,2*** (0,00)			183,9*** (0,00)	
Intérêt de la dette (% Dépenses totales)			74,1*** (0,00)			74,1*** (0,00)			74,1*** (0,001)
Investissement public (% PIB)		64,1*** (0,00)			65,4*** (0,00)			75,0*** (0,00)	
Subventions et transferts (% PIB)		78,3** (0,03)			99,9** (0,03)			103,1 (0,15)	
Subventions et transferts (% Dépenses totales)			62,8*** (0,00)			62,8*** (0,00)			62,8*** (0,00)
Dépenses publiques (% PIB)	142,7*** (0,00)			152,5*** (0,00)			147,3*** (0,00)		
Recettes publiques (% PIB)	-131,7*** (0,00)			-141,0*** (0,00)			-134,7*** (0,00)		
Nombre d'observations	231	177	171	231	177	171	231	177	171
R <sup>2</sup>	0,32	0,39	0,34	0,31	0,37	0,34	0,32	0,33	0,34
Prob	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

( ) c'est le t statistique ; \*\*\*, \*\*, \* coefficient significatif respectivement au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %. Le modèle 1 représente les composantes du budget. Le modèle 2 traite des composantes des dépenses publiques en % du PIB. Le modèle 3 est relatif aux composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales.

**Tableau III.25 : Résultats d'estimation sur les pays à revenu intermédiaire**

Méthode d'estimation	2SLS			LIML			GMM		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Consommation publique (% PIB)		381,4*** (0,00)			389,9*** (0,00)			451,5** (0,02)	
Salaire % Dépenses totales			345,1* (0,07)			501,1* (0,08)			366,4* (0,07)
Intérêt de la dette (% du PIB)		-139,9 (0,41)			-154,2 (0,37)			139,5 (0,44)	
Intérêt de la dette (% Dépenses totales)			21,5 (0,86)			117,8 (0,51)			10,8 (0,93)
Investissement public (% PIB)		438,4*** (0,00)			436,3*** (0,00)			439,7*** (0,00)	
Subventions et transferts (% PIB)		621,4** (0,00)			604,2** (0,00)			579,1 (0,00)	
Subventions et transferts (% Dépenses totales)			436,1*** (0,01)			576,1** (0,02)			464,7*** (0,01)
Dépenses publiques (% PIB)	504,2*** (0,00)			594,2*** (0,00)			594,2** (0,02)		
Nombre d'observations	196	162	144	196	162	144	196	162	144
R <sup>2</sup>	0,30	0,67	0,40	0,30	0,67	0,32	0,32	0,66	0,39
Prob	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
( ) c'est le t statistique ; ***, **, * coefficient significatif respectivement au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %. Le modèle 1 représente les composantes du budget. Le modèle 2 traite des composantes des dépenses publiques en % du PIB. Le modèle 3 est relatif aux composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales.									



**Tableau III.26 Résultats d'estimation sur les pays à haut revenu**

Méthode d'estimation	2SLS			LIML			GMM		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Consommation publique (% PIB)		1148,5*** (0,00)			1211,8*** (0,00)			1284,2*** (0,00)	
Salaire % Dépenses totales			- 1282,1*** (0,00)			- 720,3*** (0,00)			-690,8* (0,00)
Intérêt de la dette (% du PIB)		-366,2 (0,14)			-368,1 (0,14)			-425,3** (0,03)	
Intérêt de la dette (% Dépenses totales)			-295,1** (0,02)			-167,7** (0,04)			-456,2 (0,04)
Subventions et transferts (% PIB)		-393,0** (0,00)			-411,7*** (0,00)			-393,5*** (0,00)	
Subventions et transferts (% Dépenses totales)			-128,6** (0,03)			-742,7** (0,04)			- 366,5** (0,03)
Dépenses publiques (% PIB)	-535,9** (0,02)			- 535,9*** (0,00)			-535,9** (0,02)		
Nombre d'observations	342	328	323	342	328	323	342	328	323
R <sup>2</sup>	0,53	0,41	0,25	0,53	0,41	0,25	0,53	0,41	0,25
Prob	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

( ) c'est le t statistique ; \*\*\*, \*\*, \* coefficient significatif au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %. Le modèle 1 représente les composantes du budget. Le modèle 2 traite des composantes des dépenses publiques en % du PIB. Le modèle 3 est relatif aux composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales

**Tableau III.27 Résultats d'estimation sur le panel global**

Méthode d'estimation	2SLS			LIML			GMM		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Consommation publique (% PIB)		-356,6*** (0,00)			-356,6*** (0,00)			-356,6*** (0,00)	
Salaires % Dépenses totales			-325,8* (0,10)			-643,4** (0,03)			-303,9** (0,05)
Intérêt de la dette (% du PIB)		-494,1** (0,05)			-494,1** (0,05)			-494,1* (0,06)	
Intérêt de la dette (% Dépenses totales)			-98,9 (0,62)			-406,1 (0,16)			-214,7 (0,20)
Subventions et transferts (% PIB)		2019.2*** (0,00)			2019.2** * (0,00)			2019.2 (0,00)	
Subventions et transferts (% Dépenses totales)			361.2** (0,03)			82,5 (0,75)			330,3** (0,02)
Dépenses publiques (% PIB)	1096,9** * (0,00)			2741,7** * (0,00)			1141,9** * (0,00)		
Nombre d'observations	777	760	631	777	760	631	777	760	631
R <sup>2</sup>	0,67	0,50	0,53	0,67	0,50	0,53	0,67	0,50	0,53
Prob	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

( ) c'est le t statistique ; \*\*\*, \*\*, \* coefficient significatif au seuil de 1 % ; 5 % et 10 %. Le modèle 1 représente les composantes du budget. Le modèle 2 traite des composantes des dépenses publiques en % du PIB. Le modèle 3 est relatif aux composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales

### 3.3.9 Interprétation

**Tableau récapitulatif**

Pays Variables	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Pays à haut revenu	Panel global
<b>Consommation publique (% PIB)</b>	-	+	+	-
<b>Salaire % (Dépenses totales)</b>	+	+	-	-
<b>Intérêt de la dette (% du PIB)</b>	+	0	0	-
<b>Intérêt de la dette (% dépenses totales)</b>	+	0	-	0
<b>Investissement public (% PIB)</b>	+	+		
<b>Subventions et transferts (% PIB)</b>	+	+	-	+
<b>Subventions et transferts (% Dépenses totales)</b>	+	+	-	+
<b>Dépenses publiques (% PIB)</b>	+	+	-	+
(+, -, 0) signifie respectivement que la variable est positivement, négativement, non significativement corrélée au PIB par tête au seuil de 10 %				

Les résultats de nos estimations montrent que l'impact des dépenses publiques sur l'activité économique est positivement lié et d'une manière significative à l'activité économique (modèle 1) dans les pays à faible revenu, ceux à revenu intermédiaire et dans le panel global. Ces résultats corroborent ceux de Barro (1990), Rebelo (1991), Romer (1990), d'Andrade, Duarte et Berthomieu (2006), Ouattara W. (2013) qui trouvent une relation positive entre les dépenses publiques et le PIB. En effet, les dépenses publiques favoriseraient la production privée en jouant le rôle d'*input*, le développement du capital humain et la propriété privée. A l'inverse à l'instar de Gemmell. et Kneller (2001), Avila et Strauch. (2003), Angelopoulos et al. (2007), Afonso et Furceri (2008), les dépenses publiques des pays à haut revenu de notre panel sont négativement corrélées à l'activité économique. Dans cette optique, les dépenses publiques freineraient l'activité via l'effet d'éviction, les rendements et l'épargne par l'intermédiaire des impôts distorsionnaires.

Comment expliquer le fait qu'en dépit de l'impact positif des dépenses publiques sur la richesse créée dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire, ce revenu ne profite pas toujours aux populations en difficultés ?

Le principal facteur d'explication est entre autres la qualité de la gouvernance (corruption)<sup>466</sup>. Autrement dit que les fruits de la croissance, émanant en partie des dépenses publiques, ne profitent pas à qui de droit. En effet, dans la littérature, le rôle de la bonne gouvernance comme clé du développement effectif aborde cet état de fait sous divers angles<sup>467</sup>.

Rajkumar A-S., Swaroop V. (2007) traitent l'impact de la bonne gouvernance<sup>468</sup> à travers le niveau de développement du système de santé, le taux de réussite dans l'éducation et la croissance économique. Une hausse des dépenses publiques de santé permet une baisse du taux de mortalité dans les pays bien gouvernés. Similairement, une augmentation des dépenses publiques de l'école primaire est favorable à la réussite scolaire dans les pays bien gérés<sup>469</sup>. Globalement, les dépenses publiques n'ont pas d'impact sur la santé et l'éducation dans les pays gangrenés par la mauvaise gouvernance. Une kyrielle d'auteurs<sup>470</sup> traite cette mal gouvernance à travers des déterminants de la corruption (la qualité des services de l'administration, le niveau des salaires dans la fonction publique, les principes de justice à savoir la législation anticorruption et la disponibilité des ressources naturelles, le degré de concurrence de l'économie et le degré d'ouverture). La mauvaise gestion des ressources publiques est également abordée à travers les conséquences de la corruption sur l'économie<sup>471</sup> (la qualité des infrastructures et de l'investissement publics, l'investissement direct étranger, les disparités de revenu et la pauvreté).

---

<sup>466</sup> Voir Mauro P. (1995), Bardhan P. (1997) qui trouvent que la corruption impacte négativement la croissance, l'investissement et la productivité. Par ailleurs, Tanzi V. et Davoodi H. (1997) estiment que la corruption est également associée à des investissements publics élevés, à des revenus fiscaux moins élevés et à une faible qualité des infrastructures.

<sup>467</sup> Voir World Bank (2007), « Strengthening World Bank Group Engagement on Governance and Anticorruption », World Bank, Washington, D.C.

<sup>468</sup> La qualité de la gouvernance est appréhendée par le niveau de corruption et la qualité de la bureaucratie (interruption des services publics, expertise des fonctionnaires).

<sup>469</sup> Une hausse d'un point de pourcentage des dépenses de santé par rapport au PIB baisse le taux de mortalité des moins de cinq ans de 0,32 % dans les pays bien gouvernés, de 0,20 % dans ceux moyennement gouvernés et pas d'impact sur les pays mal administrés.

Une hausse d'un point de pourcentage de dépenses d'éducation baisse le taux d'échec primaire de 0,70 % dans les pays bien gérés et non percevable pour les pays mal gouvernés.

<sup>470</sup> Rauch., Evans (2000); Van Rijckeghem., Weder (1997); Leite., Weidmann (1999); Bhagwati (1982)

<sup>471</sup> Tanzi., Davoodi (1997), Wei (1997), Gupta S., Davoodi H-R. et Alonso-Terme R. (1998).

À cela, il faut ajouter la bureaucratie telle qu'évoquée par Niskanen (1971) à travers le problème de la maximisation du profit des bureaucrates. Il trouve que les problèmes de fourniture de services publics par la bureaucratie sont principalement dus à l'incompatibilité des objectifs des fonctionnaires et de l'organisation collective<sup>472</sup>. Les groupes de pression (Olson, 1967) tels que les familles religieuses et les financeurs des campagnes électorales peuvent grandement influencer le mode d'utilisation des richesses créées au détriment des populations pauvres.

Quant à la relation négative entre les dépenses publiques et la richesse par tête dans les pays à haut revenu, elle pourrait être expliquée par le fait que ces pays ont atteint un niveau de revenu par tête très élevé dans les deux dernières décennies au point qu'une tentative d'amélioration du niveau de revenu via les dépenses publiques (qui sont également à un niveau élevé) devient de plus en plus difficile (c'est le principe de la productivité marginale décroissante).

Si l'on s'intéresse à l'ensemble des pays sans distinction de niveau de développement, les résultats montrent que les dépenses publiques agissent positivement et d'une manière significative sur la richesse réelle par tête. Ainsi, les dépenses publiques peuvent participer à l'accroissement du bien-être au niveau mondial, si la richesse créée est bien répartie au sein de la population, ce qui fait souvent défaut dans les pays à revenu intermédiaire et à faible revenu. Et cette mauvaise répartition peut s'observer par l'intermédiaire des composantes des dépenses publiques.

Les résultats d'estimation des composantes des dépenses publiques dans le modèle 2<sup>473</sup>, sont divers :

#### **-Dans les pays en développement**

Les intérêts de la dette sont positivement et significativement liés au PIB/tête dans les pays en développement. En effet, ces pays bénéficient fréquemment des effacements de leur dette publique et réduisant de fait la charge de la dette à payer.

Les dépenses de fonctionnement sont aussi négativement corrélées au PIB/tête et d'une manière significative. La majorité de l'emploi dans les pays à faible revenu est globalement assurée par l'État (en dehors du travail informel) au regard de la vulnérabilité du secteur privé. Dès lors,

---

<sup>472</sup> Toutefois, cette définition et conception de Niskanen de la bureaucratie est critiquée dans Carnis L. (2010)

<sup>473</sup> Le modèle 3 (portant sur les composantes en pourcentage des dépenses totales) a été utilisé pour meilleure robustesse des résultats.

une augmentation des dépenses de consommation peut favoriser une croissance du revenu par tête via les salaires payés. Toutefois, cette hausse de revenu ne profite pas souvent à l'économie nationale en raison de la place très importante des importations de biens de consommation dans ces pays<sup>474</sup>. En outre, la part des fonctionnaires par rapport à la population totale est infime et par conséquent, l'impact positif de ses salaires ne saurait être évident.

Les dépenses publiques de subventions et de transferts sont, quant à elles, positivement et significativement liées à l'activité économique<sup>475</sup>. Les subventions et les transferts jouent un rôle important car étant un facteur de relance de la consommation intérieure, d'aide aux petites et moyennes entreprises dans leur développement et aux grandes entreprises dans une perspective de rayonnement international et d'augmentation de leurs exportations en biens et services. De surcroît, dans les pays à faible revenu, les dépenses de subventions et de transferts peuvent être décisives pour réduire les inégalités et soutenir les petites et moyennes entreprises (socles de la création de richesses, d'emplois et de bien-être) si ces dépenses sont bien utilisées. En effet, le mécanisme de répartition des fruits de la croissance est quasi-inexistant dans ces pays (pas de système de protection sociale pour l'ensemble de la population, les subventions et transferts n'arrivent pas aux personnes qui en ont plus besoin, c'est-à-dire les pauvres et personnes vivant dans les zones rurales et constituant la majorité de la population). Les dépenses sociales restent faibles et seulement une fine partie de la population a accès aux soins de santé de qualité, d'où son faible impact dans l'évolution de la richesse réelle par tête. Il est donc nécessaire de procéder à une meilleure répartition des ressources publiques en faveur des couches sociales les plus défavorisées via un développement d'un système de protection sociale universel et égalitaire.

Touchant l'investissement public, une liaison positive est observée entre cette dépense et le PIB/tête. Au regard de la faiblesse de l'investissement total dans ces pays à faible revenu, l'État se voit dans l'obligation d'assurer (ou de prendre le relais) certains investissements vitaux au peu d'activité des entreprises privées<sup>476</sup>.

---

<sup>474</sup> Ces résultats sont en contradiction avec ceux de Devarajan et al. (1996) qui trouvent que les dépenses de fonctionnement sont positivement corrélées à la croissance dans les pays en développement. Cette divergence peut être expliquée par les différences de périodes d'études et d'individus constituant nos panels.

<sup>475</sup> Voir Michell S et Vallade D. (2010) qui mettent en exergue la nature structurante et productive des dépenses sociales.

<sup>476</sup> Ces résultats vont dans le sens des conclusions de ceux qui pensent qu'il y'a complémentarité entre l'investissement public et l'investissement privé à l'instar des travaux de Achauer (1989a, 1989b) et Hatano (2010), Andrade et Duarte. (2014) qui trouvent dans leur étude une complémentarité entre les deux variables.

Globalement dans les pays à faible à revenu, la part des dépenses publiques allouée à l'investissement, aux subventions et transferts devrait être augmentée en réduisant la part réservée aux dépenses de fonctionnement pour espérer davantage le revenu réel des citoyens.

#### **- Dans les pays à revenu intermédiaire**

La charge de la dette est négativement corrélée au PIB/tête dans les pays à revenu intermédiaire. L'effacement de la dette dont bénéficient les pays en développement concerne moins les pays à revenu intermédiaire.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles sont positivement et significativement liées à la richesse réelle par tête. Ces dépenses, principalement salariales, peuvent ainsi profiter à l'économie nationale en raison du développement de l'industrie et d'entreprises capables de fournir certains biens et services dont a besoin la nation (moins d'importations via les dépenses sur salaires).

Les dépenses de subventions et transferts sont positivement et significativement liées à l'activité économique<sup>477</sup> dans les pays à revenu intermédiaire à l'instar des pays en développement.

Au sujet de l'investissement public, on note une liaison positive entre cette dépense et le PIB réel par tête dans les pays à revenu intermédiaire comme dans les pays à faible revenu.

En termes d'arbitrage, les gouvernants dans ces pays à revenu intermédiaire pourraient faire baisser les intérêts de la dette en faveur des dépenses d'investissement, de consommation et de subventions et transferts. Les intérêts de la dette pourront être baissés par l'intermédiaire d'une meilleure organisation de l'administration (augmenter la base fiscale, taxer le secteur informel, assainir l'administration pour freiner les pots de vin et corruption qui amoindrissent les recettes fiscales) afin de rendre efficient la collecte d'impôts ; et par conséquent, amoindrir les besoins de financement via les marchés financiers.

---

Toutefois, Furceri D et Sousa R-M. (2009) quant à eux trouvent un effet de substitution entre investissement public et investissement privé.

<sup>477</sup> Voir Michell S et Vallade D. (2010) qui mettent en exergue la nature structurante et productive des dépenses sociales.

### **-Dans les pays développés**

La charge de la dette est négativement corrélée au PIB réel par tête dans les pays à haut revenu. En effet, dans la théorie économique néoclassique, un taux d'intérêt élevé (un coût du service de la dette important) entraîne des effets d'éviction dans le secteur privé et par conséquent, une détérioration de la situation économique. Par ailleurs, un endettement élevé prive les pays concernés de ressources importantes en anéantissant les perspectives d'investissements domestiques et étrangers car une grande partie sert au paiement des intérêts de la dette des années précédentes. Toutefois, des emprunts publics utilisés à bon escient peuvent améliorer le bien-être social et favoriser la croissance économique.

À propos des pays à revenu intermédiaire, les dépenses de fonctionnement sont positivement et significativement liées à la richesse réelle par tête. En effet, les dépenses de consommation publique pourraient soutenir la consommation intérieure car les importations sont moins importantes dans ces pays en comparaison à leurs exportations. Dans ce cadre, les fuites vers l'extérieur sont moins importantes ; et ces dépenses de fonctionnement pourraient ainsi profiter à l'économie nationale. Par ailleurs, l'administration est plus structurée, plus efficace et donc ces dépenses pourraient soutenir indirectement l'activité en allégeant les charges administratives et réglementaires des entrepreneurs, permettant une formation qualifiée des salariés et favorisant des rendements plus élevés.

Les dépenses de subventions et transferts sont négativement corrélées au PIB réel par tête dans les pays à haut revenu. En effet, ces dépenses ont atteint à l'instar des dépenses totales, un niveau très élevé dans les pays à haut revenu en comparaison des subventions et des transferts des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu. Dès lors, leur efficacité devient de plus en plus difficile (c'est le phénomène des rendements décroissants).

En somme, les États à haut revenu devraient s'évertuer à faire baisser les dépenses relatives aux intérêts de la dette et les subventions et transferts afin de revenir à des niveaux de dépenses publiques moins élevées tout en maintenant un certain niveau de dépenses de fonctionnement.

### **- Panel global**

Le panel pris globalement montre que les intérêts de la dette sont négativement corrélés à la richesse réelle par tête. Cette relation négative et significative est observée entre les dépenses



de consommation publique et la richesse réelle par tête. Diverses études<sup>478</sup> concluent dans ce sens.

Quant aux subventions et transferts, leur coefficient est particulièrement significatif pour l'ensemble de nos panels.

Sur l'ensemble des pays, on constate que l'intervention publique est importante pour l'activité économique. Cette efficacité est d'autant plus importante que les États jouent sur les composantes des dépenses publiques en augmentant par exemple les subventions et transferts et les investissements publics contre une baisse des dépenses liées aux intérêts de la dette et à la consommation publique.

Globalement, à travers notre étude économétrique, les résultats montrent que l'État a un rôle central à jouer dans l'organisation, la régulation et le développement de l'activité économique et particulièrement dans les pays à revenu intermédiaire et ceux en développement.

## **Conclusion partielle**

Ce chapitre a examiné l'effet à long terme des dépenses publiques et de leurs composantes sur la croissance afin d'en déduire celles qui devraient être privilégiées par rapport à d'autres suivant le niveau de développement des pays.

La première section a été consacrée à une revue sommaire des différentes études empiriques relatives aux liens entre les politiques budgétaires (les dépenses publiques ou leurs composantes) et la croissance économique. Ces études ont été menées à travers une multitude de modèles et de techniques d'estimation différentes sur un pays ou un ensemble de pays. Les résultats sont aussi divers et variés.

Dans la deuxième section, il a été question d'une analyse descriptive des composantes du budget et des dépenses publiques. L'analyse du budget montre que les pays développés ont des niveaux de recettes et de dépenses publiques plus élevés. Concernant les composantes des dépenses publiques, les résultats suggèrent que les niveaux des dépenses de fonctionnement, de santé, d'éducation sont plus élevés dans les pays où le revenu par tête est plus consistant. En

---

<sup>478</sup> Voir Landau (1983), Barro, Kormendi et Meguire (1985), Grief et Tullock (1987), Summers et Heston (1988).

revanche, les dépenses militaires et les dépenses liées aux intérêts de la dette sont plus importantes dans les pays à faible revenu par rapport à ces dépenses dans les pays à haut revenu.

La troisième section était consacrée à une analyse économétrique relative à l'impact des dépenses publiques et de leurs composantes sur le revenu réel par tête. Cette étude empirique a montré que :

- les dépenses publiques sont positivement liées à l'activité économique sur le panel global. Par contre, les effets de ces dépenses de l'État diffèrent quand le panel est réparti par niveau de revenu. Ainsi, les dépenses publiques sont positivement liées à l'activité dans les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire et négativement dans les pays à haut revenu.

- de même, l'impact des composantes des dépenses publiques (en % du PIB) sur la croissance n'est pas semblable selon le niveau de revenu.

- les résultats en regroupant l'ensemble des trois panels ont laissé apparaître que les États devraient favoriser les dépenses de subventions et transferts et d'investissement au détriment des dépenses de consommation et d'intérêts de la dette.

Dans ce chapitre III, il s'agissait d'étudier la relation entre les dépenses publiques, leurs composantes et le revenu par tête suivant le niveau de développement des pays en supposant une relation linéaire entre les variables. Dans le chapitre IV qui suit, l'objectif n'est plus d'étudier le signe de la relation (positive ou négative) mais plutôt de chercher, le niveau des dépenses publiques et celui de leurs composantes souhaitables pour maximiser le revenu par tête en supposant une relation non linéaire entre les variables étudiées.

## 4 TAILLE OPTIMALE DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUIVANT LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT

La notion de taille de l'État est apparue dans la réflexion académique d'abord à travers la philosophie politique (en termes de communautés ou de nombre de citoyens) par divers auteurs. Ainsi, Aristote disait que la taille d'un État ne doit être jugée qu'à l'aune de sa capacité à réaliser des œuvres ; de la même manière que, la grandeur d'un homme ne doit être jugée à travers son physique mais plutôt par sa compétence ou son apport dans un domaine précis. Autrement dit, la bonne taille d'un État est celle qui est proportionnelle à sa nature et à ses fonctions. La grandeur d'un État doit donc résulter des fonctions qu'il accomplit. Toutefois, bien que ne donnant pas un chiffre précis, Aristote considère qu'une cité ne saurait être composée d'un nombre illimité de personnes<sup>479</sup>. En revanche, Platon était plus précis en avançant que la taille adéquate d'une cité serait de cinq mille quarante individus. L'objectif étant de mieux répartir la population en groupes et sous-groupes pour une meilleure exécution des diverses vocations que la cité est appelée à accomplir<sup>480</sup>. Ce débat, en termes de philosophie politique de la taille des pays, s'est également posé dans le champ économique. De la mesure de la taille d'un pays via sa population, un pays est comparé à ses semblables par l'intermédiaire de sa superficie, mais également et surtout, de son produit intérieur brut (sa richesse nationale)<sup>481</sup>. Dans chaque pays, un gouvernement exerce un pouvoir politique, social et économique dont la finalité est d'atteindre l'objectif de plein-emploi et de développement économique<sup>482</sup>. La question est de savoir quelle est la taille de l'administration publique (c'est-à-dire le niveau des dépenses publiques en pourcentage du PIB), si tant est qu'elle existe, favorisant le plein-emploi et la croissance ? Les économistes néo-classiques répondent par la négative en affirmant qu'il n'y a pas de lien positif entre la croissance économique et la taille de l'État. C'est dans ce cadre que Solow (1956), dans son analyse des déterminants de la croissance de long terme, avance l'idée selon laquelle la croissance économique dépend des changements technologiques exogènes. Par conséquent, la politique économique (et plus précisément les dépenses publiques) ne saurait jouer un rôle majeur sur le taux de croissance économique ; d'où le peu d'investigation sur le thème de la place de l'État dans les modèles de croissance néo-classiques.

---

<sup>479</sup> Voir Rey O. (2014, Chap. VI).

<sup>480</sup> Charbit Y. (2002, p. 231).

<sup>481</sup> Laurent E et Le Cacheux J. (2010).

<sup>482</sup> Svernilson I. (1960).

À la suite, des changements de perception ont été notés par l'intermédiaire des modèles de croissance endogène. L'État, à travers ses dépenses, est dorénavant considéré comme une entité ayant la capacité d'agir directement ou indirectement sur le taux de croissance de long terme. Parmi les instigateurs de cette nouvelle orientation, se trouvent Romer D (1986), Lucas (1988), Barro (1990) et Rebelo (1991)<sup>483</sup>. Dès lors, le niveau de croissance peut différer suivant les nations et la problématique de la convergence des revenus par tête de long terme devient moins pertinente. Ce faisant, le champ de discussion a glissé peu à peu en passant de la nécessité d'intervention publique à la question de la taille optimale de l'État pour favoriser une croissance optimale. Autrement dit, l'action de l'État échappe-t-elle à la « loi des rendements décroissants » ? Ou encore la relation entre la taille de l'État et l'activité économique est-elle non linéaire ? Certains économistes<sup>484</sup> répondent par l'affirmative en considérant qu'à l'instar de l'entreprise dont la taille optimale<sup>485</sup> est déterminée par la structure des coûts, la technologie et l'étendue du marché ; il subsisterait une taille optimale du gouvernement représentant le point d'équilibre entre l'économie de marché et celle planifiée. Ce niveau d'équilibre n'est rien d'autre que le niveau de dépenses publiques qui maximiserait la production de biens et services<sup>486</sup>.

C'est dans cette perspective que s'inscrit ce chapitre dont l'objectif est de déterminer le niveau optimal de dépenses publiques et de leurs composantes en fonction du niveau de développement.

Cette question est d'autant plus importante que de nombreux pays développés et en développement se sont vus confrontés aux recommandations de la Troïka (la BCE, la Commission Européenne et le FMI). relatives à la réduction de leurs endettements et déficits.

En outre, une meilleure information sur la taille optimale des composantes des dépenses publiques pourrait faciliter une meilleure répartition des dépenses publiques et par conséquent accroître leur efficacité.

La première section mettra en exergue le lien entre la taille des pays, la dimension du gouvernement et la performance économique. La seconde section s'attèlera au parcours de

---

<sup>483</sup> Pevcin P. (2003, p. 1)

<sup>484</sup> Minsky H-P. (1986), Barro R. (1989), Armev R. (1995), Vedder R-K et Gallaway L-E. (1998)

<sup>485</sup> Pour plus de développement sur la taille optimale de l'entreprise, voir Scott J-H. (1976), Cette G et Szpiro D. (1992).

<sup>486</sup> Vedder R-K. et Gallaway L-E. (1998, p. 1).

quelques réflexions théoriques et empiriques à propos du niveau optimal du gouvernement. La troisième section visera à déterminer empiriquement la taille optimale du gouvernement par le biais du budget et des composantes des dépenses publiques selon le niveau de revenu de 1995 à 2013.

#### **4.1 Dimension des pays<sup>487</sup>, taille du gouvernement et performance économique**

Cette sous-section discute les trois questions suivantes : quels sont les facteurs explicatifs du changement de la taille des pays ; l'agrandissement de la dimension des pays est-il synonyme d'une modification de la taille du gouvernement ? Leur évolution peut-elle influencer la réussite économique ?

##### **4.1.1 Définition et mesure de la dimension des pays**

Il n'existe pas une explication totalement satisfaisante et précise de la taille des pays<sup>488</sup>. N'importe quelle définition de la dimension des pays revête dans une certaine mesure un aspect arbitraire<sup>489</sup>. C'est le cas de Kuznets dès les années soixante. Il considère que la taille d'un pays indépendant et souverain est assujettie à la taille de sa population. Toute nation, ayant moins de dix millions d'habitants, peut être considérée comme un pays de petite taille<sup>490</sup>.

Väyrynen (1971), à propos, définit la taille d'un pays à travers deux méthodes : l'approche des facteurs endogènes et/ou exogènes puis l'approche de l'évaluation objective et/ou subjective. La première méthode est liée aux aspects internes des pays tels que la taille de la population, le produit intérieur brut et aux aspects externes comme la relation avec les autres pays (la taille de l'armée ou le statut sur la scène internationale du pays).

La seconde approche (l'évaluation objective et/ou subjective) comprend des éléments mesurables tels que la superficie des pays, la taille du corps diplomatique et/ou des questions

---

<sup>487</sup> En économie, un État est approximativement considéré comme petit si sa population ne dépasse pas les vingt millions d'habitants tandis que les spécialistes du développement considèrent un pays de petite taille si sa population est en-dessous des cinq millions d'habitants (Sutton P. et Payne A., 1993).

<sup>488</sup> Pace R. (2000).

<sup>489</sup> Sutton P., Payne A. (1993).

<sup>490</sup> Kuznets S. (1960, p. 14).

de perception (le point de vue des professionnels et commentateurs à l'intérieur ou à l'extérieur du pays)<sup>491</sup>.

Archer et Nugent (2002) trouvent problématique cette méthode de détermination de la taille de l'État car elle requiert des programmes de recherche pour chaque pays. Ils suggèrent l'emploi d'indicateurs simples fréquemment utilisés dans la littérature<sup>492</sup> tels que la délimitation géographique et le nombre d'habitants. Sur cette base, les pays faiblement peuplés et bornés par une zone géographique limitée (minime) seront considérés comme de petite taille. Le critère de l'importance de la population est traditionnellement vu en termes de relations diplomatiques et internationales. Dans le cas subjectif, la dimension d'un pays dépend de la perception qu'a le pays sur lui-même, et celle qu'en a les autres pays. La définition de la taille de l'État nécessite également de prendre en compte l'aspect comparatif car un pays est petit ou grand en comparaison à d'autres pays. En outre, il est important de distinguer d'une part, les grands des petits pays dans les nations développées ; et d'autre part, d'observer également cette différence au sein même des pays en développement<sup>493</sup>. Toutefois, cette définition ne fait pas l'unanimité.

Ainsi, Downes (1988) considère que la définition précédente de la taille de l'État au moyen de la population et/ou de la superficie et le PIB est tout simplement partielle car en réalité, ces variables sont quelque peu apparentées. Il propose donc, un indice unique caractéristique de la taille des pays en y incorporant les dimensions démographique, géographique et économique des pays. Il affirme que cet indice est plus à même de refléter la dimension collective de la taille d'un pays que les mesures traditionnellement employées. Sutton et Payne (1993) abondent dans le même sens en faisant remarquer qu'un petit État n'est forcément pas synonyme d'une vulnérabilité sur la scène internationale (par exemple, l'Israël, en dépit de sa petite taille occupe une place prépondérante sur l'échiquier mondial). À la suite de la définition et mesure de la taille des pays, nous pouvons dorénavant examiner les déterminants de l'évolution de la taille d'un pays.

#### **4.1.2 Déterminants de l'évolution de la taille des pays**

La question de l'évolution de la dimension des pays trouve son intérêt dans le constat que les frontières nationales bougent fréquemment au fil du temps (le nombre de pays augmente). À

---

<sup>491</sup> Väyrynen R. (1971, p. 92-93).

<sup>492</sup> Voir East M. (1975) ; Sanders R. (1989).

<sup>493</sup> Archer N., Nugent C. (2002, p. 2-3)

cela s'ajoutent une prolifération des unions supranationales, des accords commerciaux régionaux et des unions monétaires<sup>494</sup>.

Friedman D. (1977) fut l'un des premiers à s'intéresser à la question de l'évolution de la taille des pays sous l'angle économique (la méthode des coûts-bénéfices). Il affirme que le territoire peut être un atout pour une nation<sup>495</sup> pour des raisons stratégiques, sentimentales, politiques ou économiques. S'intéressant aux raisons économiques, il considère que les gains d'une nation sur l'étendue d'un territoire dépendent de l'accroissement des taxes collectées nettes des coûts de la collecte. La nation devrait être façonnée de manière à maximiser le revenu potentiel net des coûts de collecte des prélèvements. L'effet négatif émanant des coûts de la collecte, suite à l'évolution de la taille du pays, est suffisamment faible en comparaison à l'effet positif (les économies d'échelle) issu des ressources collectées. Ce montant de recettes perçu détermine largement l'évolution de la taille et de la forme des pays. Il distingue trois types de taxes impactant la taille des pays : la taxe sur le commerce, les impôts fonciers et la taxe sur le travail<sup>496</sup>. Le commerce, source de revenu potentiel majeure, favoriserait l'existence de pays de grande taille alors que la rente au contraire facilite la prolifération de petit pays. L'impôt sur le travail, quant à lui, favorise la fermeture des frontières ou l'homogénéisation des pays (car plus les impôts ou cotisations sur salaires sont élevé(e)s et plus les coûts de sortie pour les travailleurs étrangers deviennent importants ; ce qui n'incite pas à l'entrée).

Dans le même cadre, Alesina (2003) avance que l'évolution de la grandeur d'un pays dépend de l'arbitrage entre les bénéfices (les avantages) de la taille contre les coûts de l'hétérogénéité des préférences, de la culture et de l'attitude de la population. Ce compromis optimal facilite la définition de la taille optimale et du niveau d'équilibre. Les bénéfices de la taille des pays seraient liés à diverses raisons :

- les coûts du capital par tête de plusieurs biens publics sont plus faibles dans les grands pays au regard de l'augmentation des contribuables capables de payer des impôts. En effet, nombreux sont les biens publics dont les coûts de production sont indépendants du nombre d'utilisateurs/contribuables. Autrement dit, les coûts de fabrication haussent moins que

---

<sup>494</sup> Alesina A. (2003, p. 312)

<sup>495</sup> Il définit la nation comme une large union politique dans laquelle la politique fiscale est effectivement coordonnée.

<sup>496</sup> Friedman D. (1977, p. 60)

proportionnellement par rapport au nombre d'utilisateurs. Les coûts par tête de plusieurs biens publics déclinent avec l'augmentation du nombre de contribuables ;

- les pays de grande taille (en termes de population et de PIB) sont moins sujets aux agressions étrangères. La sécurité est un bien public qui s'accroît avec la taille des pays ;

- la taille des pays affecte la dimension de leurs marchés dans la mesure qu'un grand pays et un large marché encouragent la productivité, alors les pays de grande dimension devraient être plus riches ;

- un pays de grande taille peut également constituer une assurance pour les régions les moins riches à travers le phénomène de solidarité (les transferts de ressources via les impôts et les dépenses publiques)<sup>497</sup>.

Toutefois, plus un pays s'agrandit, plus sa diversité en termes de préférences, de culture, de langage, d'identité dans la population augmente. Il risque de s'en suivre, un mécontentement de certaines régions ou de certains individus vis-à-vis des politiques publiques menées au regard de l'impossibilité de l'État central à transférer au niveau local quelques politiques favorisant la diversité<sup>498</sup>.

#### **4.1.3 Lien entre la dimension des pays, la taille du gouvernement et performance économique**

Existe-t-il un lien entre la taille des pays (population, superficie) et leur performance économique ?

Dans la pratique, les données montrent qu'en termes de population, la Chine, l'Inde, les États-Unis, l'Indonésie, le Brésil, le Pakistan, le Nigéria, le Bangladesh, la Russie et le Japon sont les dix pays les plus peuplés au monde. Parmi ces dix, seuls les États-Unis et le Japon, sont considérés comme des pays riches. En termes de superficie, la Russie, le Canada, les États-Unis, la Chine, le Brésil, l'Australie, l'Inde, l'Argentine, le Kazakhstan et Algérie représentent les plus grands pays au monde. Pourtant, seuls les États-Unis, le Canada et l'Australie, sont considérés comme des pays riches dans ce groupe.

---

<sup>497</sup> Alesina A. (2003, p. 303-304)

<sup>498</sup> Cette relation n'est pas toujours vraie : la Corée du Sud et le Japon ont des populations homogènes malgré leurs tailles.



Par ailleurs, nombreux sont les pays riches en termes de produit intérieur brut par tête, ne faisant pas partie des plus grands pays au monde (population, superficie) : il s'agit du Luxembourg, du Qatar, de la Norvège, de la Suisse, de l'Australie, du Koweït, du Danemark, de la Suède, du Canada et des Pays-Bas. Les chiffres laissent apparaître qu'aucun des pays les plus grands au monde en termes de population et de superficie n'y figure, à l'exception de l'Australie<sup>499</sup>. Au regard des données, il est donc difficile dans la période actuelle d'établir un lien direct entre la taille des pays et la richesse des nations. Néanmoins, intéressons-nous à la littérature théorique sur la question.

Kuznets (1960a) observe qu'une augmentation substantielle de la population (par conséquent une augmentation de la taille d'un pays) conduit à une hausse de richesse par tête si :

- i) la croissance de la population n'est pas accompagnée d'une réduction du montant du capital par tête disponible ;
- ii) l'évolution à la hausse de la population affecte leur comportement d'épargne de telle sorte que le capital par tête ou par travailleur reste identique ou augmente (car cette hausse accentue la spécialisation des agents qui, à son tour, favorise le produit par tête) ;
- iii) la sensibilité de la production de nouveaux biens, à la suite d'un accroissement de la population, est suffisamment consistante pour favoriser un climat propice à l'expansion du produit par tête (un changement de la fonction de production à la suite d'une variation du produit global).

M. Friedman critique l'hypothèse de Kuznets selon laquelle l'existence de ressources non exploitées et combinée à la spécialisation des travailleurs mènerait à une situation favorable. Il pense que l'effet favorable de la spécialisation sera contrecarré par l'effet négatif des rendements d'échelle décroissants venant de la hausse de la population<sup>500</sup>.

Par ailleurs, Kuznets (1960b) avance que les grands pays ont un avantage comparatif en termes d'innovation tandis que les petits pays doivent compter sur les gains d'une spécialisation grâce au libre-échange. Ces petites économies sont également obligées de s'adapter plus rapidement aux changements structurels que les grandes économies car étant plus ouvertes et plus vulnérables aux chocs externes. Katzenstein P-J. (1985) va dans le même sens en arguant que,

---

<sup>499</sup> Ce classement est effectué suivant la base de données de la Banque Mondiale.

<sup>500</sup> Kuznets (1960b, p. 346-347)

les petits États corporatistes européens sont plus vulnérables aux fluctuations de l'économie mondiale durant le 20<sup>e</sup> siècle en raison de leur degré d'ouverture notable ; toutefois, ces pays connaissent généralement une stabilité et une réussite économique plus remarquables que les grands pays<sup>501</sup>.

Alesina, Spolaore et Wacziarg (1997) font remarquer que la taille du marché influence la productivité, de sorte que les grands pays (ayant de grands marchés) peuvent avoir les moyens de ne pas s'ouvrir au reste du monde tandis que les petits pays sont grandement incités à rester ouverts afin d'amoinrir les coûts associés aux petits marchés. La taille des pays est ainsi négativement associée au degré d'ouverture (lequel est positivement lié à la taille du gouvernement).

Concernant la relation entre la dimension des pays et la taille du gouvernement, Kuznets (1960b) laisse observer que les petites nations bénéficieraient davantage de politiques de compétitivité et d'offre alors que les grands pays auraient plus besoin d'une stimulation de la demande domestique via des politiques keynésiennes. Autrement dit, un niveau de dépenses publiques conséquent est davantage souhaitable dans les pays de grande taille que dans les petits pays.

Minsky (2008), quant à lui, considère que dans un État de grande taille, les dépenses publiques doivent être d'une magnitude supérieure ou égale à celle de l'investissement privé de plein-emploi pour espérer stabiliser les profits des entreprises<sup>502</sup>.

Alesina et Spolaore (1997) l'abordent sous l'angle de certaines composantes des dépenses publiques. Ils observent que les biens publics de défense dépendent de la taille des pays. En effet, les petits pays sont potentiellement plus exposés aux agressions de pays voisins. De ce fait, leurs dépenses de défense sont proportionnellement plus élevées que celles des pays de plus grande taille en raison des économies d'échelle dans ces derniers. Dans le même ordre d'idées, les plus petits pays ont une part de dépenses de consommation par rapport au PIB plus élevée et sont plus ouverts au commerce international tandis que les grands pays se caractérisent par une part de dépenses de consommation plus faible et sont moins ouverts. Dès lors, la taille

---

<sup>501</sup> Katzenstein P-J. (1985, p. 9)

<sup>502</sup> Minsky H-P. (2008, p. 330-332)

du gouvernement (les dépenses publiques de consommation) est une fonction décroissante de la taille des pays.<sup>503</sup>

Un autre point important est de savoir s'il existe un lien entre la taille du gouvernement et l'activité économique.

Une comparaison de la taille du gouvernement (niveau des dépenses publiques) suivant le niveau de développement montre que les pays à haut revenu se distinguent par un gouvernement important en comparaison à la taille du gouvernement dans les pays à revenu intermédiaire et ceux à faible revenu (voir le chapitre précédent).

Minsky (1986) traite la question en analysant l'évolution de la taille du gouvernement fédéral américain depuis les années 1929. Il trouve que la taille du gouvernement est devenue de plus en plus importante en comparaison du poids de l'État fédéral durant la Grande Dépression. La taille du gouvernement fédéral américain avoisinait 3 % du PIB en 1929 contre plus de 20 % en 1985 alors qu'au même moment, l'investissement est resté aux environs de 16 % du PIB<sup>504</sup>. Minsky distingue les États de forme capitaliste et de laisser-faire dans lesquels l'intervention publique est minimale (il s'agit de petits gouvernements) et les États de forme capitaliste et interventionniste (gouvernements de taille imposante). Les gros gouvernements capitalistes (*big government*), durant la période de la grande dépression, avaient davantage réussi au système économique que le laisser-faire libéral du premier tiers du 20<sup>e</sup> siècle. Dans un État à grand gouvernement, le profit brut des entreprises dépend positivement de la consommation financée par le revenu du capital (les dividendes et les versements d'intérêts), du déficit public, des exportations nettes, de l'investissement et négativement de l'épargne (venant du salaire des travailleurs). Dans un État de petit gouvernement, le profit brut dépend positivement de l'investissement, de la consommation et négativement de l'épargne<sup>505</sup>. C'est dans ce cadre que Minsky affirme qu'un gouvernement de grande taille est utile pour aider à prévenir les crises financières tendant vers une récession sévère<sup>506</sup>. Le déficit d'un gouvernement de grande taille peut aider à limiter la chute des revenus et des profits. Selon lui, dans un État de grande taille, un niveau de dépenses publiques de 16 à 20 % du PIB est souhaitable afin de protéger

---

<sup>503</sup> Alesina A. et Wacziarg R. (1998)

<sup>504</sup> Minsky H-P. (1986, p. 10)

<sup>505</sup> Minsky H-P. (1994, p. 3)

<sup>506</sup> Minsky H-P. (2008, p. 342)

l'économie contre le déclin catastrophique de l'investissement et des profits des entreprises. Quand l'économie est en situation de plein-emploi avec un investissement proche de 16 à 17 % du PIB alors les dépenses publiques devront également avoisiner 16 à 17 % du PIB<sup>507</sup>. Néanmoins, le niveau d'investissement privé a évolué dans le temps suivant les pays, et dès lors, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle ce niveau optimal pourrait changer sur des données plus récentes (tel est l'objectif de la partie empirique qui suit).

## 4.2 Littératures théorique et empirique sur la taille optimale de l'État

La littérature théorique et empirique sur la taille optimale de l'État a été grandement influencée par certains économistes de la théorie de la croissance endogène (voir plus haut). Les résultats empiriques sont aussi changeants que les échantillons sont différents.

### 4.2.1 Étude théorique sur la taille optimale du gouvernement

Les économistes de la théorie de l'offre font partie des premiers à évoquer la notion de taille optimale. À leur sens, à partir d'un certain niveau de prélèvement (ou de taux de taxation), l'État perçoit moins d'impôts (recettes fiscales) à cause du rétrécissement de la base fiscale. Les principaux inspirateurs de cette théorie de l'offre furent Laffer et Seymour (1979). Leur objectif était de développer, dans une certaine mesure, la question du taux d'imposition optimal. Ils ont essayé de mettre en exergue la nocivité de l'interventionnisme public (à travers la pression fiscale) qui entrave inexorablement le dynamisme économique. Une réduction du taux d'imposition provoquerait deux effets : d'une part, un effet économique positif lié à l'action incitative sur le travail, la production et l'emploi ; et d'autre part, un effet arithmétique émanant de la baisse du montant des recettes fiscales à la suite de la baisse du taux de taxation<sup>508</sup>. En effet, l'allègement fiscal favorise l'offre d'épargne nécessaire à une croissance soutenue et par conséquent, augmente les recettes fiscales. En revanche, une hausse du taux d'imposition provoquerait une contraction de la base fiscale en raison du découragement des investisseurs et des consommateurs. Il s'en suivrait une baisse des recettes fiscales. Ainsi, à partir d'un certain

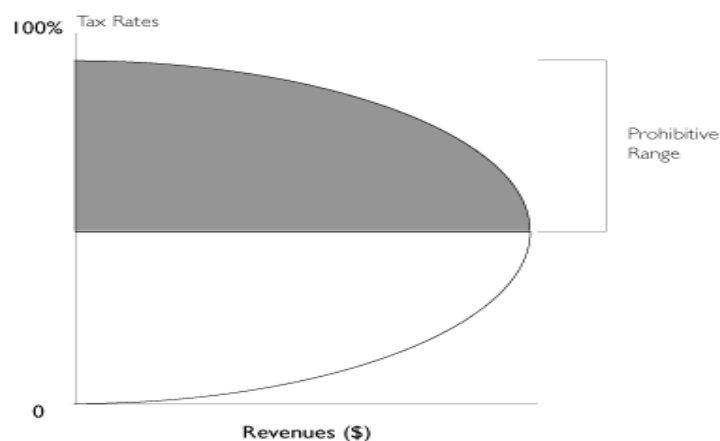
---

<sup>507</sup> Ibid., p. 332-333

<sup>508</sup> Par exemple, aux États-Unis sous l'ère de Reagan, le taux marginal d'imposition sur les revenus a été baissé de 25 % sur une période de trois ans suite à la signature de « *Economic Recovery Tax Act* » de 1981, et le taux d'imposition sur les gains en capitaux de 28 % à 20 % (voir Joint Economic Committee, 1996, *Reagan Tax Cuts : Lessons for Tax Reform*).

seuil d'imposition, l'augmentation du taux de prélèvement provoque une baisse de l'activité économique et des recettes fiscales (voir Graphique IV.1). Si le taux d'imposition est égale à 0 %, alors l'État ne collectera aucune recette fiscale, peu importe la base fiscale. De la même manière, si le taux de prélèvement est de 100 %, le gouvernement n'enregistrera également pas de revenus fiscaux car aucun agent ne souhaitera travailler pour se retrouver avec un salaire net nul<sup>509</sup>.

**Graphique IV.1 Courbe de Laffer**



Source : Laffer A-B<sup>510</sup>.

Ayant emprunté à Laffer cette technique de graphe ci-dessus, Armev (1995) suppose que dans un pays où règne l'anarchie (sans gouvernement avec des dépenses publiques près de 0 % de l'activité économique), la production par tête risque d'être très faible. De même, dans une contrée où l'ensemble des décisions de production et d'investissement émane de l'État (les dépenses publiques avoisinent 100 % de l'activité économique), le PIB par tête sera probablement très faible (Union soviétique, Corée du Nord)<sup>511</sup>. En revanche, du moment que les décisions économiques sont partagées par les secteurs public et privé alors la production par tête pourra être très importante. L'effet d'un accroissement des dépenses publiques sur la production sera plus important quand la taille du gouvernement est faible. Dans ce cas, toute croissance de la taille du gouvernement est synonyme d'une hausse du produit national. Cependant, à partir d'un certain niveau, une hausse supplémentaire des dépenses publiques

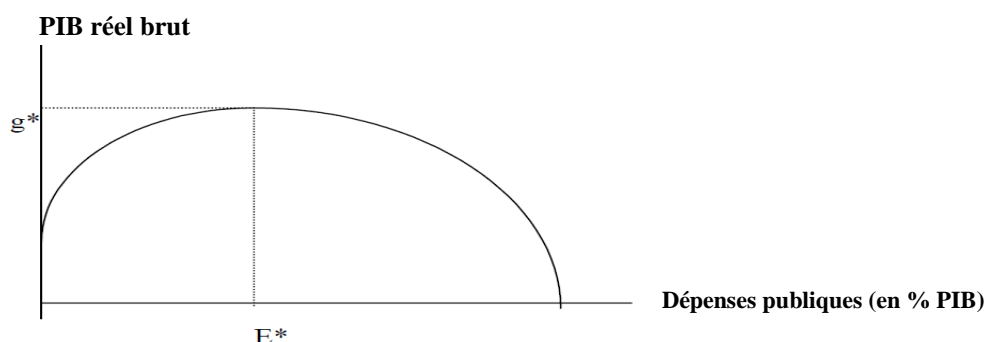
<sup>509</sup> Laffer A-B. (2004).

<sup>510</sup> Voir Laffer A-B (2004), « The Laffer Curve: Past, Present, and Future », *The Heritage Foundation*.

<sup>511</sup> Vedder R-K et Gallaway L-E. (1998, p.1).

mènera à une stagnation, et voire même, à un déclin de l'activité économique. En effet, pour Armev, l'État doit intervenir pour faire respecter la loi, protéger la propriété privée et favoriser l'investissement des agents privés (construction de route, école etc.). Nonobstant, plus l'État accroît ses dépenses et plus les phénomènes des rendements décroissants deviennent opérants. Par exemple, l'apport de la construction d'une seconde route aura un effet positif moins fort par unité dépensée comparée à l'apport de la première construction. La conséquence risque d'être une baisse des recettes contraignant l'État à augmenter les taxes et/ou effectuer des emprunts obligataires. Ce qui risque à la suite d'affecter la consommation des ménages et ralentir davantage l'activité économique. En somme, pour Armev, une intervention modérée de l'État est essentielle à l'activité économique ; cependant, son excès est nuisible.

**Graphique IV.2 Dépenses publiques et croissance (Courbe d'Armev)**



Source : Armev D. (1995)

Vedder et Gallaway (1998) corroborent l'idée en affirmant qu'à travers l'histoire, aucune économie n'a su atteindre un très bon niveau de croissance sans l'influence de l'État. Dans une économie déshéritée d'une autorité publique, il subsisterait toujours de l'anarchie. De surcroît, la richesse accumulée de l'activité économique productive serait frugale en raison de la peur d'une éventuelle expropriation qui n'inciterait pas à l'épargne et à l'investissement.

De même, si dans une contrée, la majorité des décisions de production et d'investissement dépendent de l'État, alors la richesse par tête créée risque d'être très dérisoire<sup>512</sup>.

<sup>512</sup> Vedder R-K et Gallaway L-E. (1998, p. 2).

Friedman (1997) aborde le sujet en termes comparatifs à travers un article publié dans *Wall Street Journal*. Il compare l'évolution des États-Unis et de Hong Kong entre 1950 et 1996 en matière de PIB par tête. Il estime que ce rattrapage (le PIB/tête des États-Unis était six fois plus élevé en 1950 et était devenu seulement 7 % plus élevé en 1996) peut être en partie expliqué par le rôle des gouvernements. Pour Friedman, les dépenses publiques directes représentent plus de 40 % du revenu national aux États-Unis alors que Hong Kong en effectue moins de 15 %. De même, les dépenses indirectes fédérales (exonérations fiscales, contributions allouées à divers organismes publics) avoisinent 10 % du PIB alors qu'elles sont inexistantes à Hong Kong. L'État, poursuit-il, doit jouer un rôle important dans toute société libre et ouverte et sa contribution est en moyenne positive. Toutefois, il pense qu'une contribution marginale de plus de 15 % du revenu national est satisfaisante mais pas plus de 50 % car au-delà de ce seuil, l'apport des impôts deviendra négatif. Pour mieux relancer l'activité, il considère qu'une réduction d'impôts financée par une baisse des dépenses publiques serait souhaitable.

Barro (1989), à travers un modèle de croissance du type Cobb-Douglas  $y = Ak^{(1-\partial)}d^\partial$  (avec  $d$ , les dépenses publiques par travailleurs ;  $K$ , le capital par travailleur ;  $y$ , le produit par travailleur ;  $\partial$ , la taille optimale), soutient que l'effet négatif de la taxation est compensé par l'effet positif des dépenses publiques financé par ces impôts. Il considère que l'action gouvernementale peut avoir deux effets. En effet, l'augmentation des dépenses publiques (infrastructures, santé, éducation) peut impacter positivement l'activité économique grâce à une baisse des coûts (un climat des affaires favorable, la construction de routes), une main-d'œuvre qualifiée (capital humain) disponible grâce à l'éducation. Toutefois, à un certain niveau de dépenses publiques, il apparaît des rendements décroissants de celles-ci ayant pour cause une taxation forte et une dette publique importante. À mi-chemin de ces deux effets contradictoires se trouve le niveau optimal. C'est dans ce cadre que s'inscrivent diverses études que nous aborderons dans la sous-section qui suit.

#### **4.2.2 Revue de la littérature empirique : Modèles et résultats**

Les études empiriques sur la taille optimale de l'État sont majoritairement basées sur les théories de la croissance et particulièrement sur celles de la croissance endogène.

Grossman (1987) développe un modèle dans lequel il intègre à la fois la conception pigouvienne considérant l'État comme un acteur bienveillant s'efforçant à corriger les imperfections des marchés non régulés, et la perception du *Public Choice*, selon laquelle l'État est un agent des

groupes de pression créant des distorsions dans les marchés. Dans le modèle, les dépenses publiques sont spécifiées comme un *input* dans la fonction de production du secteur privé à l'instar de l'investissement privé et du travail. L'optique pigouvienne et celle des économistes du *Public Choice* sont quantifiées via l'impact des dépenses publiques sur les productivités marginales du travail et du capital. Il en résulte qu'il existe un certain niveau de dépenses publiques optimal qui maximise la production du secteur privé. Le modèle est testé sur des données des États-Unis sur une fonction de production Cobb-Douglas. L'estimation indique qu'en 1983, le niveau des dépenses publiques a excédé de 87 % le niveau qui maximise la production du secteur privé.

Scully (1994) effectue des travaux économétriques sur les USA sur la période allant de 1929 à 1989<sup>513</sup>. Le modèle est de la forme :

$Y = a(G/Y)^b(1 - t)^c$  avec  $Y$ , la production nationale ;  $t$ , le taux d'imposition ;  $1-t$ , le revenu net des citoyens après imposition ;  $G/Y$ , la part de dépenses publiques.

Il trouve que le niveau de taxation et par conséquent le niveau de dépenses publiques (dépenses publiques égales recettes d'imposition) devrait être compris entre 21,5 % et 22,9 % du PIB afin de maximiser l'activité économique.

Vedder et Gallaway (1998) mettent en évidence l'approche théorique d'Armey. L'étude porte sur des données américaines de 1947 à 1997 sur un modèle du type :

$O = A + bG - cG^2 + dT + eU$  (avec  $O$ , la variation du PIB réel ;  $G$ , les dépenses publiques ;  $T$ , la variable temps qui prend la valeur 1 pour 1947, 2 pour 1948... ;  $U$ , le taux de chômage). Par une analyse des Moindres Carrées Ordinaires, Vedder et Gallaway trouvent un niveau optimal de dépenses publiques par rapport au PIB de 17,45 %. La part des dépenses publiques sur le PIB approchait 20 à 22 % du PIB durant cette période. Ils en déduisent que l'État fédéral américain devrait réduire ses dépenses publiques car dépassant ce seuil idéal pour maximiser la croissance.

Tanzi et Schuknecht (1998a, 1998b) analysent la dynamique de long terme des dépenses publiques dans les pays industrialisés. Leurs résultats laissent apparaître que les indicateurs socio-économiques et de bien-être ne sont pas meilleurs dans les pays à gros gouvernement en

---

<sup>513</sup> Voir *The Historical Statistics of the United States and the Statistical Abstract of the United States*.



comparaison à ceux de petit gouvernement. En effet, les seconds (petits) n’offrent que les services de protection sociale et de sécurité strictement nécessaires à la satisfaction des besoins des citoyens tout en évitant une hausse des impôts pour une redistribution à grande échelle.

Afonso, Schuknecht et Tanzi (2003) utilisent la méthode d’estimation non paramétrique classique FDH (*Free Disposal Hull*)<sup>514</sup>. L’étude s’intéresse à vingt-trois pays industrialisés de 1990 à 2000. Ils en concluent qu’un ratio de dépenses publiques par rapport au PIB dépassant 30 %, réduit la croissance économique et n’implique absolument pas une quelconque amélioration sociale.

Sur une période plus récente, Forte et Magazzino (2010) ont réalisé une étude économétrique sur la taille optimale en utilisant des techniques des séries temporelles sur douze pays (dont les données étaient disponibles) et des données de panel sur les vingt-sept pays de l’Union européenne sur la période 1970-2009. Ils trouvent un seuil optimal de 37 % du PIB contre un niveau moyen de 47 % du PIB en 2010 dans les vingt-sept pays.

Faruk et Aydin (2013) explorent l’impact de la taille du gouvernement sur trois pays (Bulgarie, Roumanie et la Turquie) de 1995-2011 en mettant à profit un modèle ARDL (*Autoregressive Distributed Lag*)<sup>515</sup> de la forme :

$$y_t = \beta_1 + \beta_1 y_{t-1} + \dots + \beta_k y_{t-p} + \alpha_0 x_t + \alpha_1 x_{t-1} + \alpha_2 x_{t-2} + \dots + \alpha_q x_{t-q} + u_t ;$$

avec  $u_t$ , le terme d’erreur aléatoire.

Ils en concluent que les niveaux de dépenses publiques de l’année d’étude des trois pays excèdent le niveau optimal de dépenses publiques.

À l’instar de ces différentes études, nous procédons à une estimation de la taille optimale du gouvernement par l’intermédiaire d’une étude comparative entre la taille optimale des dépenses et le niveau de revenu des pays. En outre, la sous-section s’intéresse à la taille optimale des composantes des dépenses publiques selon les deux classifications évoquées dans le chapitre II.

---

<sup>514</sup> Cette technique se fonde sur un procédé d’enveloppement des données à travers la frontière des possibilités de production entre l’*input* et l’*output*.

<sup>515</sup> Il permet une modélisation sur des séries non stationnaires en séries temporelles (voir Pesaran et al., 2001)

### 4.3 Analyse empirique de la taille optimale du gouvernement

Les déterminants de la croissance occupent une place prépondérante dans l'analyse économique depuis les années 90. Parmi ces déterminants, se trouvent les dépenses publiques dont l'impact sur la croissance a fait l'objet de débats nombreux et controversés. Par ailleurs, certains auteurs conçoivent une relation linéaire (positive<sup>516</sup> ou négative<sup>517</sup>) entre le niveau des dépenses publiques et la croissance économique. D'autres économistes<sup>518</sup> présument une relation non linéaire entre les dépenses publiques et la croissance.

Cette section part de l'hypothèse selon laquelle il existerait une relation non linéaire entre la taille du gouvernement et l'activité économique (la première hypothèse a constitué l'ossature du chapitre III).

Deux méthodes d'estimation peuvent être utilisées : l'approche des modèles à seuil (*threshold models*) de Hansen (1999, 2000)<sup>519</sup> et la méthode de Vedder et Gallaway (1998).

#### 4.3.1 L'approche des modèles à seuil (Hansen B-E., 1999, 2000)

Il existe les modèles à seuil de Hansen (1999, 2000) pour lesquels la variable seuil est endogène et ceux de Caner et Hansen (2004), suivant lesquels la variable seuil est exogène. Dans le cas d'un modèle à variable seuil exogène, l'équation s'écrit :

$$\text{PIB}/\text{tête}_{it} = (u_i + \beta_1 G/\text{PIB}_{it} I[q_{it} < \gamma]) + (\beta_1 + \beta_2 G/\text{PIB}_{it} I[q_{it} \geq \gamma]) + e_{it}$$

$\text{PIB}/\text{tête}_{it}$ , le vecteur représentant le revenu réel par tête du pays  $i$  au temps  $t$  ; le vecteur  $G/\text{PIB}_{it}$  correspond aux dépenses publiques en pourcentage du PIB ;  $u_i$  l'effet individuel ;  $I$ , est la fonction indicatrice ;  $q_{it}$ , est la variable de seuil ;  $e_{it}$ , la perturbation ; le paramètre de seuil  $\gamma$  (divise l'équation en deux régimes avec les coefficients  $\beta_1$  et  $\beta_2$ ) met en avant le niveau de la variable à partir duquel le système change de régime. Dans notre étude, cela correspondrait au niveau de dépenses publiques à partir duquel l'activité économique est optimale. Ce seuil

<sup>516</sup> Kormendi R-C et Meguire P. (1986) et Ram R. (1986) laissent entrevoir une relation positive entre les dépenses publiques et croissance puisqu'elles encourageraient l'investissement privé et assureraient la propriété privée.

<sup>517</sup> En effet, Landeau D. (1983), Folster S. et Henrekson M. (2001) trouvent une relation négative car les dépenses publiques baisseraient les rendements et créeraient des effets d'éviction.

<sup>518</sup> Vedder R-K et Gallaway L-E. (1998), Chen S-T. et Lee C-C. (2005) notent une relation non linéaire. Ils considèrent que les petits États fournissent les services nécessaires tels que la protection de la propriété privée et de la production de biens publics alors que les gros gouvernements en font trop au point d'évincer les investissements du secteur privé.

<sup>519</sup> Une fonction de production à deux secteurs (Ram, 1986) est utilisée dans ces modèles.

met en exergue l'évolution (positive ou négative) de l'activité suivant les valeurs prises par les dépenses publiques.

L'objectif du test est de vérifier si les coefficients  $\beta_1$  et  $\beta_2$  sont semblables dans chaque régime. L'hypothèse  $H_0$  étant l'existence d'une relation linéaire ( $\beta_1 = \beta_2$ ) contre l'hypothèse  $H_1$  signifiant, l'existence d'une relation non linéaire ( $\beta_1 \neq \beta_2$ )<sup>520</sup>.

### 4.3.2 L'Approche par la courbe d'Armey<sup>521</sup>

#### 4.3.2.1 Modèle et spécification

Le modèle peut s'écrire alors de la manière suivante :

$$PIB_{/tete} = a + bG_{it} - cG_{it}^2 + dT + eK_{it} + \omega_{it}$$

Dans le but d'identifier le point d'inflexion de la courbe d'Armey des dépenses publiques et de leurs composantes par rapport au PIB par habitant, nous utiliserons une spécification quadratique :

$PIB_{/tete}$  représente le taux de croissance du PIB/tête (voir annexe du Chapitre III en ce qui concerne la définition des autres variables du modèle).

$G^2$  est supposé être de signe négatif et mesure ainsi l'effet opposé associé à l'augmentation du niveau des dépenses publiques au-delà du seuil optimal. Autrement dit, ce terme indique la décroissance de la productivité marginale des dépenses publiques. Si la valeur du terme au carré croît d'une manière plus rapide que la valeur du terme linéaire alors l'effet négatif des dépenses publiques l'emporte sur l'effet positif de celles-ci<sup>522</sup>. Par analogie, cette hypothèse sera appliquée aux composantes des dépenses publiques.

$T$  est une variable temps représentant le développement du capital humain et des ressources au cours du temps (valeur 1 pour la première année, valeur 2 pour la deuxième année, ainsi de suite...);  $K$ , représente les variables non budgétaires retenues dans le chapitre précédent (importations, exportations, investissement total, ressources naturelles et taux de chômage), et  $\omega$ , est le terme d'erreur.

---

<sup>520</sup> Cette méthode ne sera pas utilisée dans notre étude pour des raisons techniques.

<sup>521</sup> Vedder R-K et Gallaway L-E. (1998)

<sup>522</sup> Vedder R-K. et Gallaway L-E. (1998).

Au regard des différents tests économétriques effectués dans le chapitre III, nous utilisons la méthode d'estimation des 2SLS et GMM.

#### 4.3.2.2 Estimation et résultats

La détermination du niveau adéquat des dépenses publiques qui maximise le taux de croissance du PIB par habitant peut être effectué en annulant la dérivée première de l'équation suivante :

$$PIB_{/tête} = a + bG_{it} - cG_{it}^2 + dT + \omega_{it}$$

$$\frac{\partial PIB}{\partial G} = 0 \rightarrow b - 2cG = 0 \rightarrow G = \frac{b}{2c}$$

Les résultats sont résumés dans les tableaux qui suivent :

**Tableau IV. 1 Taille Optimale du budget en % PIB**

Type de pays	Pays à faible revenu	Pays émergents	Pays à haut revenu	Panel global
<b>Dépenses publiques</b>	2SLS : 36,03 %	2SLS : 38,43 %	2SLS : 41,64 %	2SLS : 47,64 %
	GMM : 36,03 %	GMM : 38,45 %	GMM : 42,13 %	GMM : 47,87 %
<b>Recettes publiques</b>	2SLS : 32,22 %	2SLS : 33,01 %	2SLS : 37,95 %	2SLS : 43,76 %
	GMM : 32,36 %	GMM : 33,01 %	GMM : 39,00 %	GMM : 43,76 %

**Tableau IV. 2 Taille Optimale des composantes des dépenses publiques en % PIB**

<b>Classification par nature</b>	<b>Pays à faible revenu</b>	<b>Pays émergents</b>	<b>Pays à haut revenu</b>	<b>Panel global</b>
<b>Consommation publique</b>	2SLS : 12,60 %	2SLS : 16,26 %	2SLS : 19,23 %	2SLS : 20,52 %
	GMM : 12,60 %	GMM : 15,98 %	GMM : 18,92 %	GMM : 20,52 %
<b>Intérêt de la dette</b>	2SLS : 3,50 %	2SLS : 4,50 %	2SLS : 5,08 %	2SLS : 4,52 %
	GMM : 3,50 %	GMM : 4,03 %	GMM : 5,23 %	GMM : 4,52 %
<b>Subventions et transferts</b>	2SLS : 11,63 %	2SLS : 13,58 %	2SLS : 18,74 %	2SLS : 21,80 %
	GMM : 11,63 %	GMM : 13,70 %	GMM : 18,66 %	GMM : 21,87 %
<b>Classification par fonction</b>				
<b>Dépenses de Santé</b>	2SLS : 5,72 %	2SLS : 4,90 %	2SLS : 10,78 %	2SLS : 12,06 %
	GMM : 5,79 %	GMM : 6,42 %	GMM : 10,78 %	GMM : 12,15 %
<b>Dépenses militaires</b>	2SLS : 5,72 %	2SLS : 3,01 %	2SLS : 1,48 %	2SLS : 4,10 %
	GMM : 5,79 %	GMM : 3,04 %	GMM : 1,49 %	GMM : 4,10 %
<b>Dépenses d'éducation</b>	2SLS : 7,15 %	2SLS : 4,27 %	2SLS : 6,13 %	2SLS : 7,36 %
	GMM : 7,38 %	GMM : 4,27 %	GMM : 6,13 %	GMM : 7,54 %

**Tableau IV. 3 Composantes des dépenses publiques en % dépenses totales**

<b>Type de pays</b>	<b>Pays à faible revenu</b>	<b>Pays émergents</b>	<b>Pays à haut revenu</b>	<b>Panel global</b>
<b>Salaire</b>	2SLS : 15,92 %	2SLS : 24,61 %	2SLS : 15,53 %	2SLS : 30,23 %
	GMM : 15,11 %	GMM : 24,61 %	GMM : 14,81 %	GMM : 29,74 %
<b>Intérêt de la dette</b>	2SLS : 15,55 %	2SLS : 13,33 %	2SLS : 17,70 %	2SLS : 19,57 %
	GMM : 15,55 %	GMM : 13,67 %	GMM : 17,70 %	GMM : 19,09 %
<b>Subventions et transferts</b>	2SLS : 26,30 %	2SLS : 35,17 %	2SLS : 55,65 %	2SLS : 33,54 %
	GMM : 26,30 %	GMM : 36,88 %	GMM : 54,80 %	GMM : 31,64 %
<b>Classification par fonction</b>				
<b>Dépenses de Santé</b>	2SLS : 15,61 %	2SLS : 10,85 %	2SLS : 15,60 %	2SLS : 14,37 %
	GMM : 15,42 %	GMM : 10,85 %	GMM : 15,61 %	GMM : 14,27 %
<b>Dépenses militaires</b>	2SLS : 9,46 %	2SLS : 6,89 %	2SLS : 7,04 %	2SLS : 2,90 %
	GMM : 10,51 %	GMM : 7,43 %	GMM : 6,94 %	GMM : 3,11 %
<b>Dépenses d'éducation</b>	2SLS : 15,96 %	2SLS : 18,36 %	2SLS : 13,18 %	2SLS : 22,89 %
	GMM : 15,70 %	GMM : 18,36 %	GMM : 13,86 %	GMM : 23,70 %

S'agissant de la taille optimale des dépenses publiques, les résultats indiquent que le niveau optimal de dépenses publiques avoisine respectivement 42 %, 38 % et 36 % du PIB dans les pays à haut revenu, à revenu intermédiaire et à faible revenu pour des dépenses publiques (dépenses réellement effectuées) moyennes respectives de 43,93 %, 27,82 % et 23,49 % du PIB. Les pays à haut revenu réalisent ainsi des dépenses publiques effectives supérieures à leur taille optimale, ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne les deux autres groupes pays. Ce faisant, le niveau optimal des dépenses publiques est une fonction croissante du niveau de revenu par tête. Ce résultat est en phase avec la loi de Wagner qui stipule que plus un pays se développe, plus son niveau de dépenses publiques augmente. Les pays développés sont souvent caractérisés par des systèmes de protection sociale importants nécessitant des dépenses non négligeables. De surcroît, l'évolution à la hausse du revenu par tête dans ces pays à haut revenu pourrait nécessiter davantage de dépenses publiques au regard de son niveau déjà très élevé dans ces pays (phénomène des rendements d'échelle décroissants).

Comme les dépenses publiques, la taille optimale des recettes publiques augmente également suivant le niveau de revenu par tête des pays. En effet, les recettes fiscales atteignent un niveau optimal de 38 %, 33 % et 32 % du PIB pour des recettes moyennes (réelles) de 42,19 %, 25,92 % et 20,7 % du PIB respectivement dans les pays à haut revenu, à revenu intermédiaire et à faible revenu. Le niveau adéquat des recettes fiscales est inférieur à la taille optimale des dépenses publiques pour l'ensemble de nos panels. Cela peut s'expliquer par l'existence d'autres sources de financement des États en dehors des prélèvements (les États peuvent s'endetter afin d'assurer le fonctionnement de l'État et éviter un niveau d'impôt considéré comme confiscatoire par certains citoyens). Le panel global confirme ces résultats avec un niveau optimal de dépenses publiques de 47 % supérieur à celui des recettes publiques effectives qui est de 43 % du PIB.

En somme, à propos du budget, les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire ont plus une marge de manœuvre que les pays à haut revenu, lesquels ont dépassé en moyenne leur seuil optimal.

Un regard sur les composantes des dépenses publiques en % du PIB suivant la classification par nature montre un niveau optimal des dépenses publiques de fonctionnement plus élevé dans les pays à haut revenu (19 %) que leur niveau dans les pays émergents (16 %) et ceux à faible revenu (13 %). La taille optimale des dépenses de fonctionnement en % du PIB est inférieure à

son niveau effectif dans les pays à faible revenu (13,92%) est quasiment égale à son niveau moyen effectif dans les pays à haut revenu (19,62 %) et supérieure à celles-ci (aux dépenses de fonctionnement effectives) dans les pays à revenu intermédiaire (13,65 %).

Le niveau optimal des dépenses publiques relatives aux paiements de la dette est plus élevé dans les pays à haut revenu (5 %) que dans les pays émergents (4 %) et à faible revenu (3 %). Le niveau optimal des intérêts de la dette n'est atteint en moyenne dans aucun des groupes de pays (pour un niveau moyen de dépenses d'intérêts de la dette respectif de 2,48 %, 2,54 % et 2,39 %).

Au sujet des subventions et transferts, les résultats montrent un niveau optimal plus élevé dans les pays à haut revenu (18,74 %) en comparaison de celui des pays à revenu intermédiaire (13,58 %) et celui des pays à faible revenu (11,63 %). Au même titre que les autres composantes des dépenses publiques, le niveau optimal des subventions et transferts est atteint seulement dans les pays à haut revenu dont les subventions et transferts s'élèvent à 20,23 % en moyenne.

En résumé, les composantes des dépenses publiques, exprimées en pourcentage du PIB suivant la classification par nature, enseignent que les pays à haut revenu ont atteint le niveau optimal de leurs dépenses de fonctionnement et de subventions et transferts alors que les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire n'atteignent pas leurs seuils optimaux sur aucune des composantes des dépenses publiques.

L'analyse de quelques composantes des dépenses publiques en % du PIB, via la classification par fonction, montre que la taille optimale des dépenses de santé est plus importante (10,78 %) dans les pays à haut revenu et est égale environ à 5,5 % pour les deux autres groupes. Toutefois, dans l'ensemble de ces trois groupes de pays, cette taille optimale n'est pas atteinte (respectivement 7,04%, 2,88 et 2,51 %).

Le niveau optimal des dépenses d'éducation est, au contraire, plus élevé dans les pays à faible revenu (7,15 %). Aucun des groupes de pays n'a atteint le seuil optimal en matière d'éducation et particulièrement dans les pays à faible revenu (4,74 %).

La taille optimale des dépenses militaires est une fonction décroissante du PIB par tête (soit respectivement 5,72 %; 3,01 %; 1,48 %) et ces groupes de pays en dépensent en moyenne moins que leurs niveaux optimaux (soit 1,80%; 1,73 %; 1,69 %).

Ces résultats sont globalement semblables en s'intéressant aux composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales (voir Tableau IV.3 ci-dessus).

Globalement, la classification par fonction laisse voir que le niveau optimal des dépenses militaires et d'éducation sont plus élevées dans les pays à faible revenu alors que les dépenses de santé sont plus substantielles dans les pays à haut revenu. En outre, ce seuil optimal n'est atteint pour aucun des groupes de pays.

## **Conclusion partielle**

Dans la première section, il s'agissait de synthétiser brièvement les différents débats relatifs à la définition de la taille des pays, les facteurs explicatifs de l'évolution de la taille des pays puis les liens existants entre la dimension des pays, la taille des gouvernements et la performance économique.

Dans la seconde section, nous avons réalisé une revue de la littérature théorique et empirique sur la taille optimale du gouvernement.

Enfin, dans la troisième section, le travail a eu pour objet de tester empiriquement la taille optimale du gouvernement en se basant sur l'hypothèse d'une relation non linéaire entre les dépenses publiques et le revenu par tête. Les résultats peuvent être résumés comme suit :

- la taille optimale du budget de l'État est une fonction croissante du niveau de revenu par tête des pays. Ainsi, les pays à haut revenu dépensent en moyenne plus que leur niveau optimal contrairement aux deux autres groupes de pays ;
- les composantes des dépenses en pourcentage du PIB suivant la classification par nature enseignent que les pays à haut revenu ont atteint le niveau optimal pour les dépenses de fonctionnement et celles subventions et transferts alors que les pays à revenu intermédiaire et ceux à faible revenu n'ont pas atteint leurs seuils optimaux pour aucune composante.
- la classification par fonction montre que les niveaux optimaux des dépenses militaires et d'éducation sont plus élevés dans les pays à faible revenu alors que les dépenses de santé sont plus substantielles dans les pays à haut revenu. En outre, ce seuil optimal n'est atteint pour aucun des groupes de pays.

Les résultats font également apparaître que les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire ont une marge de manœuvre en termes de prélèvements fiscaux et de dépenses



publiques pour arriver à réduire les inégalités entre les différentes classes sociales. Toutefois, cela suppose une meilleure réorganisation de leurs administrations (efficacité, corruption) pour atteindre le niveau optimal de recettes nécessaire au financement des dépenses publiques optimales.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Le rôle économique de l'État étudié à travers des dépenses publiques et leurs composantes a été et demeure sujet à discussion dans la théorie économique et particulièrement entre les hétérodoxes et les orthodoxes. Ces controverses sont d'autant plus marquées que la crise économique et financière continuent à importuner l'économie mondiale particulièrement celles des pays occidentaux et de certains pays émergents tels que les BRICS (dans une phase de ralentissement depuis 2010).

Nous avons pu relever dans notre analyse, trois points de vue sur ce que doit être la place de l'État au sein de l'économie d'après l'État actuel des connaissances.

D'abord la pensée « libérale » (des classiques, des monétaristes, des nouveaux classiques, des économistes des choix publics, des théoriciens de l'offre, des antikeynésiens des finances publiques (ou « NAK ») qui soutient l'improductivité de l'État à travers les thèmes de l'efficacité du marché, de l'impôt, de la dette, de la planification, de la régulation, de la lutte des classes, des intérêts individuels et des groupes de pression, du cycle politique, des anticipations.

Ensuite, les keynésiens traditionnels et la majorité des postkeynésiens qui restent convaincus de la nécessité de l'État en tant qu'agent économique productif via les sujets du fardeau de la dette, de la fiscalité, de la défaillance et de la régulation, de la planification, de l'emploi, de l'employeur en dernier ressort, des fonctions de l'État, de la monnaie.

Enfin, une littérature émergente montre, qu'entre ces deux points de vue opposés, on retrouve les « économistes de la synthèse » ((Samuelson (1954, 1958), Mundell (1962), Fleming (1962), les néo-keynésiens, les nouveaux keynésiens, les économistes du nouveau consensus)). Leur objectif est de réconcilier ces deux conceptions antagonistes via divers thèmes tels que la production des biens publics, des déficits et de la dette, de l'efficacité des politiques économiques suivant le régime de change, de la croissance endogène, de l'interdépendance budgétaire, des règles budgétaires, des rigidités, de la défaillance du marché.

La première approche (la pensée libérale) a été développée par des économistes tels que Smith (1776), Say (1805), Ricardo (1817), qui ont considéré que l'État n'a pas à s'immiscer dans les affaires économiques et devrait intervenir seulement dans certaines circonstances où le fonctionnement des marchés serait sous-optimal. Ces auteurs mettent en avant la primauté de la concurrence à travers l'intérêt individuel qui conduit inexorablement au bien-être collectif et

à l'efficacité de l'économie. Dès lors, l'économie n'a pas besoin de la main visible de l'État car les mécanismes de marché suffisent pour concilier l'intérêt individuel avec l'intérêt commun. Ce faisant, un système basé sur la liberté d'entreprendre est plus efficace qu'un système dans lequel l'État est important à travers ses dépenses.

Selon le point de vue classique, l'intervention publique serait néfaste dans la mesure où cette dernière ne saurait améliorer les conditions de vie des pauvres mais pire, elle dégrade la situation des plus aisés.

Quant à l'impôt, il est un frein à l'activité du moment qu'il favorise une augmentation des coûts de production et des prix, réduit la consommation et par conséquent, baisse la demande des consommateurs. Nocif est aussi l'impôt, car il décourage l'épargne qui compose les capitaux nécessaires à la production. Malgré tout, l'État doit mettre en place un système d'imposition. Toutefois, celui-ci doit être proportionnel au revenu, et non progressif. Aussi, son montant ne doit pas être ni arbitraire ni contraignant économiquement pour les contribuables car en réalité, l'État est un oppresseur dépensant ou consommant des biens qui appartiennent à autrui (les contribuables). De ce point de vue, il devrait se cantonner à son rôle d'administrateur des ressources publiques.

Néanmoins, certaines missions essentielles au bon fonctionnement de l'économie de marché peuvent ne pas être garanties de manière naturelle. Dans ce cas, il convient alors de faire intervenir l'État. D'où l'idée d'un État régulateur économique et social qui veille sur l'intérêt individuel et qui résiste aux intérêts particuliers. Le souverain doit effectuer des dépenses de sécurité (défense nationale, police, justice) afin d'assurer une protection aussi efficace que possible à chaque citoyen contre l'oppression et l'injustice de tout autre membre de la société.

Aussi, pour favoriser l'accumulation et la production de richesses, l'État doit réaliser et entretenir des infrastructures publiques ou des services publics que les entreprises privées ne souhaitent pas produire.

Ce point de vue classique a donné naissance plus tard à d'autres farouches opposants de l'intervention publique dans la sphère économique à travers différents thèmes tels que celui des choix publics.

L'école des choix publics (*Public Choice Theory*) oriente ses études vers les actions politiques des citoyens (tels que les politiciens, les bureaucrates, les électeurs, les groupes de pression). Cette école ((Buchanan et Tullock (1962)) considère que l'objectif de tout citoyen n'est

aucunement la satisfaction de l'intérêt général mais plutôt la recherche de l'intérêt personnel (bénéficiaire d'une réélection ou de subventions). Les hommes politiques et les fonctionnaires cherchent à maximiser leur utilité personnelle et non l'intérêt général à l'instar des agents économiques rationnels. Les actions publiques sont souvent inefficaces en raison des jeux politiques, des groupes de pression et du manque de compétitivité de la bureaucratie.

Cette conception d'inefficacité de l'État et des gouvernants via la politique économique est partagée par les monétaristes et les économistes adeptes des principes des « anticipations adaptatives » et des « anticipations rationnelles » des agents [Friedman (1968), Lucas (1972)].

Selon les monétaristes, les politiques keynésiennes peuvent améliorer la situation de l'emploi à court terme, mais elles sont inefficaces dans le long terme et même néfastes puisqu'elles n'améliorent guère la situation du chômage en baissant celui-ci en deçà de son niveau naturel et au prix d'une hausse de l'inflation. Ces auteurs préconisent des politiques économiques basées sur des règles simples plutôt que sur des interventions discrétionnaires de l'État. Par ailleurs, le déficit budgétaire financé par l'émission de titres publics à chaque période implique une hausse continue des prix des actifs et des taux d'intérêt.

Les nouveaux classiques vont plus loin en estimant qu'il n'existe pas un laps de temps pendant lequel la politique de relance réduirait le chômage car les agents ne sont aucunement victimes d'une quelconque illusion monétaire. Ainsi, les politiques économiques dont les effets sont pleinement anticipés par les agents économiques sont non seulement inefficaces, mais nuisibles car elles accélèrent l'inflation sans diminuer le chômage (ce sont les principes d'invariance et d'incohérence temporelle). Elles sont également considérées comme néfastes à l'activité car impliquant une baisse de la consommation des ménages au regard de leur anticipation à la hausse des impôts futurs (Barro, 1989).

Dans le même sens, les économistes de la théorie de l'offre et la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques considèrent que les politiques budgétaires de stabilisation sont inefficaces pour divers raisons : une taxation non optimale, des dépenses sociales inutiles, une utilisation de la politique budgétaire à des fins électoralistes, des déficits budgétaires nuisibles à l'offre.

À la différence de cette perception orthodoxe, qui suppose que les dépenses publiques élevées sont néfastes et injustes car étant grandement supportées par les générations futures, Keynes et les keynésiens considèrent que l'État est un agent économique productif indispensable à

l'activité économique. En effet, les crises économiques caractérisant l'entre-deux-guerres ont conduit à une vaste refonte de la pensée économique dont le principal acteur fut Keynes (1911 :1936). Selon les keynésiens, l'intervention de l'État est une condition sine qua non pour le bon fonctionnement de l'économie en raison de l'incapacité des marchés à s'autoréguler. La conséquence de ce déficit de régulation est une situation de sous-emploi des facteurs et spécifiquement un chômage involontaire massif. Ils estiment que les dépenses publiques peuvent dopper la croissance économique et par conséquent, réduire le chômage si elles sont financées par emprunt et non compensées par des prélèvements fiscaux. Aussi, l'État doit intervenir dans la vie économique afin de promouvoir plus de justice sociale synonyme d'un développement harmonieux de la société dans son ensemble à travers la fonction étatique de redistribution des richesses. Ainsi, en situation de stagnation ou de baisse de la demande, l'État devrait prendre des mesures en arborant sa tenue d'agent économique. La passivité ne peut être de mise, l'État doit intervenir pour décanter la situation devenue énigmatique, quitte à occasionner temporairement un déficit budgétaire. En outre, Keynes rejette les critiques relatives à l'effet d'éviction puisque selon lui, les dépenses nouvelles provenant de l'investissement public (socialisation de l'investissement) contribueraient à créer de l'activité (en complétant les carences de l'investissement privé). De ce fait, les dépenses imputables au chômage baisseraient, les marges de profit des entreprises seraient restaurées et les sommes générées permettraient le remboursement des emprunts publics.

Ce rôle d'agent économique de l'État par l'intermédiaire de ses dépenses est aussi développé par divers auteurs issus de la pensée hétérodoxe en évoquant la spécificité de la puissance publique dans certains domaines.

Lerner (1943, 1961) à travers les lois de la finance fonctionnelle considère que chaque unité de monnaie nationale dépensée par l'État créera plusieurs unités de revenus dans un ou deux ans après et permettra d'acheter tous les biens produits par les personnes qui désirent travailler (baisse du chômage) sans impliquer de l'inflation par un excès de demande. Par ailleurs, le niveau de la dette n'est pas problématique car l'État pourra toujours compléter ou réduire la dépense nationale en jouant sur l'émission de monnaie ou de titres publics.

Abordant dans le même sens sur l'importance des titres publics, Kalecki (1943) s'oppose à l'idée selon laquelle les titres publics émis par l'État et achetés par les ménages, freinent la consommation et l'investissement (l'effet d'éviction). Les titres publics participent à

l'enrichissement des personnes et des firmes et les détenteurs d'actifs bénéficieront des rendements de leurs avoirs.

Musgrave (1945, 1956, 1985) en ce qui le concerne, définit l'État par le biais de trois fonctions principales à savoir le rôle d'allocation des ressources (meilleure utilisation des ressources, internaliser des externalités), de redistribution (taxes et transferts) et de stabilisation (ajuster les fluctuations conjoncturelles via les politiques budgétaires et monétaires).

En outre, certains radicaux du keynésianisme rejettent dans leur majorité les préconisations de politiques budgétaires sans déficit ainsi que la comparaison associant l'État à un bon père de famille qui s'efforce de conserver un budget équilibré. Par ailleurs, ils réfutent l'assertion selon laquelle il existe une relation positive entre les ratios déficit/PIB (ou la dette publique/PIB) et le niveau des taux d'intérêt mais aussi toute tentative de réduction des services publics pour des contraintes de financement des dépenses de l'État (Lavoie, 2006).

Toutefois, les hypothèses macroéconomiques de postkeynésiens ne sont pas totalement partagées par les économistes à mi-chemin entre les théories classique et keynésienne qui cherchent à faire la synthèse des deux courants opposés.

Certains d'entre eux trouvent que l'impact de l'intervention publique est fonction de la situation économique et des objectifs. Ainsi, selon l'analyse de Mundell-Flemming (1962), la politique économique doit être guidée par les principes de cohérence et d'efficacité. En régime de change flexible, la politique budgétaire est efficace si la mobilité des capitaux est faible alors qu'elle est inefficace dans le cas d'une mobilité des capitaux forte. En revanche, en régime de change fixe, la politique budgétaire est d'autant plus efficace que la mobilité des capitaux est forte. À la suite, l'hypothèse d'exogénéité de la monnaie de Mundell et Fleming a été levée par certains économistes du nouveau consensus tels que Taylor (2002). Ces auteurs considèrent que les politiques budgétaires expansionnistes entraînent un taux d'inflation plus élevé, un taux d'intérêt réel plus important mais sans effet sur la production de long terme. De même, les politiques monétaires n'impactent aucunement la production, mais pèsent sur le niveau d'inflation.

Par ailleurs, Taylor (1993) considère que l'impact global des variations effectives des dépenses et des taxes dues aux stabilisateurs automatiques est globalement plus élevé que celui issu des changements discrétionnaires de politiques budgétaires. Les deux mécanismes de dépenses et

de taxes affectent la demande globale mais les stabilisateurs automatiques sont plus prévisibles et plus efficaces.

Également, les néo-keynésiens et les nouveaux keynésiens pensent que la politique économique contribue à l'accumulation nécessaire à la croissance économique à travers les phénomènes des rigidités nominales et réelles.

D'autres économistes tels que les théoriciens de la théorie de la croissance [King et Rebelo (1990) ; Barro et Sala-I-Martin (1992)] abondent dans le même sens quant à la nécessité d'intervention de l'État en considérant les dépenses publiques comme un *input*. Ils considèrent que le modèle de la congestion appliqué à un large éventail de dépenses publiques incluant les installations routières, les services d'utilité publique, la justice, la défense et la police serait la meilleure solution pour maximiser la production.

Ces auteurs discutent également le thème de l'endogénéité des politiques publiques à travers l'effet incitatif de l'impôt. Ils en concluent que les politiques publiques à travers les effets incitatifs peuvent induire à une large différence des taux de croissance.

En résumé, l'importance de l'État en tant qu'agent économique productif ne fait pas l'unanimité au sein des économistes.

Le deuxième chapitre a été consacré à la classification et à la description des dépenses publiques et de leurs composantes suivant le niveau de développement afin de mieux saisir les composantes des dépenses publiques utilisées dans l'étude empirique au du troisième chapitre.

Dans la première section, il était question de définir le champ d'action de l'État et d'évoquer les deux principales méthodes de classification à savoir celle par nature et celle par fonction.

À travers la classification par fonction, les dépenses des administrations publiques sont réparties selon une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la *COFOG*. Toutes les dépenses afférentes à une même fonction, sont rassemblées en une famille en dépit des conditions de leur mise en œuvre. Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : les services publics généraux, la défense, l'ordre et la sécurité publics, les affaires économiques, la protection de l'environnement, le logement et les équipements collectifs, la santé, les loisirs, la culture et le culte, l'enseignement, la protection sociale.

La classification par nature quant à elle, permet de distinguer les dépenses de fonctionnement (les rémunérations du personnel et les consommations intermédiaires), les transferts, les charges d'intérêt de la dette et l'investissement.

La seconde section a eu pour objet de décrire l'impact des dépenses et de leurs composantes dans chacun des groupes de pays. L'étude des composantes des dépenses suivant les groupes de pays a permis de mettre en exergue un certain nombre de différences.

On remarque que le niveau de dépenses publiques et de recettes publiques n'est pas très élevé dans les pays en développement et ceux émergents en comparaison à celui des pays industrialisés. Cela peut être expliqué par le manque de sources de financement et le coût souvent excessif de l'emprunt pour les pays en développement et émergents. Concernant les recettes, il est remarqué une perception des impôts et taxes qui fait défaut et s'y ajoute un secteur informel trop important et dont la contribution aux recettes publiques est très minime. Concernant les pays émergents, leur système de perception est meilleur que celui des pays en développement mais l'efficacité de l'administration demeure limitée (absentéisme, corruption).

La conséquence est un système de protection sociale quasi-inexistant dans ces pays à revenu intermédiaire creusant davantage les inégalités dans ces derniers alors que dans les pays développés, la sécurité sociale est très développée et représente un outil de lutte contre les inégalités.

Globalement, l'étude descriptive des différentes composantes du budget de l'État montre que le niveau de dépenses publiques et la composition de celles-ci ne sont pas semblables suivant les trois groupes de pays étudiés. La question sous-jacente était de savoir si cette différence de composition des dépenses publiques impacte-t-elle différemment sur l'activité économique dans ces trois groupes de pays ? Le chapitre III a eu pour objectif de répondre à cette interrogation.

Dans le troisième chapitre, il s'agissait d'examiner l'effet à long terme des dépenses publiques et de leurs composantes sur la croissance afin d'en déduire celles qui devraient être privilégiées par rapport à d'autres suivant le groupe de pays.

La première section était consacrée à une revue sommaire des différentes études empiriques relatives aux liens entre les politiques budgétaires (les dépenses publiques ou leurs composantes) et la croissance économique. Ces études sont réalisées à travers une multitude de



modèles (VAR, DSGE...) et des techniques d'estimations différentes. Les résultats sont aussi divers.

La deuxième section s'attelle à l'étude descriptive des composantes du budget et des dépenses publiques. L'analyse du budget montre que celui-ci est une fonction croissante du niveau de développement. Cette différence est quasiment doublée à propos des recettes publiques. Concernant, les composantes des dépenses publiques, on constate que les niveaux des dépenses de fonctionnement, de santé et d'éducation (dépenses sociales) sont plus élevés dans les pays qui ont un PIB par tête plus élevé. En revanche, les dépenses militaires et les intérêts de la dette sont plus importants dans les pays à faible revenu par rapport à ceux des pays à haut revenu.

La troisième section portait sur l'analyse empirique de la relation entre le produit par tête et les dépenses publiques et leurs composantes. Les résultats suggèrent que :

- les dépenses publiques sont positivement liées à l'activité économique sur le panel global. Par contre, les effets desdites dépenses diffèrent quand les pays sont repartis par niveau de revenu. Elles sont positivement liées à l'activité dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et négativement corrélées dans les pays à haut revenu ;

- l'impact des composantes des dépenses publiques (en % du PIB ou en % des dépenses totales) sur la croissance n'est pas semblable suivant le niveau de richesses.

Ainsi, dans les pays à faible revenu, les subventions et transferts et l'investissement public sont à prioriser au détriment de la consommation publique.

S'agissant des pays à revenu intermédiaire, les subventions et transferts, l'investissement public et la consommation publique sont pourvoyeurs de croissance.

En ce qui concerne les pays à haut revenu, la consommation publique et l'investissement public impactent positivement le revenu par tête alors que les subventions et transferts et les intérêts de la dette devraient être modérés.

Le chapitre IV était consacré à la détermination de la taille optimale des dépenses publiques et celle de leurs composantes à travers l'hypothèse de non linéarité.

Dans la première section, il s'agissait de parcourir brièvement les différents débats relatifs à la définition de la dimension des pays, les facteurs explicatifs de l'évolution de la taille des pays puis des liens existants entre la taille des pays, la dimension des gouvernements et la performance économique.

Dans la seconde section, nous avons réalisé une revue de la littérature théorique et empirique sur la taille optimale du gouvernement.

Enfin, la troisième section du travail avait pour objet de tester empiriquement la taille optimale du gouvernement en se basant sur l'hypothèse d'une relation non linéaire entre dépenses publiques et revenu par tête. Les résultats peuvent être résumés ainsi :

- la taille optimale du budget de l'État est une fonction croissante du niveau de revenu par tête des pays. Ce faisant, les pays à haut revenu dépensent en moyenne plus que leur niveau optimal contrairement aux deux autres catégories de pays ;
- les composantes des dépenses en pourcentage du PIB suivant la classification par nature enseignent que les pays à haut revenu ont atteint leur niveau optimal (par rapport à leurs dépenses réelles) à propos des dépenses de fonctionnement et les dépenses de subventions et transferts ; alors que les pays à revenu intermédiaire et ceux à faible revenu n'atteignent leurs seuils optimaux pour aucune des composantes des dépenses publiques ;
- la classification par fonction laisse voir que les niveaux optimaux des dépenses militaires et d'éducation sont plus élevés dans les pays à faible revenu tandis que les dépenses de santé sont plus substantielles dans les pays à haut revenu. En outre, ce seuil optimal n'est atteint pour aucun des groupes de pays.

Ainsi, on peut remarquer que les pays à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire ont une marge de manœuvre en termes de prélèvements et de dépenses afin de réduire les inégalités entre les différentes classes sociales.

À l'issue de cette thèse, on peut soutenir que l'apport des dépenses publiques est important pour le développement de l'activité économique et certaines composantes sont à prioriser par rapport à d'autres suivant les pays.

Malgré tout, cette marge de manœuvre via un impact positif des dépenses publiques peut-elle être un facteur de facilitation d'un éventuel rapprochement en termes de pouvoir d'achat ou de condition de vie (rattrapage) des pays à haut revenu par les pays à revenu intermédiaire et ceux à faible revenu ? Si oui, quelle méthode de gestion des finances publiques et quels types de dirigeants politiques dans ces pays pour réussir un tel pari ?

## BIBLIOGRAPHIE

Abed G-T., Ebril L., Gupta S., Clements B., Ronald M., McMorran R., Pellechio A., Schiff J., Verhoeven M. (1998), *Fiscal Reforms in Low-Income Countries: Experience Under IMF-Supported Programs*, IMF Occasional Paper No. 160 (Washington : International Monetary Fund).

Abraham-Frois G. (2003), « Pour en finir avec le modèle IS-LM quelques propositions pour simplifier l'enseignement de la macro-économie en premier cycle », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 113, pp.155-170.

Afonso A., Furceri D. (2008), « Government Size, Composition, Volatility and Economic Growth », *Working Paper Series* No. 849, pp. 1-43.

Afonso A., Sousa R-M. (2009), « The Macroeconomic Effect of Fiscal Policy », *Working Paper Series* No 991.

Akerloff G. (1970), « The Market for Lemons: Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 84, No.3, pp.488-500.

Alesina A., Cohen G-D., Roubini N. (1992), « Macroeconomic Policy and Elections in OCDE Democracies », *Economics and Politics*, Vol. 4, No. 1, pp. 1-30.

Alesina A., Perotti R. (1995), « Fiscal Expansions and Adjustments in OECD Economies », *Economic Policy*, No. 21, pp. 207-247.

Alesina A., Spolaore E. (1997), « On the Number and Size of Nations », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 112, No. 4, pp. 1027-1056.

Alesina A., Spolaore E., Wacziarg R. (1997), « Economic Integration and Political Desintegration », *NBER Working Paper*, No. 6163.

Alesina A., Roubini N., Cohen G-D. (1997), *Political Cycles and the Macroeconomy*, Cambridge, MA: MIT Press, 296p.

Alesina A., Ardagna S. (1998), « Tales of Fiscal Adjustments », *Economic Policy*, Vol. 13, No. 27, pp. 489-545.

Alesina A., Wacziarg R. (1998), « Openness, Country Size and Government », *Journal of Public Economics*, Vol. 69, pp. 305-321.

Alesina A., Ardagna S., Perotti R., Schiantarelli F. (2002), « Fiscal Policy, Profits, and Investment », *American Economic Review*, Vol. 92, No. 3, pp. 571-589.

Alesina A. (2003), « The size of countries : Does it matter? », *Journal of the European Economic Association*, Vol. 1, No. 2-3, pp. 301-316.

Alesina A., Ardagna S. (2010), « Large Changes in Fiscal Policy: Taxes versus Spending », in: *Tax Policy and the Economy*, Vol. 24, ed. By Jeffrey R. Brown (Cambridge, Massachusetts: National Bureau of Economic Research).

Allen R., Tommasi D. (2001), *Managing Public Expenditure: A Reference Book for Transition Countries*, OECD: SIGMA, 504 p.

Andrade J-S., Duarte A-P., Berthomieu C. (2006), « Le rôle de la dépense publique dans la croissance : le cas des pays de l'Union européenne », *Économie Appliquée*, Tome LIX, No. 2, pp. 29-64.

Andrade J-S., Duarte A-P. (2014), « Crowding-In and Crowding-Out Effect of Public Investments in the Portuguese Economy », *GEMF Working Papers*, faculdade de Economia, Universidade de Coimbra.

André C., Délorme R., Tyrne G. (1973), « Les dépenses publiques depuis un siècle », *Économie et Statistique*, Vol. 43, No 43, pp. 3-14.

Angelopoulos K., Economides G., Kamas P. (2007), « Tax Spending Policies and Economic Growth: Theoretical Predictions and Evidence From the OCDE », *European Journal of Political Economy*, Vol. 23, No. 4, pp. 885-902.

Appelbaum (2011), « Digging Out from the Great Recession: Prospects for Jobs and Economic Growth », *Labor and Employment Relations Association Series*, pp. 1-14.

Archer N., Nugent C. (2002), « Small States and the European Union », *Current Politics and Economics of Europe*, Vol. 11, No.1, pp. 1-10.

Arestis P., Sawyer M. (2004), « On Fiscal Policy and Budget Deficits », *Intervention. Journal of Economics*, Vol. 1, No. 2, pp. 65-78.

Arestis P., Sawyer M. (2003a), « On the Effectiveness of Monetary Policy and Fiscal Policy », *Working Paper*, No. 369, Annandale-on-Hudson, N.Y.: The Levy Economics Institute.

Arestis P., Sawyer M. (2003b), « Reinventing Fiscal Policy », *Journal of Post-keynesian Economics*, Vol. 26, No. 1, pp. 3-26.

Armev D. (1995), *The Freedom Revolution*, (Washington, D.C.; Regnery Publishing Co.).

Artus P. (1995), *Déficits publics : Théorie et pratique*, Economica, Paris.

Aschauer D-A. (1989a), « Does Public Capital Crowd out Private Capital? », *The Journal of Monetary Economics*, Vol. 23, No. 2, pp. 177-200.

Aschauer D-A. (1989b): « Is Public Expenditure Productive? », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 24, No. 2, pp. 171-188.

Aschauer D-A. (1990), *Public Investment and Private Sector Growth*, Economic Policy Institute (Washington D.C).

Auerbach A-J., Gorodnichenko Y. (2012), « Measuring the Output Responses to Fiscal Policy », *American Economic Journal: Economic Policy*, Vol. 4, No.2, pp. 1-27.

Auerbach A-J. (1985), « The Theory of Excess Burden and Optimal Taxation », in *Handbook of Public Economics*, Vol. 1, ed. by A.J. Auerbach and M. Feldstein, pp. 61-127.

Avila D-R., Strauch R. (2003), « Public Finances and Long-Term Growth in Europe – Evidence from a Panel Data Analysis », *Working Paper 246*, European Central Bank, Frankfurt.

Azariadis C. (1975), « Implicit Contracts and Underemployment Equilibria », *The Journal of Political Economy*, Vol. 83, No. 6, pp 1183-1202.

## B

Bai J., Ng S. (2004), « A Panic Attack on Unit Root and Cointegration », *Econometrica*, Vol. 72, No. 4, pp. 1127-1177.

Baldacci E., Clements B., Gupta S., Cui Q. (2008), « Social Spending, Human Capital and Growth in Developing Countries », *World Development*, Vol. 36, No. 8, pp. 1317-1341.

Ball L., Mankiw N-G., Romer D. (1988), « The New Keynesian Economics and The Output Inflation Trade-Off », *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 1, pp. 1-82.

Baum C-F. (2001), « Residual Diagnostics for Cross-Section Time-Series Regression Models », *Stata Journal*, Vol. 1, No. 1, pp. 101-104.

Baumol W. (1967), « Macroeconomics of Unbalanced Growth: the Anatomy of Urban Crisis. », *American Economic Review*, Vol. 57, No. 3, pp 415-426.

Barbier-Gauchard A. (2008), *Intégration budgétaire européenne-Enjeux et perspectives pour les finances publiques européennes*, de Boeck, 181 p.

Bardhan P. (1997), « Corruption and Development: A Review of Issues », *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, No. 3, pp. 1320-1346.

Barro R-J. (1974), « Are Government Bonds Net Wealth? », *The Journal of Political Economy*, Vol. 82, No. 6, pp. 1095-1117.

Barro R-J., Gordon D. (1983), « A Positive Theory of Monetary Policy in a Natural Rate Model », *Journal of Political Economy*, Vol. 91, No. 4, pp. 589-610.

Barro R-J., Gordon D-B.(1983b), « Rules, Discretion and Reputation in a Model of Monetary Policy », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 12, pp. 101-122.

Barro R-J. (1989), « The Ricardian Approach to Budget Deficits », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 3, No 2, pp. 37-54.

Barro R-J. (1990), « Government Spending in a Simple Model of Endogeneous Growth », *The Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, pp. 103-125.

Barro R-J. (1991), « Economic Growth in a Cross Section of Countries », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 106, No. 2, pp. 407-443.

Barro R-J., Sala-I-Martin X. (1992), « Public Finance in Models of Economic Growth », *The Review Economic Studies Limited*, Vol. 59, pp. 645-661.

Barro R-J., Redlick C-J. (2011), « Macroeconomic Effects from Government Purchases and Taxes », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 126, No. 1, pp. 51–102.

Bassanini A., Scarpetta S. (2001), «The Driving Forces of Economic Growth: Panel Data evidence for the OECD Countries », *OECD Economic Studies*, No. 33, pp. 9-56.

Baxter M., King R-G. (1993), « Fiscal Policy in General Equilibrium », *American Economic Review*, Vol. 83, No. 3, pp. 315-334.

Beauvallet M-B., Montoussé M. (2004), *Textes fondateurs en sciences économiques depuis 1970*, Ed. Bréal, 256 p.

Becker R-A. (1999), « Kaleckian Macro Models for Open Economies », *Foundations of International Economics: Post Keynesian Perspectives*, Johan Deprez and John T. Harvey (eds.), London, Routledge.

Been-Lon C (2006), « Economic Growth with an Optimal Public Spending Composition », *Oxford Economic Papers*, Vol. 58, No. 1, pp. 123-136.

Berthelon M. (2004), « Growth Effects of Regional Integration Agreements », Central Bank of Chile.

Beveridge W. (1942), *Social Insurance and Allied Services*, Report presented to parliament, 299 p.

Bhagwati J-N. (1982), « Directly Unproductive, Profit-Seeking (DUP) Activities », *Journal of Political Economy*, Vol. 90, No. 5, pp. 988–1002.

Blackburne E-F., Frank M-W. (2007), « Estimation of Nonstationary Heterogeneous Panels », *The Stata Journal*, Vol. 7, No. 2, pp. 197-208.

Blanchard O. (1990), « Comment, on Giavazzi and Pagano (1990) », in Blanchard O., Fischer S. (eds.), *NBER Macroeconomics Annual 1990*, pp. 111-116.

Blanchard O. (2006), « Neoclassical Synthesis », *The New Palgrave Dictionary of Economics*, 2<sup>nd</sup> edition.

Blankenau W-F., Simpson N-B. (2004), « Public Education Expenditures and Growth », *Journal of Development Economics*, Vol. 73, pp. 583–605.

Blecker R-A. (1999), « The Causes of the U.S. Trade Deficit », Statement before the Trade Deficit Review Commission, Washington D.C.

Boquet Y. (2009), « Dynamiques de développement et inégalités régionales en Chine », *Espace populations sociétés*.

Bouthevillain C., Hervé K. (2005), « Analysis of International Health Related Expenditure : Lessons for France », au groupe de travail “*Public expenditure*” organisé par la Banque d’Italie à Pérouse.

Bouthevillain C., Dufrenot G., Frouté P., Paul L. (2013), *Les politiques budgétaires dans la crise*, De Boeck, 1<sup>re</sup> édition, 353p.

Bowen W-G., Davis R-G., Kopf D-H. (1960), « The Public Debt: A Burden on Future Generations », *American Economic Review*, Vol. 50, No. 4, pp. 701-706.

Brana S. (2002), *La transition monétaire russe : Avatars de la monnaie, crises de la finance (1990-2000)*, Éditions Le Harmattan, 380 p.

Brennan G., Buchanan J-M. (1980), *The Power to Tax : Analytical Foundations of a Fiscal Constitution*, Cambridge University Press.

Breusch T., Pagan A (1980), « The Lagrange Multiplier Test and its Application Model Specification in Econometrics », *Review of Economic Studies*, Vol. 47, No. 1, pp. 239–253.

Bresser-Pereira L-C. (2010), *Globalization and competition*, Cambridge: Cambridge University Press.

Briceño G-C., Smits K., Foster V. (2008), « Financement de l'infrastructure publique en Afrique subsaharienne : Scénarios, problèmes et options », Rapport produit par la Banque Mondiale.

Brunner K., Meltzer A-H. (1972), « Mr Hicks and the “Monetarists” », *Tepper School of Business*, Paper 667.

Bruno A. (2001), *Adam Smith : vie, œuvre et concepts*, collection Alain Bruno, Edition Ellipses, 96 p.

Buchanan J-M., Wagner R-E. (1977), *Democracy in Deficit. The Political Legacy of Lord Keynes*, Academic Press, New York, Vol. 8.

Buchanan J-M. (1975), *The Limits of Liberty: Between Anarchy and Leviathan*, Chicago: University of Chicago Press, 210 p.

Buchanan J-M., Tullock G. (1962), *The Calculus of Consent: Logical Foundations of Constitutional Democracy*, University of Michigan Press.

Buchanan J-M. (1958), *Public principles of public debt: a defense and restatement*, Homewood Ill.: R.D. Irwin, Vol. 2.

## C

Caner M. et Hansen B-E. (2004), « Instrumental Variable Estimation of a Threshold », *Econometric Theory*, Vol. 20, pp. 813-843.



Canton V-A., Joines D-H., Laffer A-D. (1978), «Taxation, GNP and Potential GNP», Proceedings of the business and Economic Statistics Section in San Diego, *American Statistical Association*, pp. 122-130.

Canto V-A., Joines D-H., Laffer A-B. (2014), *Fondations of Supply-Side Economics : Theory and Evidence*, Academic Press, 300 p.

Carnis L. (2010), « La théorie de la bureaucratie chez Niskanen : Perspectives critiques », *Économie Appliquée*, Vol. 63, No. 2, pp. 97-121.

CEPII (2003), *L'Économie mondiale 2004*, coll. Repères, ed. La Découverte, Paris, 123p.

Cette G., Daniel, S. (1992), « Rentabilité, productivité et taille de l'entreprise », *Économie et statistique*, No. 251, pp. 41-50.

Chang Y. (2002), « Nonlinear IV Unit Root Tests in Panels with Cross Sectional Dependency », *Journal of Econometrics*, Vol. 110, No. 2, pp. 261-292.

Chang Y. (2004), « Bootstrap Unit Root Tests in Panels with Cross-Sectional Dependency », *Journal of Econometrics*, Vol. 120, No. 2, pp. 263-293.

Charbit Y. (2002), « La cité platonicienne : histoire et utopie », *Population*, Vol. 57, No. 2, pp. 231-260.

Chavagneux C. (2009), « La relance Obama suffira-t-elle », *Alternatives Économiques*, No. 277-février 2009.

Chen S-T., Lee C-C. (2005), « Government Size and Economic Growth in Taiwan: A Threshold Regression Approach », *Journal of Policy Modeling*, Vol. 27, pp. 1051-1066.

Choi I. (2002), « Combination Unit Root Tests for Cross-Sectionally Correlated Panels », Mimeo, Hong Kong University of Science and Technology.

Chu K., Davoodi H., Gupta S. (2004), « Income distribution and tax and government social spending policies in developing countries », in Cornia A. (ed.) *Inequality, Growth, and Poverty in an Era of Liberalization and Globalization*, New York: Oxford University Press.

Coakley J., Fuertes A., Smith R. (2002), « A Principal Components Approach to Cross-Section Dependence in Panels », [http://econpapers.repec.org/cpd/2002/58\\_Fuertes.pdf](http://econpapers.repec.org/cpd/2002/58_Fuertes.pdf).

Coase R-H. (1960), « The Problem of Social Cost », *Journal of Law and Economics*, Vol. 3, pp. 1-44.

Collombet C., Lensing-Hebben C. (2012), « Protection sociale dans les BRICS », Centre d'Analyse Stratégique, No. 300.

Combes J-L., Minea A., Mustea L et Sow M. (2014), «The Euro and the Crisis : Evidence on Recent Fiscal Multipliers », *Revue d'Économie Politique*, Vol. 124, No. 6, pp. 1013-1038.

Commendatore P., Panico C., Pinto A. (2007), « Composition of Public Expenditure, Effective Demand, Distribution and Growth », *Munich Personal RePEc Archive*.

Commission des Affaires Sociales (2007), les conditions de travail et d'emploi en Inde, Rapport d'information No. 416, 25 juillet.

Commission Européenne (2010), *Taxation trends in the European Union-Data the EU Member States, Iceland and Norway*, 430 p.

Corsetti G., Pesenti P. (2001), « Welfare and Macroeconomics Interdependence », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 116, No. 2, pp. 421-446.

Creel J., Ducoudre B., Mathieu C., Sterdyniak H. (2005), « Doit-on oublier la politique budgétaire ? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques », *Revue de l'OFCE*, No 92, pp. 43-97.

## D

Dalous J-P., Jeljoul M., Rudolf M. (2011), « La dépense par élève ou étudiant en France et dans l'OCDE », Note d'information-DEP-MEN-11-29.

Daniel J-M. (2010), *Histoire vivante de la pensée économique : des crises et des hommes*, Éditions Pearson, 424 p.

De Hoyos R-E., Sarafidis V. (2006), « Testing for Cross-Sectional Dependence in Panel-Data Models », *The Stata Journal*, Vol. 6, No. 4, pp. 482-496.

Demsetz H. (1964), « The Exchange and Enforcement of Property Rights », *Journal of Law and Economics*, Vol. 7, pp. 11-26.

Demsetz H. (1970), « The Private Production of Public Goods », *Journal of Law and Economics*, Vol. 13, No.2, pp. 293-306

Devarajan S., Swaroop V., Heng-fu Zou. (1996), « The Composition of Public Expenditure and Economic Growth », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 37, No. 2, pp. 313-344.

Devis K. (2012), « Économie mondiale : Convergence, interdépendance et divergence », *Finance & Développement*, Vol. 49, No.3, pp. 1-14.

Dewan S., Ettliger M. (2009), « Comparing Public Spending and Priorities across OECD Countries », *Center for American Progress*.

Dietelerlen P. Kurihara (Kenneth K) (1957), « Introduction to Keynesien Dynamic », *Revue Économique*, Vol. 8, No. 3, pp. 510-511.

Dorbec A. (2013), « Russie : Vers une stagflation ? », BNP Paribas, Avril.

Domar E. (1944), « The Burden of Debt and the National Income », *American Economic Review*, Vol. 34, pp. 798-827.

Downes A-S. (1988), « On the Statistical Measurement of Smallness: A Principal Component Measure of Country Size », *Social and Economic Studies*, Vol. 37, No. 3, pp. 75-96.

Downs A. (1957), « An Economy Theory of Political Action in A Democracy », *The Journal of Political Economy*, Vol. 65, No. 2, pp. 135-150.

Driscoll, J., Kraay A-C. (1998), « Consistent Covariance Matrix Estimation with Spatially Dependent Data », *Review of Economics and Statistics*, Vol. 80, pp. 549-560.

Drukker D-M. (2003), « Testing for Serial Correlation in Linear Panel-Data Models », *The Stata Journal*, Vol. 3, No.2, pp. 168-177.

Dumitresco E-I., Hurlin C. (2012), « Testing for Granger Non Causality in Heterogeneous Panels », *Economic Modelling*, Vol. 29, No. 4, pp. 1450-1460.

Dullien S. (2012), « Is New always better than Old? On the Treatment of Fiscal Policy in Keynesian Models », *Review of Keynesian Economics*, Inaugural Issue.

Dunne P., Freeman S-P. (2003), « The Demand for Military Spending in Developing Countries », *International Review of Applied Economics*, Vol. 17, No. 1, pp. 23-48.

Dupont B. (2011), « L'émergence d'une nouvelle classe moyenne en Russie ou les caractéristiques d'une nouvelle consommation », In Dupont-Dobrzynski M., Galstyan G. (2011), *Les influences du modèle de gouvernance de l'Union européenne sur les PECO et la CEI*.

Dupuit J. (1844), « De la mesure de l'utilité des travaux publics », *Revue française d'économie*, Vol. 10, No. 2, pp. 55-94.

Durufié G. (1988), *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris : Edition Karthala.

## E

East M-A (1975), « Size and Foreign Policy Behavior: A Test a Two Methods », in Kegley C-W., al. (eds.), *International Events and the Comparative Analysis of Foreign Policy*, Columbia: University of South Carolina Press.

Easterly W., Rebelo S. (1993), « Fiscal policy and economic growth: An empirical investigation », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3, pp. 417-458.

Économistes atterrés (2010), « crise et dette en Europe : 10 fausses évidences, 22 mesures en débat pour sortir de l'impasse », Association Française d'Économie Politique.

Ehrhart C. (2004), « La relation entre l'État et le marché dans le développement économique : l'expérience latino-américaine », pp. 241-274, in Berthomieu C., Chaabane A., Ghorbel A. (2004), *La restauration du rôle de l'État dans la croissance et le développement économique*, Editions Publisud, 2004.

Eich F., Gust C., Soto M. (2012), « Reforming the Public Pension System in the Russian Federation », *IMF Working Paper*, WP/12/201.

Eisner R. (1989), « Budget Deficits: Rhetoric and Reality », *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 3, No. 2, pp. 73-93.

Ewing T., Saxon J., Sanford M., Quinn J., Manzullo D., Berry J-T. (1996), *Reagan Tax Cuts: Lessons for Tax Reform*, Joint Economic Committee.

## F

Facundo A., Atkinson T., Piketty T., Saez E. (2012), The World Top Incomes Database.

Faruk A-O., Aydin C. (2013), «The Relationship between Optimal Size of Government and Economic Growth: Empirical Evidence from Turkey, Romania and Bulgaria », *Science Direct*, Vol. 92, pp. 66-75.

Fatás A., Mihov I. (2001), « The Effects of Fiscal Policy on Consumption and Employment: Theory and Evidence », *CEPR Discussion Paper* No. 2760.

Feldstein M. (1982), « Government Deficits and Aggregate Demand », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 9, No. 1, pp. 1-20.

Ferreiro J., Garcia-del-Valle M.T., Gomez C. (2009), « Is the Composition of Public Expenditures Converging in EMU Countries? », *Journal of Post Keynesian Economics*, Vol. 31, No. 3, pp. 459-484.

Fleming J-M. (1962), « Domestic Financial Policies under Fixed and under Flexible Exchange Rates », *International Monetary Fund Staff Papers*, Vol. 9, No 3.

FMI (2009), « Rapport sur la stabilité financière dans le monde », avril 2009.

FMI (2011), *Regional Economic Outlook Sub-Saharan Africa*, Washington, DC.

FMI (2012), *World Economic Outlook: Coping with High Debt and Sluggish Growth International*.

FMI (2013), *Rapport sur les politiques communes des pays membres*, No. 13/92, Avril.

FMI (2014), *Allégement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pauvres très endettés (PPTE)*, Mars 2014.

Folster S., Henrekson M. (2001), « Growth Effects of Government Expenditure and Taxation in Rich Countries », *European Economic Review*, Vol. 45, No. 8, pp. 1501-1520.

Forstater M. (1998), « Flexible Full Employment: Structural Implications of Discretionary Public Sector Employment », *Journal of Economic Issues*, No. 2, Vol. 32, pp. 557-64.

Forte F., Magazzino C. (2010), « Optimal Size of Government and Economic Growth in EU-27 », *CREI Working Paper* No. 4.

Frees E-W. (1995), « Assessing Cross-Sectional Correlation in Panel Data », *Journal of Econometrics*, Vol. 69, pp. 393-414.

Foxley A. (1988), « Experimentos Neoliberales en America Latina », *Fondo de Cultura Economica*, Mexico.

Friedman D. (1977), « A Theory of the Size and Shape of Nations », *Journal of Political Economy*, Vol. 85, No. 1, pp. 59-77.

Friedman M. (1937), « The Use of Ranks to Avoid the Assumption of Normality Implicit in the Analysis of Variance », *Journal of the American Statistical Association*, Vol. 32, pp. 675–701.

Friedman M. (1957), *A Theory of the Consumption Function*, NBER, Princeton University Press.

Friedman M. (1958), « Foreign Economic Aid, Means and Objectives », *Yale Reviews*, Vol. 47, No. 4, pp. 500-516.

Friedman M. (1968), « The Role of Monetary Policy », *American Economic Review*, Vol. 58, No. 1, pp. 1-17.

Friedman M. (1976), *Inflation et système monétaire*, Paris, Calmann-Lévy, Presses Pocket, No. 8, coll. Agora.

Friedman M. (1997), « If Only the U.S. Were as Free as Hong Kong », *Wall Street Journal*, 8 July, p. 14.

Frohlich T-C., Kent A. (2013), « Countries Spending the Most on the Military », *27/7 Wall Street*.

Furceri D., Sousa R-M. (2009), « The Impact of Government Spending on the Private Sector : Crowding-out versus Crowding-in Effects », *Working Paper Series*, NIPE WP 6, Universidade do Minho.

Furceri D., Mourougane A. (2010), « The Effect of Fiscal Policy on Output: DSGE Analysis », *OCDE Economics Department Working Papers*, No. 770, OCDE Publishing.

## G

Ganelli G. (2005), « The New Open Economy Macroeconomics of Government Debt », *Journal of International Economics*, Vol. 65, No. 1, pp. 167-184.

Gemmel N., Kneller R. (2001), « The Impact of Fiscal Policy on Long-Run Growth », *European Economy, Reports and Studies*, Vol. 1, pp. 97-129.

Gemmell N., Kneller R., Sanz I. (2015), « Does the Composition of Government Expenditure Matter for Long-Run GDP Levels? », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 0305-9049.

Giavazzi F., Pagano M. (1990), *Can Severe Fiscal Contractions be Expansionary? Tales of two Small European Countries*, NBER Macroeconomics Annual, Vol. 5, pp. 75-111.

Giraud G. (2009), « L'emprunt national et l'avenir de la France », *Revue projet*.

Gramlich E-M. (1995), « The Politics and Economics of Budget Deficit Control: Policy Questions and Research Questions », pp. 171-180, In Jeffrey S-B., Hanushek E-A. (1995), *Modern political Economy: political Economy of Institutions and Decisions*, Cambridge University press).

Greenwald B., Stiglitz J-E. (1987), « Keynesian, New Keynesian and New Classical Economics », *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol. 39, No. 1, pp. 119-1

Grefe X. (1991), *Politique économique : Programmes, instruments, perspectives*, Economica, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 609 p.

Grief K., Tullock G. (1989), « An Empirical Analysis of Cross-National Economic Growth, 1951-1980 », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 24, pp. 259-76.

Grossman P-J. (1987), « The Optimal Size of Government », *Public Choice*, Vol. 53, pp. 131-142.

Guichard S., Kennedy M., Wurzel E., André C. (2007), « What Promotes Fiscal Consolidation : OECD Country Experiences », Documents de travail du Département des Affaires économiques de l'OCDE, No. 553.

Gupta S., Davoodi H-R., Tiongson E. (2000), « Corruption and the Provision of Health Care and Education Services », IMF, *WP/00/116*.

Gupta S., Davoodi H-R., Alonso-Terme R. (1998), « Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty? », *Working paper/ 98/76*, International Monetary Fund, Washington, DC.

Gupta S., De Mello L., Sharan R. (2001), « Corruption and Military Spending », *European Journal of Political Economy*, Vol. 17, No. 4, pp. 749-777.

Gupta S., Clements B., Baldacci E., Mulas-Granados C. (2005), « Fiscal Policy Expenditure Composition, and Growth in Low Income Countries », *Journal of International Money and Finance*, Vol. 24, No. 3, pp. 441-463.

G20 (2008), « Déclaration du G20 sur les marchés financiers et l'économie mondiale », *Réseau Voltaire*, 15 novembre 2008.

G20 (2010), « Déclaration du sommet du G20 à Toronto », fourni par le centre d'information du G20, 27 juin, 31 p.

Gwartney J., Lawson R. (2003), *Economic Freedom of the World*, Annual Report.

## H

Hadri K. (2000), « Testing for Stationarity in Heterogeneous Panel Data », *Econometrics Journal*, Vol. 3, No. 2, pp. 148-161.

Hammouda H-B. (2000), « Quoi de neuf chez les structuralistes », *L'Économie politique* No. 005-janvier 2000).

Hammouda H-B. (2001), « Renouveau structuraliste : contexte, intérêt, limites », *Mondes en Développement*, 2001/1, Tome 29, No.113-114, p. 37-46.

Hansen A-H. (1941), *Fiscal Policy and Business Cycles*, New York, Norton, 174 p.

Hansen A-H. (1949), *Monetary Theory and Fiscal Policy (Economics Handbook Series)*, New York: McGraw-Hill, 236 p.

Hansen A-H. (1953), *A Guide to Keynes*, New York: McGraw-Hill, 237 p.

Hansen A-H. (1967), *Introduction à la pensée keynésienne*, Dunod, Paris.

Hansen B-E. (1999), « Threshold Effects in Non-Dynamics Panels: Estimation, Testing, and Inference », *Journal of Econometrics*, Vol. 93, pp. 345-368

Hansen B-E. (2000), « Sample Splitting and Threshold Estimation », *Econometrica*, Vol. 68, No. 3, pp. 575-603.

Harris R-D-F., Tzavalis E. (1999), « Inference for Unit Roots in Dynamic Panels Where the Time Dimension is Fixed », *Journal of Econometrics*, Vol. 91, pp. 201-226.



- Harrod R. (1973), *Economic Dynamics*, London: Macmillan.
- Hatano T. (2010), « Crowding-in Effect of Public Investment on Private Investment », *Japan Public Policy Review*, Vol. 6, No. 1, pp. 105-119.
- Hayek F-A. (1945), « The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*, Vol. 35, No. 4, pp. 519-530.
- Hayek F-A. (1948), *Individualism and Economic Order*, University of Chicago Press, 271 p.
- Hayek F-A. (2006), *Ennemi de la servitude* (Crowley, Brian Lee, Institut Économique de Montréal), Institut Économique de Montréal, 71 p.
- Heady C. (2004), « Taxation Policy in Low-Income Countries », in Addison T., Roe A. (eds), *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 24-45.
- Heller P-S., Diamond J. (1990), *International Comparisons of Government Expenditure Revisited: The Developing Countries, 1975-86*, Occasional paper 69, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hibbs D-A-Jr. (1977), « Political Parties and Macroeconomic Policy », *American Policy Science Review*, Vol. 71, No. 4, pp. 1467-1487.
- Hicks J-R. (1937), « Mr. Keynes and the Classics; A Suggested Interpretation », *Econometrica*, Vol. 5, No. 2, pp. 147-159.
- Hicks N-L., Kubisch A. (1984), « Recent Experience in cutting Government Expenditures », *Finance and Development*, Vol. 21, pp. 37-39.
- Hicks N-L. (1989), « Expenditure Reductions in High-Debt Countries », *Finance and Development*, Vol. 26, pp. 35-37.
- Hotteling H. (1929), « Stability in Competition », *Economic Journal*, Vol. 39, No. 153, pp. 41-57.
- Huchet J-F., Wei W. (1995), « Les enjeux de la réforme fiscale », *Perspectives chinoises*. No. 28, pp. 14-18.

Hummel J-R. (1990), « National Goods versus Public Goods: Defense, Disarmament and Free Riders », *The Review of Austrian Economics*, Vol. 4, pp. 88-122.

Hurlin C., Mignon V. (2005), « Une synthèse des tests de racine unitaire sur données de Panel », *Économie et Prévision*, Vol. 169-170/171, pp. 253-294.

Hurlin C., Mignon V. (2007), « Une synthèse des tests de cointégration sur données de Panel », *Économie et Prévision*, Vol. 180-181, pp. 241-265.

## I

Im K-S., Pesaran M-H., Shin Y. (1997), « Testing for Unit Roots in Heterogenous Panels », DAE, *Working Paper 9526*, University of Cambridge.

Im K-S., Pesaran M., Shin Y. (2003), « Testing for Unit Roots in Heterogeneous Panels », *Journal of Econometrics*, Vol. 115, No. 1, pp. 53-74.

International Labor Office (2004), « A Fair Globalization: Creating Opportunities for All », (Geneva: ILO Publications), pp. 1-168.

## J

Jahan S., Mahmud A-S., Papageorgiou C. (2014), « What is Keynesian Economics? », *Finance & Development*, Vol. 51, No. 3, pp. 53-54.

Janneau L. (2010), « L'héritage social de Lula », *Alternatives Economiques* No. 294.

Jha R. (2007), « Fiscal Policy in Developing Countries: A Synoptic View », *ASARC Working Paper 2007/01*.

## K

Kaldor N. (1939), « Speculation and Economic Stability », *Review of Economic Studies*, Vol. 7, No.1, pp. 1-27.

Kaldor N. (1955), *An Expenditure Tax*, London: Allen & Unwin, 249 p.

Kaldor N. (1980), « The Economic Effects of SET », in N. Kaldor, *Reports on Taxation I. Papers Relating to the UK*, p. 200-229.

Kalecki M. (1943), « Political Aspects of full Employment ». Reprinted in M. Kalecki M. (1971), *Selected Essays on the Dynamics of the Capitalist Economy*, Cambridge: Cambridge University Press.

Kalecki M (1990). *Collected Works of Michael Kalecki, Vol. I, Capitalism: Business Cycles and Full Employment*, ed. Osiatynski J., Trans, Kisiel C-A, Oxford: Clarendon Press.

Kalecki M (1991). *Collected Works of Michael Kalecki, Vol. II, Capitalism: Business Cycles and Full Employment*, ed. Osiatynski J., trans, Kisiel C-A, Oxford: Oxford University Press.

Keynes (1939c), « Relative movements of Real Wages out Output », *Economic Journal*, Vol. 49, pp. 34-51, in *The Collecting Writings (CW) VII*, pp. 394-412.

Keynes J-M. (1971 :1936), *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 373p.

Keynes (1980), *Activities, 1940-46*, in *The Collecting Writings of Keynes J-M*, Vol. XXVII, London: Mcmillan.

Keynes (1981), *Activities, 1949-46: Rethinking Employment and Unemployment Policies*, in *The Collecting Writings of Keynes J-M*, Vol. XX, London: Mcmillan.

Kieny M-P., Evans D-B., Schmets G., Kadandale S. (2014), « Health System Resilience: Reflections on the Ebola Crisis in Western Africa », *Bull World Health Organ*, V. 92 (12):850.

King R., Rebelo S. (1990), « Public Policy and Economic Growth: Developing Neoclassical Implications », *NBER Working Paper Series*, No 3338.

King J-E. (2012), *The Elgar Companion to Post Keynesian Economics*, Edward Elgar Publishing, 2<sup>nd</sup> Edition, 640 p.

Kormendi R-C., Meguire P-G. (1985), « Macroeconomic Determinants of Growth : Cross-Country Evidence », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 16, No. 2, pp 141-164.

Kneller R., Bleaney M-F., Gemmell N. (1999), « Fiscal Policy and Growth: Evidence from OCDE Countries », *Journal of Public Economics*, Vol. 74, pp. 171-190.

Kraan D-J., Bergvall D., Hawkesworth I., Kostyleva V., Witt M. (2008), « Budgeting in Russia », *OECD Journal on Budgeting*, Vol. 8, No. 2, OECD 2008, pp. 1-58.

Kriesler P., Halevi J. (2001), « Political Aspects of Buffer Stock Employment », *Economic and Labour Relations Review*, Vol. 12, pp. 72-82.

Krugman P. (1988), « Financing vs. Forgiving a Debt Overhang », *Journal of Development Economics*, No. 29, pp. 253-268.

Krugman P. (2012), *End this Depression Now!*, published by New York: W.W. Norton & Company.

Kuznets S. (1960a), « Population Change and Aggregate Output », in *Demographic and Economic Change in Developed Countries*, Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Kuznets S. (1960b), « Economic Growth of Small Nations », in Robinson, E. A. G. (Ed.). *Economic Consequences of the Size of Nations: Proceedings of a Conference Held by the International Economic Association*. Pp. xxii, 446. New York: St. Martin's Press, 1960.

Kydland F., Prescott E. (1977), « Rules rather than Discretion: the Inconsistency of Optimal Planes », *Journal of Political Economy*, Vol. 85, No. 3, pp. 473-491.

## L

Lafargue F. (2012), « L'Émergence des BRICS : focus sur l'Afrique du Sud et le Brésil », *Documentation française*, 31/08.

Laffer A., Seymour J-P. (1970), *The Economics of the Tax Revolt*, Harcourt Brace Jovanovitch, New York.

Laffer A. (2004), « The Laffer Curve : Past, Present, and Future », *The Heritage Foundation*.

Laguérodié S. (2005), « Galbraith et le pouvoir économique de John F. Kennedy », *L'Économie politique*, No. 28, pp. 26-42.

Landau D. (1983), « Government Expenditure and Economic growth: A Cross-Country Study », *Southern Economic Journal*, Vol. 49, pp. 783-92.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A., Vishny R. (1999), « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics, and Organization*, Vol. 15, No. 1, pp. 222-279.

Larson S. (2002), *Uncertainty, Macroeconomic Stability and the Welfare State*, Aldershot: Ashgate.

Laurent E., Le Cacheux J. (2010), « Taille des pays et stratégie de croissance », *Revue de l'OFCE*, Vol. 112, pp. 171-190.

Lavoie M. (1986), « L'endogénéité de la monnaie chez Keynes », *Recherches Economiques de Louvain*, Vol. 52, No. 1, pp. 67-84.

Lavoie M. (2006), « État social et théorie post-keynésienne », *Working Paper No. 06-04*.

Le Cacheux J., Cazes S. (1994), « La protection sociale en Fédération de Russie », *Revue de l'OFCE*. No. 49, pp. 177-206.

Le Heron, E. (2008), « Fiscal and Monetary Policies in a Keynesian Stock-Flow Consistent model », In *Current Thinking on Fiscal Policy*, ed. by Creel J., Sawyer M, Palgrave-Macmillan, Londres, chapter 8, pp. 145-175.

Leite C., Weidmann J. (1999), « Does Mother Nature Corrupt?: Natural Resources, Corruption, and Economic Growth », *Working paper No. 99/85*, International Monetary Fund, Washington, DC.

Lerner A-P. (1943), « Functional finance and the federal debt », *Social Research*, Vol.10, No.1, pp. 38-51, Reprinted in Colander D. (ed.) *Selected Economic Writings of Abba L. Lerner*, 297-310. New York: New York University Press, 1983.

Lerner A-P. (1961), « The Burden of Debt », *Review of Economics and Statistics*, Vol. 43, No. 2, pp. 139-141.

Levin A., Lin C-F. (1992), « Unit Root Test in Panel Data: Asymptotic and Finite Sample Properties », University of California at San Diego, *Discussion Paper 92-93*.

Levin A., Lin C-F., Chu J. (2002), « Unit root tests in panel data: Asymptotic and Finite Sample Properties », *Journal of Econometrics*, Vol. 108, No. 1, pp. 1-24.

Lienert I. (2003), « A Comparison between Two public Expenditure Management Systems in Africa », *IMF Working Paper/03/2*.

Lindbeck A. (1976), « Stabilisation Policy in Open Economies with Endogenous Politicians », *American Economic Review*, Vol. 66, No. 2, pp. 1-19.

Lindbeck A., Snower D. (1989), *The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment*, Cambridge, Mass.: MIT Press.

Lindauer L., Velenchik A-D. (1992), « Government Spending in Developing Countries: Trends, Causes, and Consequences », *The World Bank Research Observer*, Vol. 7, No. 1, pp. 59-78.

Linnemann L., Schabert A. (2003), « Fiscal Policy in the New Neoclassical Synthesis », *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 35, No. 6, pp. 911-929.

Liu Y. (2002), « Reforming China's Urban Health Insurance System », *Health Policy*, Vol. 60, pp. 133–150.

Liu Y. (2004), « Development of the rural health insurance system in China », *Health Policy and Planning*, Vol. 19, No. 3, pp. 159–165.

Llewellyn J., Santovetti L. (2010), « The Ascent of Asia », *Nomura Global Economics*.

Llorca M. (2016), « Rethinking fiscal policy », in Rochon, L.-P. and S. Rossi (eds), *A Modern Guide to Rethinking Economics*, Cheltenham: Edward Elgar.

Lopez M-L., Musalem A. (2004), « Pension Funds and National Saving », *World Bank Policy Research Working Papers*, No. 3410, World Bank, Washington DC.

Lucas R. (1972), « Expectations and Neutrality of Money », *Journal of Economic Theory*, Vol. 4, No. 2, pp. 103-124.

Lucas R. (1988), « On the Mechanisms of Economics Development », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 22, No. 3, pp. 3-42.

## M

Maddala G., Wu S. (1999), « A Comparative Study of Unit Root Tests and a New Simple Test », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 61, Special Issue, pp. 631-652.

Mahdavi S. (2004), « Shifts in the composition of government spending in response to external debt burden », *World Development*, Vol. 32, No. 7, pp. 1197-1157.

Martin J-L. (2012), « Les BRICS s'effritent-ils », *Éclairages Émergents aperiodiques*-No. 23, Crédit Agricole SA, Novembre.

Marx K., Engels F. (1875), Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt, 147p.

Mauro P. (1995), « Corruption and Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 110, No. 3, pp. 681-712.

McCallum B-T. (1978), « The Political Business Cycle: An Empirical Test », *Southern Economic Journal*, Vol. 44, No. 3, pp. 504-515.

McCallum B-T. (1988), « Robustness Properties of a Rule for Monetary Policy », *Carnegie Rochester Conference Series on Public Policy*, Vol. 29, pp. 173-203.

Mével J-J. (2008), « Un plan de relance européen de 200 milliards d'euros », 26 novembre.

Michell S., Vallade D. (2010), « Financement des dépenses sociales : les apports d'une approche de long terme », *Économie Appliquée*, Vol. 63, No. 3, pp. 73-114.

Mill J-S. (1848), *Principles of Political Economy with Some of their Applications to Social Philosophy*, edited and abridged by Stephen Nathanson, Hackett Publishing Company, Inc, 2004.

Ministère du Budget (2010), *Projet de loi de finances pour 2010 - Rapport sur la dépense publique et son évolution*.

Minsky H-P. (1965), « The Role of Employment Policy », in *Poverty in America*. Margaret S. Gordon, ed. San Francisco: Chandler Publishing Company.

Minsky H-P. (1986), *Stabilizing an Unstable Economy*, New Heaven: Yale University Press.

Minsky H-P. (1990), « Endogeneity of Money », *Hyman P. Minsky Archive*. Paper 430.

Minsky H-P. (1994), « Failed and Successful Capitalisms: Lessons from the Twentieth Century », *Hyman P. Minsky Archive*, Paper 47.

Minsky H-P. (2008), *Stabilizing an Unstable Economy*, 2<sup>nd</sup> Ed. New York: McGraw-Hill, 2008.

Mitchell W-F. (1998), « The Buffer Stock Employment Model and the Path to Full Employment », *Journal of Economic Issues*, No. 2, Vol. 32, pp. 547-55.

Mitchell W-F., Wray L-R. (2005), « In Defense of Employer of Last Resort: A Response to Malcolm Sawyer », *Journal of Economic Issues*, No. 1, Vol. 39, pp. 235-44.

Moon H. R., Perron B. (2004), « Testing for a Unit Root in Panels with Dynamic Factors », *Journal of Econometrics*, Vol. 122, pp. 81-126.

Moore R-B. (1979), « Endogenous Money Stock », *Journal of Post Keynesian Economics*, Vol. 2, No.1, pp. 49-70.

Moudud J-K. (2002), « State Policies and the Warranted Growth Rate », *Working Paper No. 349*, Levy Economics Institute of Bard College.

Moudud J-K. (2009), «The Role of the State and Harrod's *Economic Dynamics* Toward a New Policy Agenda? », *International Journal of Political Economy*, Vol. 38, No. 1, pp. 35-57.

Mundell R-A. (1962), « Capital Mobility and Stabilization Policy under Fixed and Flexible Exchange Rates », *Canadian Journal of Economic and Political Science*, No. 29, reprinted in Mcmillan, New York (1968).

Musgrave R-A. (1945), « Alternative Budgets for Full Employment », *American Economic Review*, Vol. 35, No. 3, pp. 387-400.

Musgrave R-A. (1956), « A Multiple Theory of Budget Determination », *Finanzarchiv*, Vol. 17, pp. 333-343

Musgrave R-A. (1985), « A Brief History of Fiscal Doctrine », Chapter I in Auerback A-J., Feldstein (Eds), *Handbook of Public Economics*, Vol. 1, pp. 1-59.

## N

Niskanen W-A. (1971), *Bureaucracy and Representative Government*, Chicago: Aldine, Atherton, 241p.

Nordhaus W. (1975), « The Political Business Cycle », *Review of Economic Studies*, Vol. 42, No. 2, pp. 169-190.

Nordhaus W. (1989), « Alternative Approaches to Political Business Cycles », *Brooking Papers on Activity Economic*, Vol. 2, No. 2, pp. 1-49.

## O

Obstfeld M., Rogoff K (1995), « Exchange Rate Dynamics Redux », *Journal of Political Economy*, Vol. 103, No. 2, pp. 624-660.

Odedokun M. (2001), « Public Finance and Economic Growth », *Wider Discussion Paper*, 72/2001.



- OCDE (2006), *Études économiques de l'OCDE : Russie 2006*, Éditions OCDE.
- OCDE (2007), *Études économiques de l'OCDE : Inde 2007*, Éditions OCDE.
- OCDE (2008), « Globalization and Emerging Economies: Brazil, Russia, India, Indonesia, China and South Africa », 454 p.
- OCDE (2009), « Vers une croissance pro-pauvres : L'emploi et la protection sociale », *Revue de l'OCDE*, Vol. 9/4.
- OCDE (2010), *Étude économique de l'OCDE : Afrique du Sud 2010*, Éditions OCDE.
- OCDE. (2011), *Études économiques de l'OCDE : Russie 2011*, Éditions OCDE.
- OCDE. (2011), *Études économiques de l'OCDE : Inde 2011*, Éditions OCDE.
- OCDE Factbook 2011-2012: Economic, Environmental and Social Statistics.
- OECD. (2011), « General Government Expenditures », in *Government at a Glance 2011*, OECD Publishing.
- OCDE. (2011), « General Government Revenues », *Government at a Glance 2011*, OECD Publishing.
- OCDE. (2011), « Pensions at a Glance 2011: Retirement-Income Systems in OECD and G20 Countries », *OECD Publishing*.
- OCDE. (2011), « Government Expenditure, Revenues and Deficits », in *OECD Factbook 2011-2012: Economic, Environmental and Social Statistics*, OECD Publishing.
- OCDE. (2011), « Public Social Spending », in *Society at a Glance 2011: OECD Social Indicators*, OECD Publishing.
- OCDE. (2011), *Études économiques de l'OCDE, Chine 2010*, Éditions OCDE.
- OCDE. (2011), *Études économiques de l'OCDE : Brésil*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE. (2012), « Les emprunts des administrations publiques des pays de l'OCDE devraient s'accroître légèrement en 2013 », Éditions OCDE.
- OCDE. (2012), « Social Spending during the Crisis », OECD Publishing.
- OCDE. (2012), « Investissement public dans les régions », dans *Panorama des régions de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *Toujours plus d'inégalités : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE. (2012), « Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE », Éditions OCDE.

OCDE. (2012), *OECD Health Data*, OECD Publishing.

OCDE. (2013), « General Government Expenditure by Function », in *National Accounts at a Glance 2013*, OECD Publishing.

OCDE. (2013), « Fiscalité et Développement : Quels sont les déterminants du civisme fiscal ? », OCDE.

O'Connor J. (1973), *The Fiscal Crisis of The State*, (Paperback-October 2001) Transactions Publishers, 276p.

Olson M. (1965), *The Logic of Collective Action: Public Goods and The Theory of Groups*, Cambridge, MA: Harvard University Press.

Olson M. (1982), *The Rise and Decline of Nations: Economic Growth, Stagflation and Social Rigidities*, New Haven: Yale University Press.

Ouattara W. (2013), « Un réexamen de l'impact des dépenses publiques sur la croissance économique dans l'espace UEMOA », *African Economic Research Consortium (AERC)*, Final Report.

Ouedraogo O. (2011), « Étude sur la définition du concept et du contenu de la masse salariale au sein des États membres de l'UEMOA », rapport final juillet 2011

Owens J. (2009), « Transparence fiscale », *Observateur de l'OCDE* No. 273, Juin.

## P

Pace R. (2000), « Small States and the European Union: The Case of Malta in a Comparative Setting », *Paper presented at UACES Conference*, October 27.

Pasinetti L. (1997), « The Social Burden of High Interest Rates », In P. Arestis, G. Palma, and M. Sawyer (eds.), *Capital Controversy, Post-Keynesian Economics and the History of Economics: Essays in Honour of Geoff Harcourt*, vol. 1. London: Routledge.

Peacock A-T., Wiseman J. (1961), *The Growth of The Public Expenditure in the United Kingdom*, Princeton University Press.

Pedroni P. (1999), « Critical Values for Cointegration Tests in Heterogeneous Panels with Multiple regressors », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Special Issue, 0305-9049, pp. 653-670.

Pedroni P. (2000), « Fully Modified OLS for Heterogeneous Cointegrated Panels », in *Advances in Econometrics*, Vol. 15, pp. 93-130.

Perotti R. (1999), « Fiscal Policy in Good Times and Bad », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 114, No 4, pp. 1399-1436.

Persyn D., Westerlund J. (2008), « Error-Correction-Based Cointegration Tests for Panel Data », *Stata Journal*, Vol. 8, No. 2, pp. 232-241.

Pesaran M-H., Shin Y., Smith R-P. (1999), « Pooled Mean Group Estimation of Dynamic Heterogeneous Panels », *Journal of the American Statistical Association*, Vol. 94, pp. 621-634.

Pesaran M-H., Shin Y., Smith R-P. (2001), « Bounds Testing Approaches to The Analysis of Level Relationships », *Journal of Applied Econometrics*, Vol. 16, No. 3, pp. 289-326.

Pesaran, H. M. (2003), « A Simple Panel Unit Root Test in the Presence of Cross Section Dependence », mimeo, University of Southern California.

Pesaran M-H. (2004), « General Diagnostic Tests for Cross Section Dependence in Panels », University of Cambridge, Faculty of Economics, *Cambridge Working Papers in Economics* No. 0435.

Pesaran M-H. (2006), « Estimation and Inference in Large Heterogeneous Panels with a Multifactor Error Structure », *Econometrics*, Vol. 74, pp. 967-1012.

Pevcin P. (2003), « Does Optimal Size of Government Spending Exist? », University of Ljubljana, typewritten, mimeo.

Pflimlin E. (2012), Dépenses militaires : les pays émergents relancent la course aux armements, <http://www.lemonde.fr>, 15/03/2012.

Phelps E. (1994), *Structural Slumps, the Modern Equilibrium Theory of Unemployment, Interest, and Assets*, Harvard University Press. rééd. 1998.

Philippe H., Patrick Guillaumont P. (1986), *Économie du développement, Tiers-Monde*, Vol. 27, No. 106, pp. 471-473.

Phillips P-C-B., Sul D. (2003a), « Dynamic Panel Estimation and Homogeneity Testing Under Cross Section Dependence », *Econometrics Journal*, Vol. 6, No. 1, pp. 217-259.

Phillips W. (1956), « The Relation between Unemployment and the Rate of Change of Money Wage Rates in the United Kingdom, 1861-1957 », *Economica*, New Series, Vol. 25, No. 100, pp. 283-299.

Pigou A-C. (1920), *The Economics of Welfare*, Fourth edition, Macmillan and Co, Limited ST. Martin's Street, London, 1932.

Pigou A-C. (1928), *A Study in Public Finance*, London: Macmillan & co.ltd. 3d (rev.) ed, 285p.

Plane M., Pujals G. (2009), « Les banques dans la crise », *Revue de l'OFCE*, No. 110, pp. 179-219.

Poi B-P. (2006), « Jackknife Instrumental Variables Estimation in Stata », *Stata Journal*, No. 6, pp. 364-376.

Poulantzis N. (2013), *L'État, le pouvoir et le socialisme*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 387 p.

Prebisch R. (1983), « Cinco etapas de mi pensamiento sobre el desarrollo, El trimestre Economico », No. 198, avril-juin.

Pressman S. (1987), « The Policy Relevance of the General Theory », *Journal of Economic Studies*, Vol. 14, No. 1, pp. 13-23.

Pressman S. (2007), « The Decline of the Middle Class: An International Perspective », *Journal of Economic Issues*, Vol. 41, No. 2, pp. 181-200.

## R

Ramsey F-P. (1927), « A Contribution to the Theory of Taxation », *The Economic Journal*, Vol. 37, Issue 145, pp. 47-61.

Rajkumar A-S, Swaroop V. (2007), « Public Spending and Outcomes: Does Governance Matter? », *Journal of Development Economics*, Vol. 86, pp. 96-111.

Rauch J-E., Evans P-B. (2000), « Bureaucratic Structure and Bureaucratic Performance in Less Developed Countries », *Journal of Public Economics*, Vol. 75, No. 1, pp. 49-71.

Rawls J. (1999), *A Theory of Justice*, Revised edition, Harvard University Press, 538 p.

Rebelo S. (1991), « Long-Run Policy Analysis and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 99, No. 3, pp. 500-521

Reserve Bank of India (2014), Chhattisgarh, Dadra and Nagar Haveli, Jharkhand, Number and Percentage of Population below Poverty Line.

Rey O. (2014), *Une question de taille*, Éditions Stock, 288 p.

Reynaud M-F. (2011), Les BRIC terres de conquêtes, *MécaSphère*, No. 18-juin, p. 15-20.

Ricardo D. (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (trad. française, 1847)

Ricardo D. (1821), *On the Principles of Political Economy and Taxation*, 3<sup>e</sup> ed. by Sraffa P. and Dobb M-H. (1951), *The Works of David Ricardo*, Cambridge: Cambridge University Press.

Robinson J. (1949), *The Problem of Full Employment*, Workers Education Association & Workers Educational Trade Union Committee (edition published by G Langer, Chicago, 2009), 36 p.

Rodrik D. (1998), « Why do More Open Economies Have Bigger Governments? », *Journal of Political Economy*, Vol. 106, No. 5, pp. 997-1032.

Rogoff K. (1985), « The Optimal Degree of Commitment to an Intermediate Monetary Target », *Quarterly Journal of Economics*, pp. 1169-1189.

Rollings N. (1988), « British Budgetary Policy 1945-1954: A 'Keynesian Revolution' », *Economic History Review*, Vol. 41, No. 2, pp. 283-298.

Romer P-M. (1986), « Increasing Returns and Long-Run Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 94, pp. 1002-37.

Romer P-M. (1990), « Endogenous Technical Change », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, p. 71-102

Romer D. (2000), « Keynesian Macroeconomics without the LM Curve », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 14, No. 2, pp. 149-169.

Romer D. (2012), *Short Run Fluctuations* (January 2012 version), University of California, Berkeley, 146p.

Romero de Avila D., Strauch R. (2008), « Public Finances and Long Term Growth in Europe. Evidence from a Panel Data Analysis », *European Journal of Political Economy*, No. 24, pp.172-191.

Romo H-G. (1994), « De la pensée de la CEPAL au néo-libéralisme, du néo-libéralisme au néo-structuralisme, une revue de la littérature sud-américaine », *Tiers Monde*, Tome 35, No. 140, pp. 907-926.

Rutherford M. (2001), « Institutional Economics: Then and Now », *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 15, No. 3, pp. 173-194.

Sachs I. (1990), « Risques de dépression et de retour à l'inflation : Le Brésil dans le corset du plan Collor », le *Monde diplomatique*, p. 3, juin 1990.

Salama P. (1989), « Les effets pervers des politiques d'ajustement dans les économies semi-industrialisées », *Revue Tiers Monde*, Tome. 30, No. 117, pp. 39-58.

Samuelson P-A. (1958), « Aspects of Public Expenditure Theories », *the Review of Economics and Statistics*, Vol. 40, No. 4, pp. 332-338.

Samuelson P-A. (1954), « The Pure Theory of Public Expenditure », *the Review of Economics and Statistics*, Vol. 36, No. 4, pp. 387-389.

Samuelson P-A., Nordhaus W-D. (2001), *Economics*, 17th Ed., Mc Graw Hill.

Sanders R. (1989), « The Relevance and Function of Diplomacy in International Politics for Small Caribbean States », *the Round Table*, Vol. 312, pp. 413-424.

Sarafidis, V., Robertson D. (2006): « On the Impact of cross Section Dependence in Short Dynamic Panel Estimation », <http://www.econ.cam.ac.uk/faculty/robertson/csd.pdf>.

Sargent T-J., Wallace N. (1981), « Some Unpleasant Monetarist Arithmetic », *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, No. 5, p. 1-17.

Sarkar P., Saint Girons A. (2005), « La libéralisation des échanges a-t-elle un impact sur la croissance ? Les expériences de l'Inde et de la Corée », *Tiers-Monde*, Tome 46, No.184, pp. 907-927.

Sauvy A. (1980), *La machine et le chômage : le progrès techniques et l'emploi*, Dunod/Bordas.

Sawyer M-C. (2003), « Employer of Last Resort: Could it Deliver Full Employment and Price Stability », *Journal of Economic Issues*, Vol. 37, No. 3, pp. 881-907.

Say J-B. (1805), *Traité d'économie politique : Live I (de la production de la richesse)*, Paris : Calmann-Lévy, 1972.

Say J-B. (1805), *Traité d'économie politique : Live II (de la distribution de la richesse)*, Paris : Calmann-Lévy, 1972.

Say J-B. (1805), *Traité d'économie politique : Live III (de la consommation de la richesse)*, Paris : Calmann-Lévy, 1972.

Schleifer A., Vishny R. (1993), « Corruption », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 108, No. 3, pp. 599-617

Scott J-H. (1976), « A Theory of Optimal Structure », *Bell Journal of Economics*, Vol. 7, No. 1, pp. 33-54.

Scully G-W. (1994), «What Is the Optimal Size of Government in the United States? », *National Centre for Policy Analysis - Policy Report*, No. 188.

Seccareccia M. (1995), « Keynesianism and Public Investment: A Left-Wing Perspective on the Role of Government Expenditures and Debts », *Studies in Political Economy*, No. 46, pp. 43-78.

Senat (1998), Rapport N° 85 Tome III Annexe 2.

Service Régional de Pékin (2012), Bulletin économique de Chine, Publication des services économiques, No. 47.

Shapiro C., Stiglitz J. (1984), « Equilibrium Unemployment as a Worker Discipline Device », *American Economic Review*, Vol. 74, pp. 433-444.

Sheikh M-A., Grady P., Lapointe P-H. (1980), « L'efficacité de la politique budgétaire en économie ouverte », *l'Actualité Économique*, Vol. 56, No. 4, pp. 499-534.

Sicsu J., Paula L-F., Michel R. (2007), « Por que novo-desenvolimentismo ? », *Brazilian Journal of Political Economy*, Vol. 27, No. 4, pp. 507-24.

SIPRI. (2013), « World and Regional Military Expenditure Estimates 1988-2012 », SIPRI Military Expenditure database.

Skidelsky R. (1989), « Keynes and the State » in Helm D. (ed.), *the Economic Borders of State*, Oxford: Oxford University Press, pp. 144-52.

Smith A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction de Paulette Taieb, version intégrale de la première édition de 1976, PUF, Paris, 1995.

Smith A. (1965), *the Wealth of Nations*, Homewood, III, Irwin Paperbacks, Classics in Economics, III, 1<sup>re</sup> Ed.

Spence M. (1973), « Job Market Signaling », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 87, No. 3, pp. 355-374.

Solow R. (1956), « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 70, No. 1, pp. 65-94.

Solow R. (2002), « Peut-on recourir à la politique budgétaire ? Est-ce souhaitable ? », *Revue de l'OFCE*, No. 83, pp. 7-24, Traduction française de Jacques Le Cacheux.

Stigler G-J. (1973), « General Economic Conditions and Natural Elections », *American Economic Review*, Vol. 63, No. 2, pp. 160-167.

Stiglitz J-E., Weiss L. (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », *American Economic Review*, Vol. 71, No. 3, pp. 393-410.

Stiglitz J-E. (1991), « Government, Financial, Markets, and Economic Development », *Working Paper* No. 3669, pp. 1-40.

Stiglitz J-E. (1994a), « The Role of the State in Financial Markets », In *Proceedings of the World Bank Conference on Development Economics 1993*, Washington, D.C.: World Bank.



Stock J-H., Wright J-H., Yogo M. (2002), « A Survey of Weak Instruments and Weak Identification in Generalized Method of moments », *Journal of Business and Economic Statistics*, Vol. 20, pp. 518–529.

Strauss J., Yigit T. (2003), « Shortfalls of Panel Unit Root Testing », *Economics Letters*, Vol. 81, pp. 309-313.

Summers R., Heston A. (1988), « A New Set of International Comparisons of Real Product and Price Levels: Estimates for 130 Countries », *Review of Income and Wealth*, Vol. 34, No.1, pp. 1-25.

Sutton P., Payne A. (1993), « Lilliput under Threat: The Security Problems of Small Island and Enclave Developing States », *Political Studies*, Vol. 41, No. 4, pp. 579-593.

Svennilson I. (1960), « The Concept of the Nation and its Relevance to Economic », in E.A.G. Robinson (ed.), *Economic Consequences of the Size of Nations, proceedings of a conference held by the International Economic Association*, London : Macmillan.

## T

Talvi E., Vegh C. (2005), « Tax Base Variability and Procyclical Fiscal Policy in Developing Countries », *Journal of Development Economics*, Vol. 78, No. 1, pp. 56–90.

Tang A. (2012), Healthcare Affordability Highlighted in New Five-Year Plan, <http://english.gov.cn>.

Tanzi V., Davoodi H. (1997), « Corruption, Public Investment, and Growth », *IMF Working Paper*, WP/97/139.

Tanzi V. (1998), « Corruption around the World: Causes, Consequences, Scope and Cures », *IMF Staff papers* Vol. 45, No. 4, pp. 559–594.

Tanzi V., Schuknecht L. (1998a), « The Growth of Government and the Reform of the State in Industrial Countries », in Solimano A. (ed.), *Social Inequality: Values, Growth, and the State*, University of Michigan Press, Ann Arbor, pp. 171-207.

Tanzi V., Schuknecht L. (1998b), « Can Small Governments Secure Social and Economic Well-Being? », in Grubel H. (ed.), *How to Spend the Fiscal Dividend: What Is the Optimal Size of Government?*, The Fraser Institute, Vancouver.

Tanzi V., Schuknecht L. (2000), *Public Spending in the 20<sup>th</sup> Century: A Global Perspective*, Cambridge University Press.

Taylor J. (1993), « Discretion versus Policy Rules in Practice », *Carnegie-Rochester Conference Series on Public Policy*, No. 39, pp. 195-214.

Taylor J-B. (1999), *Monetary Policy Rules*, Chicago: University of Chicago Press Forthcoming.

Taylor J. (2000), « Reassessing Discretionary Fiscal Policy », *Journal of Economic Perspectives*, No. 14, pp. 21-36.

Toussaint E. (2003), « Crises de la dette extérieure de l'Amérique Latine au XIX<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> », *Contribution écrite au séminaire international CADTM - CNCD, Bruxelles, du 23 au 25 mai*.

Turnovsky S- J., Fisher W-H. (1995), « The Composition of Government Expenditure and its Consequences for Macroeconomic Performance », *Journal of Economic Dynamics and Control*, Vol. 19, No. 4, pp. 747-786.

The Economist (2003), « Make or Break, a Survey of Brazil », February.

The Economist (2009), « Land Reform in South Africa », December.

## U

UNESCO (2008), « Aperçu régional : Afrique subsaharienne », *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*.

UNESCO (2011), *Le financement de l'éducation en Afrique subsaharienne : relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité*.

## V

Väyrynen R. (1971), « On the Definition and Measurement of Small Power Status », *Cooperation and Conflict*, Vol. VI, pp. 91-102.

Vammalle C., Hulbert C. (2013), « Sub-national Finances and Fiscal Consolidation: Walking on Thin Ice », *OECD Regional Development Working Papers*, 2013/02, OECD Publishing.

Van Rijckeghem C., Weder B. (1997), « Corruption and the Rate of Temptation: Do Low Wages in the Civil Service Cause Corruption? », *Working Paper 97/73*, International Monetary Fund, Washington, DC.

Vedder R-K., Gallaway L-E. (1998), *Government Size and Economic Growth*, Joint Economic Committee.

## W

Wagner A. (1958), « Three Extracts on Public Finance », in Gemmill. Elgar (1993), *The Growth of The Public Sector: Theories and International Evidence*, Edward Elgar Publishers, p. 104.

Walras L. (1874), *Éléments d'économie politique pure ou théorie de la richesse sociale*, Ed. Définitive, revue et augmentée par l'auteur (XX-491p), Edition : Paris. Pichon R., Durand-Auzias R; Lausanne: Rouge F, 1926.

Wei S. (1997), « Why is Corruption so Much more Taxing than Tax? Arbitrariness kills », *Working Paper 6255*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, Massachusetts.

Weiss A. (1990), *Efficiency Wages: Models of Unemployment, Layoffs, and Wage Dispersion*, Princeton University Press, New Jersey.

Westerlund J. (2007), « Testing for Error Correction in Panel Data », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 69, No. 6, pp. 709-748.

Wooldridge J-M. (2002), *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, Cambridge, MA: MIT Press.

World Bank (2007), « Strengthening World Bank Group Engagement on Governance and Anticorruption », World Bank, Washington, D.C.

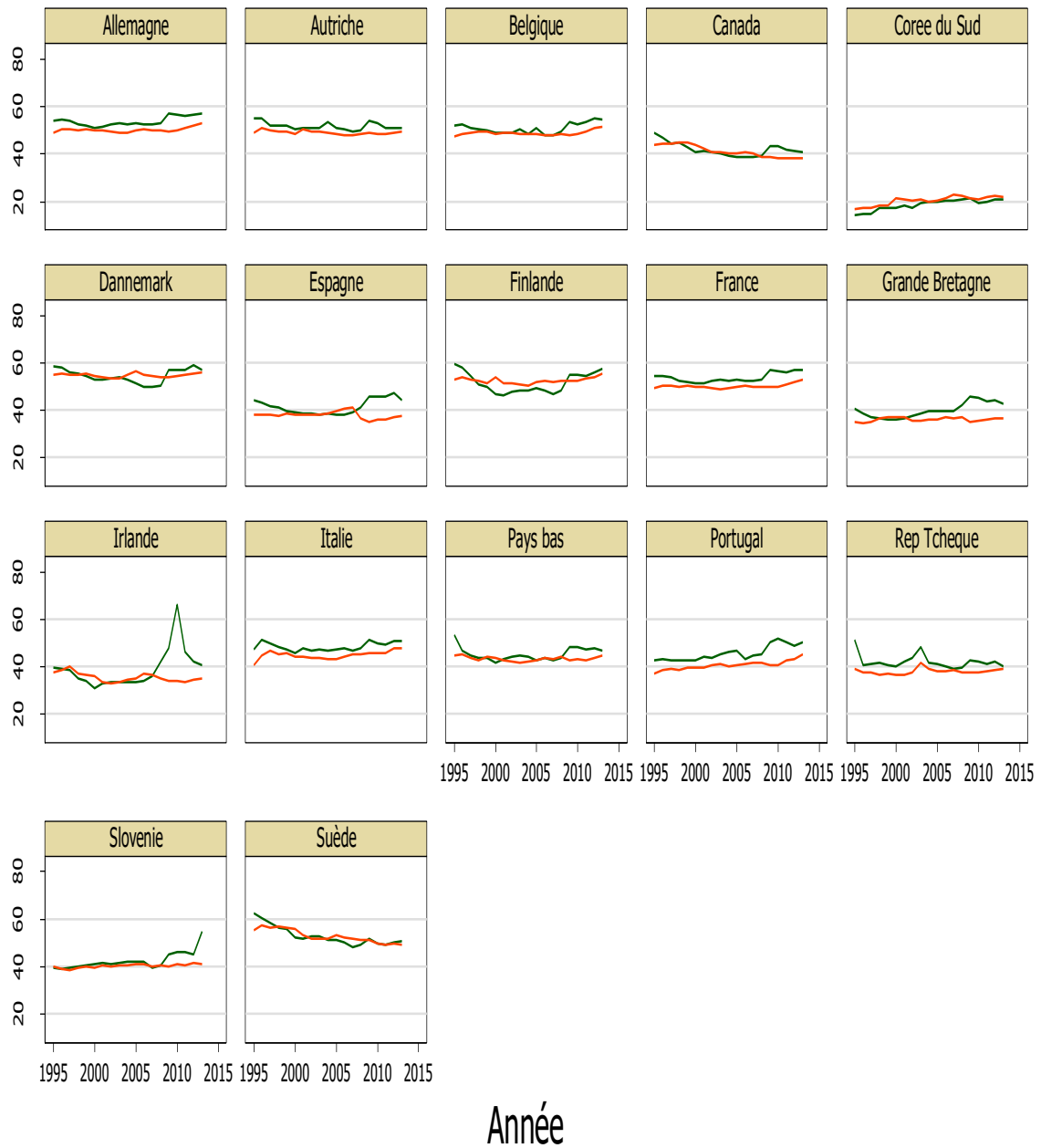
Wray L-R. (1997), « Government as Employer of Last Resort: Full Employment without Inflation », *Levy Economics Institute Working Paper*, No. 213.

Wray L-R. (1998), « Zero Unemployment and Stable Prices », *Journal of Economic Issues*, Vol. 32, No. 2, pp. 539-545.

# ANNEXES

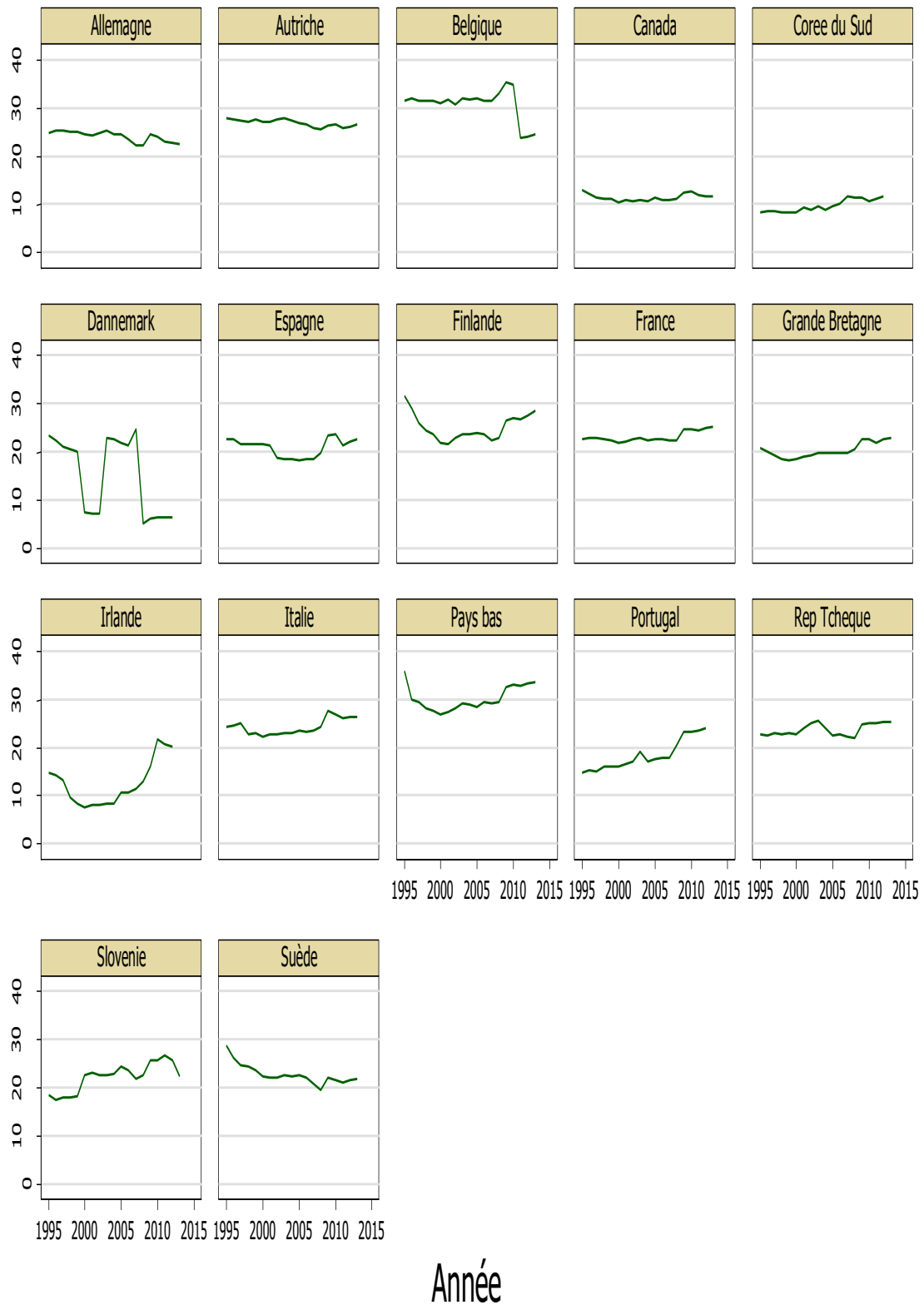
## Annexes du Chapitre II

**Graphique II. 1 Dépenses et recettes publiques dans des pays de l'OCDE<sup>523</sup>**



**Graphique II.2. Dépenses sociales % PIB des pays de l'OCDE**

<sup>523</sup> Données tirées de la base de données de la banque mondiale sur la période 1995-2013.



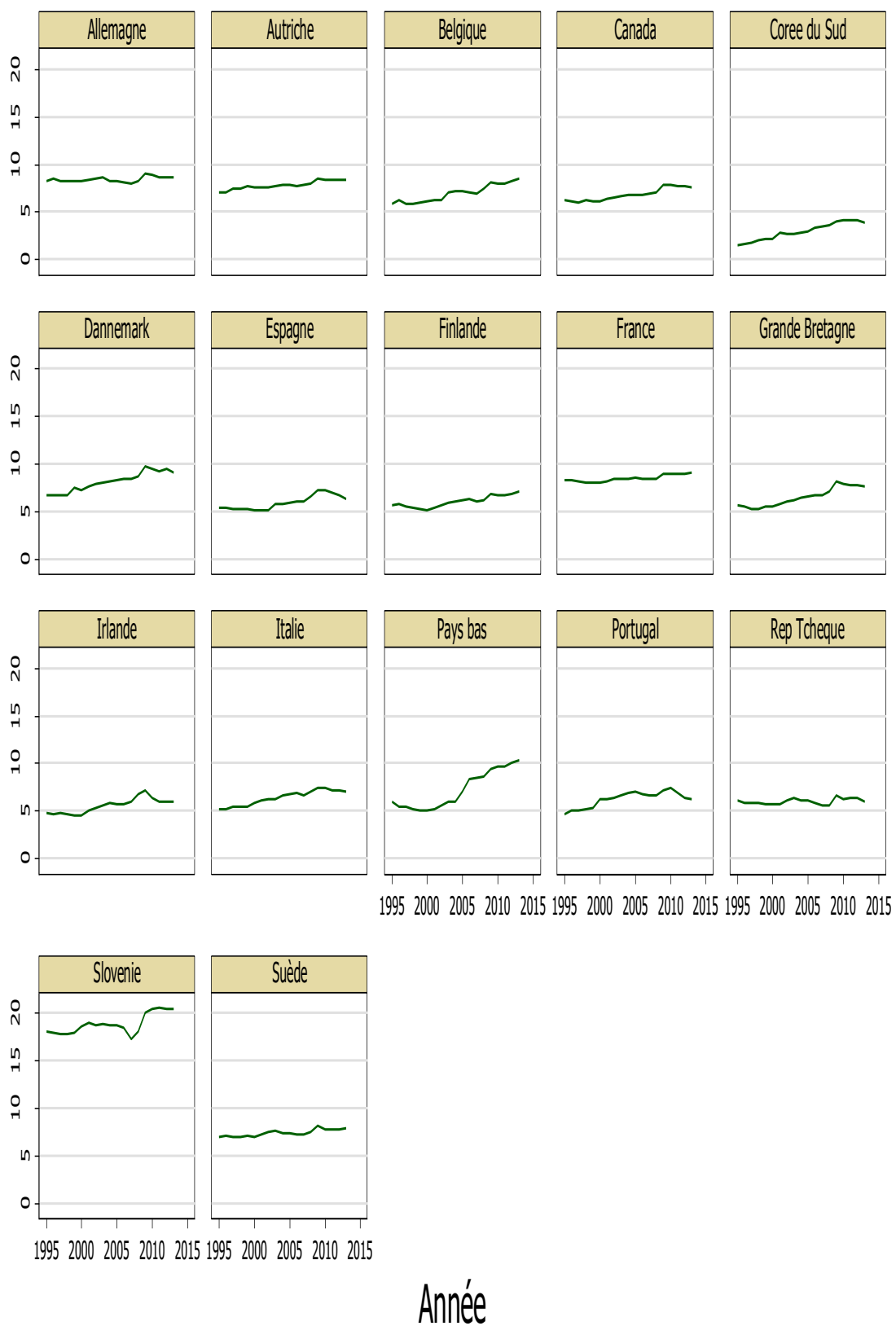
**Tableau II. 1 Age de départ à la retraite des hommes dans les pays de l'OCDE de 1949-2050.**

	1949	1958	1971	1983	1989	1993	1999	2002	2010	2020	2030	2040	2050
Australia	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	66.0	67.0	67.0
Austria	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Belgium	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Canada	70.0	69.0	68.0	67.0	66.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Czech Republic		60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.5	61.0	62.2	63.5	65.0	65.0
Denmark	65.0	65.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	65.0	65.0	67.0	67.0	67.0
Finland		65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
France		65.0	65.0	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.5	61.0	61.0	61.0	61.0
Germany	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.0	63.5	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Greece	55.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Hungary	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	64.5	65.0	65.0	65.0
Iceland		67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Ireland	70.0	70.0	70.0	70.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Italy	60.0	60.0	60.0	55.0	55.0	55.0	55.0	57.0	59.0	61.0	65.0	65.0	65.0
Japan		60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	61.0	64.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Korea						60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	62.0	64.0	65.0
Luxembourg	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Mexico		65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Netherlands	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
New Zealand	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	61.1	64.1	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Norway	70.0	70.0	70.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Poland	60.0	60.0	60.0	60.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Portugal	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Slovak Republic		60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	62.0	62.0	62.0	62.0	62.0
Spain	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Sweden	67.0	67.0	67.0	67.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Switzerland		65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Turkey			60.0	45.0	45.0	45.0	45.0	44.0	44.9	48.6	53.1	57.7	62.3
United Kingdom	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	66.0	67.0	68.0
United States	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	66.0	66.0	67.0	67.0	67.0
<b>Average</b>	<b>64.3</b>	<b>63.9</b>	<b>63.8</b>	<b>62.9</b>	<b>62.7</b>	<b>62.4</b>	<b>62.4</b>	<b>62.6</b>	<b>62.9</b>	<b>63.5</b>	<b>64.1</b>	<b>64.4</b>	<b>64.6</b>

**Tableau II.2 Age de départ à la retraite des femmes dans les pays de l'OCDE de 1949-2050.**

	1949	1958	1971	1983	1989	1993	1999	2002	2010	2020	2030	2040	2050
Australia	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>61.0</b>	<b>62.0</b>	<b>64.0</b>	66.0	67.0	67.0
Austria	65.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>63.0</b>	65.0	65.0
Belgium	<b>55.0</b>	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Canada	70.0	69.0	68.0	67.0	66.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Czech Republic		60.0	<b>55.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>58.0</b>	<b>58.7</b>	<b>60.7</b>	<b>63.3</b>	65.0	65.0
Denmark	65.0	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	67.0	67.0	67.0	65.0	65.0	67.0	67.0	67.0
Finland		65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
France		65.0	65.0	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.5	61.0	61.0	61.0	61.0
Germany	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.5</b>	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Greece	55.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	57.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Hungary	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>59.0</b>	64.5	65.0	65.0	65.0
Iceland		67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Ireland	70.0	70.0	70.0	70.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Italy	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	55.0	55.0	55.0	55.0	57.0	59.0	61.0	65.0	65.0	65.0
Japan		<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>55.0</b>	<b>56.0</b>	<b>58.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	65.0	65.0	65.0	65.0
Korea						60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	62.0	64.0	65.0
Luxembourg	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0
Mexico		65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Netherlands	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
New Zealand	65.0	60.0	60.0	60.0	60.0	60.0	61.1	64.1	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Norway	70.0	70.0	70.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0	67.0
Poland	60.0	60.0	60.0	60.0	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>
Portugal	65.0	65.0	65.0	65.0	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Slovak Republic		60.0	<b>55.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	<b>57.0</b>	62.0	62.0	62.0	62.0
Spain	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Sweden	67.0	67.0	67.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0
Switzerland		<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>62.0</b>	<b>63.0</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>	<b>64.0</b>
Turkey			60.0	45.0	45.0	45.0	45.0	<b>40.0</b>	<b>41.0</b>	<b>45.2</b>	<b>50.4</b>	<b>55.6</b>	<b>60.8</b>
United Kingdom	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	<b>60.0</b>	65.0	66.0	67.0	68.0
United States	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	65.0	66.0	66.0	67.0	67.0	67.0
<b>Average</b>	<b>62.9</b>	<b>62.3</b>	<b>61.9</b>	<b>61.3</b>	<b>61.0</b>	<b>61.0</b>	<b>61.1</b>	<b>61.3</b>	<b>61.8</b>	<b>62.9</b>	<b>63.7</b>	<b>64.1</b>	<b>64.4</b>

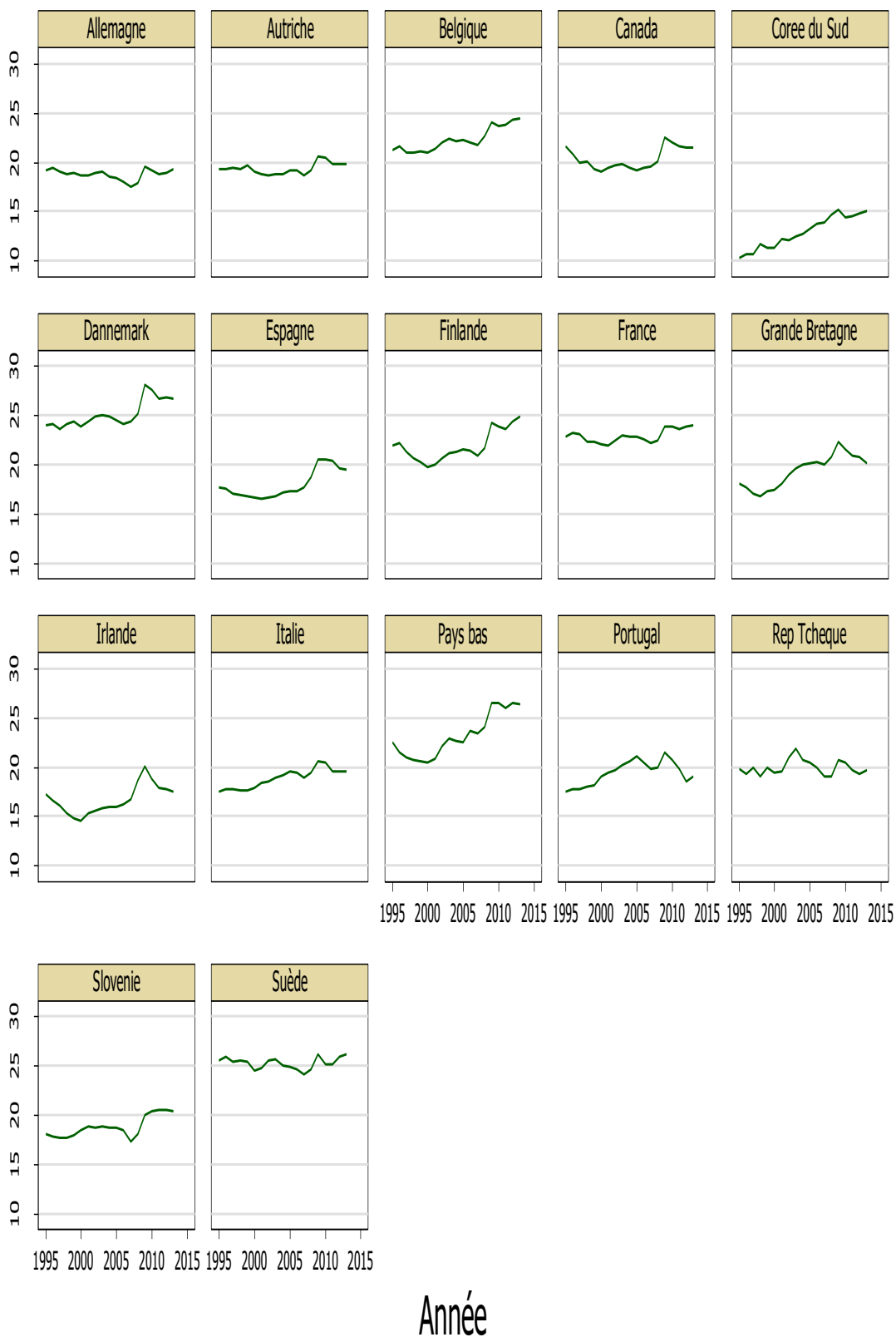
**Graphique II.4. Dépenses sociales des pays de l'OCDE en % PIB**



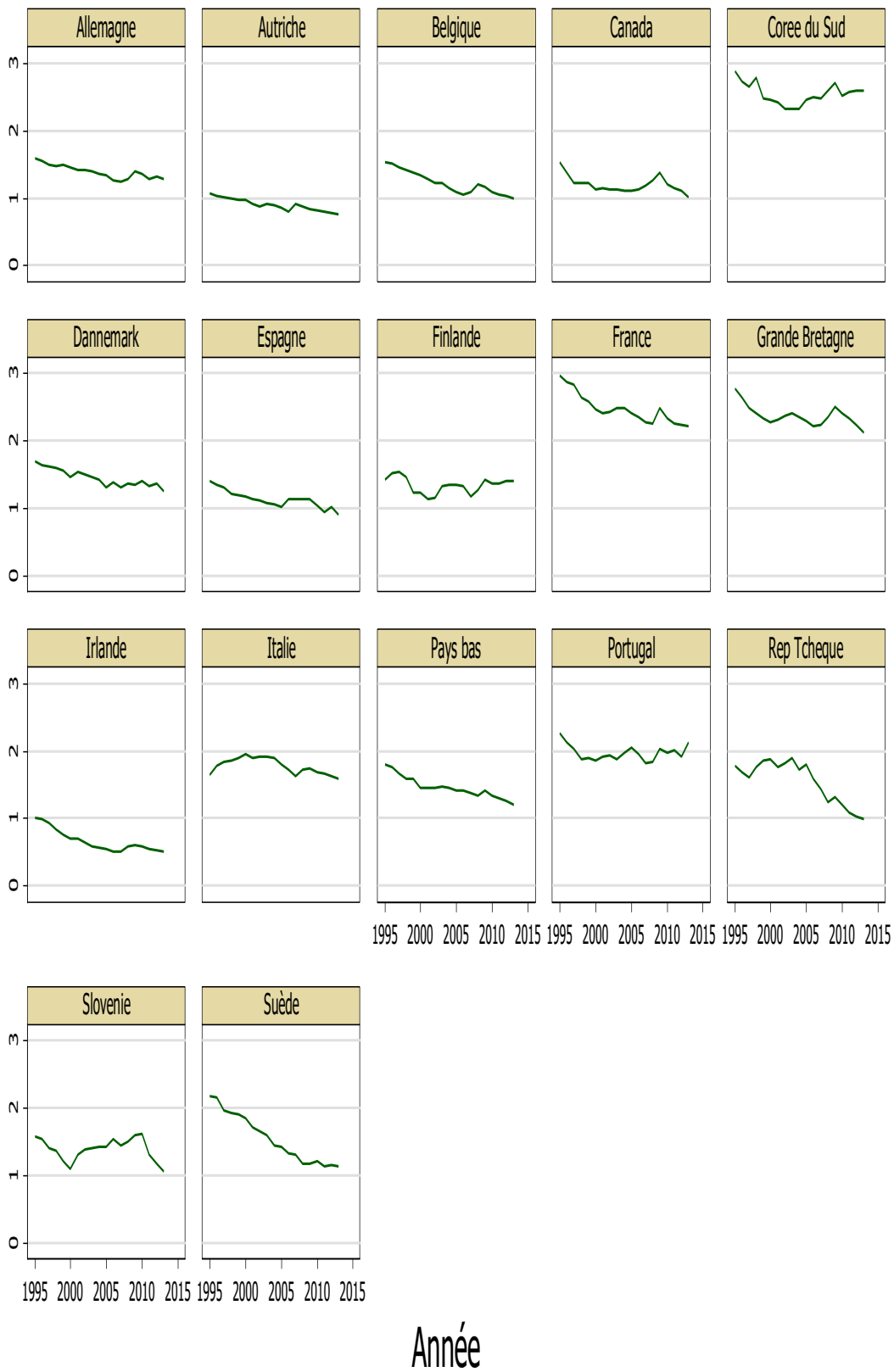
Graphique II.7 Dépenses publiques d'éducation, en % PIB de 1995 à 2013



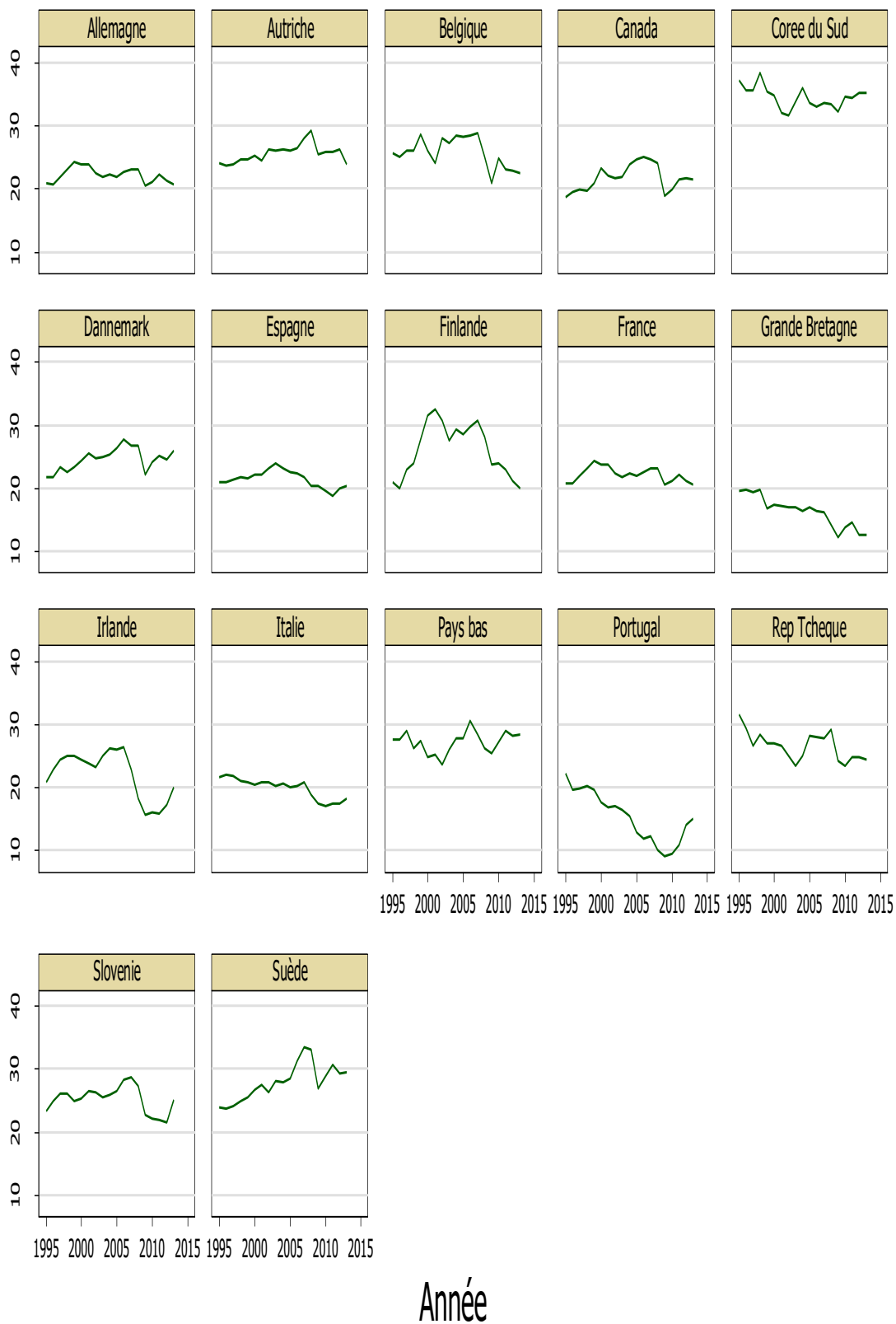




**Graphique II. 15 Dépenses publiques militaires en % du PIB de 1995 à 2013**



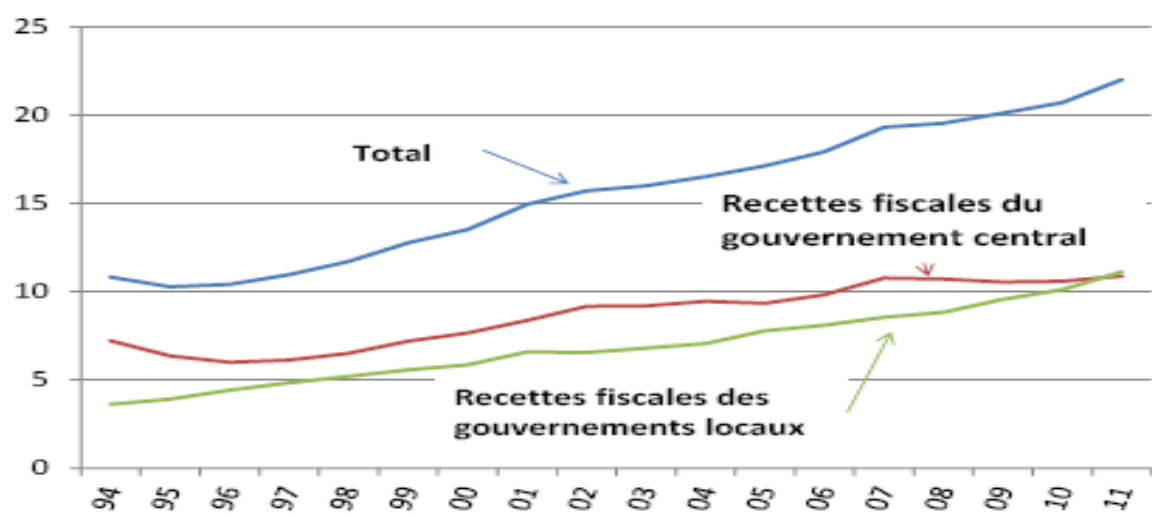
Graphique II.18 Investissement total % PIB de 1995 à 2013



**Tableau II.3 Taux de croissance à prix constants des BRICS de 1990 à 2016**

Pays	Brésil	Chine	Inde	Russie	Afrique du S
1990	-4,168	3,839	5,534	.	-0,318
1991	1,031	9,179	1,057	.	-1,018
1992	-0,467	14,3	5,482	.	-2,137
1993	4,665	13,9	4,75	-8,7	1,234
1994	5,335	13,081	6,659	-12,7	3,234
1995	4,417	11	7,575	-4,1	3,116
1996	2,19	9,9	7,55	-3,608	4,307
1997	3,388	9,2	4,05	1,381	2,647
1998	0,355	7,833	6,184	-5,345	0,517
1999	0,49	7,62	8,463	6,351	2,358
2000	4,383	8,431	3,975	10,046	4,155
2001	1,279	8,3	4,944	5,091	2,735
2002	3,072	9,082	3,907	4,744	3,668
2003	1,223	10,025	7,944	7,253	2,949
2004	5,661	10,085	7,849	7,151	4,555
2005	3,149	11,31	9,285	6,387	5,277
2006	3,999	12,677	9,264	8,153	5,604
2007	6,006	14,162	9,801	8,535	5,36
2008	5,019	9,635	3,891	5,248	3,191
2009	-0,236	9,2	8,48	-7,8	-1,538
2010	7,572	10,6	10,26	4,5	3,04
2011	3,916	9,5	6,638	4,3	3,212
2012	1,762	7,748	5,081	3,4	2,22
2013	2,744	7,685	6,899	1,3	2,212
2014	0,145	7,3	7,286	0,6	1,525
2015	-3,026	6,813	7,259	-3,825	1,397
2016	-1,044	6,3	7,455	-0,627	1,344

**Graphique II.21 Évolutions des recettes fiscales des gouvernements central et local chinois (% PIB) de 1990 à 2011**



Source: National bureau of Statistics (NBS)

**Tableau II.4 Quelques indicateurs macroéconomiques des pays de la zone UEMOA de 1997 à 2013**

Année	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13
Taux de croissance réel	5.6	5.3	3.3	1.1	2.3	4.8	3.2	3.0	4.3	3.8	3.3	4.2	2.8	4.5	1.4	6,5	6.4 *
Inflation (CPI)	3.7	3.6	0.2	1.8	3.9	2.9	1.2	0.6	4.3	2.3	2.4	7.4	1.1	1.4	3.9	2,0	2.3
Balance courant /PIB	-4.7	-5.4	-5.3	-5.1	-5.8	-5.4	-4.0	-4.5	-5.9	-4.1	-6.4	-7.1	-3.6	-4.0	-3.0	-6,5	-6.4
Solde budgétaire global/PIB	-1.7	-1.5	-2.5	-1.9	-1.6	-1.5	-2.1	-2.4	-3.2	-2.7	-2.0	-2.0	-2.4	-2.9	-4.9		
Solde budgétaire global hors dons	-4.5	-3.9	-5.4	-4.4	4.2	-4.1	-4.4	-4.8	-5.7	-4.9	-5.0	-4.8	-6.2	-5.3	-7.9		
Investissement nominal % PIB	17.8	19,7	17,3	17,0	17,4	18,8	16,3	14,4	16,9	16,3	18,2	20,6	19,1	20,5	22,6		
Salaires et traitements/Revettes	38.4	37,2	36,8	38,7	37,9	36,2	38,3	37,5	38,1	37,5	37,7	38,3	38,9	38,2	41,9		

Source : UEMOA, annexes statistiques de la Surveillance Multilatérale de 1997 à 2011

### Annexe du Chapitre III

**Tableau III.27 Définitions des variables retenus**

Variables, exprimés en % du PIB	Définition	source
Dépenses publiques	Les dépenses sont des paiements en espèces pour les activités d'exploitation du gouvernement pour qu'il fournisse des biens et	WDI

	<p>services. Elles comprennent la rémunération des employés (tels que les paies et salaires), les intérêts et les subventions, les avantages sociaux et les autres dépenses telles que les loyers et les dividendes.</p> <p>Annuaire sur les statistiques financières des gouvernements et autres fichiers de données du Fonds monétaire international et estimations du PIB de la Banque Mondiale et de l'OCDE.</p>	
Recettes publiques	<p>Les recettes publiques comprennent les taxes, les contributions sociales, les dons reçus et les autres revenus. Les recettes accroissent les avoirs nets de l'État lesquels sont la différence entre les actifs et les passifs</p> <p>Source : GFSM 2001, paragraph 4.20).</p>	WDI
Solde du compte courant/PI B	<p>La balance du compte courant est la somme des exportations nettes de biens, de services, de revenus nets et de transferts nets courants.</p> <p>Source : Fonds monétaire international, rapport annuel des statistiques de la balance des paiements, et estimations du PIB de l'OCDE et de la Banque Mondiale.</p>	WDI
Dépenses publiques de consommation en % du PIB	<p>Les dépenses de consommation finale du gouvernement (anciennement appelées consommation générale du gouvernement) comprennent toutes les dépenses courantes du gouvernement pour des achats de biens et services (y compris la rémunération des employés). Ces dépenses comprennent également la plupart des dépenses pour la défense et la sécurité nationale, mais ne tiennent pas compte des dépenses militaires du gouvernement qui font partie de la formation de capital du gouvernement.</p> <p>Source : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.</p>	WDI

<p>Dépenses publiques de santé en % du PIB</p>	<p>Les dépenses de santé publiques comprennent les dépenses récurrentes et en immobilisations prévues par les budgets des gouvernements (central et locaux), les emprunts et les subventions extérieurs (y compris les dons d'organismes internationaux et d'organisations non gouvernementales) et les fonds sociaux (ou obligatoires) d'assurance sur la santé. Le total des dépenses de santé est la somme des dépenses de santé publiques et privées. Il englobe la prestation de services de santé (préventifs et curatifs), les activités de planification familiale, les activités ayant trait à la nutrition et l'aide d'urgence réservée à la santé mais il exclut la prestation d'eau et de services d'hygiène.</p> <p>Source : Base de données sur le Comptes nationaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé.</p>	<p>WDI</p>
<p>Intérêt de la dette en % du PIB</p>	<p>Le total du service de la dette est la somme des remboursements de capital et des intérêts réellement payés en devises étrangères, en biens ou en services sur la dette à long terme, les intérêts payés sur la dette à court terme et les remboursements (rachats et frais) payés au FMI.</p> <p>Source: Banque Mondiale, <i>Global Development Finance</i>.</p>	<p>WDI</p>
<p>Dépenses d'éducation en % du PIB</p>	<p>Les dépenses publiques d'éducation sont les dépenses publiques courantes et en immobilisations au titre de l'éducation et comprennent les dépenses publiques relatives aux établissements d'enseignement (publics et privés) et à l'administration de l'éducation ainsi que les subventions à des entités privées (étudiants/ménages et autres entités privées).</p> <p>Source : Institut des statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).</p>	<p>WDI</p>

<p>Dépenses militaires % du PIB</p>	<p>Les données sur les dépenses militaires du SIPRI sont dérivées de la définition de l'OTAN qui englobe toutes les dépenses courantes et en capital pour les forces armées, notamment les forces du maintien de la paix, les ministères de la défense et autres agences gouvernementales participant à des projets de défense, les forces paramilitaires si elles sont jugées comme étant formées et équipées pour assurer des opérations militaires et les activités dans l'espace militaire. De telles dépenses comprennent les dépenses engagées pour le personnel civil et militaire, notamment les pensions de retraite du personnel militaire et les services sociaux pour le personnel, l'exploitation et la maintenance, l'approvisionnement, la recherche et le développement et l'aide militaire (dans les dépenses militaires du pays donateur). Sont exclues de ces dépenses, la défense civile et les dépenses attribuables à des activités militaires précédentes, telles que les prestations des vétérans, la démobilisation, la conversion et la destruction d'armes. Cette définition ne peut toutefois pas être appliquée à tous les pays étant donné qu'il faudrait que beaucoup plus d'information détaillée soit rendue disponible au sujet de ce qui est inclus dans les budgets militaires et dans les dépenses militaires hors budget. (Par exemple, les budgets militaires peuvent couvrir ou non la défense civile, les réserves et forces auxiliaires, la police et les forces paramilitaires, les forces à double mission comme la police militaire et civile, les subventions militaires en nature, les pensions pour le personnel militaire et les cotisations à la sécurité sociale versées par une partie du gouvernement à une autre.)</p> <p>Source : Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security (Rapport annuel : armements, désarmement et sécurité internationale).</p>	<p>WDI</p>
<p>Investissement total</p>	<p>La formation de capital brut (anciennement appelée investissement intérieur brut) consiste en des dépenses pour des ajouts aux</p>	



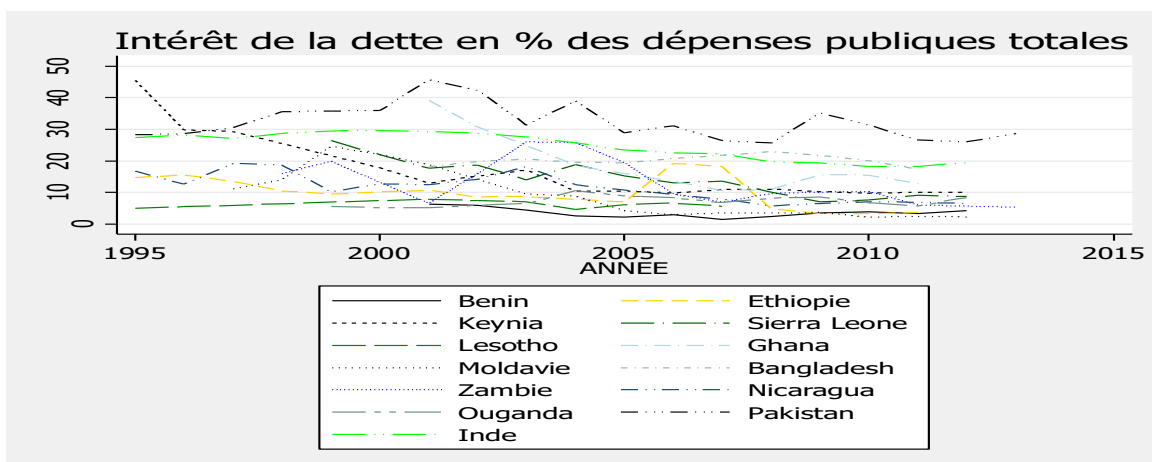
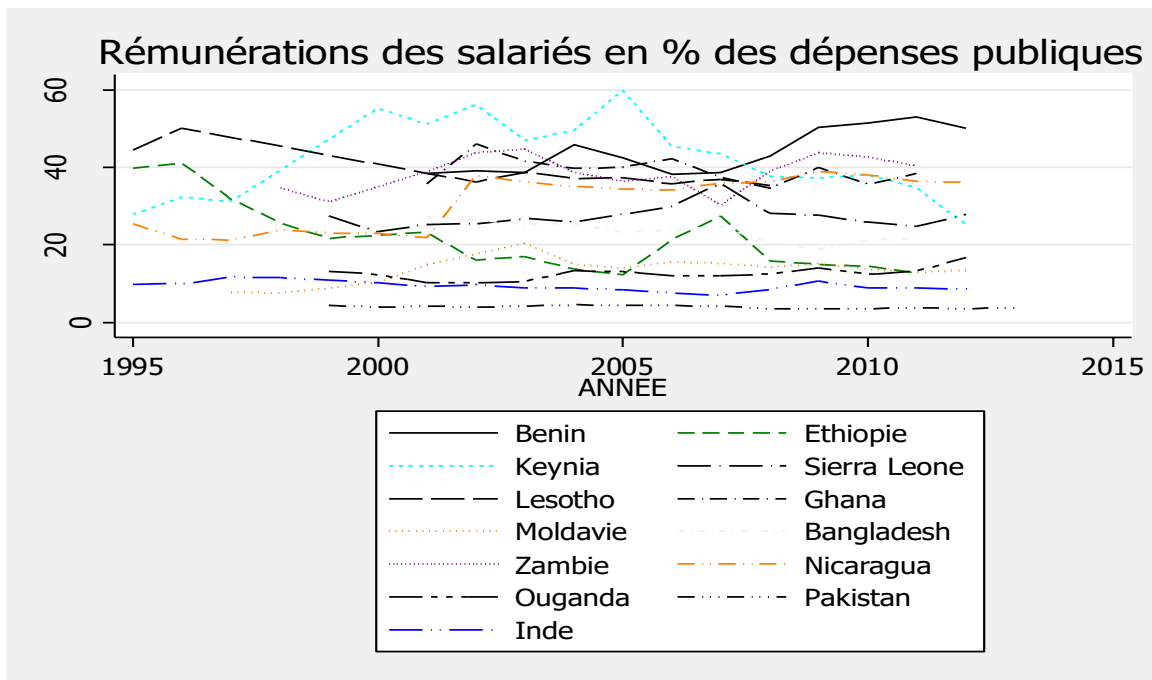
(Formation Brute de Capital Fixe) en % du PIB	<p>immobilisations corporelles de l'économie plus les variations nettes des inventaires. Les immobilisations corporelles comprennent les améliorations des terres (clôtures, fossés, drains, etc.), les usines, la machinerie et les achats d'équipement, la construction de routes, de chemins de fer, etc. y compris les écoles, les bureaux, les hôpitaux, les unités résidentielles privées et les édifices commerciaux et industriels. Inventaires sont des stocks de biens détenus par des entreprises pour répondre à des fluctuations imprévues de la production ou des ventes ainsi qu'ouvrages inachevés. Selon le système de comptabilité nationale de 1993, les acquisitions nettes de biens de grande valeur font également partie de la formation de capital.</p> <p>Source : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.</p>	WDI
Investissement privé (FBCF privé) en % du PIB	<p>L'investissement privé couvre les dépenses brutes par le secteur privé (y inclus les agences privés à but non lucratif) après ajout des actifs domestiques fixes.</p> <p>Source: Données sur les comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE.</p>	WDI
Investissement public en % du PIB	<p>L'investissement public est calculé en faisant la différence entre le FBCF total-FBCF, privé.</p> <p>Source : propre calcul</p>	WDI
Épargne brute en % du PIB	<p>L'épargne brute est calculée comme étant le revenu national brut moins la consommation totale plus les transferts nets.</p> <p>Sources : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.</p>	WDI

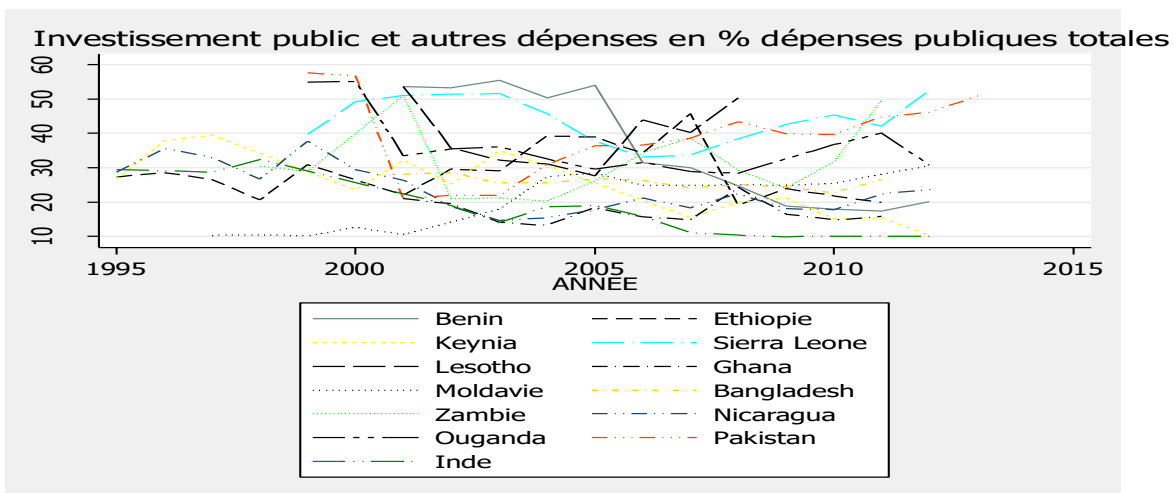
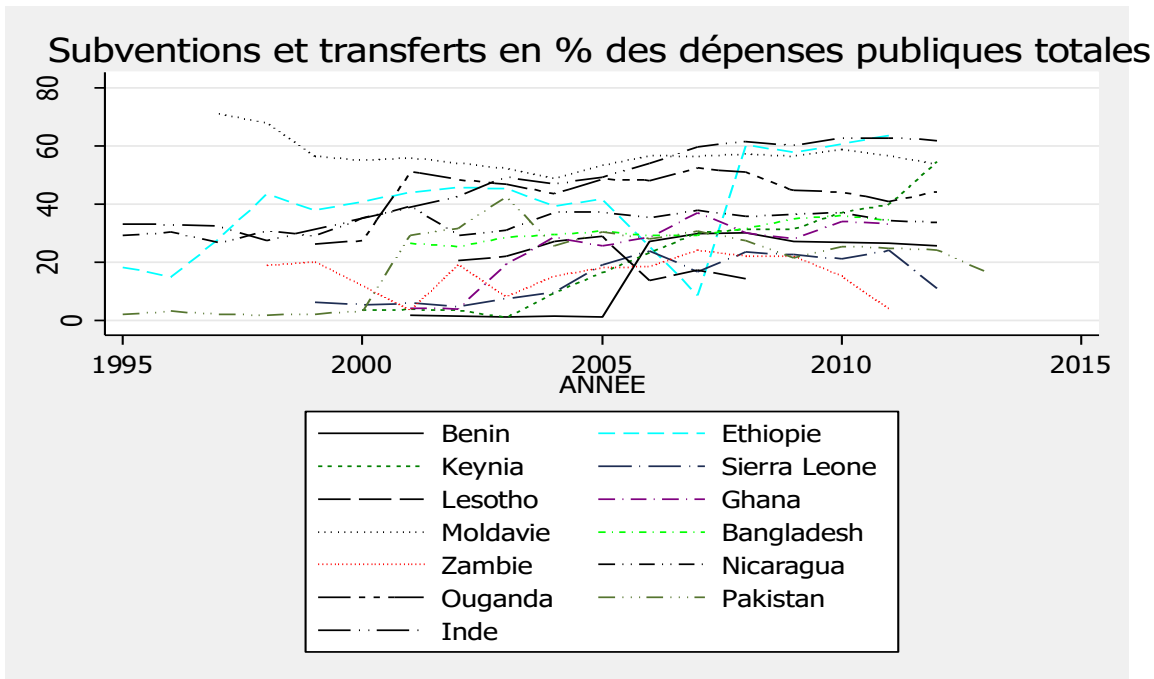
<p>PIB/habitant est exprimé en Parité de Pouvoir d'Achat 2011</p>	<p>PIB par habitant basé sur les taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA). Le PIB en PPA est le produit intérieur brut converti en dollars internationaux courants au moyen des taux de parité des pouvoirs d'achat (PPA). Un dollar international a le même pouvoir d'achat sur le PIB du pays déclarant qu'un dollar américain aux États-Unis. Le PIB au prix des acheteurs est la somme de la valeur ajoutée brute de tous les producteurs résidents d'une économie plus toutes taxes sur les produits et moins les subventions non incluses dans la valeur des produits. Elle est calculée sans déductions de la dépréciation des biens fabriqués ou de la perte de valeur ou encore de la dégradation des ressources naturelles. Les données sont en dollars internationaux constant 2011.</p> <p>Source : Données sur les comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE.</p>	<p>WDI</p>
<p>Subventions et transferts % du PIB</p>	<p>Les subventions et autres avantages sociaux comprennent tous les transferts non remboursables du compte courant vers les entreprises privées et publiques ; les subventions accordées à des gouvernements étrangers, des organisations internationales et des unités gouvernementales ; et les avantages de la sécurité sociale et de l'aide sociale et les avantages sociaux offerts par les employeurs, en espèces ou en nature.</p>	<p>WDI</p>
<p>Exportations de biens et services/PIB</p>	<p>Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et autres services offerts au reste du monde. Elles englobent la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des redevances, des frais de licences et des autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, commerciaux et personnels ainsi que les services gouvernementaux. Ce taux ne tient pas compte de la rémunération des employés et des revenus d'investissements (anciennement appelés services des facteurs) et des paiements de transfert.</p>	<p>WDI</p>

	Source : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.	
Importations de biens et services en % du PIB	<p>Les importations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et autres services reçus du reste du monde. Elles englobent la valeur des marchandises, du fret, de l'assurance, du transport, des redevances, des frais de licences et des autres services tels que les communications, la construction, les services financiers, commerciaux et personnels ainsi que les services gouvernementaux. Ce taux ne tient pas compte de la rémunération des employés et des revenus d'investissements (anciennement appelés services des facteurs) et des paiements de transfert.</p> <p>Source : Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE.</p>	WDI
Ressources naturelles	<p>Le total des bénéfices tirés des ressources naturelles correspond à la somme des bénéfices tirés du pétrole, du gaz naturel, du charbon (anthracite et houille), des minéraux et des forêts.</p> <p>Source : Estimations basées sur des sources et méthodes décrites dans " <i>The Changing Wealth of Nations : Measuring Sustainable Development in the New Millennium</i> " (La richesse changeante des nations : mesurer le développement durable dans le nouveau millénaire), publié par la Banque Mondiale en 2011.</p>	WDI

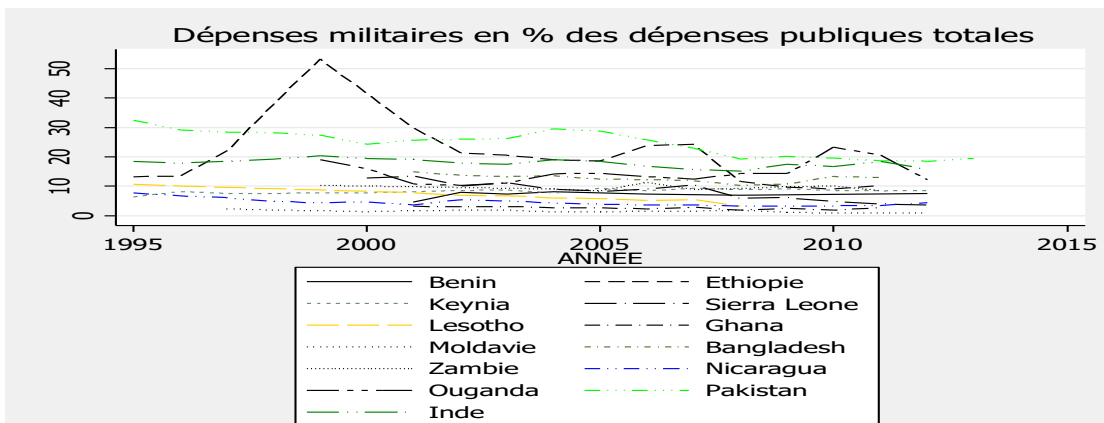
**Graphique III. 10 Evolution des composantes des dépenses publiques en % du PIB de 1995 à 2013 et niveau de développement selon le type de classification des dépenses publiques**

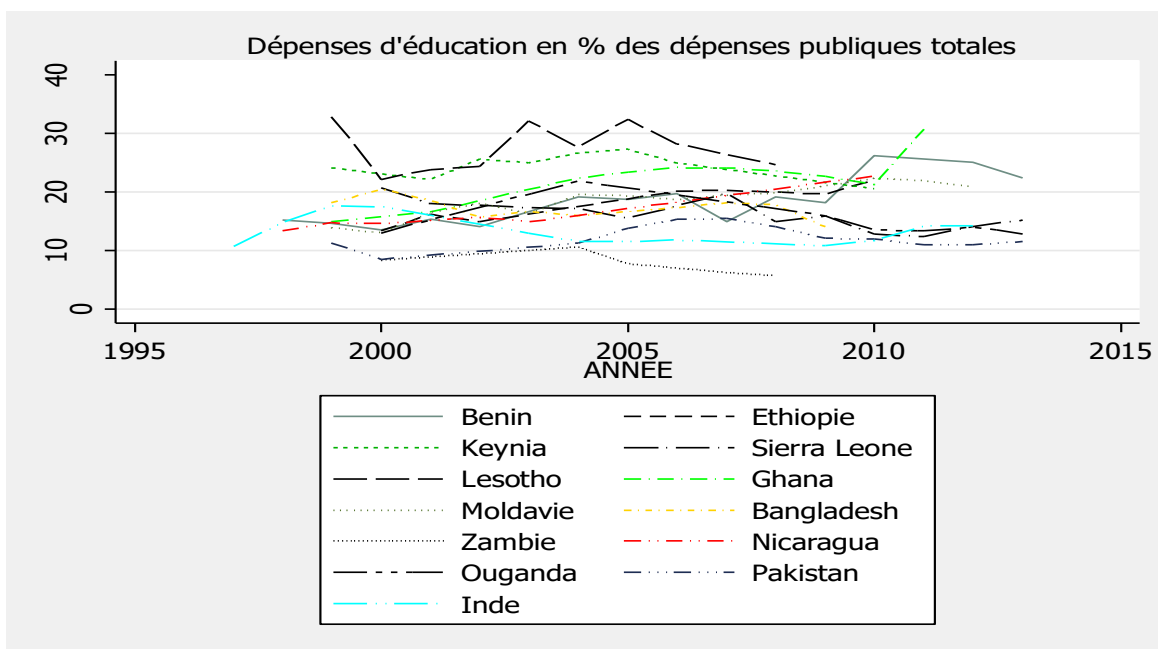
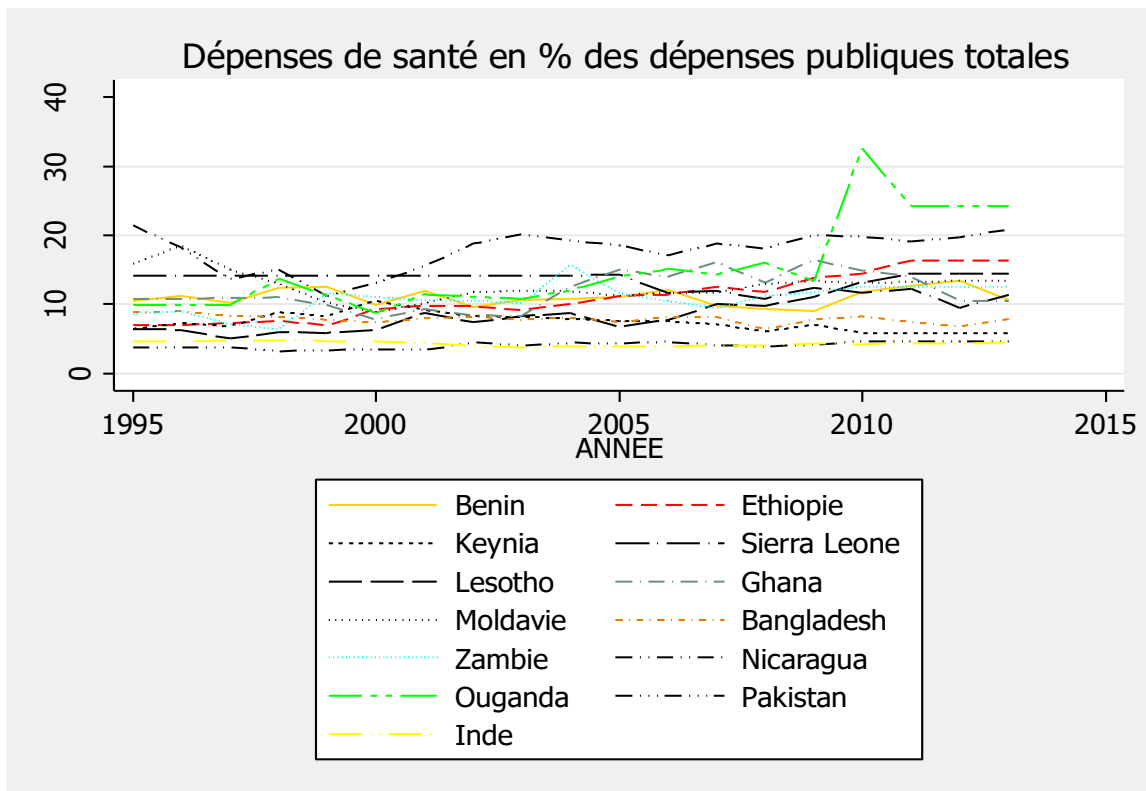
- Classification par nature dans les pays à faible revenu



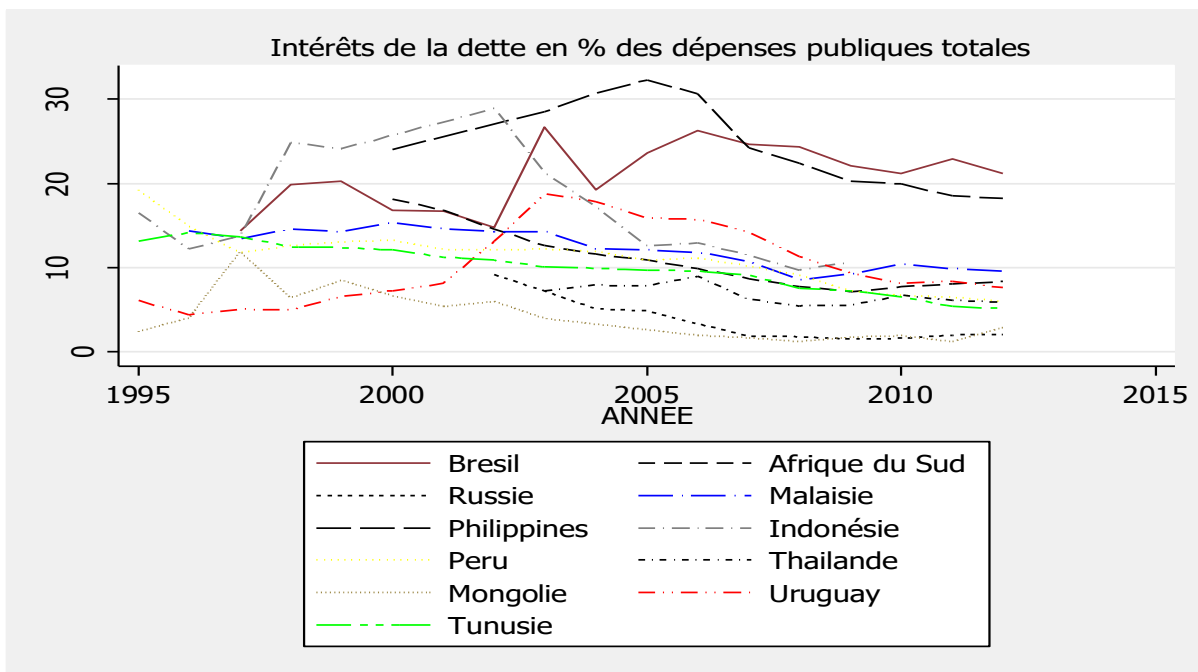
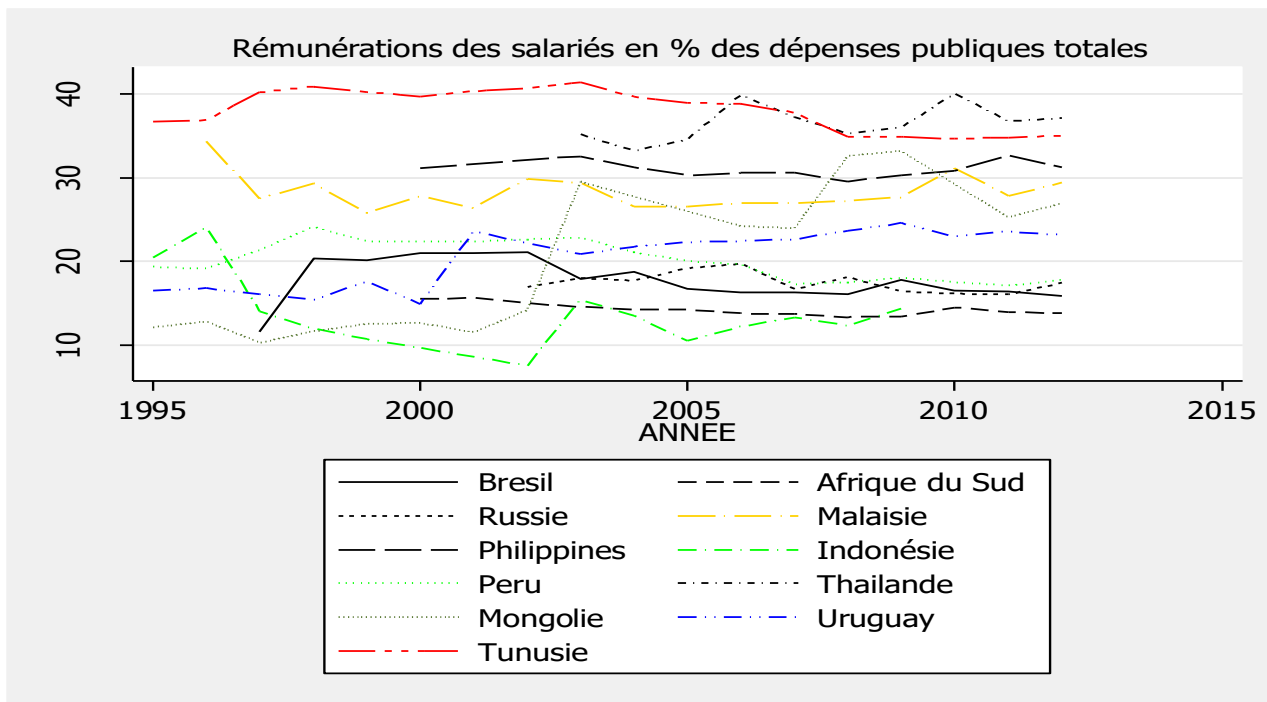


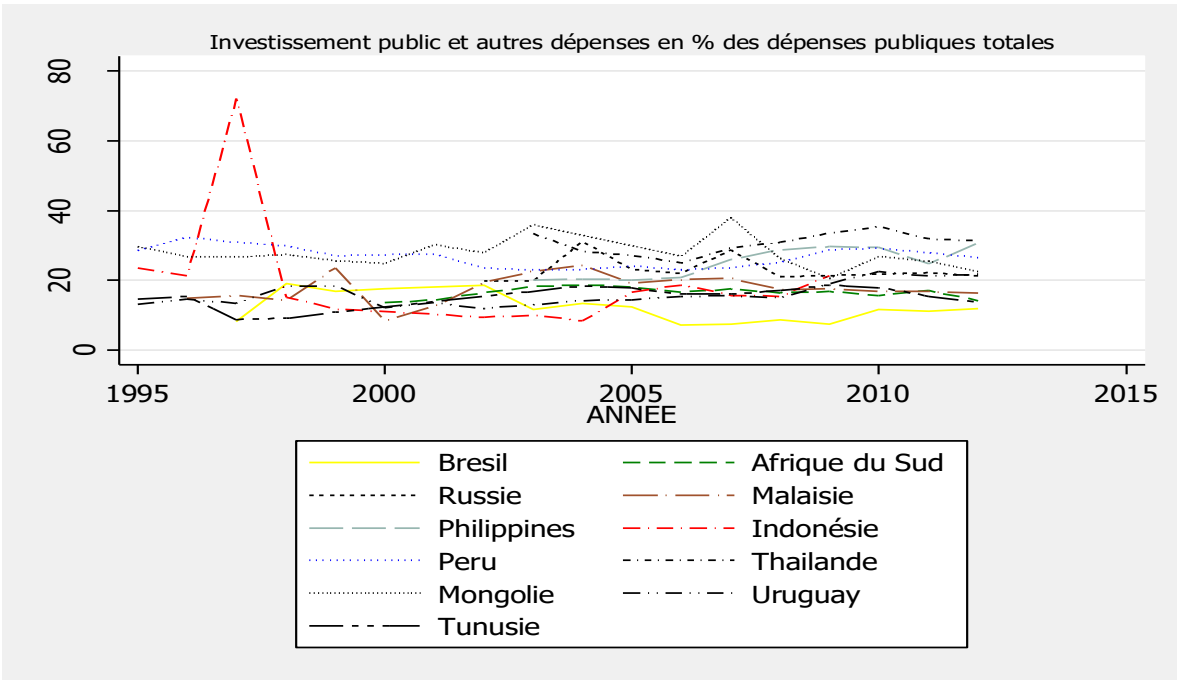
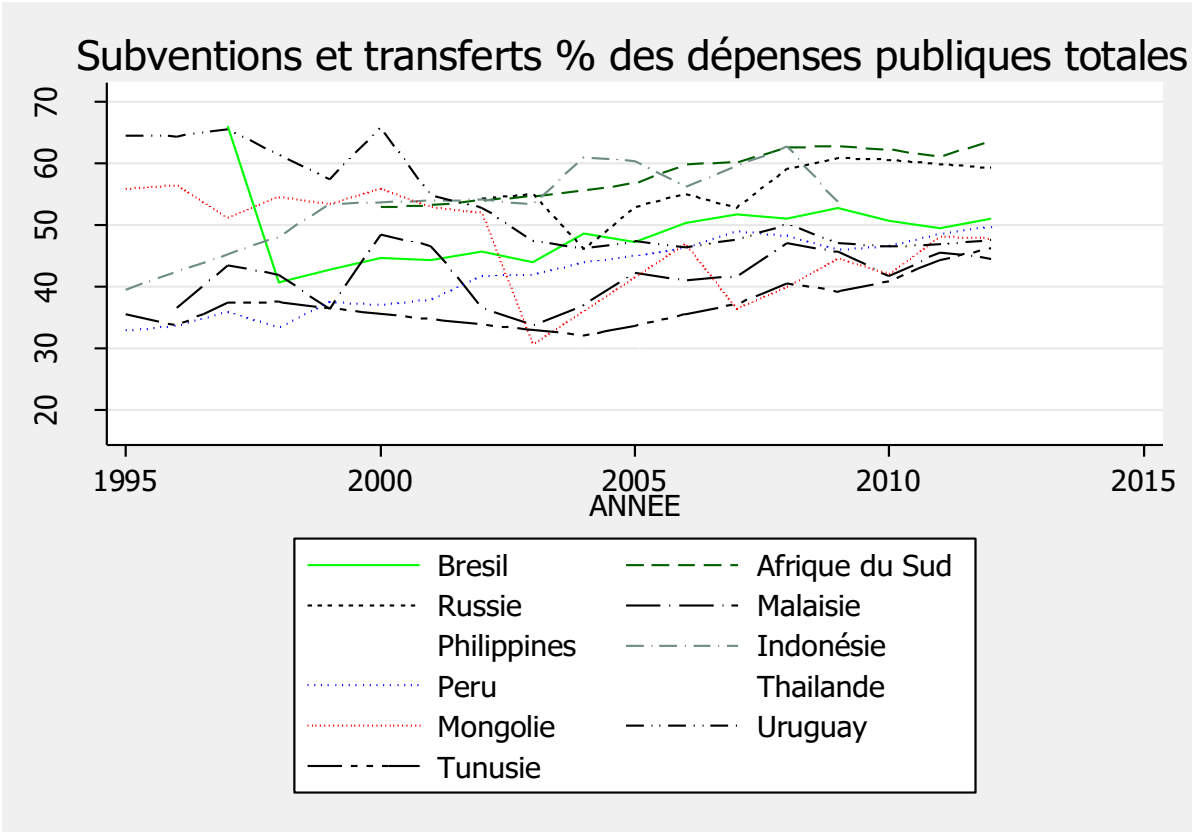
### - Classification fonctionnelle dans les pays à faible revenu





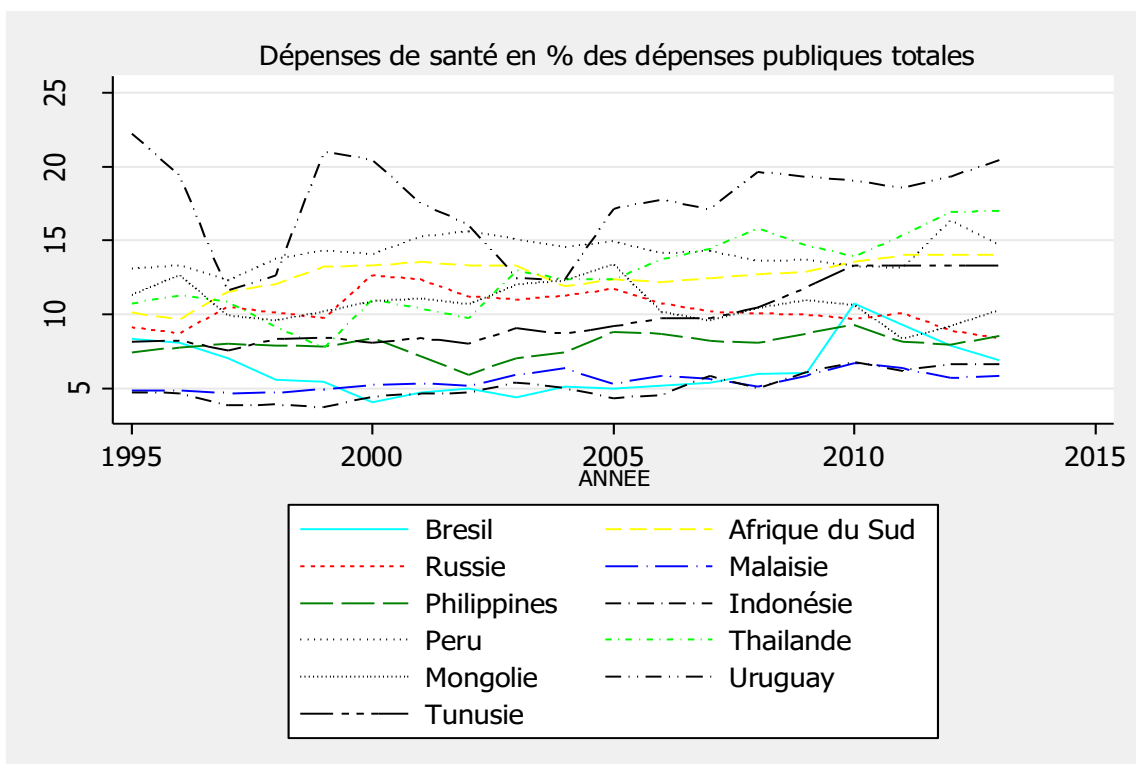
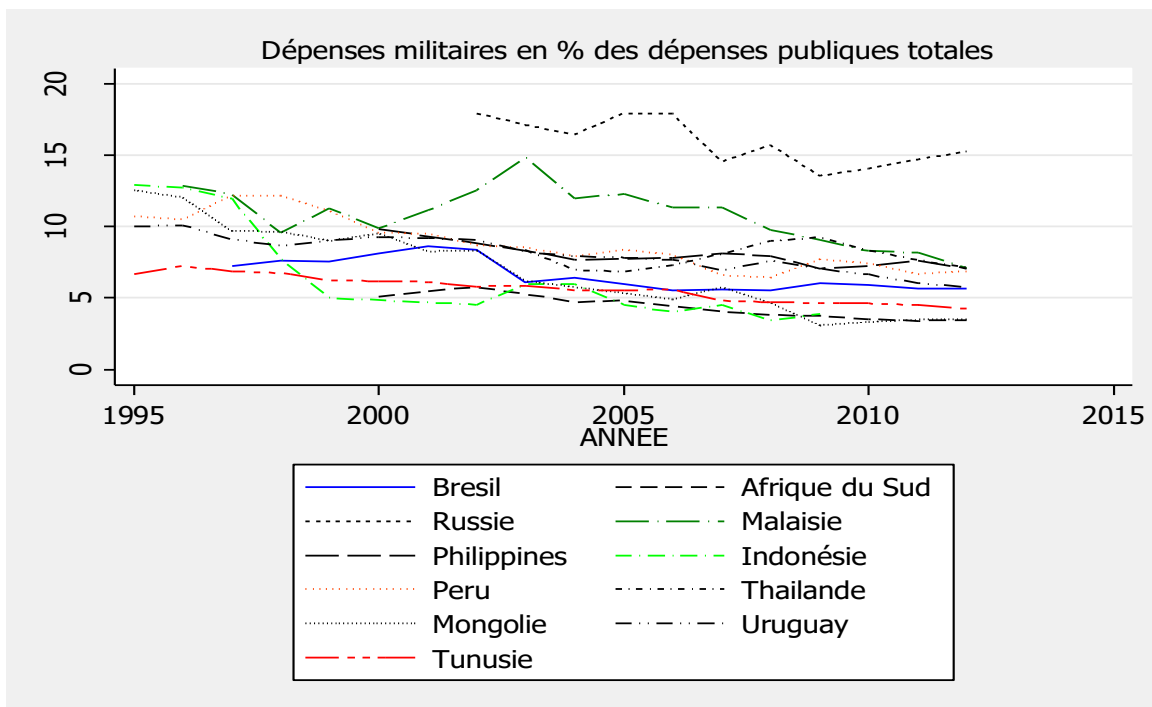
- Classification par nature dans les pays à revenu intermédiaire

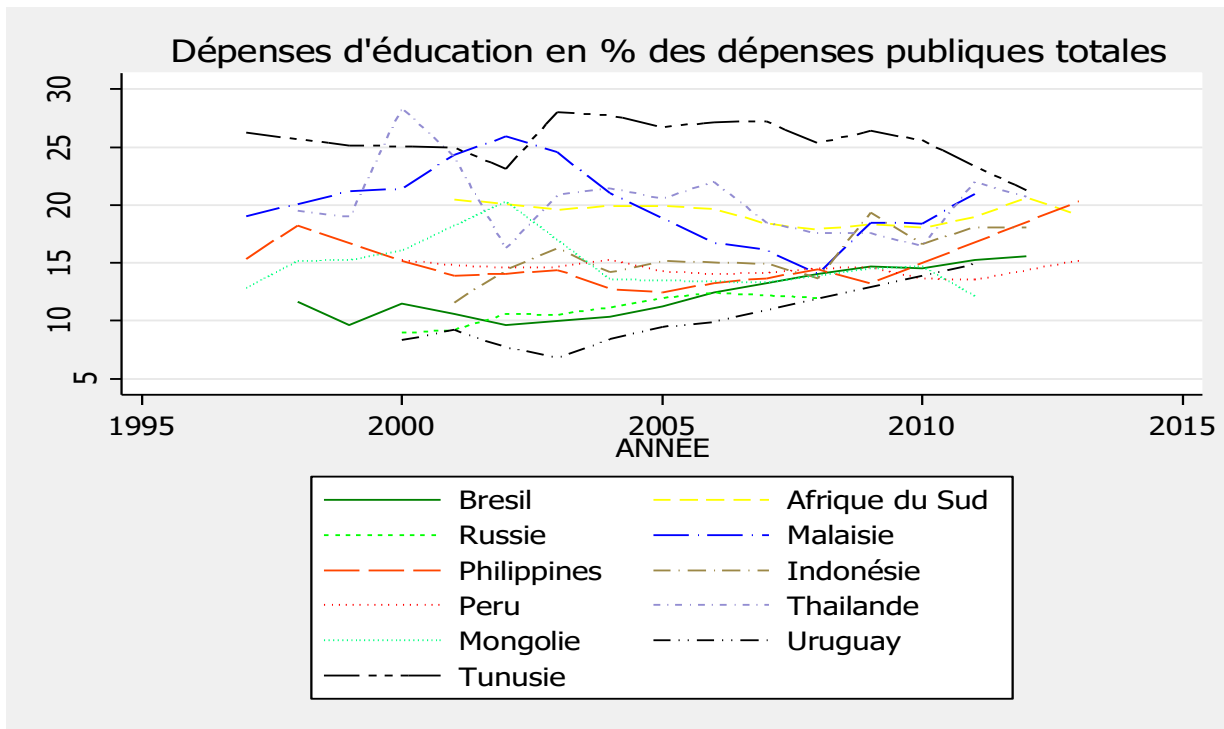




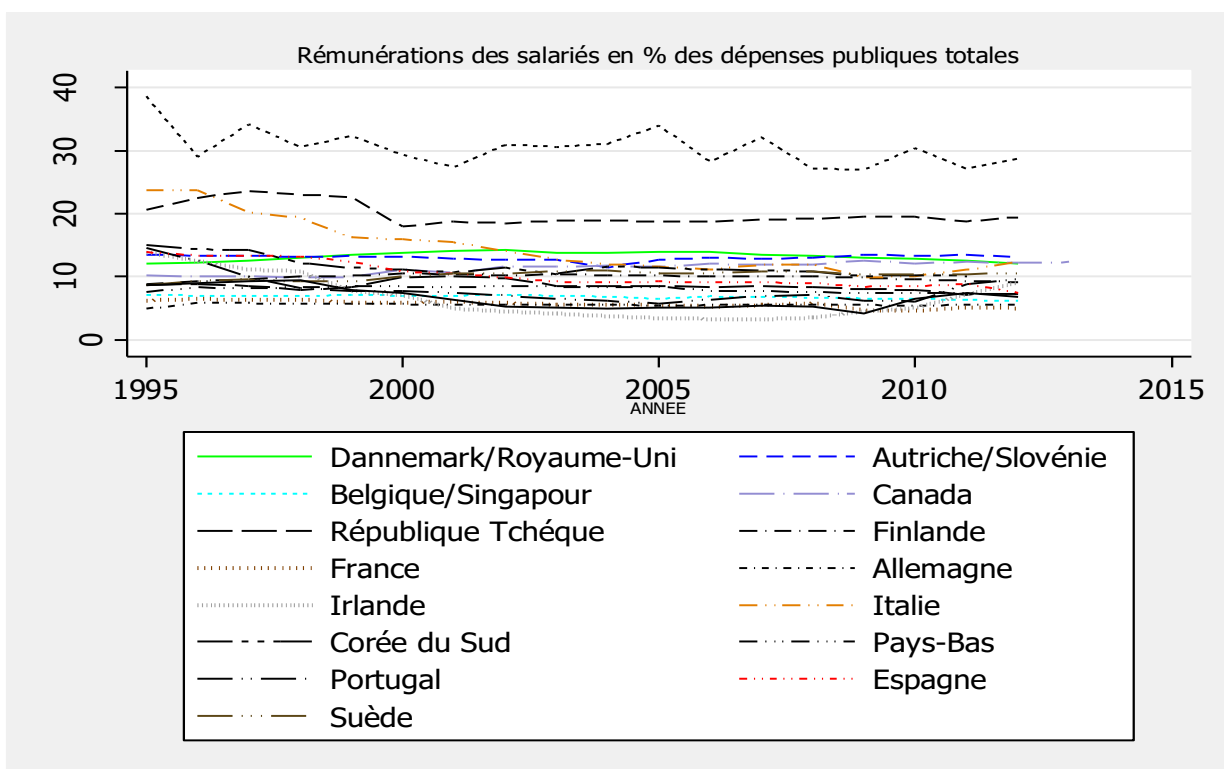


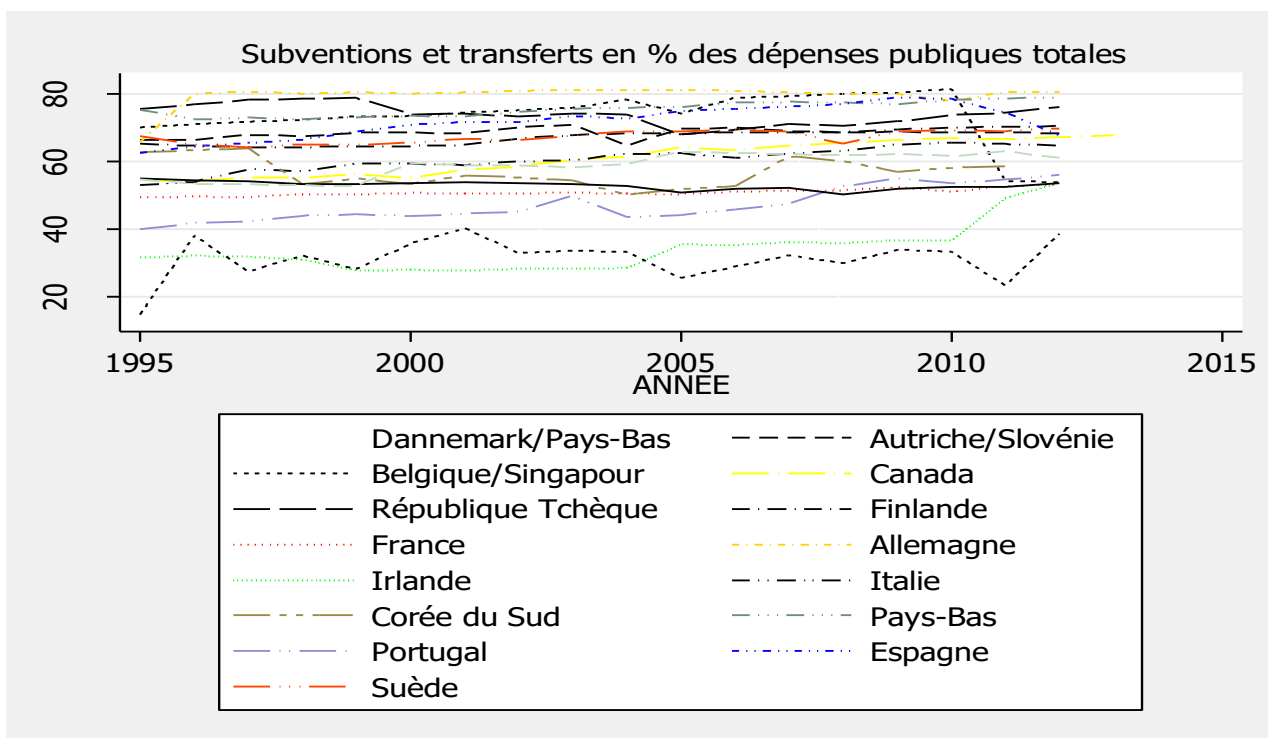
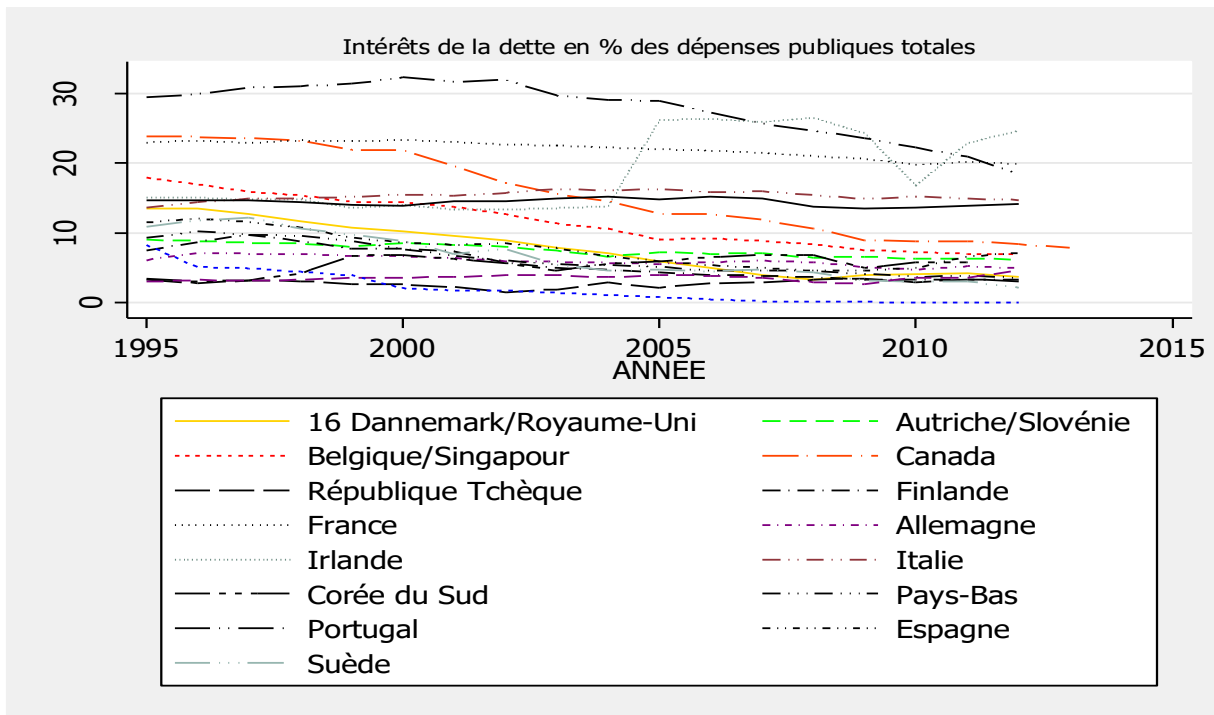
**- Classification fonctionnelle dans les pays à revenu intermédiaire**

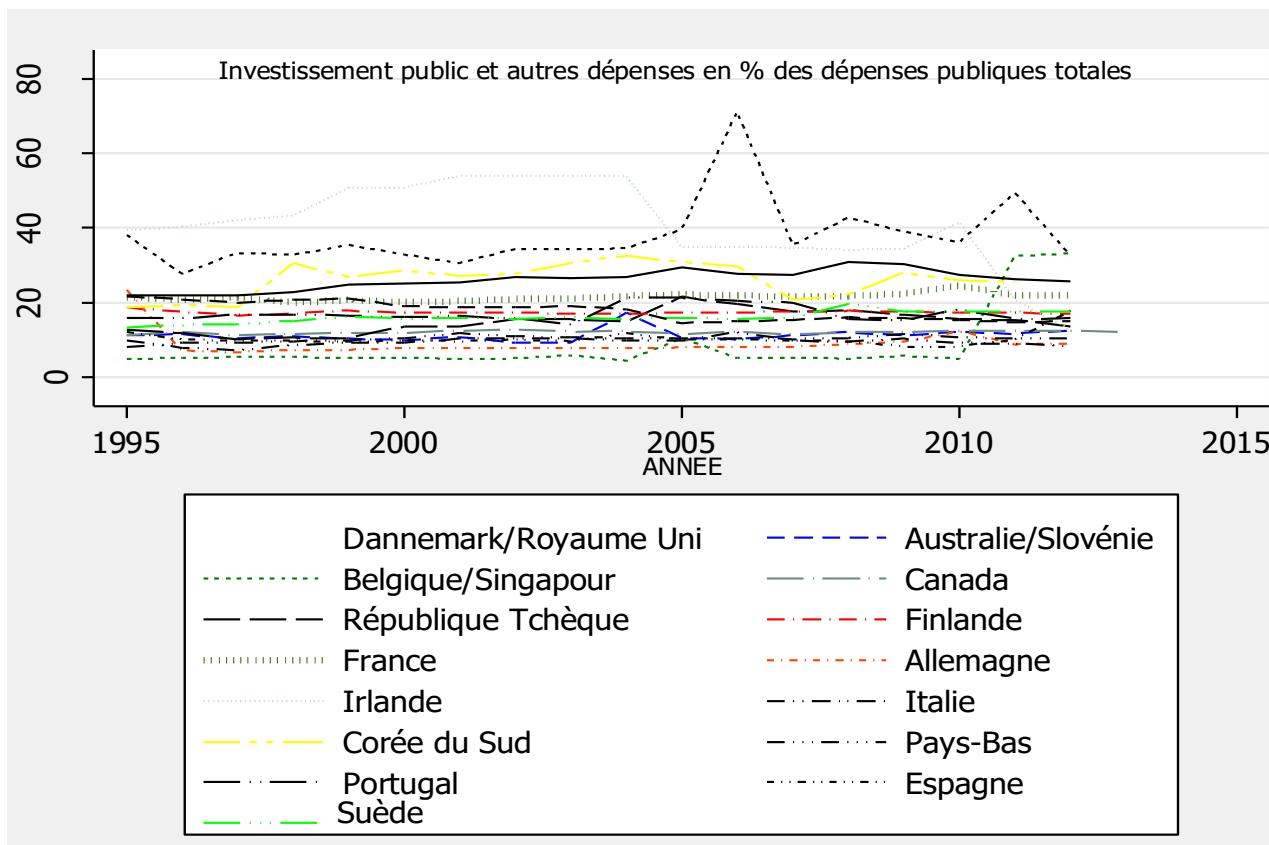




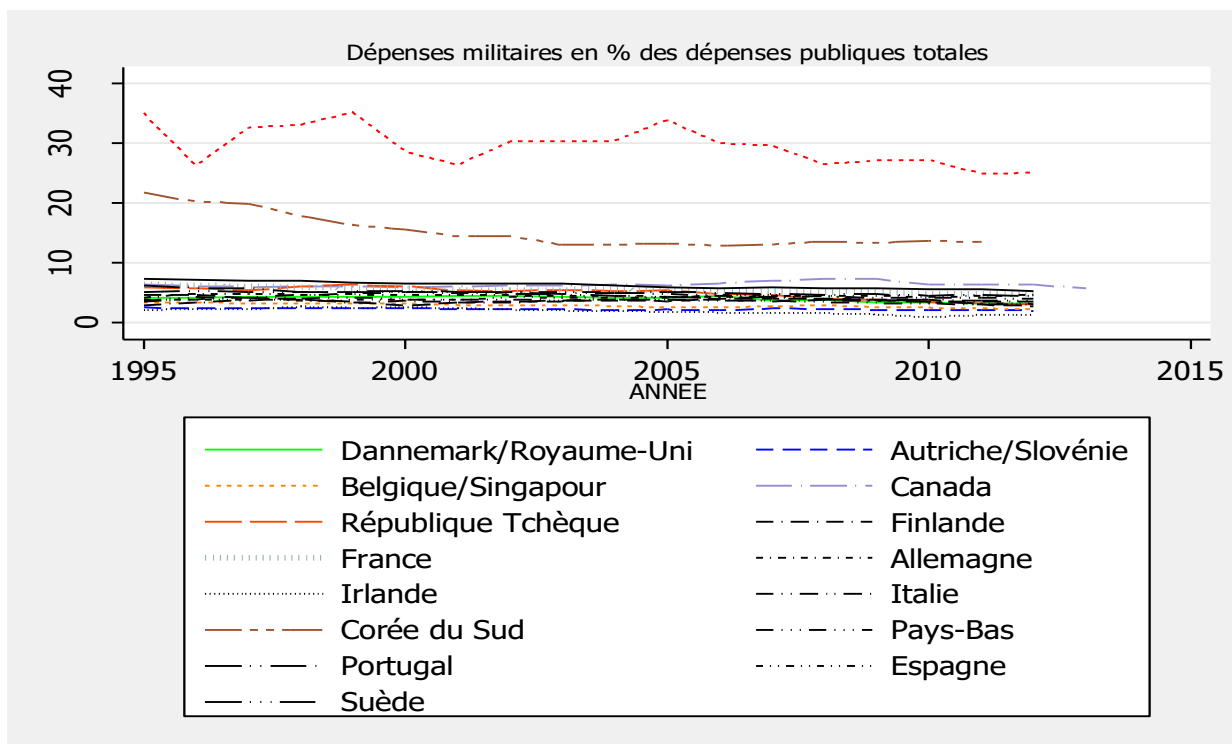
**- Classification par nature dans les pays à haut revenu**

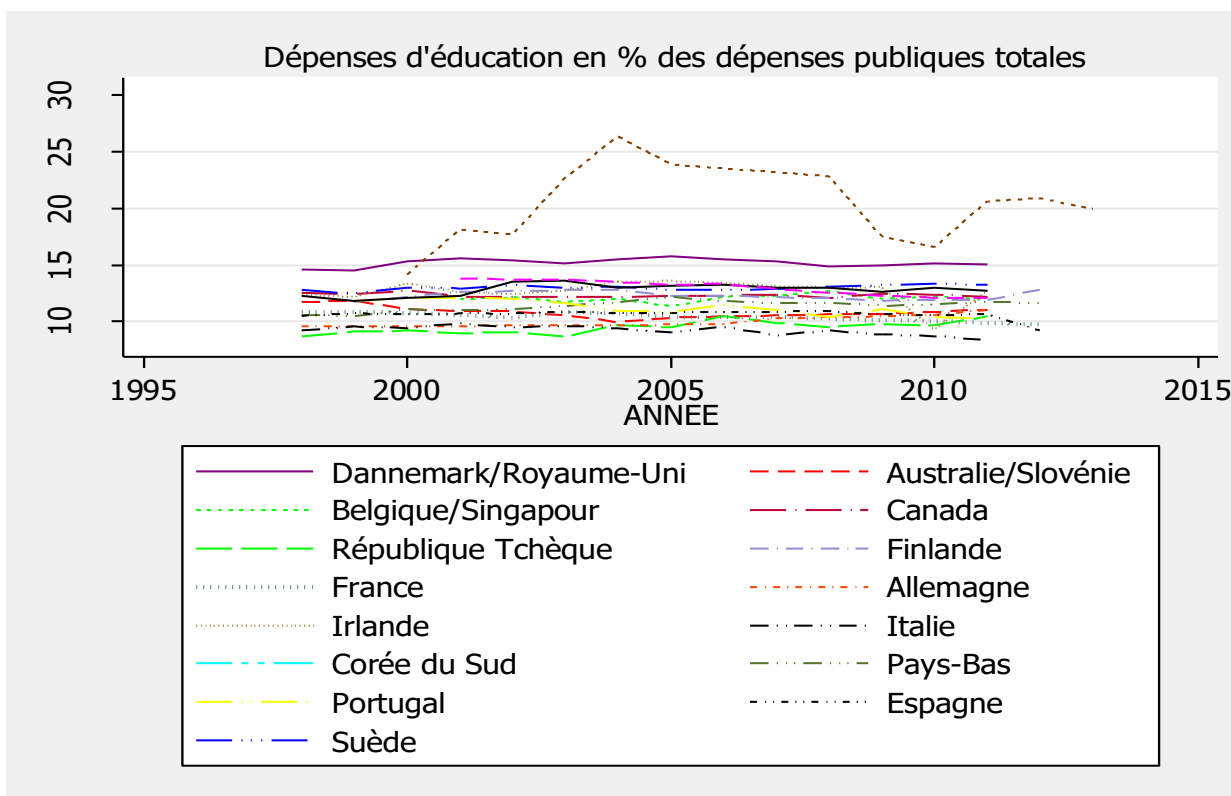
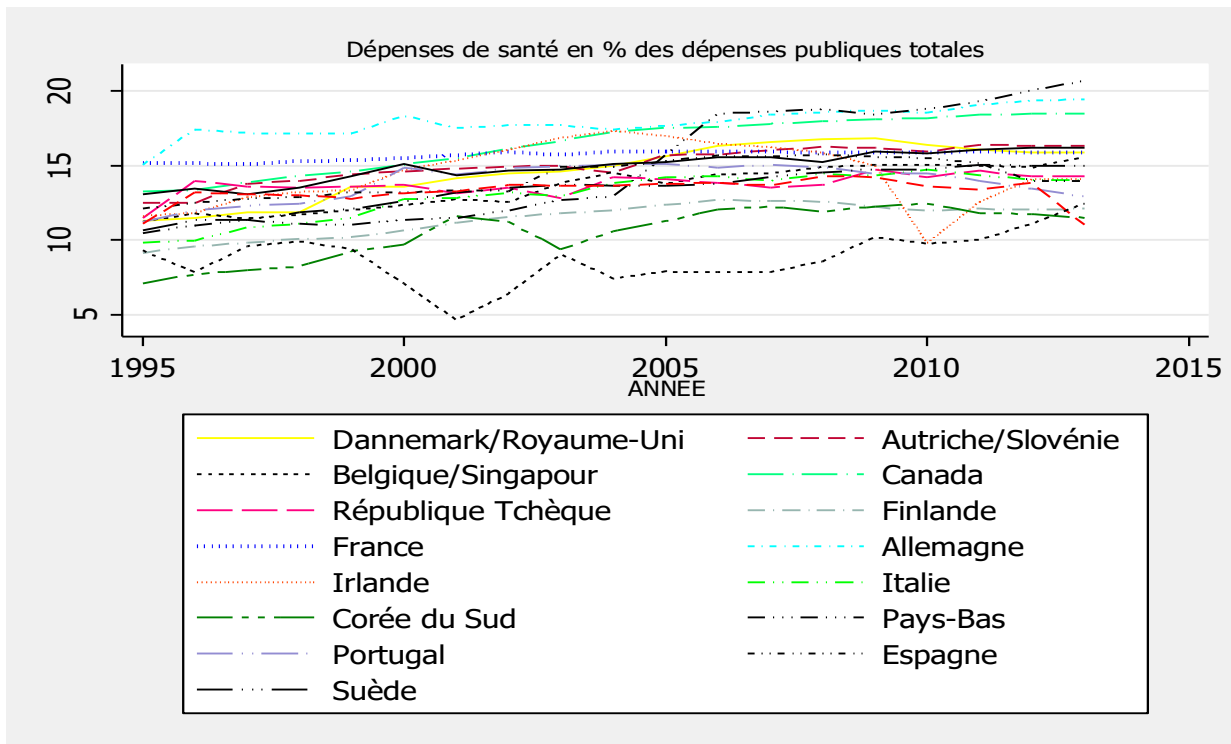






**- Classification fonctionnelle dans les pays à haut revenu**





# Table des matières

<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>5</b>
<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE .....</b>	<b>8</b>
<b>1 ANALYSES THÉORIQUES DU RÔLE ÉCONOMIQUE DE L'ÉTAT .....</b>	<b>17</b>
1.1 CONCEPTION DE L'ÉTAT COMME AGENT CONSOMMATEUR ET IMPRODUCTIF .....	18
1.1.1 <i>La primauté du marché de concurrence et de l'individualisme .....</i>	18
1.1.2 <i>Coût économique de l'intervention publique.....</i>	22
1.1.3 <i>L'improductivité de l'État via ses impôts .....</i>	23
1.1.4 <i>Le niveau optimal des impôts .....</i>	27
1.1.5 <i>La planification, un cercle vicieux .....</i>	30
1.1.6 <i>L'État, moyen de lutte des classes.....</i>	31
1.1.7 <i>Défaillance de l'action politique : Intérêt individuel et groupes de pression .....</i>	35
1.1.8 <i>Cycle politique et croissance économique .....</i>	40
1.1.9 <i>Politiques économiques et phénomène d'anticipations .....</i>	42
1.1.10 <i>Fardeau de la dette et déficit.....</i>	48
1.1.11 <i>L'État régulateur économique et social .....</i>	52
1.2 MODÈLE KEYNÉSIEEN : L'ÉTAT, AGENT ÉCONOMIQUE PRODUCTIF .....	55
1.2.1 <i>Les dépenses publiques, leurs composantes et leurs effets sur l'emploi .....</i>	55
1.2.2 <i>L'importance de l'État à travers la monnaie .....</i>	59
1.2.3 <i>Centralisation partielle de l'économie.....</i>	61
1.2.4 <i>Déficit public et fardeau de la dette .....</i>	63
1.2.5 <i>L'importance de l'État via les impôts .....</i>	71
1.2.6 <i>Fonctions économiques et sociales de l'État.....</i>	75
1.2.7 <i>Défaillance du marché et régulation publique .....</i>	79
1.2.8 <i>L'État employeur en dernier ressort .....</i>	81
1.3 PENSÉE DE LA SYNTHÈSE : SYMBIOSE ENTRE L'ÉTAT ET LE MARCHÉ .....	84
1.3.1 <i>L'État et la production de biens collectifs et privés .....</i>	85
1.3.2 <i>Déficit et dette publics.....</i>	86
1.3.3 <i>Politique économique, régime de change et ouverture .....</i>	87
1.3.3.1 <i>Régime de change fixe .....</i>	90
1.3.3.2 <i>En régime de change flexible .....</i>	91
1.3.4 <i>Interdépendances budgétaires et croissance économique.....</i>	95
1.3.5 <i>Dépenses publiques, facteur endogène de croissance.....</i>	96
1.3.6 <i>L'effet des rigidités sur l'intervention publique .....</i>	99
1.3.7 <i>Déséquilibre, défaillances et intervention publique .....</i>	100
1.3.8 <i>Les règles budgétaires.....</i>	102
CONCLUSION PARTIELLE .....	102

<b>2 COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES ET NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>104</b>
2.1 COMPOSANTES DE L'ÉTAT ET CLASSIFICATION DE SES DÉPENSES.....	104
2.1.1 <i>La nature des administrations publiques</i> .....	104
2.1.2 <i>Classification des dépenses publiques</i> .....	106
2.1.2.1 Ventilation des dépenses publiques suivant leur finalité ou leur fonction .....	106
2.1.2.1.1 Dépenses en services publics généraux .....	107
2.1.2.1.2 Dépenses de défense .....	107
2.1.2.1.3 Dépenses d'ordre et sécurité publiques .....	108
2.1.2.1.4 Dépenses en affaires économiques .....	108
2.1.2.1.5 Dépenses de protection sociale.....	108
2.1.2.1.6 Dépenses de santé .....	109
2.1.2.1.7 Dépenses de loisirs, culture et culte .....	109
<b>2.1.2.1.8</b> Dépenses d'éducation.....	109
2.1.2.1.9 Dépenses de protection de l'environnement.....	109
2.1.2.1.10 Dépenses de logements et équipements collectifs .....	110
2.1.2.2 Nomenclature par nature .....	110
2.1.2.2.1 Dépenses de fonctionnement.....	110
2.1.2.2.2 Les charges d'intérêt .....	110
2.1.2.2.3 Les transferts .....	110
2.1.2.2.4 L'investissement public.....	111
2.2 OSSATURE DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LES PAYS INDUSTRIALISÉS : CAS DE L'OCDE .....	112
2.2.1 <i>Situation budgétaire (niveau des dépenses et des recettes publiques)</i> .....	112
2.2.2 <i>Les secteurs d'intervention prioritaire</i> .....	114
2.2.2.1 L'importance des dépenses sociales .....	114
2.2.2.1.1 Les sources de la hausse des dépenses sociales.....	115
2.2.2.1.2 Les conséquences de la hausse des dépenses sociales .....	117
2.2.2.2 Les dépenses d'éducation .....	119
2.2.2.2.1 Ventilation des dépenses d'éducation .....	120
2.2.2.2.2 Les sources de financement des dépenses d'éducation.....	122
2.2.2.3 Les services publics généraux (fonctionnement) .....	124
2.2.2.4 Les dépenses militaires.....	125
2.2.2.5 L'Investissement public.....	126
2.3 COMPOSITION DES DÉPENSES DANS LES PAYS ÉMERGENTS : CAS DES BRICS .....	128
2.3.1 <i>Situation budgétaire (niveau des dépenses et des recettes publiques)</i> .....	129
2.3.2 <i>Composantes des dépenses publiques dans les BRICS</i> .....	136
2.3.2.1 Les dépenses publiques de consommation .....	136
2.3.2.2 Les dépenses sociales dans les BRICS : système de protection sociale.....	136
2.3.2.3 Les dépenses d'investissement .....	145
2.3.3 <i>Rôle de l'État face à la crise</i> .....	146
2.3.4 <i>Limites de l'intervention publique dans les BRICS</i> .....	149

2.4	COMPOSITION DES DÉPENSES PUBLIQUES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : CAS DE L'UEMOA ....	152
2.4.1	<i>Indicateurs macroéconomique de la zone</i> .....	153
2.4.2	<i>Situation budgétaire : les critères de convergence de la zone</i> .....	154
2.4.3	<i>L'impact du secteur informel sur le budget de l'État</i> .....	157
2.4.4	<i>Évolution des composantes des dépenses publiques</i> .....	160
2.4.4.1	Dépenses de fonctionnement .....	160
2.4.4.2	Dépenses sociales .....	162
2.4.4.3	Systèmes de santé défaillants .....	163
2.4.4.4	Dépenses d'éducation .....	165
2.4.4.5	Dépenses publiques d'investissement.....	167
2.4.5	<i>Dettes publiques</i> .....	168
	CONCLUSION PARTIELLE .....	169
<b>3</b>	<b>ÉTUDE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>171</b>
3.1	CONTROVERSES EMPIRIQUES RELATIVES À L'IMPACT DES DÉPENSES PUBLIQUES SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE .....	172
3.2	DONNÉES ET ANALYSE DESCRIPTIVE .....	181
3.2.1	<i>Analyse comparative des composantes du budget de 1990 à 2013</i> .....	182
3.2.2	<i>Étude comparative des composantes des dépenses publiques en % du PIB de 1990 à 2013</i> .....	186
3.2.3	<i>Analyse des composantes des dépenses publiques en % des dépenses totales de 1990 à 2012</i> ..	193
3.2.4	<i>Analyse des variables non budgétaires retenues</i> .....	194
3.3	ESTIMATION ÉCONOMÉTRIQUE : TESTS ET RÉSULTATS EMPIRIQUES SUR DONNÉES DE PANEL.....	196
3.3.1	<i>Test de dépendance des individus</i> .....	197
3.3.2	<i>Résultats des tests de stationnarité dans nos quatre panels</i> .....	202
3.3.3	<i>Test d'hétérogénéité</i> .....	207
3.3.4	<i>Test de cointégration</i> .....	207
3.3.5	<i>Test d'hétéroscédasticité</i> .....	211
3.3.6	<i>Test de corrélation sérielle</i> .....	211
3.3.7	<i>Test d'endogénéité</i> .....	212
3.3.8	<i>Résultats d'estimation</i> .....	213
3.3.9	<i>Interprétation</i> .....	219
	CONCLUSION PARTIELLE .....	225
<b>4</b>	<b>TAILLE OPTIMALE DES DÉPENSES PUBLIQUES ET DE LEURS COMPOSANTES SUIVANT LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>227</b>
4.1	DIMENSION DES PAYS, TAILLE DU GOUVERNEMENT ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE .....	229
4.1.1	<i>Définition et mesure de la dimension des pays</i> .....	229
4.1.2	<i>Déterminants de l'évolution de la taille des pays</i> .....	230
4.1.3	<i>Lien entre la dimension des pays, la taille du gouvernement et performance économique</i> .....	232



4.2	LITTÉRATURES THÉORIQUE ET EMPIRIQUE SUR LA TAILLE OPTIMALE DE L'ÉTAT .....	236
4.2.1	<i>Étude théorique sur la taille optimale du gouvernement</i> .....	236
4.2.2	<i>Revue de la littérature empirique : Modèles et résultats</i> .....	239
4.3	ANALYSE EMPIRIQUE DE LA TAILLE OPTIMALE DU GOUVERNEMENT .....	242
4.3.1	<i>L'approche des modèles à seuil (Hansen B-E., 1999, 2000)</i> .....	242
4.3.2	<i>L'Approche par la courbe d'Armey</i> .....	243
4.3.2.1	Modèle et spécification.....	243
4.3.2.2	Estimation et résultats.....	244
	CONCLUSION PARTIELLE .....	248
	<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>250</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>259</b>
	<b>ANNEXES.....</b>	<b>292</b>
	<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>318</b>

## **Composition des dépenses publiques et impacts sur la croissance économique : analyses théoriques et empiriques sur des panels de pays développés, émergents et en voie de développement**

Le rôle économique de l'État fait l'objet de nombreuses controverses autant dans le cadre théorique que du point de vue pratique. Les acteurs de ces controverses sont les objecteurs de l'efficacité de l'intervention publique depuis Smith à nos jours, les keynésiens et les économistes de la synthèse néo-classique. Divers thèmes allant du principe de la main invisible, de l'impôt, des anticipations, du fardeau de la dette, de l'effet d'éviction, de la production de biens publics sont questionnés à travers de tels débats. Le travail explique la ventilation des composantes des dépenses publiques et leurs conséquences suivant le développement (OCDE, BRICS et UEMOA). L'étude montre également que les effets des dépenses publiques et de leurs composantes sur l'activité économique sont différents suivant le niveau de revenu des pays. Enfin, ce travail de recherche suggère que la taille optimale des dépenses publiques et celle de leurs composantes sont une fonction croissante du niveau de développement à l'exception des dépenses militaires.

**Mots clés :** Dépenses publiques, composantes des dépenses publiques, activité économique, pays développés, émergents et en voie de développement, taille optimale.

## **Composition of public spending and impacts on economic growth: theoretical and empirical analyses on panels of developed, emerging and developing countries**

The economic role of the State has been the subject of much debate both from theoretical and the practical perspectives. The actors of these controversies include the objectors of the efficiency of the public intervention since Smith to the present days, Keynesians and economists of the synthesis. Topics ranging from principle of the invisible hand, tax, expectations, burden of the debt, crowding out effect, public sector production are treated through of such debates. The work explains the breakdown of public spending components and implications for countries at levels development (OECD, BRICS, and WAEMU). The study also indicated that the effects of the public spending and its components on the economic activity are different according countries' stage of development. A lastly, research work suggests that the optimal size of the public spending and its components are an increasing function of the level of development with the exception of military expenditures.

**Keywords:** Public spending and its components, economic activity, developing, emerging and developed countries, optimal size.